

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15290 7 F

SAMEDI 26 MARS 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Départ discret de Somalie

LES derniers « marines » américains présents à Mogadiscio ont quitté la capitale somalienne, vendredi 25 mars, sans tambours ni trompettes. Seule une brève cérémonie a marqué leur départ. Les caméras de télévision n'ont pas pu retransmettre un spectacle à la mesure de celui qu'avait offert, le 9 décembre 1992, le débarquement des troupes envoyées pour « rendre l'espoir ».

Il serait exagéré de ne voir dans ce départ sur la pointe des pieds que le symbole d'un échec. L'intervention d'une trentaine de milliers de « casques bleus », sous commandement américain dans un premier temps, puis sous commandement des Nations unies, a mis fin à une tragédie : si Mogadiscio et le port de Kisimayo n'ont jamais retrouvé la paix, le reste du pays a cessé de mourir de faim.

LE départ des Américains, et celui de tous les « casques bleus » occidentaux, soulèvent cependant plusieurs questions quant à la capacité des Etats-Unis à s'engager avec succès à l'étranger. L'opération « Rendre l'espoir » avait été suscitée par l'émotion de l'opininon publique américaine, choquée par les images de corps faméliques. De la même façon, ce départ a été provoqué par le traumatisme suscité outre-Atlantique par les images d'un marine pris en otage, puis par celles des dix-huit soldats tués en octobre dernier.

Washington n'eut dès lors qu'une obsession : sortir du bourbier au plus tard le 31 mars, sans le moindre dommage, après la mort, au total, de trente-neuf « marines ». Le choc fut tel, dans l'opinion publique américaine et au Congrès, qu'il a provoqué des réactions isolationnistes dont les conséquences ont rejailli sur d'autres terrains, notamment en Bosnie, où les soldats américains ne sont pas intervenus au sol.

ALORS que les demandes d'opérations de maintien de la paix se multiplient à travers le monde, la Maison Blanche se cantonne à une définition extrêmement restrictive de la participation américaine. Attitude directement liée au désengagement américain en Somalie, après de multiples opérations des « marines » qualifiées de « bavures », l'été dernier, à Mogadiscio.

Le départ des Américains, et plus généralement des Occidentaux, qui laissent sur place des « casques bleus » provenant de pays asiatiques ou africains, met aussi en question la fragile paix somalienne. Les chefs de faction ont certes signé, jeudi, dans la capitale kényane, un accord de réconciliation. Mais cet accord n'a été paraphé qu'« à l'arraché » et tous ceux qui ont précédé sont restés sans suite. Aussi reste-t-il à espérer que l'accolade que le général Aïdid et son rival, Ali Mahdi, viennent de se donner à Nairobi se traduira par une véritable volonté de compromis, le sort de leurs compatriotes n'étant plus qu'entre leurs mains.

Lire nos informations page 5

M 0147 - 0326 - 7,00 F

Alors que les manifestations contre le « SMIC-jeunes » se poursuivent

La tâche de M. Balladur est compliquée par les critiques du RPR

Lycéens et étudiants ont continué à manifester, jeudi 24 mars, dans une dizaine de villes de province. Les responsables du maintien de l'ordre étaient particulièrement inquiets de la tournure que pouvait prendre le défilé organisé à Paris, vendredi. Edouard Balladur explique lui-même que cette contestation du contrat d'insertion professionnelle révèle, en fait, « un mal de vivre profond ». La tâche du premier ministre est compliquée par les silences ou les critiques de sa majorité. Ainsi M. Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a affirmé que « le moment venu il faudra une autre politique » et qu'il attend « avec impatience 1995 ». Cela au moment où M. Balladur cache de moins en moins son intention d'être candidat à l'Elysée.

Pour fêter le premier anniversaire de son installation à l'hôtel Matignon, Edouard Balladur aurait certainement préféré d'autres éclats que ceux des grenades lacrymogènes utilisées pour lutter contre les débordements de manifestants en colère. Mais la chance, dont il reconnaît en privé qu'elle lui a été parfois secourable depuis un an, ne peut toujours être du côté du premier ministre.

Cette concomitance est d'autant plus désagréable pour lui qu'il comptait profiter de la célébration du 29 mars 1993, jour où le président de la République l'a nommé à la tête du gouvernement, pour reprendre en main une majorité traversée par le doute, en s'appuyant sur les résultats de la droite aux élections cantonales. De plus et surtout, la cristallisation du rejet du contrat d'insertion professionnelle illustre de manière caricaturale les inconvénients de la « méthode Balladur ». L'analyse des données du problème est pertinente ; la concertation, pour tenter de trouver une solution, a été approfondie ; mais quand celle-ci est rejetée par ceux à qui elle était destinée, l'incapacité à sortir du schéma établi est flagrante, tant la réflexion sociologique est perturbée par les contingences politiques. Au point qu'aujourd'hui, le premier ministre paraît ne compter que sur la lassitude des jeunes et l'approche des vacances scolaires pour mettre fin à une contestation, dont il a assuré devant quelques journalistes, jeudi 24 mars, qu'elle a été *« organisée »*, sans vouloir préciser par qui.

Cette révolte des jeunes ne saurait étonner Edouard Balladur. *« Tout ça révèle beaucoup plus qu'un débat technique* [sur le CIP], *un mal de vivre profond, qui touche la jeunesse tout entière, quel que soit l'endroit où elle vit »*, analyse-t-il. Les raisons de ce « mal vivre », il le reconnaît, sont nombreuses : le chômage, bien sûr, mais aussi le sida, l'état des banlieues, l'évolution d'une société *« fragile, inquiète »*, qui laisse sur le bord du chemin *« un nombre croissant d'hommes, de femmes, de jeunes »*, alors que l'Etat ne peut pas à lui seul bâtir de nouvelles solidarités permettant *« l'intégration »* de tous ; l'inquiétude devant un avenir, tant il est clair que l'Europe ne pourra continuer à être *« le rentier »* du monde et qu'il sera bien difficile de lui permettre de faire face à l'éveil économique du tiers-monde tout en préservant ses valeurs et son modèle social.

A court-terme, le gouvernement se devait de tenter de réduire le nombre de jeunes au chômage. Il avait cru trouver une solution en inventant le CIP, après en avoir longuement discuté avec les partenaires sociaux.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite et nos informations page 11

ÉDITORIAL

Télécratie

LA France politique est trop souvent hexagonale. Elle voit midi à sa porte en ne pensant qu'au second tour des cantonales, tandis que les manifestations contre le contrat d'insertion professionnelle réveillent son cauchemar récurrent d'un nouveau mois de mai qui, comme celui de 1968, la prendrait de court, dévoilant son ignorance des aspirations de la jeunesse. Elle devrait aussi regarder ailleurs : en Italie, où, cette même fin de semaine, ont lieu des élections législatives imprévisibles, et décisives.

Le risque, sinon la menace, est clairement identifié. Entré en politique il y a tout juste deux mois, le 26 janvier, Silvio Berlusconi et son mouvement Forza Italia sont en tête des intentions de vote. Allié aux néofascistes de l'ex-MSI et à la droite populiste de la Ligue, l'homme d'affaires, magnat de la télévision, de la presse et de l'édition, a des chances de réussir son OPA sur un pays que l'opération « Mains propres » a fait entrer, au nom de l'Etat de droit, en révolution, discréditant durablement sa classe politique. Un raid électoral facilité par la manipulation sans vergogne des relais médiatiques que possède l'ancien bailleur de fonds de Bettino Craxi : quatrième groupe privé italien, Fininvest, l'empire de M. Berlusconi, contrôle trois chaînes télévisées drainant 45 % de l'audience nationale, Mondadori, le plus grand éditeur de livres et de magazines dans la Péninsule, ainsi que nombre de périodiques populaires, des centres commerciaux, des assurances, l'équipe du Milan AC, etc.

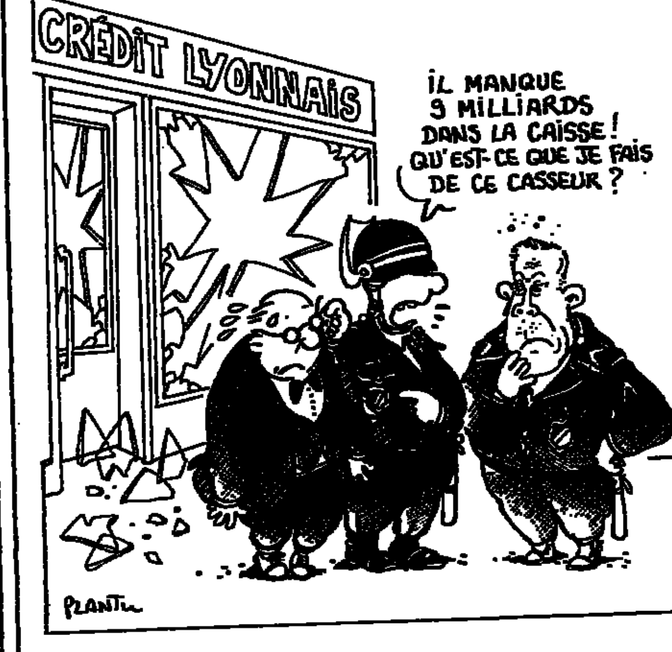
M. Berlusconi est parti à la conquête des électeurs en entrepreneur télécrate. Les employés de Fininvest sont sommés de faire l'opinion, et donc les votes. Dans le laboratoire italien, un nouveau modèle prend forme, mélange d'une base populiste, d'un reaganisme radical d'origine lombarde et des vieilles pulsions fascisantes du Sud. *« Nous vivons une époque où l'apparence compte plus que la substance »*, commente le grand journaliste Indro Montanelli, qui, à quatre-vingt-cinq ans, a préféré lancer un nouveau quotidien plutôt que de cautionner l'aventure de son ancien patron.

RÉGULIÈREMENT, l'Europe s'inquiète du réveil de ses anciens démons. Mais, à force de ruminer le passé, elle ne prend pas la mesure de la nouveauté qui, plutôt que le fascisme des Chemises brunes, revêt l'apparence de ce « berlusconisme » en complet-cravate au sourire engageant qui n'est pas sans évoquer, à une tout autre échelle, le syndrome français du « tapisme ». Chaque époque de troubles sécrète son extrémisme. Le voici. Pour l'avenir de ce continent qui inventa la démocratie, pour ce pays qui a si intelligemment apporté sa pierre à la patiente édification de l'Union européenne, il serait grave que les Italiens rendent crédible cette illusion-là.

J.-M. C.

Lire nos informations page 6 et notre enquête dans « Espace européen » pages 7 et 8

L'Etat au secours du Crédit lyonnais



Selon les résultats présentés jeudi 24 mars, le Crédit lyonnais a enregistré, en 1993, un déficit de 6,9 milliards de francs, soit les plus lourdes pertes de son histoire. La banque publique avait déjà perdu 1,8 milliard de francs en 1992. Son président, Jean Peyrelevade, considère que l'essentiel du *« nettoyage »* a été réalisé et que l'établissement pourra revenir à l'équilibre cette année. Il s'est engagé à céder 20 milliards de francs d'actifs en deux ans.

Les pouvoirs publics se sont engagés pour près de 22 milliards de francs dans l'opération de sauvetage de la première banque française. L'Etat garantit à hauteur de 18,4 milliards un peu plus de 40 milliards de francs de créances immobilières transférées dans une société foncière. Il participe pour 3,5 milliards de francs à une recapitalisation de 4,9 milliards. Thomson y contribue à hauteur de 1,2 milliard et la Caisse des dépôts et consignations pour 200 millions de francs.

Lire nos informations page 17

L'Oréal : alliances en liberté

Le pacte d'actionnaires entre Liliane Bettencourt et Nestlé pour le contrôle du numéro un mondial des cosmétiques prend fin. Statu quo ou nouvelle donne ?

C'est une histoire de famille. Une histoire qui touche au gotha français et mondial de la fortune et de l'industrie. Samedi 26 mars, Liliane Bettencourt et le groupe suisse Nestlé, liés depuis vingt ans par un pacte d'actionnaires, retrouveront leur liberté. La liberté de se désengager de L'Oréal à condition de proposer en priorité leurs titres à l'autre.

Pour les milieux économiques, boursiers, politiques même tant le groupe de cosmétiques fondé en 1907 par Eugène Schueller fait figure de monument national, le rendez-vous est d'importance. La famille du fondateur va-t-elle passer la main ? L'Oréal va-t-il rallier le pavillon helvétique ? Nestlé, au contraire, prépare-t-il sa sortie ? Pour les intéressés, pourtant, ce rendez-vous est un non-événement. Une non-date. Il ne se passera rien, dit-on à Paris comme à Vevey.

Aujourd'hui, oui. Mais, demain ?

L'affaire s'est nouée en 1974, le jour où Mme Bettencourt, fille unique d'Eugène Schueller, échangea 49 % de Gesparal, holding détenant la majorité de L'Oréal, contre 4 % de Nestlé. Une transaction qui laissait le contrôle de son groupe à cette femme discrète, laissant mari et gendre la représenter. Une transaction qui faisait d'elle aussi, du jour au lendemain, l'un des premiers actionnaires de la firme vaudoise (*le Monde* du 9 mars 1974). Voulue par les patrons de Nestlé, soucieux de se déployer dans les cosmétiques, favorisée par l'amitié de François Dalle et de Pierre Liotard-Vogt, respectivement alors PDG de L'Oréal et président de Nestlé, autorisée par le président Pompidou, l'opération n'offrait que des avantages.

PIERRE-ANGEL GAY

Lire la suite page 19

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU « MONDE »

ALGÉRIE

La violence de toute part

Le sang coule en Algérie. Dans une horreur grandissante, les meurtres frappent sans distinction hommes et femmes, jeunes et vieux, de toute condition sociale ou professionnelle. Il n'est plus une famille qui ne tremble, chaque jour, pour la vie des siens.

La violence vient de toute part. Les terroristes islamistes et mafieux, les gangsters et les voyous de tous acabits règnent en maîtres dans le pays. Leur répond une répression féroce, qui accroît à son tour le nombre des victimes, sans que personne ne propose la moindre perspective politique crédible et mobilisatrice.

Les intégristes imposent peu à peu à l'Algérie leur totalitarisme rampant. Maniant l'interdit, l'intimidation et le meurtre, ils instaurent par la terreur leur loi d'intolérance et d'exclusion. La même idéologique totalitaire tue en Algérie, comme elle tue en Bosnie, comme elle tue à Hébron. Elle doit être dénoncée et combattue, partout, avec la même vigueur.

Dans tous les milieux économiques, sociaux, culturels et politiques d'Algérie, il est des milliers d'hommes et de femmes qui refusent tout autant la perpétuation d'un système politique honni que l'instauration d'un régime obscurantiste. Des hommes et des femmes épris de paix, de fraternité, de progrès économique, de justice sociale et de démocratie politique. Nous leur disons notre solidarité et aussi notre espoir qu'ils puissent, très vite, offrir ensemble au peuple algérien de s'engager avec eux sur la voie du renouveau.

Rachid BOUDJEDRA, *écrivain* ; Nadir BOUMAZA, *universitaire* ; Nadjia BOUZEGHRANE, *journaliste* ; Malek CHEBEL, *universitaire* ; Mohamed KACIMI, *écrivain* ; Naget KHADDA, *universitaire* ; Denis MARTINEZ, *artiste peintre* ; Rachid MIMOUNI, *écrivain* ; Georges MORIN, *universitaire* ; Paul SIBLOT, *universitaire* ; Benjamin STORA, *universitaire* ; Habid TENGOUR, *écrivain*.

DJIBOUTI

La conscience de la France

Il ne peut y avoir des pages d'horreur sur l'ex-Yougoslavie et un voile d'oubli sur la République de Djibouti.

Dans l'ex-Yougoslavie, l'Europe unie est concernée ; à Djibouti, c'est un face-à-face entre la conscience de la France et la République de Djibouti.

Sans calcul stratégique et de géopolitique, notre pays se doit d'avoir la force morale d'amener les plus hauts notables afars et issas à se réunir et se réconcilier. Sinon, ne nous plaignons pas quand le sultan ou le vizir de Tadjourah déposeront une plainte devant le Conseil de sécurité. Nous l'aurons bien mérité.

IAN ZEBROWSKI
Saint-Chaffrey (Hautes-Alpes)

FAMILLE

Pour un salaire paternel

En Suède, une allocation parentale permet à l'un des parents, au choix, de se consacrer pendant un an à l'éducation des enfants, d'un montant pouvant aller jusqu'à 90 % de son dernier revenu. En France, le projet de salaire parental est décrié parce qu'il aurait un « arrière-goût d'incitation au retour des femmes au foyer ».

Pourquoi ne pas créer le salaire paternel que nous revendiquons pour permettre aux hommes de rester au foyer et aux femmes de s'épanouir dans leur profession ?

ANTOINE LEENHARDT
Président du Mouvement condition masculine-soutien de l'enfance

HEURE D'ÉTÉ

Un beau gâchis

Lundi prochain 28 000 petits écoliers seront réveillés une heure plus tôt par leurs parents. Comme eux, ils n'ouvriront pas les yeux sur la lumière renaissante du tout jeune printemps, mais sur le noir de ces nuits d'hiver dont nous sortions à peine. 28 000 parmi les 100 000 du département, les millions d'enfants de France et combien d'Europe ?

Revenons à Nantes. La ville et la direction de la jeunesse et des sports consacrent cette année 1 million de francs à l'aménagement des rythmes de vie des enfants. Des dizaines d'équipes pédagogiques se sont mobilisées pour mettre en place ces projets d'aménagement qui prennent en compte le rythme biologique des enfants, et notamment ces séquences sommeil/détente si importantes pour leur développement. En un jour, tout ce travail va être gâché.

La décision date de longtemps, d'un temps de crise du pétrole cher. Mais depuis ? Va-t-on encore longtemps sacrifier à une économie bien incertaine, mais je pourrais dire : à l'économie, la vie de nos corps et l'activité de nos esprits ? Celles de nos enfants, comme celles de nous-mêmes ?

JEAN-MARIE POUSSEUR
Adjoint au maire de Nantes, chargé de l'éducation

POLICE

Contrôle d'identité

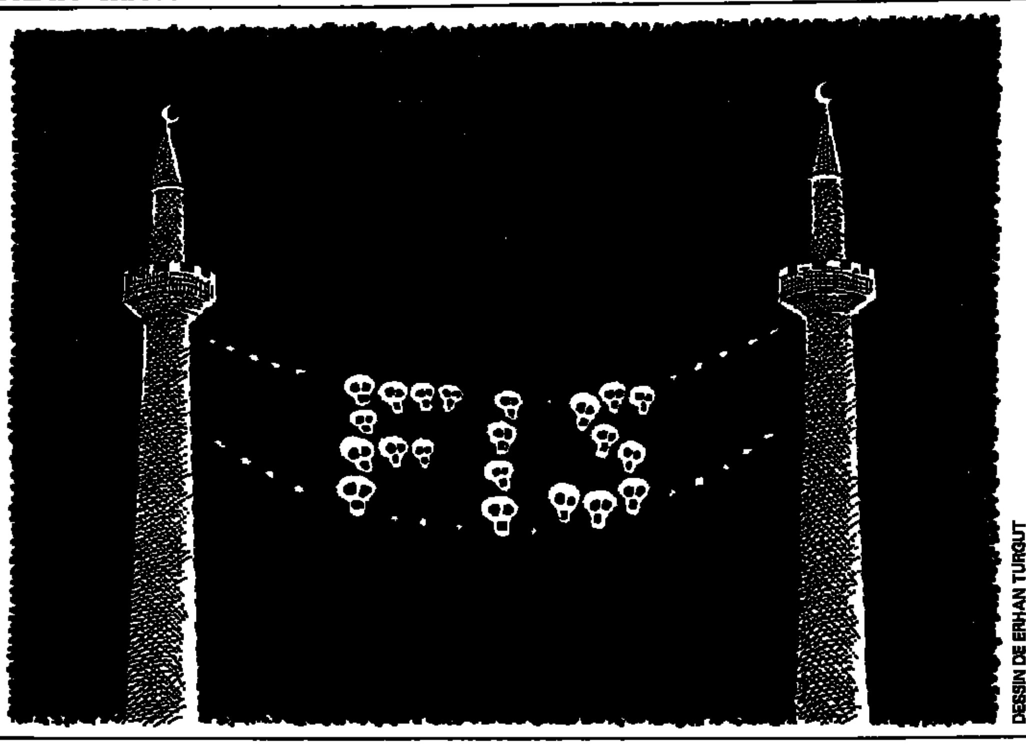
Il y a quelques jours, j'ai assisté à la sortie intérieure du RER Nation à un contrôle d'identité. Une trentaine d'officiers de police en civil interpellaient systématiquement les personnes au « teint basané ». Je dois dire que le comportement de la police était, pour ce que j'en ai vu, parfaitement courtois.

Mais mon malaise a été profond ; j'ai eu l'impression affreusement déplaisante d'assister à une rafle. Je comprends parfaitement qu'il faille dans notre pays démocratique effectuer de tels contrôles ; pas dans ces conditions ! Je suis scandalisée et inquiète de voir que seuls les gens de couleur ont été interpellés ; la Française que je suis, blanche et BCBG, comme beaucoup d'autres, est passée au travers des mailles du filet !

J'aurais aimé, si l'on peut dire, être aussi contrôlée ! Mon malaise aurait été moins grand, chacun étant alors reconnu égal devant la loi.

MARIE-CLAUDE CHESNAY
Saint-Maurice (Val-de-Marne)

TRAIT LIBRE



DESSIN DE ERHAN TURGUT

JUDAÏSME

Une minorité ultra-orthodoxe

Dans son article du 19 mars, Henri Tincq utilise le terme « crispations » pour qualifier le judaïsme français dans son ensemble (c'est le sens du titre). Or ces « crispations » ne concernent en réalité qu'une minorité, l'ultra-orthodoxie, au sein du judaïsme religieux lui-même. Celui-ci est traversé, comme vous le dites, de multiples courants, et les conflits qui apparaissent au grand jour depuis quelques mois montrent bien à quel point cette ultra-orthodoxie y rencontre des oppositions. C'est dire aussi combien les juifs de France, en majorité plutôt traditionnels ou libéraux dans leur pratique religieuse, peuvent se sentir désolés (au sens fort du terme) ou bien indifférents devant ces « querelles de clocher » qui agitent un secteur si minoritaire de la « communauté » organisée.

Ma seconde précision découle de la première. Henri Tincq écrit à la fin de son article que le groupe Gesher *« aura fort à faire »* s'il veut *« réconcilier l'identité religieuse juive avec la modernité »*. Or là n'est pas son propos, car cela est déjà fait ! Ceux qui ont « fort à faire » aujourd'hui, ce sont plutôt ces ultra-orthodoxes qui, antimodernistes pour beaucoup, tentent d'imposer leurs valeurs aux autres juifs. Car, ce faisant, ils vont à l'encontre d'une ligne de force du judaïsme français depuis le XIXᵉ siècle (sans parler des juifs d'autres pays), ce « franco-judaïsme » qui a travaillé à la réinterprétation de la tradition dans le sens de son ouverture à la modernité et de sa compatibilité avec les valeurs de la France républicaine. Sans remonter aux grandes figures de juifs républicains ou hommes de sciences du XIXᵉ siècle, on se doit d'évoquer les travaux des intellectuels juifs de langue française, dont les colloques annuels réunissent, depuis 1957, nombre de juifs religieux – parmi lesquels Lévinas représente aujourd'hui la figure la plus éminente.

« Crispés », les juifs de France ? Non, plutôt tranquillement installés et, pour certains, prêts à défendre cette modernité et cette insertion dans la cité qu'une minorité prétend aujourd'hui remettre en question.

MARTINE COHEN
Groupe de sociologie des religions (CNRS)

DÉMOCRATIE

Le devoir de transgression

Pour un juif pratiquant, il est sans doute impératif d'aller voter le jour du shabbat.

Non pas par compromission avec le modernisme. Non, le shabbat est sacré au sens le plus fort : c'est le temps divin opposé au temps profane. Le respect du shabbat ne se discute donc pas. Pas plus que ne se discute le respect de l'interprétation très contraignante qu'en fait la tradition car le risque de dissolution oblige à une discipline rigoureuse : il en va de la survie du peuple juif et du message.

Donc, tant pis pour les cantonales ?

Au contraire. Car dans la *Halac'ha* – la tradition – existe aussi une loi bien connue, plus forte que celle du shabbat ; la loi du *Piqqovac'h nefesh* : *« Quand la vie d'un homme est en danger, le shabbat passe au second plan. »* C'est pourquoi on peut et on doit transgresser le shabbat pour raisons médicales mais aussi pour raisons militaires. On peut et on doit faire la guerre le jour du shabbat et même le jour de Kippour parce que des vies juives sont en danger.

Or le vote, c'est la démocratie, et la démocratie c'est la guerre patiente que livre l'esprit contre le totalitarisme. Et le totalitarisme, c'est l'ennemi le plus mortel du peuple juif. C'est Hitler, c'est Staline. Trop de vies juives ont été écrasées par le totalitarisme pour que, contre cet ennemi toujours renaissant, chaque juif pratiquant ne se mobilise pas en permanence en défendant et en pratiquant la démocratie de la façon la plus sourcilleuse et donc en votant. Même le jour du shabbat et surtout le jour du shabbat.

MICHEL MASSON
Professeur d'hébreu à l'université Paris-III

COLLABORATION

La justice d'après-guerre

Permettez à la très ancienne lectrice et amie du *Monde* que je suis d'élever une vive protestation à propos du jugement qui a été porté, dans le supplément consacré à l'affaire Touvier, sur le rôle des cours de justice dans « l'épuration » des années d'après-guerre.

J'ai siégé comme juré pendant deux ans (1946-47) à la Cour de justice de la Seine, à Paris. Peut-être les dossiers ne faisaient-ils pas l'objet d'études approfondies, mais, dans leurs lacunes, ils ne sécrétaient nullement la haine. Et celle-ci était loin d'inspirer les jurés représentants d'organisations de la Résistance, qui étaient, dans l'ensemble, débonnaires.

En revanche, les magistrats qui figuraient dans ces cours de justice à titre de président et de procureur étaient, faute de mieux, des magistrats de Vichy restés en place et qui avaient, tout naturellement, conservé leur indulgence pour les collaborateurs et leur antipathie pour les résistants. Or c'étaient eux qui étaient maîtres du procès, ménageant, s'ils le voulaient, l'accusé dans leur interrogatoire, ou poussant à l'erreur des témoins intimidés.

Il m'est arrivé de porter plainte au P.G. de la Seine à propos des méthodes pratiquées par le représentant du parquet.

Enfin, les jugements des cours de justice étaient, par je ne sais quel mécanisme mystérieux, régulièrement révisés à la baisse.

Il est absurde, enfin, de citer en témoignage le jugement porté sur ces procédures par Albert Camus le 30 août 1945. Aussi grand que fut cet écrivain, cette date était bien prématurée pour proclamer « l'épuration déconsidérée » en France. N'était-il pas normal que la confusion règne, et bien plus longtemps, dans un pays qui sortait de plus de quatre ans d'occupation ?

Un certain nombre de ceux qui avaient combattu pour la libération du pays se trouvaient, à la date du 30 août 1945, emprisonnés, condamnés par le gouvernement de Vichy pour « délits ou crimes » de droit commun, et il n'était pas facile de les libérer.

FERNANDE ELOSU,
Sèvres

UN LIVRE

Des généraux dans le rang

LA DÉFAITE DES GÉNÉRAUX
de Samy Cohen, Fayard, 276 p., 130 F.

NOS généraux, annonce Samy Cohen en titre, sont défaits. Non pas sur le champ de bataille, fort heureusement, mais dans l'affrontement feutré qui, toujours, les oppose aux gouvernants. L'auteur, expert en sciences politiques, présente sous une forme agréable une thèse simple et indiscutable : le pouvoir occulte et néfaste exercé par le *« complexe militaro-industriel »* est une idée reçue et périmée. Puissants sous la IIIᵉ et la IVᵉ République, les généraux ont été remis dans le rang par la Vᵉ, et supplantés par le président et les ministres.

Si le président de la République est devenu *« le maître de la stratégie »*, c'est moins par choix que par obligation. L'arme nucléaire dicte sa loi, dont le premier principe est qu'un homme seul décide. *« La dissuasion*, dit François Mitterrand, *c'est moi ! »* Cette dictature présidentielle fut aisée à établir, initiée par de Gaulle : en ces temps-là, les militaires exécraient la bombe nouveau-née. Ils s'en sont, depuis, accommodés, non sans de grands efforts d'apprivoisement mutuel.

Maître de la stratégie nucléaire, le président l'est également des interventions extérieures. Là aussi, les choses font la loi : les moyens modernes de communication permettent au souverain de commander les unités au plus petit échelon, et les répercussions médiatiques de tout engagement militaire l'y obligent. De cette ingérence imposée, Samy Cohen craint un effet pervers, la *« déresponsabilisation »* des généraux. Mais il s'inquiète à tort, si l'on en juge par la vigueur yougoslave d'un Jean Cot ou d'un Philippe Morillon.

Le commerce des armes est le troisième champ de la maîtrise du politique, situation humiliante pour les militaires. Dans le monde incertain d'aujourd'hui, nul ne peut leur assurer qu'ils n'auront pas à souffrir dans leur chair de ce commerce contre nature. Quatre exemples de légèreté coupable sont ici donnés, en quatre récits croustillants : l'armement de l'Irak ; le prêt à Saddam Hussein des Super-Etendard ; les obus de Luchaire dont la cession à l'Iran fut mise en lumière par le rapport Barba ; les vedettes de Cherbourg, enfin, titre pimpant pour une plaisante affaire. Si *« complexe »* il y a, il est ici politico-industriel et non *« militaro-industriel »*. Et c'est l'Etat qui est le « pousse-au-crime ».

Evidente en trois domaines, la mainmise des gouvernants est moindre dans le quatrième : l'armement conventionnel. C'est que la diversité et la subjectivité des choix rebutent le politique, d'où résulte un partage de pouvoir dont bénéficient militaires et ingénieurs.

Mais, au total, la cause est entendue. De la sortie de l'OTAN intégrée à l'arrêt des essais nucléaires, les preuves abondent, grandes ou petites, de la *« défaite des généraux »*. La Vᵉ République est clausewitzienne. Issue de la modernité, la primauté du politique est patente. Les généraux le savent et s'y soumettent. Il est moins sûr que leurs maîtres soient toujours conscients de la charge qui leur incombe désormais.

CLAUDE LE BORGNE
général du cadre de réserve

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MEXIQUE

Les forces politiques s'interrogent sur les motivations des assassins du candidat officiel à la présidence

Des milliers de Mexicains ont rendu hommage, jeudi 24 mars, à Mexico, à Luis-Donaldo Colosio, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) pour l'élection présidentielle d'août prochain, assassiné la veille à Tijuana. Le meurtrier a avoué avoir acheté son arme dans le but précis de tuer M. Colosio.

■ RUMEURS. Plusieurs hypothèses continuent de circuler sur les mobiles de cet attentat, condamné dans toutes les capitales occidentales. Les milieux d'affaires ne sont pas les seuls à soupçonner des « forces obscures » au sein du PRI, opposées à la modernisation économique du pays et soucieuses de protéger leurs privilèges.

■ AIDE AMÉRICAINE. A Washington, le département du Trésor et la Réserve fédérale ont conjointement mis dès jeudi une ligne de crédit de 6 milliards de dollars à la disposition du Mexique pour soutenir la devise de ce pays et apaiser l'inquiétude des marchés financiers.

[redacted]

MEXICO

de notre correspondant

Vingt-quatre heures après le meurtre du candidat officiel à la présidence de la République, Luis-Donaldo Colosio, les Mexicains commençaient, jeudi 24 mars, à s'interroger sur les objectifs de l'attentat, n'osant pas se faire à l'idée qu'il s'agit sans doute d'un crime politique, visant à déstabiliser le système. Alors que les principaux partis évitent, pour l'instant, d'émettre des hypothèses sur l'identité des commanditaires du meurtre, les dirigeants des petites formations font preuve de moins de prudence.

Le candidat écologiste, Jorge Gonzalez, estime qu'il s'agit d'une opération montée par certains secteurs politiques et économiques qui s'opposent à la politique de modernisation économique menée par le président Carlos Salinas depuis son arrivée au pouvoir, en 1988. La responsable syndicale Bertha Lujan est plus précise lorsqu'elle accuse *« un groupe de provocateurs de vouloir aggraver les contradictions au sein du pays pour bloquer l'ouverture démocratique »* amorcée le mois dernier dans le cadre du dialogue avec les rebelles zapatistes dans l'Etat du Chiapas.

« Ce sont les partisans de la manière forte », ajoute-t-elle, dans une allusion au secteur *« occulte »* de la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui doit faire face à une profonde division entre *« modernes »* et *« dinosaures »*. Les milieux d'affaires ne disent pas autre chose lorsqu'ils accusent des *« forces obscures »* de comploter pour faire échouer la modernisation économique du pays et protéger des intérêts acquis dans le cadre du système bureaucratique mis en place au cours des dernières décennies.

Selon Juan Sanchez, l'idéologue du secteur privé, le moment est grave : *« Si le pays ne réussit pas sa transition démocratique*, dit-il, *nous risquons de nous retrouver avec une dictature militaire. »*

Risque de divisions au sein du PRI

C'est aussi l'avis d'un cadre du PRI, qui préfère garder l'anonymat pour ne pas s'exposer à la chasse aux sorcières en cours au sein de sa propre formation. *« Le PRI est mort avec l'assassinat de Colosio*, dit-il, *car les trois principes sur lesquels il avait construit sa suprématie se sont écroulés : il n'est plus en mesure de garantir la survie du projet politique issu de la Révolution de 1910, ni de rassembler tous les secteurs sociaux du pays autour d'une idée nationale, ni d'assurer une transition pacifique vers la démocratie. »*

Il est très inquiet des conséquences que pourrait avoir pour le Mexique l'action *« déstabilisatrice »* menée, selon lui, par les secteurs *« anachroniques du PRI »*, qui ont été écartés par le président Salinas et chercheraient par tous les moyens à récupérer le pouvoir au sein de l'appareil d'Etat avant les élections du 21 août.

Il en veut pour preuve les déclarations du meurtrier de Luis-Donaldo Colosio, un jeune mécanicien de vingt-trois ans, Mario Aburto. Peu après son arrestation, il aurait déclaré à la police qu'il ne dirait rien, *« même sous la torture »*. *« Cela tendrait à indiquer qu'il bénéficie de protecteurs en haut lieu et qu'il doit protéger des gens bien placés »*, ajoute-t-il, dans une allusion à un ancien ministre qui pourrait avoir également joué un rôle dans l'assassinat de l'archevêque de Guadalajara, le cardinal Juan-Jesus Posadas, assassiné en mai dernier par des tueurs liés aux cartels de la drogue. Face à cette nouvelle épreuve, les militants du PRI sont désemparés.

Au cours de la cérémonie organisée jeudi, non loin du cercueil de Luis-Donaldo Colosio, dans les locaux du parti, à Mexico, une foule imposante s'était donné rendez-vous pour exprimer sa tristesse mais aussi son incrédulité et sa rage, s'en prenant même à l'un des principaux dirigeants du parti, Manuel Camacho, dont les ambitions présidentielles auraient contribué à aggraver les divisions au sein du PRI. *« Salinas devra choisir très vite un nouveau candidat s'il veut éviter un éclatement du parti*, affirme un jeune militant du PRI. *Il faut aussi mettre fin aux rumeurs à propos du report de la date du scrutin, qui laissent penser que Salinas veut prolonger son mandat au-delà du 1er décembre »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

Washington soutient la devise mexicaine pour éviter une crise financière

NEW-YORK

de notre correspondant

Quelques jours de panique sur la Bourse de Mexico et autour du peso, la devise mexicaine ; du retard dans la reprise attendue de la croissance économique mais pas de remise en cause fondamentale ni de l'ALENA (l'accord de libre-échange nord-américain, entré en vigueur le 1er janvier dernier), ni de la politique de libéralisation gouvernementale. Tels étaient, au lendemain de l'assassinat de Luis-Donaldo Colosio, les trois pronostics qui dominaient au sein des milieux économiques américains.

Pour aider le Mexique à surmonter l'épreuve, Washington a décidé, dès jeudi 24 mars, de lui accorder une ligne supplémentaire de crédit de 6 milliards de dollars (36 milliards de francs). Cette somme pourra être utilisée, a expliqué le président Bill Clinton, pour défendre le peso contre d'éventuelles *« transactions inhabituelles »* sur les marchés des changes. Les Etats-Unis espèrent en fait à la fois affaiblir la spéculation, réduire les conséquences macro-économiques de la crise et marquer leur confiance dans la poursuite des *« réformes politiques et économiques »* au sud du rio Grande.

Les autorités monétaires mexicaines avaient, fort judicieusement, fermé jeudi tous les marchés financiers. Les experts craignaient une forte tempête pour la reprise du lendemain. Depuis 1988, les investisseurs étrangers ont massivement participé au financement de l'économie mexicaine : le montant total des investissements étrangers s'élève actuellement à 44 milliards de dollars. Or, ces investisseurs commencent à s'inquiéter de l'instabilité et de l'insécurité qui semblent régner désormais dans le pays. Jeudi, les quelques titres mexicains cotés sur les marchés étrangers ont fortement chuté.

En fait, les marchés financiers mexicains traversent une période difficile depuis le début de l'année. La révolte des paysans de l'Etat de Chiapas, l'enlèvement du patron de l'une des grandes banques mexicaines (*le Monde* du 16 mars) et les aléas de la campagne présidentielle avaient déjà conduit à une forte baisse de la Bourse (elle a perdu plus de 10 % depuis son pic du 8 février) et du peso (en baisse de 7 % par rapport au dollar depuis le début de l'année). A la veille de l'assassinat de M. Colosio, la devise mexicaine était déjà proche de son niveau « plancher » par rapport au dollar, qui cotait 3,3350 pesos.

Pour limiter les effets des attaques spéculatives attendues, les autorités monétaires mexicaines disposent de réserves de change considérables – officiellement, plus de 23 milliards de dollars, soit près de six mois d'importations – et de la possibilité d'augmenter les taux d'intérêt, sans compter le crédit de 6 milliards accordé par les Etats-Unis.

L'incertitude créée par les événements récents va retarder la reprise attendue de l'économie. Le Mexique avait connu au second semestre 1993 – et pour la première fois depuis que M. Salinas dirige le pays – une petite récession. Pour l'ensemble de l'année, la croissance n'y aura finalement été que de 0,4 %, avec, il est vrai, une inflation exceptionnellement faible, de 8 %.

Les investisseurs plus prudents

Les experts attendaient une reprise de la croissance pour 1994, sous l'effet à la fois du dynamisme du marché nord-américain, d'une politique budgétaire nécessairement plus stimulante en période électorale et d'une baisse des taux d'intérêt réels. Dans une analyse largement partagée à New-York, Lawrence Krohn, l'économiste chargé de l'Amérique latine à la banque d'affaires Lehman Brothers, a ramené de 3,4 % à 3 % les prévisions de croissance pour 1994.

Malgré la tourmente financière attendue et un retard pris dans le redémarrage de l'économie, les responsables américains ne prévoient pas que les événements actuels conduiront à une remise en cause de la libéralisation. *« Je ne pense pas qu'il y aura le moindre problème à l'égard de l'ALENA »*, a déclaré le vice-président, Albert Gore. Robert Rubin, l'un des principaux conseillers économiques de Bill Clinton, a estimé que les changements économiques engagés au Mexique sont *« profonds, réels et durables »* et qu'ils ne devraient pas être remis en cause par les difficultés du moment.

De nombreuses entreprises américaines ont fait savoir publiquement, jeudi 24 mars, qu'elles n'avaient pas l'intention de modifier leur politique d'investissement au Mexique. *« Nous n'avons aucune raison de reconsidérer nos positions ou nos plans »*, indiquait-on par exemple chez General Electric, le premier groupe industriel américain (matériel de transport, équipements électriques...), une société très engagée au sud du rio Grande.

Après s'être précipité sur ce marché – l'un des *« emerging markets »* chers aux Américains – les investisseurs avouent cependant qu'ils seront désormais plus prudents. Quels étaient les mobiles des assassins de Colosio ? Qui sera le nouveau candidat du PRI ? De la réponse à ces deux questions dépendra leur comportement... et de fait, une grande partie de l'avenir économique du Mexique.

ERIK IZRAELEWICZ

ÉTATS-UNIS

Bill Clinton contre-attaque dans l'affaire Whitewater

Pour prouver sa bonne foi, le président américain va rendre publiques ses déclarations de revenus

WASHINGTON

de notre correspondant

Après un début chaotique, il avait rêvé d'une deuxième année glorieuse, consacrée à quelques nobles batailles : réforme de la santé, de l'aide sociale, de la formation professionnelle... Cela mené à bien, les démocrates – pensait Bill Clinton – aborderaient en bonne position les législatives de novembre 1994. Las ! le « Whitewatergate » a bouleversé ces plans : la deuxième année du président a commencé comme la première, dans une ambiance d'« affaires » confuses.

Au lieu de promouvoir ses projets de réforme, M. Clinton doit consacrer une bonne partie de son énergie à la trouble histoire Whitewater. La soirée de jeudi en fut l'illustration la plus éclatante, qui vit le président tenir une solennelle conférence de presse, télévisée à l'heure de la plus grande écoute, presque exclusivement pour s'expliquer sur l'« affaire ». Il s'est acquitté de sa tâche avec brio ; les commentateurs politiques et même l'opposition républicaine l'ont jugé *« crédible »*. Le spectacle avait tout de même quelque chose d'humiliant pour M. Clinton qui, quatorze mois après son entrée à la Maison Blanche, était, une fois de plus, occupé à blanchir son passé dans l'Arkansas.



Plus question d'aventures galantes, de service militaire esquivé dans des conditions obscures, de marijuana *« fumée mais non inhalée »*. Cette fois, le voici obligé de se défendre d'avoir bénéficié, il y a quinze ans, de prêts illégaux d'une caisse d'épargne, nommée Madison Guaranty, au profit d'une société immobilière, appelée Whitewater, créée avec son épouse Hillary au temps où il était gouverneur de l'Arkansas. Le voilà encore contraint à prouver que la Maison Blanche n'a pas cherché à faire obstruction à l'enquête.

Pis, voilà Hillary Clinton, censée être à la fois l'« âme » et le porte-parole de la grande réforme de l'administration, celle du système de santé, également ébranlée par l'affaire Whitewater, dont elle aurait été l'un des principaux acteurs.

Le président s'est défendu pied à pied. La Maison Blanche *« coopère pleinement »* avec le procureur spécial Robert Fiske, un républicain. M. Clinton va donner à la presse toutes ses déclarations de revenus des années 1977, 1978, 1979 (celles des années 80 ont été rendues publiques durant la campagne électorale). Il a reconnu une erreur : contrairement à ce qu'il avait précédemment indiqué, il n'a pas perdu 68 000 dollars dans ce malheureux investissement mais 48 000 ; il a donc peut-être sous-estimé ses déclarations de revenus et, s'il le faut, paiera des arriérés d'impôts.

Le Whitewater est un terrain que les Clinton voulaient aménager, puis revendre à des retraités. *« Un investissement parfaitement légal et honorable »*, a dit le président. *« Non »*, a-t-il ajouté, *« il n'a pas servi »* à détourner des fonds au profit de ses campagnes électorales. A l'un des chefs de l'opposition républicaine au Congrès, le représentant Jim Leach (Iowa), qui, dénonçant *« l'arrogance du pouvoir »*, accuse la Maison Blanche d'obstruction à la justice, le président réplique qu'il est prêt à répondre à toutes les demandes du juge Fiske et, *« sous une forme appropriée »*, aux requêtes du Congrès.

« Vendetta au bord du Potomac »

Sera-ce suffisant pour chasser Whitewater du devant de la scène politique ? Sans doute pas. Si elle ne passionne toujours pas les Américains, l'affaire fait dorénavant partie du paysage washingtonien. Elle a fait plonger M. Clinton de onze points dans les sondages (passant de 58 % à 47 % de *« satisfaits »*, contre 45 % de *« mécontents »*). Depuis le Watergate, qui provoqua la chute de Richard Nixon, Washington a développé une *« culture du scandale »* qui place chaque président sur le gril. L'opposition prend sa revanche des « affaires » qui, attisées par les démocrates, empoisonnèrent le second mandat de Ronald Reagan (Irangate) et celui de George Bush (Irakgate). Whitewater, c'est aussi une *« vendetta au bord du Potomac »*.

Washington aime ce grand psychodrame juridico-moral qui voit l'hôte de la Maison Blanche soumis à la question des deux autres branches du pouvoir, la justice et le Congrès. Qu'il le veuille ou non, M. Clinton va, à son tour, vivre au gré de l'enquête. Deux « grands jurys » ont été constitués, l'un à Little-Rock (Arkansas), l'autre à Washington, qui ont commencé à entendre les témoins cités à comparaître par le juge Fiske. Un détail donne une idée de ce qui attend le président : le juge a loué des bureaux pour trois ans.

Parallèlement, le Congrès entamera en mai des auditions sur Whitewater. Bref, l'affaire ne va pas disparaître. Elle occupe à la télévision trois fois plus de temps que la réforme de la santé. Elle est chaque jour dans une presse qui détaille les mœurs politico-financières passablement troubles d'un petit Etat du Sud d'une manière qui dresse de M. Clinton et de son épouse un portrait pas toujours flatteur. Ils sont d'autant plus vulnérables politiquement que tous deux, enfants de l'après-guerre, n'ont cessé de se présenter comme les premiers représentants au pouvoir de la généreuse génération Woodstock, celle des « belles » années 60, venus enfin reléguer aux oubliettes de l'Histoire les affreux promoteurs (républicains) du matérialisme débridé des « vilaines » années 80. Or, ce que vont révéler les déclarations d'impôts des Clinton, c'est que Hilary a fait comme tous les « yuppies » de l'époque : elle a spéculé non seulement sur l'immobilier, mais aussi à la Bourse, où elle a empoché 100 000 dollars de bénéfices en un an.

Cela n'a rien de répréhensible, mais c'est contraire à l'image qu'ils ont voulu donner d'eux-mêmes. Peut-être faut-il chercher là l'explication de leur réticence à révéler les détails d'une affaire dans laquelle ils n'auraient, en fait, rien d'illégal à se reprocher. Car, comme le soulignait le *Washington Post*, *« le trait le plus caractéristique du Whitewater, c'est l'absence de toute violation grave de la loi : Clinton n'est accusé d'aucun délit, aucun responsable fédéral n'a été arrêté, aucun ne fait l'objet d'une inculpation »*.

Plus qu'un vrai « scandale », Whitewater est un coup de projecteur déplaisant sur le passé des Clinton, qui, pour l'heure, ne paralyse pas le président, mais pourrait entamer sa capacité à faire passer ses réformes.

ALAIN FRACHON

DIPLOMATIE

La crise nord-coréenne et les Nations unies

Le projet de résolution présenté par les Etats-Unis privilégie toujours une solution négociée

NEW-YORK (Nations unies)

de notre envoyée spéciale

La machine des Nations unies s'est mise en marche, jeudi 24 mars, pour convaincre la Corée du Nord de se plier enfin aux exigences internationales du contrôle de la non-prolifération nucléaire. Mais elle a démarré à la vitesse minimale, afin de lui permettre de mettre à profit toutes les ouvertures possibles pour rentrer dans le rang avant que le Conseil de sécurité ne décide de passer au régime supérieur. Il n'est donc pas question de sanctions dans le projet de résolution proposé par les Etats-Unis et dont le Conseil devait commencer à discuter vendredi.

Des informations « troublantes »

Ce texte lui a été soumis après que le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie Atomique, Hans Blix, eut présenté un rapport accablant sur les obstructions faites à la mission d'inspection de l'AIEA. Selon M. Blix, les enquêteurs ont recueilli des indications établissant que Pyongyang dispose de quantités de plutonium supérieures à celles qu'elle veut bien déclarer. Il a détaillé les différents obstacles auxquels s'étaient heurtés les inspecteurs, en particulier dans le laboratoire de radiochimie de l'usine de Yongbyon. *« La Corée du Nord ne s'est pas conformée aux engagements pris »*, a-t-il résumé. *« C'est comme si l'on disait à un médecin : vous pouvez examiner les bras et les jambes, mais pas le cœur »*.

Sir David Hannay, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, a jugé ces informations *« troublantes »*. Cependant, comme a pu le constater M. Blix, *« les grandes puissances »* n'étaient pas d'humeur belliqueuse et, suivant les Etats-Unis, ont préféré une approche progressive. La France, la Russie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis se sont donc mis d'accord sur un texte qui, en demandant à M. Blix de revenir dans un mois exposer au Conseil l'évolution de la situation, donne en quelque sorte un sursis équivalent à Pyongyang. D'autant plus que, comme l'ont souligné MM. Blix et Hannay, trois jours suffiraient aux inspecteurs pour terminer leur tâche, une manière de dire qu'ils sont prêts à y retourner.

Cette modération des Occidentaux s'explique à la fois par le souci de ne pas provoquer inutilement un régime imprévisible et par celui de se concilier la Chine : il faut éviter de forcer Pékin à choisir entre Pyongyang et Washington. La position de Pékin demeure en effet la grande inconnue : selon un diplomate occidental, les Chinois ont assisté à la préparation de cette résolution sans intervenir; mais, *« leur présence et leur silence ne signifient pas acquiescement »*. De fait, jeudi soir, la Chine a refusé une réunion des membres permanents qui aurait permis de présenter au reste du Conseil le projet comme agréé par les Cinq.

Quant aux Russes, leur proposition de convoquer une conférence internationale n'a guère suscité d'enthousiasme auprès des Occidentaux... qui se sont contentés d'y voir une manifestation du nouvel activisme diplomatique de Moscou.

Le but immédiat des Occidentaux est donc d'amener Pyongyang à accepter de nouvelles inspections. En cas de refus, l'objectif suivant serait d'amener la Chine à s'abstenir si une résolution plus dure était soumise au vote.

Poursuite des contacts

On en est encore loin. Pour l'heure, les contacts se poursuivent entre Washington et Pyongyang et les missiles Patriot sont expédiés en Corée du Sud par bateau, pour ne pas *« forcer l'impression de crise »* explique le département d'Etat. Le président Clinton a d'ailleurs une fois de plus exprimé l'espoir que cette crise soit résolue par la voix diplomatique. En attendant de réfléchir à l'étape suivante : si Pyongyang accepte de nouvelles inspections et que l'AIEA y fait des découvertes compromettantes, que faire ?

SYLVIE KAUFFMANN

Edouard Balladur : « L'autorité de l'ONU doit être réaffirmée. » – *« L'autorité de l'organisation des Nations unies doit être réaffirmée. Alors que les relations internationales évoluent parfois de manière chaotique, les Nations unies demeurent la seule enceinte disposant de la légitimité permettant de décider et d'agir au nom de la Communauté internationale tout entière »* a déclaré, jeudi 23 mars, Edouard Balladur devant la 91e conférence interparlementaire, qui se tient cette semaine au siège de l'UNESCO. – *(Reuter.)*

La politique américaine en Asie contestée

Plusieurs pays s'inquiètent du raidissement de Washington face à la Chine et au Japon

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'Union européenne et l'Australie ne sont plus seules à s'inquiéter de la démonstration américaine de diplomatie musclée à l'égard de Pékin et de Tokyo. La tactique de Washington suscite également des préoccupations croissantes en Asie du Sud-Est où l'on redoute, notamment, le durcissement de l'attitude d'une Chine qui réarme à tour de bras. La région souhaite également que le Japon ouvre son marché mais pas au prix de sanctions commerciales américaines.

A l'égard de la Chine, la position commune – y compris celle du Vietnam, qui se sent en première ligne en raison du grave différend qui l'oppose à Pékin sur la souveraineté de la mer de Chine du Sud – se résume en deux mots : fermeté et dialogue. C'est pour cette raison que l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est – Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) a accordé depuis deux ans le statut d'« invité » à la Chine, ainsi qu'à la Russie.

De même, le Forum régional de l'ASEAN (FRA), qui se réunira pour la première fois à Bangkok le 25 juillet, pour discuter des problèmes de sécurité de la région, inclut la Chine aux côtés du Japon, des Etats-Unis, de l'Union européenne et d'autres pays de l'Asie-Pacifique. Dans la même veine, déjà qualifiée ici d'*« esprit de l'ASEAN »*, l'Indonésie puis les Philippines ont été les hôtes, depuis trois ans, de conférences informelles réunissant les parties concernées par la querelle des archipels de la mer de Chine du Sud avec, pour objectif, de régler les conflits par la *« voie pacifique »*.

L'Asie du Sud-Est s'inquiète également des effets pratiques d'une dégradation supplémentaire des relations sino-américaines. La suppression, par Washington, de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) jusqu'ici accordée à la Chine n'aurait pas des effets désastreux que sur le commerce de Hongkong. Les liens commerciaux entre l'Asie du Sud-Est et du Nord-Est sont si étroits que plusieurs économies de la région en pâtiraient fatalement. D'autre part, les pays du Sud-Est redoutent également que les Etats-Unis se retournent contre eux si leur diplomatie musclée à l'égard du Japon porte des fruits. Or ils se sentent beaucoup plus fragiles.

Discrétion et efficacité

L'Indonésie, pour sa part, fait déjà l'expérience de pressions américaines sur les droits de l'homme, en particulier ceux des travailleurs. Le Vietnam, qui a amorcé la négociation de la normalisation de ses relations avec Washington dès la levée de l'embargo américain, se demande aussi quel procès public les Américains sont susceptibles de faire à un régime qui ne tolère aucune opposition. L'Asie du Sud-Est suit également avec attention le rapprochement qui s'opère actuellement entre les deux géants de la région, la Chine et le Japon : les Etats de la région veulent éviter que cette « entente cordiale » puisse déboucher un jour sur un contrepoids face une Amérique qui demeure, à leurs yeux, le meilleur garant de la paix en Asie-Pacifique.

A Honolulu (Hawaï), le week-end dernier, lors d'une réunion des ministres des finances de l'APEC (Coopération économique de l'Asie-Pacifique), le secrétaire au commerce, Lloyd Bentsen, s'est employé à rassurer ses interlocuteurs sur les intentions américaines. En dépit de l'opposition des Etats-Unis, qui veulent isoler la junte au pouvoir à Rangoun, plusieurs Etats de la région renforcent leurs liens commerciaux avec la Birmanie et l'ASEAN s'apprête à accorder à ce pays le statut d'« observateur », dont bénéficient déjà le Vietnam et le Laos, à l'occasion de sa prochaine conférence ministérielle, qui se tiendra à Bangkok à la veille du Forum régional consacré aux problèmes de sécurité.

Les craintes de la région se lisent également à d'autres signes. Début mars, l'ambassadeur américain à Bangkok a été vertement tancé par deux personnalités thaïlandaises, le ministre des affaires étrangères et le chef de l'armée de terre, pour s'être inquiété d'éventuels liens entre Khmers rouges et autorités locales thaïlandaises. Un incident de ce genre se serait résolu à l'amiable voilà encore deux ans. En outre, si la Chine perdait le statut de MFN, elle gèlerait, au moins provisoirement, sa participation à l'APEC, dont l'Indonésie doit accueillir le second « sommet » en 1995. Ainsi se déferaient rapidement les organes de concertation laborieusement mis en place ces dernières années.

En règle plus générale, tout ce qui peut réveiller les nationalismes des deux Empires, celui du Milieu et celui du Soleil levant, fait peur dans la région. Enfin, de nombreux gouvernements sont convaincus qu'en bousculant publiquement leurs interlocuteurs japonais et chinois, les Etats-Unis n'obtiendront pas les effets escomptés. De fermes pressions, mais plus discrètes, seraient, à leurs yeux, plus efficaces.

JEAN-CLAUDE POMONTI

PROCHE-ORIENT

Israël fasciné par son juge arabe

Citoyen de l'Etat juif, un magistrat palestinien est la vedette de la commission d'enquête sur le massacre d'Hébron

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En quarante-six ans d'existence, Israël n'avait jamais connu cela. Depuis trois semaines, un Arabe, un Palestinien, *« un musulman »*, affole la droite, tourmente des juifs en public, torture les plus hauts responsables de l'armée et de la police, supplicie les colons et exécute les imprudents qui essaient d'échapper au garot de son insatiable curiosité. Images, bien sûr. Abdel Rahman Zouabi ne fait pas couler le sang. Juste un peu de sueur froide dans le dos des malheureux, contraints de se soumettre au feu roulant de ses questions.

Tempérament austère, réputation sans tache, volonté de fer. Ainsi le microcosme judiciaire israélien résume-t-il la personnalité du premier magistrat arabe jamais appelé par l'Etat juif à siéger dans une commission officielle d'enquête. Et quelle enquête ! Il s'agit d'établir publiquement, par des auditions quotidiennes retransmises en direct à la radio et sur une chaîne de télévision, les circonstances, ainsi que les responsabilités pénales, voire politiques, du massacre d'Hébron. Enorme remue-ménage en perspective.

Jusqu'ici Itzhak Rabin, qui cumule les fonctions de chef du gouvernement avec celle de ministre de la défense, a échappé au « gril ». Mais les experts judiciaires voient mal comment Meïr Shamgar, le président de la commission, pourrait s'abstenir très longtemps d'entendre celui qu'on décrit ici comme *« son ami »*. Le couple infernal formé par le vieil ashkénaze de Pologne – né à Dantzig en 1925 – et le petit Arabe de la Palestine mandataire – il a vu le jour en Galilée il y a 61 ans – y résistera-t-il ?

Pour l'heure, comme de vieux flics complices – un gentil pour cajoler, un méchant pour cogner –, les deux juges font merveille. Regard bienveillant, langage châtié et ton monocorde, Meïr Shamgar est toujours le premier à parler. Il dégage le terrain, met en confiance, apprivoise les craintes puis, d'un imperceptible signe de tête, passe le relais. C'est alors que retranché derrière ses épaisses lunettes d'écaille, Abdel Rahman Zouabi s'anime.

Il se penche en avant, aussi près que possible de la victime et il passe à l'attaque. L'œil tour à tour sévère, irrité ou carrément ironique, ne lâche pas celui du témoin. Le ton est toujours poli mais tonitruant. L'hébreu est grammaticalement parfait mais fortement mâtiné d'accent arabe, ce qui a le don d'en désarçonner quelques-uns. Deux grands acteurs tiennent la scène et les trois autres membres de la commission donnent furieusement l'impression de faire de la figuration. La méthode paye, les révélations embarrassantes s'accumulent.

Le premier ministre s'alarme : l'ampleur des connivences entre officiers et colons juifs, l'étendue du laxisme, des irrégularités, des manquements aux règles et de l'indiscipline chronique révélées dans l'armée et la police des frontières par les travaux de la commission, *« ébranle la confiance nationale en Tsahal* (Forces de défense d'Israël) ». Le vieux soldat qui gouverne Israël depuis bientôt deux ans ne voulait pas de ce grand déballage public. M. Rabin a la mémoire longue. Les conclusions de la « Commission Kahane » sur les massacres de Sabra et Chatila, au Liban en 1982, avaient coûté son portefeuille de ministre de la défense, à son vieux frère-ennemi, Ariel Sharon...

Mais il n'y eut rien à faire. Dès le lendemain du massacre d'Hébron, David Libaï, ministre de la justice, grand avocat du barreau et « colombe » travailliste de ferme conviction, insiste et finalement impose, à l'unanimité du gouvernement, la naissance de la commission d'Etat, huitième du nom dans l'histoire d'Israël. L'idée d'y intégrer un Arabe est aussi de lui. En décembre déjà, il avait proposé Abdel Rahman Zouabi comme premier juge arabe de l'histoire sioniste à siéger à la cour suprême. On ignore qui s'y opposa. Mais en acceptant le même homme dans sa commission, Meïr Shamgar, qui est aussi le président inamovible de la plus haute instance juridique du pays, a peut-être voulu signifier que la voie était désormais ouverte. D'après un sondage réalisé pour l'office de la radio-télévision, près d'un million d'Israéliens, un cinquième de la population, suivent les travaux de la commission.

« Strip-tease national »

« Un jour, a confié M. Libaï à des proches, *Rabin me remerciera de l'avoir un peu bousculé sur cette question »*. Voire. Pour l'instant, c'est surtout la presse et les parlementaires de gauche qui se félicitent de son insistance. *« La nomination d'un juge arabe est un tournant d'une grande signification politique »*, nous dira Leah Tsemel, avocat, bouillante pasionaria juive des droits palestiniens dans les tribunaux militaires. *Il y a des années qu'on attendait cela. Ce type donne une voix à tout un peuple. »*

Ancien parlementaire de gauche et précurseur des contacts avec l'OLP, Uri Avnery va encore plus loin. Pour lui, les travaux de la commission *« permettent une plongée sans précédent dans le modus operandi de l'occupation, son institutionnalisation, sa dégénérescence, son caractère ouvertement raciste. » « Vous remarquerez*, nous dit-il, *que les témoins ne disent pas « les Arabes » ou « les Palestiniens » dans leurs dépositions, ils emploient un mot hébreu qui veut dire indigène »*. Dans ce contexte, la présence du juge Zouabi à la commission est *« tout simplement révolutionnaire »*.

Pour lui, comme pour beaucoup d'Israéliens, la « commission Shamgar, *« née d'un puissant sentiment de culpabilité nationale »*, est source de fierté. Même un journal de droite comme *Maariv*, tout en craignant que le *« grand strip-tease national »* puisse *« conduire à une explosion dans l'armée »*, ne manque pas de souligner à quel point les travaux des juges démontrent *« qu'Israël est un Etat démocratique, toujours prêt à soumettre son gouvernement et ses forces de sécurité à l'investigation, à la critique et au jugement »*. Cela, même les élites palestiniennes, au moins dans les conversations privées, le reconnaissent.

Sans préjuger des conclusions de son travail, la mise en place de la commission lève à la fois une suspicion, celle que beaucoup de Palestiniens nourrissaient quant à une possible complicité du pouvoir avec le ou les meurtriers et un interdit : celui, non écrit, qui pesait depuis quarante-six ans sur les magistrats arabes d'Israël. Car quelles qu'en soient les raisons politiques ou politiciennes, la puissance symbolique de la nomination d'Abdel Rahman Zouabi aux côtés d'un homme aussi respecté et influent que le juge Shamgar, est énorme.

A ce jour, deux auditions ont eu lieu à huis clos, celle du chef d'état-major des armées et celle des services de renseignement intérieurs, le puissant Shin Beth. On ignore comment le juge Zouabi s'est comporté ce jour-là face à ce grand mandarin d'Etat. Mais on relèvera, là encore, la grande première : jamais dans le passé un Arabe d'Israël, quel qu'ait été son rang, n'a été autorisé à entendre, encore moins à questionner ni le chef suprême du Shin Beth, ni celui des armées.

Pour les huit cent mille Arabes d'Israël, si longtemps considérés comme des citoyens de seconde zone dans un Etat sioniste, qui comprend plus de quatre millions de Juifs, regarder l'un des leurs, chaque jour à la télévision, soumettre à la question les plus hauts dignitaires de l'Etat est une inépuisable source de fierté.

PATRICE CLAUDE

Bill Clinton considère Jérusalem comme la capitale d'Israël. – Devant des membres de la Conférence des leaders des organisations juives américaines, le président Bill Clinton a affirmé, jeudi 24 mars, qu'il *« considère Jérusalem unifiée comme la capitale d'Israël »*. Lester Pollack, président de la Conférence, a estimé que M. Clinton tenait ainsi une promesse faite lors de sa campagne électorale. A ce jour, seuls le Salvador et le Costa-Rica ont officiellement reconnu la Ville sainte comme capitale de l'Etat juif. M. Clinton a estimé néanmoins que les Etats-Unis et d'autres pays devraient s'abstenir d'intervenir dans les négociations de paix israélo-arabes. – *(Reuter.)*

En visite à Paris

M. Kinkel affirme que les « nuages » franco-allemands sont dissipés

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, a tenu lors de sa visite à Paris, jeudi 24 mars, à dissiper toute ambiguïté sur la nature des liens entre la France et l'Allemagne.

A l'issue d'un entretien avec son homologue, Alain Juppé, le chef de la diplomatie allemande a déclaré qu'il y avait *« eu de légères turbulences, quelques nuages »*. *« Ils sont partis, le ciel est clair maintenant »*, a-t-il ajouté. Klaus Kinkel et Alain Juppé ont décidé de coordonner les présidences consécutives allemande (à partir du 1er juillet) et française de l'Union européenne *(Le Monde* des 24 et 25 mars).

A l'Elysée, où Klaus Kinkel a été reçu pendant près d'une heure par François Mitterrand, l'entretien a permis de faire *« un grand tour d'horizon »*, dans un *« climat amical et cordial »*, a déclaré le porte-parole Jean Musitelli. *« C'est une rencontre très utile, qui montre que lorsqu'il y a des problèmes, ce qui est normal, il faut juger l'état de notre relation sur la capacité à les surmonter et à les résoudre, ce qui est le cas »*, a dit Jean Musitelli.

A Matignon, où Klaus Kinkel a également été reçu jeudi après-midi, on a souligné qu'il n'y avait *« pas de sujets conflictuels »* entre Paris et Bonn.

Elargissement de l'union européenne : Londres maintient sa position. – Le gouvernement britannique ne soutient aucune formule de compromis sur la pondération des votes au sein du Conseil des ministres européen, a-t-on indiqué jeudi 23 mars à Londres. Downing Street a démenti les informations (*le Monde* du 25 mars) selon lesquelles M. Major serait prêt à soutenir la formule d'un système à deux vitesses : garder la minorité de blocage à 23 voix pour le vote de certaines directives comme la politique sociale, et la porter à 27 voix pour les décisions moins sensibles. – *(AFP.)*

AFRIQUE

SOMALIE

Inquiétudes après le départ du dernier soldat américain

Le commandant des forces américaines en Somalie, le général Thomas Montgomery, a quitté Mogadiscio, vendredi 25 mars, suivi, peu de temps après, du dernier soldat américain, au terme d'une intervention très controversée de quinze mois.

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Les véhicules amphibie quittent Black Beach, au bout de l'aéroport de Mogadiscio, avec les derniers soldats américains en Somalie. Dans le ciel, six hélicoptères en vol stationnaire veillent sur l'ultime opération.

Le commandant du contingent, le général Montgomery, a redit combien il était fier de ses hommes, *« les meilleurs d'entre les meilleurs »*, et combien les Somaliens vont regretter la présence américaine, avant de passer le contrôle de la base militaire de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) aux Egyptiens. Il fallait bien sacrifier à un minimum de cérémonial pour ne pas être accusé de disparaître en catimini, quinze mois après le flamboyant débarquement du 9 décembre 1992, devant deux cents reporters prenant d'assaut les premiers *« marines »* surgissant de l'Océan indien.

Les Etats-Unis maintiennent néanmoins cinquante militaires à terre, et quelque deux mille *« marines »* au large des côtes, qui resteront pendant quelques mois à bord afin de protéger la mission diplomatique américaine. Le dispositif autour de l'aéroport a été renforcé. La prudence est de mise. Combien de Somaliens rêvent encore de venger un frère ou une mère tués par des « casques bleus » lors des affrontements entre les forces de l'ONUSOM et les miliciens du général Aïdid de juin à octobre 1993?

Ce sont les soldats pakistanais qui prennent la relève des Américains, avec un peu de matériel laissé par les partants. Vingt-trois d'entre eux ont été tués, probablement par les troupes du général Aïdid, mais aujourd'hui le commandant du contingent, le brigadier-général Saulat Abbas, parle d'*« incidents mineurs »* dans le contexte des relations historiques entre le Pakistan et la Somalie.

En principe, les « casques bleus » n'ont plus rien à craindre des miliciens pro-Aïdid de l'Alliance nationale somalienne (ANS). Mais ils se déplacent toujours le doigt sur la gâchette, à bord de jeeps blindées par des sacs de sables en raison des risques de vendettas et, plus couramment, de pillages. Il faut tenter de récupérer ce qu'on peut avant de se retrouver au chômage : ce matin, les employés quittent l'aéroport avec des chaises, des planches, des sacs... Avec le départ des troupes américaines, françaises et italiennes, plus de 2 000 emplois disparaissent (17 000 Somaliens travaillaient jusqu'alors pour l'ONUSOM).

Le fait que les contingents africains et asiatiques qui restent n'ont pas les mêmes moyens financiers que les troupes occidentales préoccupe les Somaliens, qui étaient de plus en plus nombreux à ressentir une certaine fierté à être *«occupés»* par les Américains. Parmi les 19 000 « casques bleus » de l'ONUSOM (qui en a compté près de 30 000), les Pakistanais occupent le premier rang (près de 6 000 hommes), suivis des Indiens (5 000), des Egyptiens, des Népalais, des Zimbabwéens, des Marocains, des Bangladais, des Nigérians.

Leur mission n'a pas évolué – protéger les réseaux logistiques de l'humanitaire : le port, l'aéroport, quelques routes – mais l'environnement change totalement. Les clans se préparent à se disputer le contrôle des endroits stratégiques, sur le plan militaire ou économique, de la capitale. Le grand stade du 21 octobre, abandonné par les Pakistanais en janvier, a été immédiatement réoccupé par les miliciens de l'Alliance nationale somalienne du général Aïdid. Et les Hawadlés souhaiteraient récupérer l'aéroport, une prise de guerre datant de la guerre civile. *« Dans les quartiers les plus reculés, où aucune patrouille ne circulait, les hélicoptères américains entretenaient malgré tout une sorte de dissuasion psychologique qui va sans doute se dissiper*, s'inquiète un responsable de SOS Village, *les gens du quartier se promènent de plus en plus librement avec leurs armes, parfois de gros calibres »*. On s'attend au retour des fameux *« technicals »* ou *«mad max»*, les véhicules tout-terrain surmontés *d'un canon*.

Imposer la paix

Qualifiée de *« magique »*, la date du 25 mars ne l'est pas, puisque les Américains sont *« partis »* dès le moment où ils ont décidé de se désengager, le 3 octobre dernier. Après quinze mois de présence, l'ONUSOM a jugulé la famine, effacé les images de Baïdoa, la ville-mouroir. Mais tout reste à faire pour amener les chefs de clan à s'entendre sur un partage du pouvoir. Depuis trois ans, conférences inter-somaliennes et médiations étrangères se succèdent sans réussir à réconcilier l'ANS et les 12 factions de l'Alliance pour le salut de la Somalie.

Devant l'impasse politique et la persistance de l'insécurité, l'ONUSOM a été chargée d'*« imposer la paix »*. Mais sans plus de succès que lorsque Washington a décidé d'engager une épreuve de force avec le général Aïdid. Initiative qui s'est achevée, le 3 octobre 1993, par la *« défaite »* de Bakara, le quartier de Mogadiscio-sud où 18 soldats d'élite américains ont été tués et 160 autres blessés.

Ce succès n'a guère apporté au général Aïdid l'aura qui lui manque pour s'imposer enfin en Somalie. Après l'échec des médiations éthiopienne (décembre 1993) puis égyptienne (mars 1994), les pourparlers de Nairobi, ont accouché d'un accord sur le principe d'une réconciliation nationale, qui laisse en suspens les questions délicates (*le Monde* du 25 mars). *« A partir du moment ou ils se parlent, il y a de l'espoir »*, dit un responsable de l'ONU. Mais d'autres ne cachent pas les difficultés que vont créer les critères de participation à la Conférence nationale prévue le 15 mai à Mogadiscio et les modalités de vote.

Autre nuage : il a fallu que Lansana Kouyaté, le médiateur de l'ONU, fasse une fausse sortie pour obtenir la signature des délégués. *« Il a réussi à présenter les chefs de factions comme les seuls obstacles à la paix*, note une observateur, *il a fait oublier toutes les erreurs de l'ONUSOM »*. Aujourd'hui, *que reste-t-il* d'autre aux Nations unies pour encourager la réconciliation : la carotte humanitaire ou les menaces de retrait des donateurs? Stafan de Mistura, le représentant de l'UNICEF en Somalie, est persuadé que les chefs de guerre ont enfin compris que s'ils ne s'accordent pas pour remettre leur pays sur les rails, ils risquent de *« subir le sort de l'Afghanistan, une tragédie presque oubliée dans l'arrière-cour de l'humanitaire » »*.

JEAN HÉLÈNE

BURUNDI

Le nombre des victimes des récents affrontements aurait été délibérément exagéré

Les informations faisant état d'un millier de personnes tuées à Bujumbura au cours d'affrontements entre l'armée – dominée par les Tutsis – et la population hutue (*le Monde* du 25 mars) ont été démenties, jeudi 24 mars, par plusieurs personnes dignes de foi à Bujumbura.

S'il est difficile d'établir un bilan des affrontements qui ont eu lieu de lundi à jeudi dans les faubourgs au nord de la capitale, le chiffre d'un millier de morts cité par le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, Léonard Nyangoma, est *« très exagéré »*, selon les ambassades occidentales et le représentant de l'ONU au Burundi, Ahmedou Ould Abdallah. Le ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, Cyriaque Simbizi, a fait état jeudi d'un bilan de 400 morts, les diplomates de *« 60 à 80 »* ou d'*« une centaine »*.

« Il y a eu une opération d'intoxication », nous a affirmé un *diplomate joint par téléphone*. Le ministre de l'intérieur, connu pour appartenir à l'aile dure du parti au pouvoir, le FRODEBU (Front pour la démocratie au Burundi), porterait une lourde part de responsabilité dans cette opération, lancée à la suite d'une réunion de parlementaires. Ceux-ci avaient décidé, lundi, de se rendre dans les faubourgs où l'insécurité persistait et d'y envoyer au préalable des militaires.

La défiance entre Hutus et Tutsis, conjuguée à des consignes maladroites à la population des quartiers hutus, ont provoqué des incidents puis des affrontements, circonscrits aux quartiers nord de Bujumbura – où a eu lieu un exode massif des habitants hutus –, le centre-ville étant resté calme. Le ministre de la communication a d'ailleurs affirmé à l'AFP que des militants du mouvement extrémiste hutu, le Parti de libération du peuple hutu (Palipehutu), *étaient impliqués* dans les affrontements.

Opération de désinformation

L'opération de désinformation lancée par des extrémistes hutus a été largement relayée par la radio nationale du Rwanda voisin, qui annonçait mercredi que *« les cadavres (...) se chiffrent par milliers »* (*le Monde* du 25 mars). Les multiples rumeurs qui ont suivi – coup d'Etat, encerclement du palais présidentiel par des blindés, fuite des ministres, etc. – ont été démenties. Le président *Cyprien Ntaryamira, qui* n'a pas quitté le palais présidentiel, n'a pas été menacé, et le gouvernement est toujours en place. Reste que ces affrontements sont les plus graves qui aient eu lieu depuis la tentative de putsch en octobre dernier, tentative suivie de règlements de comptes entre ethnies qui ont fait des dizaines de milliers de morts, dans un pays ne comptant que 5,5 millions d'habitants.

M.-P. S.

ALGÉRIE

Le gouvernement français s'inquiète de la « dégradation catastrophique » de la situation

Le président François Mitterrand a adressé, jeudi 24 mars, un message de condoléances à la famille de Roger-Michel Drouaire, tué à l'arme blanche, ainsi que son fils, Pascal-Valéry, mardi 22 mars, au sud d'Alger. Le chef de l'Etat y a exprimé l'*« horreur »* et la *« colère »* ressenties *« par tous les Français »*, à l'annonce de ce double meurtre. De son côté, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a souligné, jeudi, à Paris, que l'invitation à regagner la France, lancée aux ressortissants français dont la présence *«n'est pas indispensable»* en Algérie, est motivée par la *«dégradation catastrophique»* de la situation dans ce pays.

Le gouvernement français éprouve *« une inquiétude grandissante devant le déchaînement des passions, de part et d'autre »*, en Algérie, a précisé M. Juppé, mettant en avant le *« devoir »* de la France de *« prendre des mesures »* supplémentaires pour protéger les quelque 2 500 expatriés qui y sont encore présents. Le ministre, évitant de prononcer les mots de *« rapatriement »* ou d'*«évacuation »*, a souligné la nécessité de ne *« pas exagérer l'importance de ce repli »*.

A Alger, le lycée français a fermé ses portes pour vingt-quatre heures, jeudi, en signe de deuil et de solidarité avec la famille Drouaire. L'établissement ne compte plus que deux cent cinquante élèves, dont seulement un cinquième de Français. Le millier de Français expatriés récents (par opposition aux membres de la communauté pied-noir), résidant dans la capitale algérienne, ont été à nouveau invités à se regrouper dans des *« quartiers sûrs »*. Suivant l'exemple de la France, l'Espagne a également recommandé à ses quelque quatre cents ressortissants de quitter le pays, si leur présence n'y est pas indispensable.

Un regain de tension sociale risque de s'ajouter à la dérive meurtrière que connaît l'Algérie. Depuis jeudi, les prix de neuf produits de base, jusqu'ici soutenus par des subventions de l'Etat, ont été augmentés de 25 % à 100 %, sur décision du ministère du commerce. Cette flambée des prix, en rupture avec la tradition socialisante observée depuis l'indépendance, a été annoncée mercredi, au lendemain de la visite du gouverneur de la banque d'Algérie au siège du Fonds monétaire international (FMI), à Washington. Les négociations en cours sont censées déboucher sur la publication d'une *« lettre d'intention »*, ultime étape avant un éventuel accord entre l'Algérie et le FMI. – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Le gouvernement regrette le « parti pris d'hostilité » du « Monde »

« La Tunisie ne peut accepter » qu'au nom de la liberté de la presse et de l'information, *« certains médias s'autorisent tous les excès et contreviennent à l'éthique qu'elle sous-tend »*, a fait savoir le ministère tunisien des affaires étrangères. Cette réaction, rendue publique, mercredi 23 mars, par le biais de l'agence Tunis Afrique presse (TAP) suit une déclaration du porte-parole du Quai d'Orsay qui, après l'interdiction de diffusion du *Monde*, avait *« regretté l'interdiction faite à certains journaux d'être distribués en Tunisie »* (*le Monde* du 23 mars).

« Ce n'est pas sans regret que la Tunisie a été amenée à prendre une telle mesure à l'égard d'un journal venant, qui plus est, d'un pays ami, a-t-on ajouté au ministère. *Néanmoins, elle aurait souhaité que l'on ne se limite pas à exprimer le même regret mais que l'on relève aussi et réprouve ce qui ne saurait être ignoré, à savoir la persistance de ce journal dans son parti pris d'hostilité et de dénigrement à l'encontre d'un pays connu pour sa tolérance (...). »*

[« Le Monde » réitère son souci de suivre en toute indépendance d'esprit l'actualité tunisienne.]

AFRIQUE DU SUD

Renforts de troupes au Natal

Le président Frederik De Klerk a annoncé, jeudi 24 mars, à Durban, qu'il enverrait au cours des prochains jours davantage de troupes sud-africaines dans la province du Natal, qui englobe le bantoustan du Kwazulu et où il estime que la situation est *« explosive »*. Le leader de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, prône le boycottage des premières élections multiraciales, prévues du 26 au 28 avril, en exigeant davantage de pouvoir pour le Kwazulu. Les partisans de l'Inkatha et ceux du Congrès national africain (ANC) ne cessent de s'affronter au Natal. L'agence de presse sud-africaine SAPA vient de faire état, jeudi, d'un bilan de 80 morts en six jours. Or, le parti de Nelson Mandela a prévu un grand défilé, vendredi 25 mars, à Durban, pour inciter l'ensemble de la population du Natal à participer aux élections.

D'autre part, l'armée sud-africaine s'est déployée jeudi au Ciskei, bantoustan jusqu'alors « indépendant », *dont* Pretoria a pris officiellement le contrôle cette semaine et nommé deux administrateurs pour diriger cette région. De son côté, le président américain, Bill Clinton, s'est déclaré, jeudi, *« immensément confiant »* à propos de la situation en Afrique du Sud. *« Je pense que nous célébrerons fin avril le grand triomphe de la démocratie à l'issue du processus démocratique multiracial en Afrique du Sud »*, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mille « casques bleus » turcs devraient arriver dans les prochains jours

Un millier de « casques bleus » turcs devraient arriver en Bosnie « fin mars-début avril » et être suivis par 1 700 autres courant avril, a déclaré jeudi 24 mars le ministre turc des affaires étrangères, Hikmet Cetin.

La décision du Conseil de sécurité de l'ONU d'autoriser la Turquie à participer à la FORPRONU en Bosnie a suscité des protestations, serbes et grecques notamment. *« Personne, ni les Serbes, ni les autres pays, ne doit s'inquiéter*, a déclaré M. Cetin. *Ce sont des forces de paix. Nos soldats sont disciplinés et seront placés sous le commandement de l'ONU comme ils l'ont été en Somalie ou en Corée dans les années 50. »*

Le président turc Suleyman Demirel a pour sa part appelé les Serbes de Bosnie à rejoindre la fédération croato-musulmane : *« Je m'adresse aux Serbes et je leur dis : venez ! Ralliez-vous à ce processus. Contribuez à la restauration de l'harmonie ethnique et de la coopération sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie »*, a déclaré le chef de l'Etat turc.

De son côté, Vitali Tchourkine, le vice-ministre russe des affaires étrangères, a estimé à Moscou que *« la Turquie pourrait jouer un rôle constructif dans le règlement yougoslave, y compris le règlement bosniaque »*, en soulignant les *« très bonnes relations »* entre Moscou et Ankara. – *(AFP, Reuter.)*

Les Serbes bosniaques réclament la reconnaissance de leur « Etat »

BELGRADE

de notre correspondante

Tout en excluant d'emblée la possibilité de rejoindre la nouvelle fédération croato-musulmane, les Serbes de Bosnie ont énoncé, jeudi 24 mars, les conditions de leur participation au processus de négociations sur la Bosnie, engagé début mars par les Américains avec l'appui de la Russie. Les 74 députés serbes bosniaques, réunis à Pale autour de leur dirigeant, Radovan Karadzic, ont adopté à l'unanimité un document imposant comme préalable à la paix la reconnaissance de l'indépendance de leur « Etat », sur le territoire « ethniquement purifié » qu'ils ont taillé à coups de canon et qui recouvre pour l'instant environ 70 % de la Bosnie.

« Après deux ans de guerre et tant de victimes, nous n'avons pas le droit d'entrer dans un Etat commun » avec les Croates et les Musulmans : Radovan Karadzic, a rappelé que les Serbes de Bosnie *« veulent un Etat souverain et indépendant »*, en ajoutant qu'une fois leurs exigences satisfaites, ils ne devaient pas exclure *« la possibilité d'établir divers types de liens avec les anciennes républiques yougoslaves (...) et avec le nouvel Etat* [croato-musulman] ».

Il a ensuite expliqué que la création de cette nouvelle fédération sous l'égide de la communauté internationale sanctionne la disparition de la Bosnie-Herzégovine et impose le tracé de nouvelles frontières entre les deux Etats qui en sont issus. Des frontières qui, a-t-il dit, *« doivent tenir compte des nouvelles réalités amenées par la guerre et refléter les intérêts territoriaux et nationaux du peuple serbe »*.

Dans le document qu'ils ont adopté, et qui augure mal d'un règlement rapide en Bosnie, les députés déclarent que les dirigeants de la *« République serbe »*, autoproclamée en Bosnie, ne doivent participer à *« aucune négociation »* tant que les sanctions internationales contre Belgrade n'auront pas été levées. Ils rejettent tout idée de rattachement à l'ensemble croato-musulman et affirment notamment que la *« République serbe »* doit se doter de *« frontières justes et défendables, qui engloberont tout le territoire ethnique serbe »*.

Lorsque ces conditions seront remplies, les dirigeants serbes bosniaques auront le feu vert du Parlement pour participer aux négociations selon un plan très précis. En premier lieu, ils devront *« conclure un accord de paix et de cessation de toute activité militaire qui ne laisse en aucun cas préjuger du règlement des questions territoriales ou de la nature des futures relations interétatiques »*.

Ensuite, ils discuteront de *« la délimitation »* des territoires et fixeront *« les frontières définitives entre la fédération croato-musulmane et la République serbe »*. Une fois seulement que la *« République serbe »* sera reconnue en tant qu'Etat souverain et indépendant, ils pourront négocier l'établissement de liens entre ces deux Etats ainsi qu'avec *« les anciennes républiques yougoslaves et les nouvelles républiques issues du conflit »*. Le document souligne que le rattachement à la Serbie et l'unification de toutes les terres serbes est *« une priorité »*.

FLORENCE HARTMANN

Deux soldats britanniques blessés à Bugojno. – Deux soldats britanniques ont été blessés, dont un grièvement, vendredi 25 mars, par un obus d'artillerie des forces serbes bosniaques, tombé dans l'enceinte du camp de Bugojno, en zone bosniaque, à 80 km à l'ouest de Sarajevo, a indiqué un porte-parole militaire britannique à Vitez. – *(AFP.)*

TURQUIE : un dirigeant du PKK se suicide pour échapper à l'armée turque. – Muslum Dursun, alias « docteur Baran », commandant depuis 1992 de l'Armée populaire de libération du Kurdistan (ARGK, branche militaire du PKK, principal parti séparatiste) pour les régions de Tunceli et d'Erzincan, s'est suicidé pour échapper à l'armée turque.

La campagne pour les élections législatives en Italie

« C'est une erreur de démoniser Silvio Berlusconi »

Le « numéro deux » de la Ligue du Nord, Roberto Maroni, évoque les rapports difficiles au sein du pôle de droite entre sa formation et le mouvement « Forza Italia »

Président du groupe parlementaire de la Ligue et bras droit d'Umberto Bossi, mais aussi musicien à ses heures (il joue dans un orchestre de blues), Roberto Maroni passe, avec le maire de Milan, Marco Formentini, pour l'un des plus populaires au sein de son mouvement. Et aussi pour l'une des rares têtes « politiques » de la Ligue.

Son étoile montante, dans un mouvement qui semble marquer au contraire le pas, a même conduit Umberto Bossi à le désigner, en cas de victoire, comme « son » candidat à la présidence du Conseil. Honneur dont il se passerait : *« Bossi l'a dit, moi j'exécute les ordres, comme chacun ici. Si cela devait arriver, je ne me sentirais pas épouvanté mais j'aurais le trac »*, commente-t-il avec une certaine auto-ironie.

Pourtant, on n'en est pas encore là. La Ligue semble étrangement absente de cette élection, il n'y en a que pour l'« allié-ennemi », Silvio Berlusconi et son mouvement de droite « Forza Italia ». *« C'est la faute de la gauche. Elle recommence la même erreur qu'avec nous il y a quelques années : trop d'attaques pesantes font au contraire le jeu de Silvio Berlusconi. A vouloir « démoniser » quelqu'un à tout prix, on lui fait avoir constamment la « une » des journaux. Et c'est cela, peut-être, qui a jeté un peu d'ombre sur notre mouvement. Il faut dire aussi qu'il y a la presse d'un côté et la réalité de l'autre : sur le terrain, la présence de la Ligue se sent. »*

Un trait d'union

Umberto Bossi, non plus, ne s'est pas privé d'attaquer son allié, dont il dit ne vouloir à aucun prix à la présidence du Conseil. *« C'est justement à cause des attaques de la gauche, pour qu'il n'y ait pas de confusion dans l'esprit des gens entre « Forza Italia » et nous. »* N'est-ce pas déjà un aveu d'échec, de rivalité personnelle en tout cas ?

« C'est vrai. Au sein de notre alliance – et je le dis sans minimiser ni amplifier la chose – le principal problème, c'est un problème de leadership, avec deux hommes forts et charismatiques. Un problème qui se tranchera, lundi, à la sortie des urnes. Nous sommes prêts à accepter démocratiquement le résultat : la composante la plus forte assumera le leadership. » Dans ces conditions, un gouvernement du « Pôle de la liberté » n'est-il pas trop difficile à assumer ? *« Non justement, car une fois réglée la rivalité de personnes, nous n'avons pas, sur le fond, beaucoup de divergences. En revanche, à gauche, les dissensions me semblent plus graves. Eux, ils ont un seul leader, Achille Occhetto, secrétaire du PDS, mais ils ne sont d'accord sur rien avec leur allié « Rifondazione comunista ». Par exemple, si la gauche l'emporte, l'Italie taxe les bons du Trésor ou pas ? Elle reste ou elle sort de l'OTAN ? Et ainsi de suite. »*

Et les sondages, qui vous donnent même derrière le MSI (néofasciste) de Gianfranco Fini, ils ne vous font pas regretter votre alliance ? *« D'abord je ne crois pas aux sondages en Italie. Ils sont tous utilisés par des journaux dont aucun n'est indépendant, mais répond à des groupes d'intérêts qui font de la politique. Quant à me repentir de l'alliance, non, bien sûr. Après quarante ans de système proportionnel avec vingt partis, il est difficile en six mois de rassembler tout le monde autour des vertus du bipolarisme. »*

Et les démêlés de « Forza Italia » avec la justice qui la soupçonne de liens avec la Mafia ? *« Je n'ai pas d'éléments pour juger. La justice fait bien d'enquêter. Mais je me demande si une descente de la police chez « Forza Italia » pour prendre des documents déjà connus à trois jours de l'élection n'est pas une grossière erreur ou un abus de pouvoir. »*

En deux mois « Forza Italia » est parvenue à exister sur le plan national ; la Ligue est sur le marché depuis plusieurs années, elle n'a jamais réussi à « descendre » du Nord, n'y a-t-il pas un problème de crédibilité ? Silvio Berlusconi veut le pouvoir. Or la Ligue n'est-elle pas moins convaincante ? *« Si nous n'avions pas voulu gouverner, nous aurions fait sécession. Nous n'aurions pas fait d'alliances. Forts au Nord et inexistants au Sud, je le concède, il nous fallait un trait d'union. Berlusconi a joué ce rôle. A l'avenir, notre ambition est de représenter le Nord, cette locomotive du pays, de mettre à l'ordre du jour du gouvernement la question septentrionale. Et non plus seulement celle du Sud. Ce n'est ni raciste ni un problème « ethnique » car dans les faits l'Italie économique est déjà coupée en deux. Il faut en prendre acte. »*

Et si aucun « pôle » ne l'emporte, quelle est la solution ? Un gouvernement institutionnel, comme le suggèrent les héritiers de la Démocratie chrétienne ? *« Oui, mais à la seule condition que ce gouvernement, transitoire, n'ait que deux fonctions : réformer le système électoral en supprimant les 25 % de proportionnelle restants, ce qui a faussé le jeu pour cette élection, et nous conduire, enfin, à l'automne à de nouvelles législatives. Personnellement, je souhaite aussi que l'on modifie la Constitution pour pouvoir élire directement le président du Conseil. »*

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS

Claudio Magris, le candidat discret

TRIESTE

de notre envoyée spéciale

Pour un peu, il porterait un masque ! Plus pressé que la *bora*, le vent qui, l'hiver, siffle dans les rues de Trieste, il s'enfile dans le salon, se jette sur un siège, ébouriffé, radieux comme à l'ordinaire, mais le regard inquiet : si on le voyait... Claudio Magris fuit les éclats de la campagne électorale.

Il a même une excellente raison pour cela : il est candidat au Sénat. Pas de liste, de sigle, seulement « Trieste » écrit sur fond blanc, comme une nouvelle page à écrire. Une vieille photo prise par sa femme sert d'affiche. Dans un local loué en ville, il reçoit les électeurs. Car le candidat Magris ne va jamais sur les marchés, (*« Dire, coucou me voilà, je ne saurais pas ! »*), il reçoit à domicile. Il écoute avec une infinie gentillesse et certains voudraient bien lui demander un autographe, mais ils n'osent pas.

L'auteur de *Danube*, celui qui parle si bien de *« l'identité de frontière »* se sent pris au piège : *« Je reste un écrivain, un écrivain prêté à la politique. »* Pourquoi alors ce choix ? *« Un choix difficile. Un groupe d'amis de tous bords, centre, centre gauche etc..., m'a sollicité. Dans la période confuse que traverse l'Italie, avec ce fort vent de droite, je me suis senti un devoir d'accepter. »*

Et il ajoute, ironique, *« je n'ai pas l'intention de commencer une brillante carrière. Je peux être utile dans le domaine culturel, le reste... Chacun a ses limites : j'aurais adoré être un champion de slalom géant, et me voilà ! »*. Pourquoi devrait-on voter pour lui alors ? *« Tiens, oui ? »* l'idée l'amuse, il n'y avait pas pensé : *« Parce que je suis honnête, sans mauvaise ambition et qu'on me connaît. L'essentiel, je crois c'est de rester soi-même. »*

Un maire sans cravate

Un coktail qui a déjà pris une fois, en décembre dernier, lorsqu'un autre « indépendant », soutenu par une alliance inédite (Démocratie chrétienne, Verts, PDS) a porté à la mairie Riccardo Illy, trente-neuf ans. Des yeux plus bleus que la mer à côté, dans le port de Marie-Thérèse, un grand-père qui a servi dans l'armée austro-hongroise et un don certain des affaires qui lui a fait multiplier par dix le chiffre d'affaires de l'entreprise familiale de café, Riccardo Illy a réussi le tour de force de « pacifier » Trieste en la secouant un peu de ses rêves crépusculaires.

Le précurseur de Magris regarde son combat avec intérêt, comme il comprend en quelque sorte son « collègue » entrepreneur Silvio Berlusconi. *« Ses dettes ? Ce n'est pas grave. Il a pour lui le don de la gestion et de la communication. Mais reste à savoir, qui de l'Etat ou de son entreprise passe en premier. »* Quant à la politique proprement dite, Riccardo Illy en est déjà revenu sans même y avoir vraiment participé : *« J'ai appris qu'en politique, il y avait un double langage. Et surtout que, si elle attire des gens de qualité, elle ne garde pas toujours les meilleurs... »*

En attendant, Trieste s'essaye à la normalité. Puisque campagne électorale il y a, autant la disputer. Au palais Brigido, où paraît-il Napoléon souffrit d'une belle rage de dents, les trois animateurs du « Pôle de la liberté », dont un dentiste, agitent mollement l'épouvantail anticommuniste : *« Avec eux, il y a toujours des queues, pour le pain, le bus, etc. »* Les progressistes, qui se sentent assiégés, tiennent gaiement comice sur des places impossibles et ventées. Et à bord de leurs petites camionnettes, les militants du MSI font les marchés.

Avec son visage de page florentin, Roberto Menia, leur jeune candidat, s'exalte encore un peu sur les fils d'Italiens exilés, réclame Fiume et l'Istrie. Lui qui il y a trois ans, confie-t-il, hissa un drapeau italien sur le toit de la maison communale de Capo d'Istria avant de filer. Les passants écoutent, hochent la tête et oublient jusqu'à la prochaine fois.

Une page se tourne à Trieste. Lentement. Dans trois jours, Claudio Magris, élu sans doute, mais surtout soulagé, pourra retourner sucer des olives et écrire devant une bière au San Marco. Les lecteurs recommenceront leur échange privilégié avec le *Piccolo*, le journal de la ville, dont déjà l'autre jour un lecteur s'est plaint dans une lettre de ce que le maire ne portait pas souvent la cravate, ce qui ne faisait pas distingué.

M.-C. D.

Rectificatif. – Dans l'article du *Monde* du 24 mars consacré à la campagne électorale à Turin, nous avons appelé par erreur Diego Navone l'ancien maire communiste de la ville. Il s'agit en réalité de Diego Novelli.

EN BREF

ALLEMAGNE : vers des élections anticipées dans le Land de Brandebourg. – Les principaux partis du Land de Brandebourg, une région qui entoure Berlin, se sont prononcés, jeudi 24 mars, pour des élections anticipées après l'éclatement, la veille, de la seule coalition dirigée par le Parti social-démocrate (SPD) dans l'ex-RDA. La crise a été provoquée par la défection d'une petite formation locale dont les quatre députés faisaient l'appoint dans cette coalition. – *(AFP.)*

Les forces françaises quittent Berlin. – Les forces françaises, arrivées à Berlin en juillet 1945 après la défaite allemande, entament à la fin de la semaine leur retrait, qui sera marqué officiellement le 8 septembre par une grande cérémonie interalliée. Les deux régiments qui y étaient cantonnés seront progressivement dissous d'ici septembre. Ce départ ne marque pas pour autant la fin de la présence des forces françaises en Allemagne, la légendaire 2e DB du maréchal Leclerc restant stationnée à Baden-Baden dans le cadre de l'Eurocorps. – *(AFP.)*

BELGIQUE : démission du maire de Bruxelles. – Michel Demaret, le bourgmestre (maire) de Bruxelles-ville, l'une des communes de la capitale belge, a présenté, jeudi 24 mars, sa démission au roi Albert II après avoir été accusé de pratiques financières frauduleuses *(le Monde* du 21 mars). – *(AFP.)*

CAMBODGE : le roi Norodom Sihanouk souhaite la reprise du dialogue avec les Khmers rouges. – Le roi Norodom Sihanouk est *« en pleine forme »*, mais *« inquiet »* de l'offensive gouvernementale contre Païlin et souhaite la reprise du dialogue avec les Khmers rouges, a déclaré, vendredi 25 mars, le ministre cambodgien des affaires étrangères, le prince Norodom Sirivudh, à son retour de Pékin où il a rencontré le souverain. *« On a pratiqué la politique de la carotte, de la porte ouverte, puis celle du bâton, mais maintenant il faudrait laisser la possibilité aux Khmers rouges de venir parler »*, a déclaré M. Sirivudh. – *(AFP.)*

IRAK : bombardements au Kurdistan. – Des chars de l'armée irakienne ont, dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 mars, tiré au canon sur des villages de la région du nord de l'Irak contrôlée par les Kurdes, ont annoncé des responsables militaires du Kurdistan. D'autre part, un charnier contenant onze cadavres de Kurdes, disparus en 1988 lors d'une campagne de répression menée par le régime de Bagdad, a été découvert près de Souleimaniyé. C'est le sixième charnier découvert au Kurdistan depuis septembre 1991. – *(AFP.)*

LIBAN : des dizaines de roquettes tirées dans le Sud. – Plus de cinquante roquettes Katioucha ont été tirées, vendredi 25 mars, vers la bande frontalière occupée par Israël dans le sud du Liban, a annoncé la milice auxiliaire d'Israël, l'Armée du Liban-sud. Une vingtaine de roquettes ont touché les quartiers résidentiels de la ville de Marjayoun, provoquant des dégâts matériels. Quelques heures plus tôt, une attaque du Hezbollah avait fait trois tués dans les rangs de l'ALS.

NIGER : Niamey paralysée par la grève. – L'aéroport international, mais aussi les banques, les usines et les administrations de Niamey ont été paralysés, jeudi 24 mars, par un mouvement de grève, visant à dénoncer la nouvelle législation du travail et à réclamer une augmentation des salaires – fortement affectés par la dévaluation du franc CFA. Quelque 2 000 grévistes ont manifesté dans les rues de la capitale à l'appel de l'Union des syndicats du Niger (USN), dont 90 % des adhérents sont des fonctionnaires. – *(AFP, Reuter.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : première manifestation des syndicats contre le gouvernement. – Quarante mille personnes ont manifesté, en début de semaine, à Prague, contre une refonte du code du travail prévue par le gouvernement. Organisé par la plus puissante centrale syndicale (CMKOS), ce premier rassemblement ouvrier d'envergure depuis la chute du communisme, en 1989, a confirmé l'apparition d'un réel mécontentement contre la politique libérale du gouvernement. Le premier ministre, Vaclav Klaus, a accusé les dirigeants syndicaux d'*« irresponsabilité »* et de *« démagogie »*. – *(Corresp.)*

RUSSIE : rupture des négociations russo-tchétchènes. – La Russie a suspendu, jeudi 24 mars, des négociations avec la République indépendantiste de Tchétchénie, l'accusant de violer un « accord préliminaire » sur la reconnaissance par cette dernière de son appartenance à la Russie, sur le modèle obtenu avec l'autre République fortement indépendantiste du Tatarstan. Les entretiens étaient menés depuis lundi par le chef de l'administration présidentielle russe, Sergueï Filatov, et le secrétaire d'Etat tchétchène, Aslanbek Akboulatov. – *(AFP.)*

SURINAM : l'armée met fin à l'occupation du barrage d'Afobaka. – Le commando armé du « Front de libération du Surinam », qui occupait le barrage et la centrale électrique d'Afobaka depuis lundi 21 mars, a été mis en fuite par l'armée jeudi 24 mars. Plusieurs guérilleros ont été tués, les autres réussissant à s'échapper. Les vingt-six employés de la centrale retenus en otage ont été libérés sains et saufs. L'électricité a été rétablie dans tous les quartiers de la capitale, Paramaribo. – *(AFP, Reuter.)*



صورة عن الأصل

LES ÉLECTIONS EN ITALIE

Une même inspiration économique

Les diverses formations n'ont pas fait preuve de grande originalité pour lutter contre la dépression, le chômage et le déficit des finances publiques

Plus de 48 millions d'Italiens sont appelés dimanche 27 et lundi 28 mars à élire 630 députés et 315 sénateurs selon un nouveau système mêlant le scrutin majoritaire pour les trois quarts des sièges et la proportionnelle pour le reste. Après l'opération « Mani pulite » (mains propres), les vieux partis ont été contraints de se rénover et de nouvelles alliances sont apparues entre les avatars des formations politiques traditionnelles. Silvio Berlusconi, le magnat de la télévision, et ses clubs regroupés dans Forza Italia disputent le pouvoir au Pôle des progressistes mené par les héritiers du PCI.

Dans une situation de crise, les divers protagonistes ont donné aux problèmes économiques des réponses très proches où dominent encore les thèses ultralibérales.

par Marcello De Cecco

AVEC ce rendez-vous électoral, le système électoral majoritaire, même s'il est nuancé par une part de proportionnelle, réapparaît en Italie après de longues décennies. Cela vaut peut-être la peine de rappeler qu'il y a un siècle exactement, à l'occasion d'une crise économique et financière aussi profonde que celle que *traverse actuellement l'Italie, amorcée* par une grande crise mondiale, c'est sur le compte du système électoral majoritaire qu'ont été mises les nombreuses malversations de la classe politique de l'époque. Comme celle d'aujourd'hui, elle avait profité d'une décennie de grande abondance de capitaux sur les marchés internationaux pour oublier les problèmes du pays et s'occuper exclusivement de ses intérêts privés.

Savoir que tout cela peut justement se produire avec un mode de scrutin capable, selon ses partisans, de rénover radicalement la vie politique du pays, donne à ceux qui ont quelque connaissance de l'histoire un motif supplémentaire de s'inquiéter. Mais ils peuvent se consoler en pensant que tout se terminera peut-être de la même façon qu'il y a un siècle, par un redressement quasi miraculeux de l'économie italienne, conséquence de la grande reprise économique internationale de la fin du siècle, mais aussi de la politique éclairée d'un grand homme d'État, Sidney Sonnino, qui a su rendre au pays la dignité perdue durant la décennie précédente. Aujourd'hui encore, deux hommes de valeur comme Giuliano Amato et Carlo Azeglio Ciampi ont réussi en très peu de temps à colmater les brèches les plus importantes et à redresser la barre du navire italien. Comme dans la tradition, une forte dévaluation de la lire a permis à l'industrie de reprendre son souffle et a ranimé le tourisme, tandis que des taux d'intérêt en baisse et une perspective de remontée du taux de change ont conduit la grande finance internationale à acheter en masse des bons du Trésor italiens.

Un équilibre précaire et artificiel

Les conditions qui avaient amené, en 1992, les responsables de l'économie italienne à abandonner la politique de la lire forte inaugurée en 1987, n'ont en fait pas beaucoup changé, si l'on excepte la compétitivité retrouvée des produits italiens sur les marchés internationaux. Les finances publiques restent fortement déséquilibrées par le poids du service de la dette publique que la forte baisse des taux elle-même n'a pas réussi à vraiment alléger. L'équilibre précaire obtenu par les gouvernements Amato et Ciampi dans les comptes publics a été établi au prix d'une paralysie virtuelle des dépenses. Cela, accompagné d'une rigoureuse politique des salaires privés et publics acceptée par les syndicats, a cependant suscité une chute de la demande intérieure, suffisante pour aggraver la situation de l'industrie et du commerce, à peine compensée par la chute des importations et par la forte augmentation des exportations. La situation économique du pays dépend donc en grande partie de la fermeté de l'action gouvernementale, même si une véritable reprise ne pourra intervenir qu'avec le redémarrage des économies française et allemande.

En faisant une place à des formations politiques rénovées ou complètement neuves, telles que la Ligue du Nord et Forza Italia (liste du magnat de la télévision, Berlusconi), *la crise politique et l'adoption* du nouveau système électoral ont provoqué un brouillage des cartes qui a lui-même entraîné un certain type de propagande électorale. Plutôt que de discuter des grands thèmes de la relance économique, cette nouvelle propagande cherche à imprimer dans l'esprit de l'électeur des messages simples, susceptibles de lui inculquer les symboles de formations politiques jusque-là inconnues, voire inexistantes. Le débat économique a par conséquent été partiellement occulté par des propos simplistes et généraux sur la démocratie, la liberté, qui ont masqué la ressemblance substantielle entre les propositions économiques des différents partis.

La pharmacopée thatchérienne

Les nouveaux venus de la politique italienne, le Pacte pour l'Italie de Mario Segni et Forza Italia de Berlusconi, sont les auteurs des propositions les plus voyantes, comme il se doit lorsqu'on cherche à conquérir une part du marché. Forza Italia, en particulier, si on lit son programme, semble convaincue que pour sauver le pays, il faut le soumettre à une cure drastique, mélange de thatchérisme et de reaganisme. Toutes ses propositions proviennent de la pharmacopée du néo-conservatisme anglo-saxon ; l'idée qu'elles aboutissent à la défaite définitive des syndicats et à une redistribution des revenus en faveur des plus riches, comme cela s'est produit en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis durant la dernière décennie, n'est ni discutée ni même évoquée.

Les excès de l'Etat-providence

Le malheur, c'est qu'une telle politique économique prévaut en Italie depuis quasiment dix ans. Et que les résultats que souhaite Forza Italia ont déjà été obtenus, gonflant la dette publique jusqu'à son niveau actuel. Un effort supplémentaire est donc réclamé par Forza Italia parce que, de façon évidente, les électeurs auxquels elle s'adresse et qui sont les bénéficiaires des *roering eighties* – les flamboyantes années 80 –, de l'argent facile, pensent ne pas avoir obtenu encore assez, ou sont au *moins prêts à tout pour ne pas* perdre ce qu'ils ont amassé durant cette période.

Toutefois, pour être honnête, il faut reconnaître que Forza Italia se contente de mettre en valeur des propositions que les autres formations politiques font tout bas dans leurs programmes. Toutes veulent réduire le nombre des impôts, toutes veulent décentraliser le système fiscal et rendre un pouvoir aux autorités locales. Toutes veulent freiner la croissance exponentielle des dépenses de santé.

Seule l'aile la plus conservatrice du mouvement communiste parle expressément de consolidation de la dette publique, tandis que toutes les autres forces en présence jurent leurs grands dieux qu'elles ne prendront jamais une telle mesure ; mais elles ne sont pas très claires sur la façon dont elles entendent faire face au problème le plus dramatique des finances publiques italiennes, surtout maintenant que la baisse mondiale des taux d'intérêt paraît avoir été stoppée par les disputes commerciales entre Américains et Japonais et par la timidité de la Bundesbank.

L'aspect le plus intéressant des programmes électoraux réside peut-être dans l'absence totale de défense de l'industrie publique de la part des forces politiques. Seul le parti d'extrême droite, Alliance nationale, semble se préoccuper de maintenir le drapeau italien sur quelques entreprises de haute technologie. Pour les autres, le problème semble se résumer à un choix entre propriété diffuse et « noyaux durs », l'industrie publique étant passée par pertes et profits comme une période révolue de la vie italienne.

On rencontre la même unanimité à propos de la réaction face à la concurrence que les pays nouvellement industrialisés imposent également à l'Italie. On voit apparaître dans tous les programmes, à l'exception de celui de Refondation communiste, la conviction qu'on a sans doute exagéré avec l'Etat-pro*vidence et la sécurité des emplois.* Jusqu'au programme du PDS qui propose d'encourager les systèmes privés de prévoyance ; et les syndicats ne se sont pas réellement opposés à la diminution décisive des salaires imposée par les deux derniers gouvernements. L'exemple des Américains qui acceptent des petits boulots sous-payés préoccupe, mais on ne sait pas comment faire front à la diminution des emplois dans l'industrie, sinon en augmentant la mobilité de la main-d'œuvre et en rognant sur les acquis sociaux.

L'économiste ne voit donc pas de différence substantielle entre les programmes des principales forces politiques. Certaines d'entre elles, pour se faire remarquer, proposent des solutions plus démagogiques, mais il n'y a pas de contradiction profonde. La réalité des choses fait qu'aucun des regroupements politiques ne peut ignorer qu'au moins un tiers des travailleurs italiens sont autonomes, à leur compte, et que beaucoup de salariés ont en plus à une activité indépendante pendant leur temps libre. La pression fiscale ne peut être accrue que sur les professions indépendantes car les salariés italiens sont désormais les plus imposés d'Europe.

Mais personne ne prendra le risque politique de proposer une telle voie. Un système électoral à dominante majoritaire tend automatiquement à tirer les programmes vers le centre, où se trouve la masse des électeurs. Le risque de l'extrémisme est trop grand dans un système qui protège relativement peu les minorités politiques. Toutefois, ce système a reçu une approbation enthousiaste quand il a été soumis à référendum. Il faut donc attendre un peu pour que les Italiens se rendent compte que leurs problèmes économiques et sociaux ne seront pas résolus par un simple changement de la loi électorale. On peut espérer qu'entre-temps le cycle de dépression mondiale sera terminé, que la croissance sera repartie et que celui qui, ce jour-là, gouvernera l'Italie prendra place dans les livres d'histoire comme sauveur de la patrie.

► Marcello De Cecco est professeur d'économie monétaire à l'université La Sapienza de Rome.

BIBLIOGRAPHIE

Chronique d'une « renaissance »

RUPTURE A L'ITALIENNE ÉGLISE, MAFIA, COMMUNISME
par Elio Comarin
éditions Pluriel
181 pages, 89 F.

SI l'on oublie le titre, affublé de cet *« à l'italienne »* pont aux ânes de toutes les banalités et gaudrioles qui *peuvent être racontées, voire* chantées, sur nos voisins transalpins, le livre d'Elio Comarin, journaliste à Radio-France internationale, est une précieuse introduction à cette nouvelle Italie qui va surgir des urnes le 28 mars.

La thèse qu'il défend, un tantinet provocatrice dans sa formulation, est que le passage de la première à la deuxième République italienne et l'implosion du régime dominé pendant cinquante ans par la « baleine blanche » démocrate-chrétienne sont dues à l'évolution de trois sociétés parallèles, l'Église, la Mafia et le Parti communiste, qui n'ont jamais vraiment accepté l'État fondé il y a cent trente ans par Cavour et Garibaldi, car il était *« culturellement d'origine étrangère (en l'occurrence française) et tout à fait inadapté : jacobin et centralisateur, anticlérical et élitiste, niveleur et peu enclin au compromis ».*

On comprend en lisant ce livre combien vaine est la tentation, toujours très française, de déplorer qu'un pays voisin, culturellement et affectivement proche, puisse se comporter de manière aussi incompréhensible. Il laisse se développer au sein de l'Union européenne une organisation mafieuse qui essaime dans tous les pays, un Etat corrompu et impuissant, une classe politique prévaricatrice, une violence civile et politique d'un niveau inacceptable dans aucune autre démocratie moderne.

L'Italie, affirme Comarin, sera toujours un pays *« anormal »*. Certes, mais il faut reconnaître, ce que fait l'auteur au fil des pages, que cette anormalité n'empêche pas à ce pays d'avoir, grâce au caractère industrieux de sa population connu des succès : « les trente glorieuses » transalpines sont certainement les plus brillantes, si l'on excepte le miracle allemand, ce qui tend à prouver qu'anormalité n'est pas toujours synonyme d'anarchie et de déclin.

Il n'empêche, et là on ne peut que suivre Comarin, qu'il y a quelque souci à se faire sur l'avenir immédiat de cette démocratie. S'il devait se produire un passage de *« la théocratie à la télécratie »*, c'est-à-dire la transmission du pouvoir d'une Démocratie chrétienne enchaînée au Vatican à un Silvio Berlusconi entériné par ses chaînes de télévision, on verrait surgir à nos portes un régime du troisième type, où le nouveau maître *« dirige le peuple à distance, sans qu'il y ait trop de proximité entre le peuple d'un côté et le sauveur de l'autre, ce que voudrait le Cavaliere Silvio qui a horreur des foules et qui a peine à maîtriser ses nerfs ; mais aussi parce que la télévision permettra à Berlusconi d'assurer constamment, presque en direct, un rapport privilégié entre le chef et ses sujets ».*

Il suffit d'avoir vu, il y a quelques semaines, *« Sua Emittenza »* complaisamment interviewé par Anne Sinclair sur TFI pour se dire qu'un succès de Forza Italia, le mouvement fondé par Silvio Berlusconi, donnerait des idées à plus d'un, en Europe et ailleurs.

LUC ROSENZWEIG

LES ÉLECTIONS EN ITALIE

Une loi électorale compliquée et pervertie

Le scrutin majoritaire mâtiné de proportionnelle offre un champ immense à l'imagination des électeurs... et des partis

ROME

correspondance

AH, le bon vieux temps. Les partis semblaient éternels! Avec toujours la même place sur le bulletin de vote. Le PCI en avait fait son slogan électoral : *« Votez pour le premier parti en haut, à gauche... »* Aujourd'hui, le PCI n'existe plus. La Démocratie chrétienne non plus. A leur place, une myriade de nouveaux symboles. D'autres sigles. Un vrai casse-tête, avec de nouvelles alliances, quelquefois à formules variables. Exemple, à droite, le «Pôle des libertés». Dans le nord du pays, Forza Italia, de Silvio Berlusconi, est alliée à la Ligue du Nord, d'Umberto Bossi. Au sud, le *« Cavaliere »* a passé un accord avec le MSI-Alliance nationale de Gianfranco Fini.

Mais contrairement à la formule consacrée, en politique l'ami de mon ami n'est pas mon ami... Plutôt un adversaire. Ainsi, le bouillant Bossi tonne d'un côté, Fini réplique de l'autre. Entre les deux, Silvio Berlusconi risque de payer les pots cassés, d'autant plus que Bossi, au cours de la campagne électorale, a décidé d'appliquer sa formule – *« Mon allié est mon adversaire »* – également à Forza Italia, devenue le *« pire des ennemis »*. Reste à expliquer comment, à partir de tels préliminaires, on pourra parler de former une majorité parlementaire...

A l'origine, en partie, de cet imbroglio (à gauche, aussi, les tiraillements ne manquent pas entre les huit groupes qui forment le « Rassemblement des progressistes »), une nouvelle loi électorale qui n'a pas simplifié les choses. Fondée sur le principe du système majoritaire uninominal à un tour, elle devait pousser à l'unité, étant donné que seul le premier passe dans chaque collège électoral. Mais les législateurs ont dû garder aussi un zeste du bon vieux système proportionnel. Le scrutin majoritaire ne concerne ainsi que trois quarts des sièges, aussi bien pour la Chambre des députés (630 en tout) que pour le Sénat (315). Le reste est attribué au scrutin proportionnel à tous les partis qui dépassent la barre de 4 % à l'échelon national. Résultat, les forces politiques, unies pour la cause majoritaire, se démarquent nécessairement pour la proportionnelle.

Des listes « faites maison »

La confusion devient totale avec les listes *« Fai da te »* (faites maison) de personnalités – souvent avec quelques ennuis judiciaires – et les revirements de dernière minute. Un seul exemple, celui des radicaux de Marco Pannella. Ses hommes sont avec Silvio Berlusconi au Nord, alors que lui, à Rome, croise le fer personnellement avec le principal allié du *« Cavaliere »*, Gianfranco Fini. Mais ce n'est pas tout. La loi électorale a trouvé le moyen de brouiller ultérieurement les pistes en inventant le don d'ubiquité des candidats.

Pour la Chambre, ils peuvent être en piste à la fois dans un collège uninominal et sur trois listes proportionnelles. Quant à cette horripilante notion de *scorporo* (système de retenues), voilà un mécanisme, fait en principe pour protéger les partis les plus petits, qui ne manque pas d'ajouter du piment à la confusion ambiante. Explications.

L'Italie est divisée en 27 circonscriptions électorales qui englobent à leur tour les collèges électoraux réservés au système uninominal : 455 pour les députés, 232 pour les sénateurs. Les candidats dans les collèges doivent nécessairement se rattacher à une ou plusieurs listes qui participent au mode de scrutin proportionnel dans la circonscription. Pour chaque siège obtenu avec le système majoritaire, on va en effet soustraire les voix nécessaires à cette élection à la liste ou aux listes liées à ce candidat. But de l'opération, éviter que, lors de la répartition proportionnelle au niveau de la circonscription, les partis qui ont déjà obtenu des sièges avec le système majoritaire ne raflent toute la mise.

Dans cette application du principe des vases communicants à la politique, on n'a pas tenu compte de l'imagination italienne. On signale ainsi, en Basilicate, le cas de la *« première scorporata d'Italie »*, celui de Mme Rossana Fuccilo. Celle-ci se retrouve seule et unique candidate au système proportionnel pour « Autonomie socialiste », qui n'est autre qu'une liste bidon, mise sur pied par ses amis centristes, uniquement pour pouvoir « héberger » les candidatures « amies » des collèges majoritaires. Grâce à cette invention, le *scorporo* ne sera pas appliqué à l'autre liste, la vraie, celle du « Pacte pour l'Italie », qui pourra compter ainsi sur l'intégralité des voix obtenues. Il fallait y penser. Mme Fuccilo, furieuse – elle ignorait ce qu'on lui avait préparé –, déclare qu'elle n'ira même pas voter et n'a pas fait une seule minute de campagne électorale. Au moins aura-t-elle évité ainsi de dépasser la limite des dépenses électorales admises, d'environ 100 millions de lires, au-delà de laquelle on risque d'être recalé, même en cas d'élection...

Un risque que n'a pas couru non plus le professeur Aniello Di Gennaro, de Naples, qui, lui, s'était retrouvé candidat sans le savoir. Sollicité par des amis, il avait bien dit non, mais, bureaucratie aidant, sa candidature au Sénat avait fait son bout de chemin toute seule avant qu'il en appelle à la magistrature pour la bloquer.

SALVATORE ALOISE

Généalogie des partis politiques

A gauche, le Pôle progressiste :

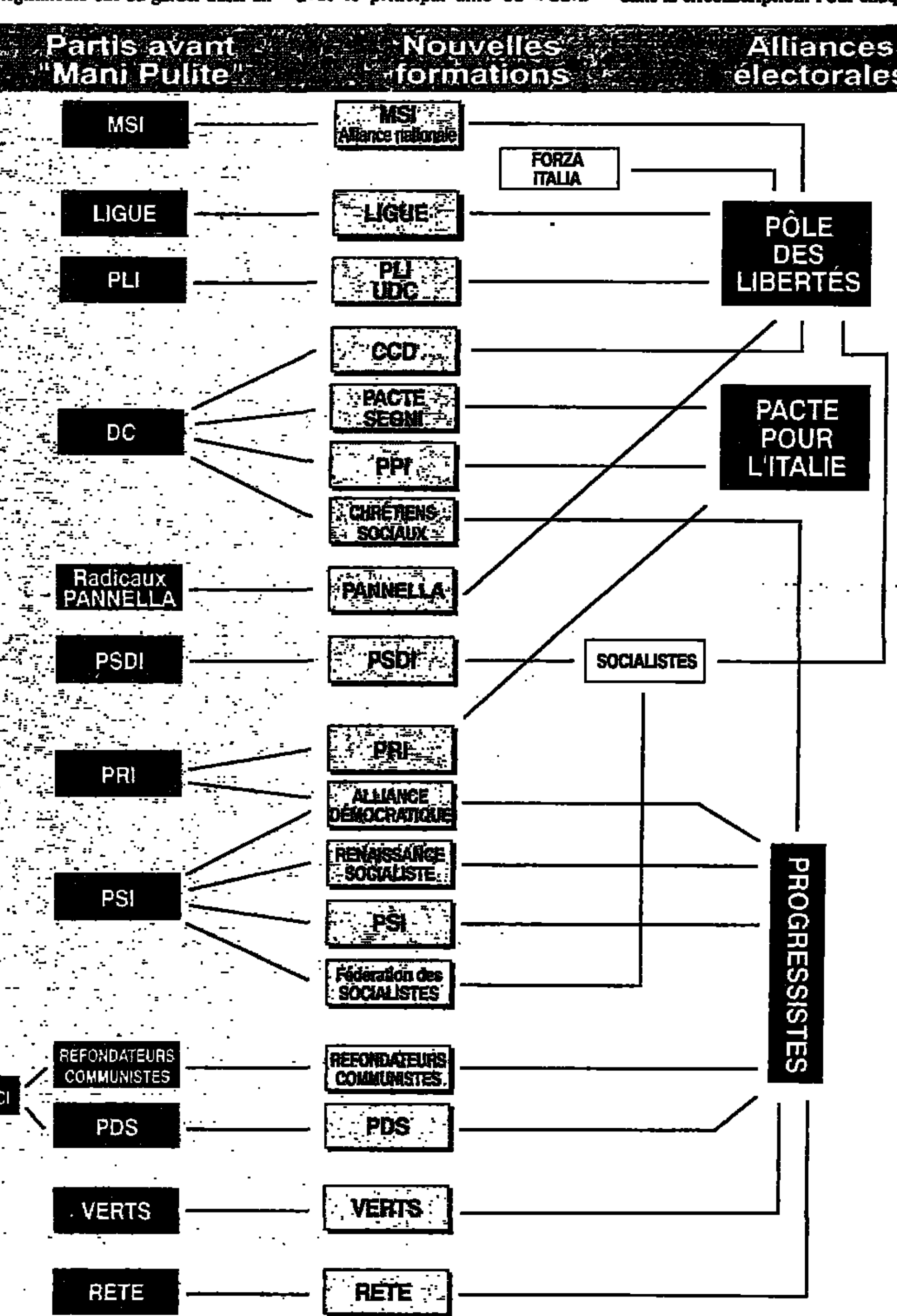
– PDS (ex-PCI) : Parti démocratique de la gauche ;
– Refondation communiste (née de la scission du PCI) ;
– Rete (anti-Mafia) ;
– Verts (écologistes) ;
– PSI : Parti socialiste italien (régénéré) ;
– Renaissance socialiste (née de la scission du PSI) ;
– AD : Alliance démocratique (composée de transfuges du PSI et du Parti républicain) ;
– Chrétiens sociaux (anciens sympathisants de gauche de la Démocratie chrétienne).

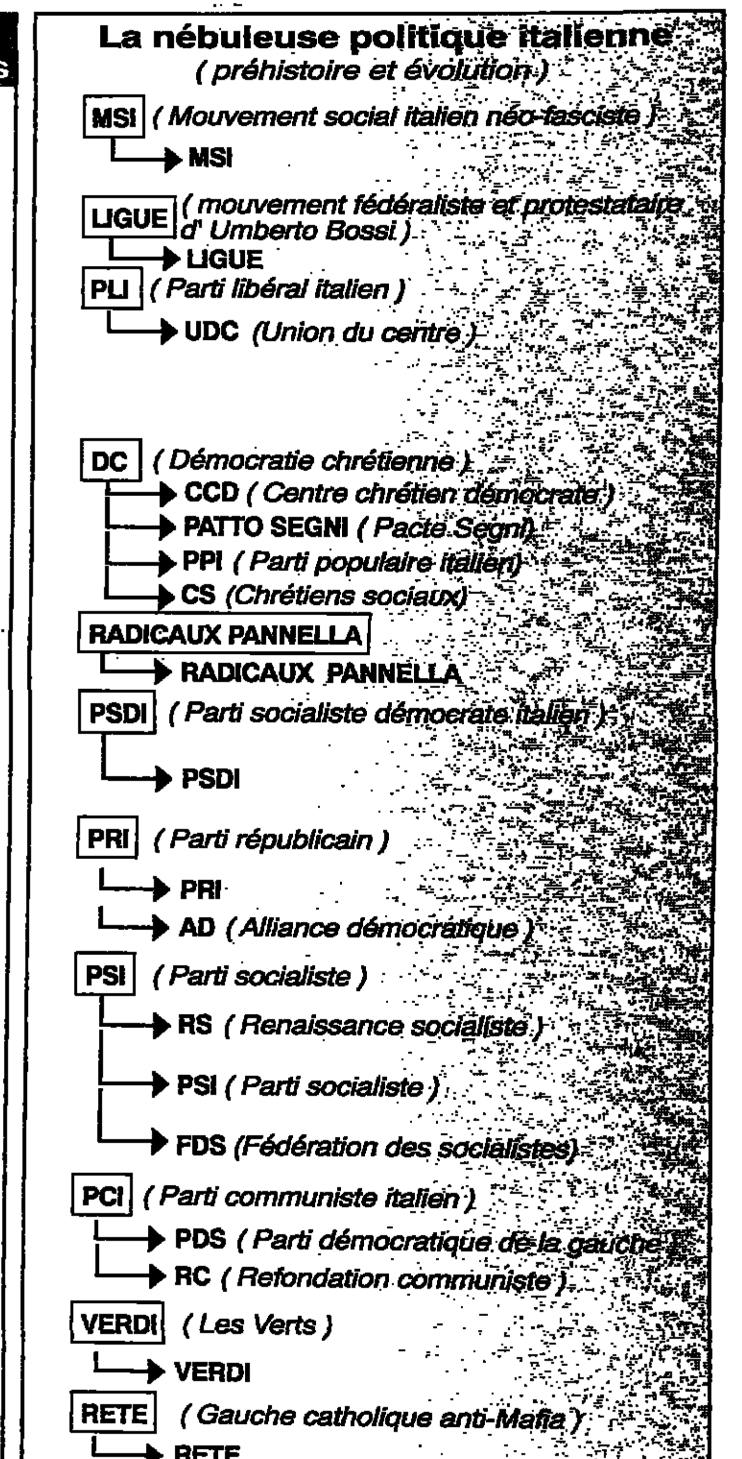
Au centre, le Pacte pour l'Italie :

– PPI : Parti populaire italien (ex-DC), héritier de la Démocratie chrétienne ;
– Pacte Segni, groupé autour de Mario Segni, dissident de la DC et leader « référendaire » ;
– Une partie des républicains (PRI).

A droite, le Pôle des libertés :

– Forza Italia, de Silvio Berlusconi ;
– AN : Alliance nationale (formée du MSI, Mouvement social italien, néo-fasciste, plus des divers droite et quelques transfuges de la DC) ;
– La Ligue d'Umberto Bossi ;
– PLI-UDC : libéraux et Union du centre ;
– CCD : Centre chrétien-démocrate (transfuges de la droite de la DC) ;
– Liste Pannella : vient du Parti radical, dont certains membres ont fait alliance avec Forza Italia ;
– Les socialistes : groupe formé par la fédération des socialistes, issue du PSI, et des sociaux-démocrates (PSDI).

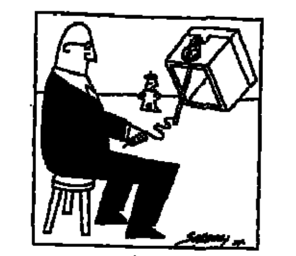




Sources d'Europe

INAUGURÉ le vendredi 18 mars, par le ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure et le commissaire européen Joao de Deus Pinheiro, « Sources d'Europe » est le premier grand centre d'information sur l'Union européenne. Installé dans le socle de la Grande Arche de la Défense ; il offre informations et documents. Médiathèque, salle d'actualité, « espace enfants » pour se familiariser avec la construction européenne, vente d'objets ou de livres, salle de conférences, etc., sont destinés à satisfaire les 150 000 personnes attendues cette année. Les services de documentation des régions pourront également être reliés aux banques de données de Sources d'Europe.

▶ **Sources d'Europe. Centre d'information sur l'Europe. Le socle de la Grande Arche. 92054 Paris-La Défense Cedex 61. Tél. : (1) 41-25-12-12. FAX : (1) 41-25-12-13. Minitel : 3615 EUROSOURCES.**



La préparation du second tour des élections cantonales

Les envols de Michel Rocard

En tournée dans les départements de la Dordogne et du Doubs, le premier secrétaire du PS se réjouit du « frémissement » de la gauche

A quelques jours du second tour des élections cantonales, dimanche 27 mars, Michel Rocard est allé, en Dordogne et dans le Doubs, apporter son soutien à ses amis en ballotage. Le premier secrétaire du Parti socialiste, revigoré par les résultats du premier tour, décèle un « frémissement » dans l'opinion. L'ancien premier ministre donne le sentiment de s'être déjà installé dans la position du « challenger » de la droite à l'élection présidentielle.

DÉPARTEMENTS EN BALANCE. Le second tour sera décisif dans plusieurs départements dans lesquels la présidence se jouera entre l'opposition et la majorité, ou bien au sein de cette dernière. Tel est le cas dans les Yvelines, disputées entre le RPR et l'UDF. Dans le Territoire de Belfort, la gauche, dirigée par le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, doit l'emporter dans un canton pour conserver la direction du conseil général.

MONTBÉLIARD

de notre envoyée spéciale

Michel Rocard pense à son *« vario »*, cet instrument de mesure des vitesses ascensionnelles qui est l'outil indispensable des mordus de vol à voile. Il plane, en ce moment, et il plane plutôt haut. Dans le petit avion qui l'entraîne vers le Doubs où il va tenter de donner un coup de pouce à son ami – bien que jospiniste – Pierre Moscovici en ballottage cantonal difficile, Michel Rocard s'amuse dans les trous d'air, se régale des nuages interdits au planeur.

Il s'émerveille des *« couleurs du soir »*, se délecte d'une de ses gauloises sans filtre qui lui ont façonné une voix trop grave pour ne pas être celle d'un fumeur impénitent. Il a changé de lunettes : les anciennes lui mangeaient le visage et lui faisaient de grands cernes sous les yeux. Les nouvelles, plus fines, plus petites, paraissent enfin à sa taille. Ses costumes sont mieux coupés, il n'a plus l'air d'avoir enfilé sa veste en y laissant le porte-manteau. Le premier secrétaire du Parti socialiste est d'humeur gaie, comme si sa vie d'aujourd'hui était enfin à la bonne dimension. Il ne reste plus que deux jours pour transformer l'essai du premier tour des cantonales qui a vu le PS, pour la première fois depuis la débâcle de mars 1993, desserrer le carcan de l'échec.

La veille, Michel Rocard était en Dordogne, l'un des départements qu'il espère reconquérir. Il y avait retrouvé un vieux copain au béret enfoncé jusqu'aux oreilles, Michel Platon, syndicaliste agricole qui l'avait connu lorsque *« le bambi »* n'était qu'un jeune scout dont le totem, *« hamster érudit »*, était déjà tout un programme. Accueilli chaleureusement dans une municipalité communiste, dans ce département fabiusien dont le président de groupe au conseil général est rocardien, et où plane toujours l'empreinte du très mitterrandien Roland Dumas, il avait expliqué qu'il fallait *« rompre avec le temps des Bastilles ennemies les unes des autres »* et que *« tous ces clivages n'ont de signification que pour l'histoire »*.



Dans la salle du foyer socioculturel de Trélissac, il avait joué de la chaleur d'un public acquis, conquis, flatté de retenir son attention. Et le premier secrétaire était reparti content, après avoir serré des mains, reçu de bonnes grosses claques dans le dos, embrassé des joues émues, convaincu que son auditoire voit désormais en lui un peu plus qu'un chef de parti qui tente une difficile reconquête. Le *« frémissement »* des dernières semaines qui avaient précédé le premier tour était là, palpable, presque charnel.

De vieux complices

Le voyage dans le Doubs, couplé à une incursion dans le Territoire de Belfort, c'est, bien sûr, une autre histoire. Dans la région, à l'exception de Jean-Pierre Chevènement dans son fief de Belfort, et de Jean-Pierre Michel en Haute-Saône, les socialistes ont été éliminés de la représentation parlementaire. Le Mouvement des citoyens de l'ancien ministre de la défense détient, avec les socialistes, une majorité fragile à l'assemblée départementale du Territoire de Belfort. Dans le Doubs, la droite est en position de force, et Pierre Moscovici déjà battu aux dernières législatives semble avoir le plus grand mal à s'imposer. Et puis les gens de la région y sont plus froids, moins expansifs qu'en Dordogne. Michel Rocard, pourtant, n'est pas inquiet, il sait seulement qu'il va lui falloir se donner un peu plus de mal que d'habitude, d'autant que laisser battre le trésorier de son parti, sans relever ses manches, n'est pas dans sa manière.

Pierre Moscovici, troublant sosie de Laurent Fabius, est là, bien sûr, à la descente de l'avion, accompagné du sénateur Michel Dreyfus-Schmidt et de l'ancien député Raymond Forni. Et ce sont de vieux complices qui se lancent sur les routes tortueuses du département à une vitesse déraisonnable qui pourrait laisser croire que le sort de la France dépend de la nervosité à négocier les tournants. Vieille habitude du temps des cortèges ministériels précédés de motards? S'il reste des R 25, il n'y a plus de motards lorsqu'on a perdu le pouvoir, mais *« faire comme si »* doit être une forme de gymnastique.

Ces routes, Michel Rocard les connaît bien, et dans le foyer Georges-Brassens de Beaucourt où il précède de quelques jours la chanteuse Nicole Croisille – *« Un homme, une femme, chabadabada.. »*, comme un clin d'œil à la liste socialiste des européennes –, il ne manque pas de le rappeler, avec un *« ton popu »* destiné à le rapprocher, pense-t-il sans doute, de son auditoire. C'était au début des années 50, et il n'était *« qu'un gars qu'a été jeune et qu'a jamais eu trop de pognon, et qu'avait besoin de gagner sa croûte »*. C'est pourquoi, *« dans une vieille guimbarde déglinguée »*, il avait sillonné le pays, pour rédiger une *« monographie de la convention collective des métaux à Belfort et Montbéliard »*, son premier ouvrage publié. Et payé. Ce fut pour lui, qui vient plutôt *« d'une famille de profs »*, la découverte du monde ouvrier, de *« cette terre de loyauté à la matière, et de dignité de la personne au travail »*, et l'enracinement d'un engagement politique.

Son meilleur agent électoral

Mais on n'est pas là que pour raconter ses souvenirs. Il y a bien sept cents personnes dans la salle polyvalente de Grand-Charmont, d'où l'on pourrait presque entendre tourner les usines Peugeot, en contrebas. Des vieux, des jeunes, des beurs attendent avec impatience celui que Pierre Moscovici, sans crainte d'être démenti par son célèbre supporter, présente comme le candidat évident de la présidentielle de l'année prochaine. Et là, Michel Rocard se déplie, se déploie comme s'il ouvrait ses ailes. Il est tour à tour guilleret, joyeux, enjôleur, pédagogue, féroce, drôle, roublard. Il tient sa salle, il la fait vibrer, s'émouvoir, rire. Il lui communique cette *« pêche »* tout récemment retrouvée.

Pourquoi voudrait-on qu'il s'inquiète? Il y eut des périodes plus dures encore. En a-t-il connu des traversées du désert, cet homme qui n'a pas le temps de céder à la fatigue et n'a même pas envie de somnoler dans l'avion du retour...! N'a-t-il pas fait un sacré bout de chemin depuis mars 1993? La reprise en main du parti, les états généraux, le congrès, les assises de la transformation sociale, et ce premier scrutin qui montre que les socialistes ne sont pas morts, bougent encore, et plutôt plus vigoureusement que prévu? En face, le gouvernement d'Edouard Balladur lui facilite la tâche, comme si de la réforme universitaire en passant par la révision de la loi Falloux, pour arriver au CIP, rebaptisé *« contrat d'exploitation-précarité »*, il devenait son meilleur agent électoral.

Aujourd'hui, Michel Rocard a l'air d'un homme heureux. Pour cause d'embarras entre socialistes, il a renoncé à aller soutenir Elisabeth Guigou dans le Vaucluse, on ne peut tout résoudre en quelques mois. Alors il songe paisiblement au week-end qu'il va passer chez lui à Paris. *« J'ai un article à écrire. Cela prend du temps, j'écris lentement. Il y a tellement de choses à faire. C'est l'un de mes regrets, l'écriture. »* Pour le reste si *« la femme de sa vie »* en a envie, ils iront peut-être au cinéma.

AGATHE LOGEART

Dans le Territoire de Belfort

Le sort de la gauche se joue dans un canton

BELFORT

de notre envoyé spécial

A droite, Christian Rayot, le « challenger » : un bon mètre quatre-vingts, une carrure de joueur de rugby, même s'il est amateur de football, le verbe haut et la bourrade facile, la quarantaine énergique, maire depuis 1983 de Grandvillars, chef-lieu du canton du même nom, au sud de Belfort. De profession, huissier de justice, ou, comme il l'indique plus pudiquement dans ses professions de foi, officier ministériel.

A gauche, le citoyen Jean Monnier, maire de Morvillars, tenant du titre, conseiller général sortant, un court mètre soixante et de piètres talents d'orateur, mais la soixantaine tenace et tannée de qui, il y a plus de vingt ans, avait remporté ce canton contre les héritiers des maîtres de forges. Serrurier de profession.

De l'issue de ce match dépend le sort du Territoire de Belfort. Chacun savait depuis longtemps que la majorité du conseil général ne tenait qu'à un siège, puisque Jean-Pierre Chevènement, député et maire de Belfort, ses amis du Mouvement des citoyens (MDC) – au premier rang desquels le président de l'assemblée départementale, Christian Proust – et ses alliés du Parti socialiste, notamment Raymond Forni, ancien député, ne comptent plus que huit conseillers généraux contre sept à la droite. Or, à l'issue du premier tour de scrutin, le 20 mars, le champ clos de l'affrontement s'est resserré. Sur les sept cantons renouvelables, Rougemont est resté à gauche, Beaucourt devrait demeurer à droite, tandis que Belfort-Sud, Delle, Fontaine et Giromany devraient, au vu des chiffres de dimanche dernier, reconduire leurs conseillers généraux de gauche.

Reste ce canton de Grandvillars et ses quelque six mille électeurs. C'est là que tout va se jouer, à quelques voix : le 20 mars, M. Monnier est arrivé en tête d'une quarantaine de suffrages devant M. Rayot, mais l'ensemble de la gauche (PS, MDC et PC) accuse un retard de 140 voix sur le total de la droite et de l'extrême droite. Contrairement aux scrutins précédents, M. Rayot a fait la différence dans sa commune, où il ratisse près des deux tiers des suffrages.

Camarades et citoyens

Du coup, l'union sacrée s'est reformée entre socialistes et chevènementistes, entre camarades et citoyens. Au côté du maire de Belfort, tout le monde s'est retrouvé au coude à coude, M. Forni lui-même, candidat à Delle, Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur, et même Michel Rocard, qui est venu à Beaucourt jeudi 24 mars. Avec un objectif et un espoir acharné, de porte en porte : convaincre les mille huit cents abstentionnistes du premier tour de l'importance de l'enjeu pour ce département, qui est le seul îlot de gauche dans l'est de la France ; pour l'avenir de politiques départementales ambitieuses engagées depuis douze ans, notamment dans les domaines de l'action sociale et du développement économique ; enfin, pour l'image de M. Chevènement et de son Mouvement des citoyens, qui pâtiraient sans aucun doute d'un échec dans leur bastion.

L'incertitude est telle que chacun, dans les derniers rounds, cogne à tour de bras, au risque de taper en dessous de la ceinture. M. Rayot travaille au corps ses adversaires, qualifie M. Monnier d'*« incapable majeur »*, dénonce les *« méthodes staliniennes »* du président du conseil général, qui multiplierait, dit-il, les pressions en tout genre sur les électeurs et transformerait le département en *« machine de guerre »* et en *« pompe à fric »* du Mouvement des citoyens. Il s'insurge, enfin, contre la *« soviétisation »* du Territoire de Belfort. Le clientélisme, assure-t-il, y ferait des ravages au détriment des communes comme la sienne, qui ne sont pas dans la ligne. *« Grandvillars a touché 196 francs de subvention départementale par habitant, quand Bourogne, dont le maire est socialiste, en a récupéré trois fois plus »*, conclut-il, péremptoire. Faux, répond M. Proust : *« Nous sommes plutôt victimes de ne jamais avoir voulu jouer le jeu des clientèles et d'avoir, au contraire, géré paritairement avec les maires, selon des critères clairs, l'attribution des aides aux communes. D'ailleurs, le maire de Grandvillars a signé et fait approuver par son conseil municipal la convention triennale avec le conseil général. »*

« La droite sans cœur »

M. Monnier, lui, travaille plutôt à la face. Le maire de Grandvillars, lance-t-il, est un fieffé *« menteur »*, qui oublie de dire que tout ce qui a été fait sur le chef-lieu n'a pu l'être que grâce aux financements du conseil général, ou qui essaie de faire croire que sa commune pourra se développer toute seule, de façon *« égoïste »*, sans un élan de tout le canton et de tout le département. Bref, c'est *« la droite la plus réactionnaire, celle qui fait des courbettes aux idées du Front national, la droite sans cœur et sans pitié pour les pauvres »*. La preuve? Tout simplement la profession de M. Rayot : *« Comment pourrait-on avoir du cœur quand on est huissier, quand on expulse et quand on met les petites gens sur le trottoir? »* Et de brandir l'exemple de ce commerçant étranglé par des remboursements de TVA et dont M. Rayot aurait saisi les meubles sans son intervention. Ou cette famille qui aurait reçu, il y a quelques années, un commandement du même huissier pour rembourser 10,70 francs à un pharmacien grincheux, qui est lui-même candidat de droite dans le canton de Delle.

Qui sortira vainqueur de cette empoignade? Les pronostics sont très prudents et, comme le dit joliment M. Dreyfus-Schmidt, *« chacun croit ce qu'il espère »*. Jean Rosselot, député (RPR), « tombeur » de M. Forni aux législatives de mars 1993, voit déjà l'huissier de Grandvillars faire sauter le verrou du conseil général et s'imagine volontiers installé dans le fauteuil de président, même si une partie de ses amis semblent peu enthousiastes devant une telle éventualité, et même s'il paraît, parfois, un peu en peine de définir une autre politique pour le département.

M. Chevènement, à l'inverse, a bon espoir de sauver son fief et se rappelle qu'en 1983, aux élections municipales, il était parvenu à redresser la barre, à réveiller la tradition ouvrière locale et à l'emporter au terme d'un premier tour catastrophique. On ne sera pas surpris qu'il accorde davantage confiance, pour garder les clés de l'hôtel du département, à des mains expertes, en l'occurrence celles du serrurier.

GÉRARD COURTOIS

Dans le Haut-Rhin

La mairie de Mulhouse en point de mire

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Le second tour des cantonales se présente dans les pires conditions pour Jean-Marie Bockel (PS), maire de Mulhouse. Devancé de 180 voix, au premier tour à Mulhouse-Nord, par Gérard Freulet (Front national), il se voit également opposer Christiane Séjai-Eckert (UDF-CDS) qui, avec dix-huit points de retard sur M. Freulet et seize sur M. Bockel, n'a aucune chance d'être élue. Le maintien de la candidate centriste qui, en l'occurrence, ne peut que ravir l'extrême droite, paraît à beaucoup, incompréhensible.

Le bureau départemental de l'UDF l'a décidé contre l'avis de son président, le député Jean-Paul Fuchs (UDF-CDS). Trois parlementaires RPR du Haut-Rhin, dont Hubert Haenel, sénateur et vice-président du conseil régional, ont appelé *« les démocrates et les républicains à faire bloc contre l'extrême droite à Mulhouse »*. Reprenant à son compte l'argumentaire de Mme Séjai-Eckert, le président du conseil général, Jean-Jacques Weber (UDF-CDS), a dénoncé *« la vertueuse mais si mal venue indignation »* et a invité *« tous ceux que le Front national inquiète »* à voter pour elle.

De l'avis de tous, la candidate centriste, qui ne joue pas de carte personnelle dans cette affaire, peut permettre une défaite de M. Bockel dans la perspective des élections municipales. Déjà battu aux dernières législatives par Joseph Klifa (UDF-PSD), le maire de Mulhouse entrerait ainsi dans une spirale de perdant. Ce canton, en effet, lui avait permis de faire la différence aux municipales de 1989, en battant M. Klifa. Pourtant connu pour son opposition au Front national, ce dernier observe un remarquable silence.

MARCEL SCOTTO

POLITIQUE

La préparation du second tour des élections cantonales

Dans les Yvelines

Un axe RPR-CDS se dessine pour la futur présidence

« L'équilibre interne entre le RPR et l'UDF devrait rester sensiblement le même. » Ce commentaire à chaud, au soir du premier tour, de Paul-Louis Tenaillon, président (UDF-CDS) du conseil général des Yvelines depuis 1977, a trouvé, mercredi 23 mars, un écho dans la bouche de Franck Borotra, chef de file du RPR à l'assemblée départementale. *« Hormis les non inscrits, le RPR et l'UDF pourraient bien se trouver à égalité le soir du second tour »*, admet-il prudemment, non sans ajouter aussitôt que *« de bonnes surprises pourraient venir de Maurepas et Meulan »*, où les candidats socialistes sont en ballottage difficile face aux candidats proches du RPR.

Le RPR a, d'ores et déjà, renoncé à enlever à l'UDF le canton de Bonnières-sur-Seine où Octave Saubobert (UDF-CDS) affrontera un socialiste. Son candidat, en position de se maintenir, s'est retiré, afin de ne pas prendre le risque d'une défaite de la droite en cas de triangulaire. Cette décision lui permet de se poser en victime de l'UDF à Houilles, où aura lieu la seule triangulaire du département : le conseiller RPR sortant, Alain Mahiet, affronte le maire de Carrières-sur-Seine, Pierre Bourson, ancien adhérent du Parti républicain resté proche de l'UDF, ainsi que la candidate présentée par le Parti communiste, Nicole Trézières, créditée de plus de 19 % des suffrages au premier tour.

Le RPR fait appel à MM. Chirac et Pasqua

Le RPR est si peu certain de faire basculer en sa faveur le rapport de forces interne à la droite qu'il a fait appel à Jacques Chirac, pour soutenir Jacques Massacré, conseiller sortant à Triel-sur-Seine, avant de solliciter Charles Pasqua à Houilles. Plus délicate encore est la situation à Chatou, où Jean-René Bonnet (RPR) ne se représentait pas. Son premier adjoint à la mairie, Jean-Paul Garric n'a que onze voix d'avance sur le candidat de l'UDF, Ghislain Fournier, attaché parlementaire de Pierre Lequiller (UDF-PR), député et maire de Louveciennes, candidat à la succession de M. Tenaillon. Mais la mauvaise surprise pour le RPR vient de Saint-Nom-la-Bretèche, où Robert Brame, maire de Noisy-le-Roi, est menacé par Colette Le Moal, maire de la commune voisine de Bailly, en congé de l'UDF. La perte de ces deux cantons par le RPR annulerait l'avance en nombre de sièges réalisée par la probable conquête des cantons de Versailles-Nord sur l'UDF et de Mantes-la-Jolie sur le PS. *« Aujourd'hui, aucun des éventuels candidats à la présidence du conseil général n'a le charisme nécessaire pour rassembler une majorité »*, affirme M. Borotra. Depuis une semaine, au sein même de l'UDF, M. Lequiller rencontre l'opposition de la présidente du groupe à l'assemblée départementale, le député Christine Boutin (UDF-CDS).

Celle-ci, également candidate à la présidence, n'a pas accepté la préférence témoignée par le président sortant à son rival. Aussi a-t-elle accueilli avec bienveillance l'offre de Pierre Bédier, secrétaire départemental du RPR, se proposant *« d'œuvrer, après le second tour, à ce qu'il y ait un tandem Borotra-Boutin ou Boutin-Borotra, afin que ces deux personnalités, à la place que leur choisiront les conseillers généraux, fassent des Yvelines un département dynamique et exemplaire »*. Le RPR défend le principe d'une réunion de l'intergroupe RPR, UDF et non inscrits, au cours de laquelle la majorité élirait à bulletin secret son candidat à la présidence. MM. Tenaillon et Lequiller préfèrent un vote entre les candidats déclarés en séance plénière du conseil général, comme cela s'était produit en 1992. M. Tenaillon avait alors bénéficié de l'arbitrage en sa faveur... des élus socialistes.

PASCALE SAUVAGE

Dans le « Figaro Magazine »

Edouard Balladur ne cache pas ses intentions présidentielles

Dans un article que publie *le Figaro Magazine* du samedi 26 mars Edouard Balladur est on ne peut plus clair sur ses intentions présidentielles. *« La vraie question qui se posera l'an prochain à notre pays sera de savoir si la politique de réforme entreprise depuis 1993 inaugure une nouvelle période ou si elle ne sera qu'une parenthèse dans notre histoire contemporaine »*, écrit-il notamment. Nul ne peut penser qu'il envisage de refermer lui, même cette « parenthèse ». Et pour que toutes les interrogations disparaissent, il précise que les réflexions actuelles de son gouvernement, notamment celles sur le *« contenu d'un nouveau contrat national sur l'école »*, *« dessinent les grandes réformes de structures qui, au-delà de 1994, devront être discutées devant l'ensemble des Français, le temps nécessaire pour susciter leur adhésion »*.

Dans le Vaucluse

Les espoirs d'Elisabeth Guigou

AVIGNON

de notre correspondant

Elisabeth Guigou se surprend *« à y croire »*. Avant le premier tour, la candidate socialiste se donnait *« une chance sur dix »* de l'emporter face à Regis Deroudilhe, président (div.d.) du conseil général du Vaucluse et maire du Pontet. Présente au second tour, avec un candidat du Front national, dans le canton d'Avignon-nord (Vaucluse), l'ancien ministre des affaires européennes, qui a reçu l'appui de ses anciens collègues, Martine Aubry, Bernard Kouchner et Jack Lang, espère une *« plus grande mobilisation des Avignonnais »*.

Elle compte aussi sur le retour au bercail des quelque cinq cents voix socialistes qui se sont portées sur Gérard Lecomte, le « dissident », adjoint au maire d'Avignon, qui a été exclu du parti. Un bon report des 636 voix communistes peut encore l'aider à combler son handicap de 587 voix sur M. Deroudilhe. Mais ce sont, en définitive, les suffrages recueillis par Raymond Garrigues, le radical de l'UDF connu pour être un *« anti-Deroudilhe »* notoire, qui peuvent déterminer son sort.

En cas de victoire, M. Guigou siégera dans une assemblée départementale qui a les meilleures chances d'asseoir sa majorité en conquérant les cantons de Gordes et, plus difficilement, Orange-Ouest et Sault. Mais l'ancien ministre aura fait alors un grand pas vers la mairie d'Avignon dont le locataire, Guy Ravier, est resté, officieusement, un partisan de M. Lecomte.

P. S.

Rectificatifs

Certains résultats du premier tour des élections cantonales, tels que nous les avons publiés dans *le Monde* du 22 mars sur la base des indications données par les préfectures, ont été rectifiés par ces dernières.

AIN, canton d'Oyonnax-Nord : I., 8 863 ; A., 46,99 % ; E., 4 443 ; Alexandre Tachdjian, c. s., UDF-PR, adj. m., 2 079 ; Gabriel Guy, FN, 1 050 ; Mylène Ferri, PC, 535 ; Alexandrine Fernandez, PS, 412 ; Christian Beauchière, GE, 367.

Canton d'Oyonnax-Sud : I., 8 559 ; A., 47,86 % ; E., 4 227 ; Jean-Paul Emin, c. s., UDF-PR, sén., adj. m., 1 987 ; Jean Benoit-Gonin, FN, 901 ; Thierry Lamberthod, PS, 520 ; Jean-Marc Aubin, GE, 359.

BOUCHES-DU-RHÔNE, canton d'Aubagne : I., 36 388 ; A., 44,12 % ; E., 19 553 ; Daniel Fontaine, c. s., PC, adj. m., 7 706 ; Bernard Deflesselles, UDF-PR, c. r., 4 141 ; Maurice Léautier, FN, c. m., 2 848 ; François Llucia, MRG, 2 281 ; Christophe Madrolle, GE, 983 ; Jean-Marc Notarianni, PS, 940 ; Jean-Marie Orihuel, UDF-CDS diss., 654.

Dans le commentaire sur le département, une inversion nous a fait écrire que deux communistes et un socialiste ont été réélus dès le premier tour, alors qu'il s'agissait de deux socialistes et un communiste.

MORBIHAN, canton d'Elven : René Mazier, div.d., 2 420 ; Pierre Le Droguen, c.s., PS, 2 065 ; Jacques de Rougé, FN, 591 ; Bernard Le Cunff, PC, 550 ; Jean Baron, rég., 364 ; Jacques Comte, div.d., 338.

SAVOIE, canton de Saint-Jean-de-Maurienne : Roland Merloz, PS, m., 2 443 ; Daniel Foltz, PC, 350.

Dans le canton de Modane, Jean-Louis Gauthier, c. s., PS, n'est pas maire de Modane, comme indiqué par erreur dans le commentaire départemental.

HAUTE-VIENNE, canton de Limoges-Condat : I., 11 999 ; A., 35,36 % ; E., 7 257 ; Jean-Yves Viau, RPR, 2 518 ; Gilbert Chapeaublanc, c. s., MDC, 1 689 ; Pierre Bassard, PS, 1 457 ; Michel Paquet, PC, 650 ; Philippe Bazire, Verts, 481 ; Christine Royal, FN, 462.

D'autre part, dans les quelques lignes de présentation de la préparation du second tour, dans *le Monde* du 25 mars, nous avons écrit que la gauche est en difficulté dans les cantons du nord du Tarn (dont Paul Quilès est l'un des élus), alors qu'il s'agit du sud, comme l'expliquait l'article publié dessous.

HAUT-RHIN, canton de Cernay, Jean-Marie Schneider, FN, a obtenu 2 824 voix et Jean-Marie Schneider, PC, 675, et non l'inverse.

VAUCLUSE, canton de Vaison-la-Romaine : I., 8 534 ; A., 28,66 % ; E., 5 893 ; Claude Haut, PS, 2 919 ; Claude Chasse, CNI, 1 747 ; Jean-Daniel Vaillant, FN, 449 ; Michel Brochini, PC, 438 ; Serge Boyer, Verts, 340. Contrairement à ce que nous avions indiqué, il n'y a donc pas eu d'élu au premier tour.

MARSEILLE : M. Weygand repond à M. Tapie. – Lucien Weygand, président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, a répondu, jeudi 24 mars, à Bernard Tapie qui l'avait pressé, deux jours plus tôt, de se déterminer à son égard. *« Il me paraît incontestable*, nous a déclaré M. Weygand, *que Bernard Tapie, étant membre du MRG, est, de plein droit, membre de la gauche. Donc, de sa part, la question est curieuse. »*

Une mise au point de l'un des avocats de Michel Noir

M° Michel Guénaire, l'un des avocats de Michel Noir, estime, dans un communiqué publié mercredi 23 mars, que le texte de l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 6 décembre 1993, publié dans le *Monde* du 24 mars, confirmant l'annulation des subventions versées aux élus de la Communauté urbaine de Lyon, ne contredit pas l'analyse qu'il en a donnée dans une « libre opinion » publiée par *le Monde* du 23 mars. M° Guénaire souligne que le Conseil d'État a jugé légales les subventions versées aux élus des collectivités locales, *« dès lors qu'elles ne consistent pas dans le versement d'indemnités supplémentaires à ceux-ci »*, mais il ajoute qu'une communauté urbaine n'est pas une collectivité locale.

« Je maintiens mon analyse de l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 6 décembre 1993 », écrit M° Guénaire. L'avocat de Michel Noir note que le Conseil d'Etat a annulé les subventions versées aux élus de la Communauté urbaine parce qu'elles n'entraient pas dans les compétences de la Communauté, en jugeant que *« les subventions aux différents groupes politiques constitués au sein du conseil d'une communauté urbaine ne présentent aucun caractère d'utilité communautaire »*. En effet, ajoute M° Guénaire, une Communauté urbaine est *« un établissement public à compétences spécialisées »* et non pas *« une collectivité locale, qui a une compétence générale »*. En conséquence, la position adoptée par le Conseil d'Etat *« ne doit pas préjuger »* de celle qu'il pourra adopter *« quand il statuera sur les subventions versées par des collectivités locales »*.

M° Guénaire souligne enfin que la loi Sapin *« a affirmé la possibilité pour les communes de plus de cent mille habitants, les départements et les régions d'accorder une aide aux groupes d'élus »* et qu'en conséquence *« les subventions versées par une collectivité locale à des groupes d'élus sont bien légales »*.

COMMUNICATION

Télécommunications spatiales

Alcatel et l'américain Loral vont développer le réseau mondial Globalstar

Trois jours après l'annonce par les PDG de Microsoft et de McCaw Cellular d'un audacieux projet de télécommunications spatiales (Teledesic) de 9 milliards de dollars et de 840 satellites (*le Monde* du 23 mars), la société américaine Loral Corporation a annoncé, jeudi 24 mars, que neuf sociétés internationales (1) avaient décidé d'investir 275 millions de dollars dans un système concurrent, nommé Globalstar. Ce réseau de téléphonie mobile à couverture mondiale devrait faire appel à une constellation de 48 petits satellites d'environ 450 kilos chacun, capable de transmettre conversations téléphoniques, fax et données informatiques, mais aussi d'effectuer des localisations de mobile.

Prévu pour 1998, ce système global de télécommunications, qui travaillera avec les réseaux nationaux des PTT, devrait coûter environ 1,8 milliard de dollars et rapporter, selon ses promoteurs 1,6 milliard de dollars de recettes dès 2002. Les dix sociétés impliquées dans ce projet espèrent gagner très rapidement 2,7 millions d'abonnés d'ici à l'an 2000, en raison des faibles coûts d'utilisation du système (65 cents la minute et 500 à 700 dollars pour un terminal double mode), et porter ce chiffre à 10 millions d'abonnés en 2012. Trente-trois pays seront « arrosés » par Globalstar (quatorze en Europe, huit en Asie, cinq en Afrique et six en Amérique du Nord et du Sud). En attendant, les dix partenaires fourbissent leurs armes en espérant que leur dossier, actuellement examiné par les autorités américaines (FCC), recevra un feu vert avant fin 1994. Ce qui leur donnerait une avance sur leurs concurrents. Le système Iridium de Motorola (66 satellites d'une valeur de 3 à 5 milliards de dollars) est prêt, et le projet Teledesic, avec sa nuée de 840 satellites à 9 milliards de dollars, agite le petit monde des télécoms, tandis que le géant américain du spatial militaire, TRW, travaille dans l'ombre sur Odyssey et que le projet P 21 de l'organisation internationale Inmarsat attend toujours une décision.

Cette situation a donc incité Loral à lancer sans plus de délai son projet, en confiant la maîtrise d'œuvre des satellites à Loral Space Systems, partenaire de l'Aérospatiale absent de cet accord *a contrario* de l'allemand Dasa et de l'italien Alenia. La conception des terminaux est confiée à l'américain Qualcomm, associé à l'affaire depuis deux ans et qui s'est illustré dans la localisation des mobiles par satellite, tandis que la conception et la fourniture des charges utiles va au français Alcatel, qui met 37,5 millions de dollars « au pot » pour participer à Globalstar.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Loral Space System, Pactel et Qualcomm (Etats-Unis), Dasa (Allemagne), Dacom et Hyundai Electronics Industries (Corée), Alcatel (France), Vodafone (Grande-Bretagne), Alenia (Italie).

Après sa mise en cause au sein de la chaîne

Le directeur de France 3 - Paris - Ile-de-France obtient un répit jusqu'à l'été

« Je suis à peu près tranquille jusqu'à l'été. Jean-Pierre Elkabbach et Xavier Gouyou Beauchamps souhaitent que je poursuive mon travail », a indiqué Christian Dauriac, directeur régional de France 3 - Paris - Ile-de-France (PIC), lors de la présentation, mercredi 23 mars, du centième numéro de « Mag-cités », magazine des villes et des banlieues.

Christian Dauriac a été récemment mis en cause par quatre organisations syndicales minoritaires (moins de 15 % des voix aux dernières élections professionnelles) qui lui reprochaient son *« incompétence »* et ses *« insuffisances »* (*le Monde* du 25 février). Ces reproches avaient été relayés par Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, au cours d'un entretien à *Libération*. Après ces remous, le calme semble revenu à la direction parisienne de France 3. Le président de France Télévision nous a assuré n'avoir *« aucun problème »* avec Christian Dauriac et a indiqué que *« sa tête* (n'avait pas) *un attrait particulier pour nous. Ne la croyez pas menacée, elle ne l'est pas »*. Il s'est toutefois refusé à confirmer le maintien de Christian Dauriac à son poste, en septembre, en se bornant à constater qu'*« il y a peut-être un problème d'identité de la région Ile-de-France »*.

G. D.

Le CSA met en demeure deux chaînes de respecter le pluralisme

Depuis janvier, TF 1 et France 3 privilégient largement le gouvernement

TF 1 et France 3 ont été *« mis en demeure »*, jeudi 25 mars, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), de respecter le pluralisme politique sur leur antenne. Par un bref communiqué, le CSA indique que la *« répartition des temps de parole entre le gouvernement, la majorité et l'opposition fait apparaître »*, sur ces deux chaînes, *« un déséquilibre important au détriment de l'opposition, notamment au cours des deux derniers mois »*.

Chargé du respect de la « règle des trois tiers » – un tiers pour le gouvernement, un autre pour la majorité parlementaire, le troisième pour l'opposition parlementaire – qui régit les temps de parole à la télévision, le CSA reste prudent et ne cite, publiquement du moins, aucun chiffre. Les temps de parole depuis le début de l'année seraient répartis de cette façon : sur TF 1 en janvier, 61,9 % pour le gouvernement, 13,7 % pour la majorité et 24,4 % pour l'opposition. En février, 51,3 % pour le gouvernement, 19,8 % pour la majorité et 28,9 % pour l'opposition. Sur France 3, en janvier, 39,5 % pour le gouvernement, 32,2 % pour la majorité et 28,3 % pour l'opposition. En février, 36,1 % pour le gouvernement, 45,2 % pour la majorité et 18,7 % pour l'opposition.

Enfin, entre le 5 et le 18 mars, TF 1 a consacré, toujours selon ces décomptes, 13 minutes 51 secondes au gouvernement, 11 minutes 36 à la majorité et 5 minutes 36 à l'opposition. Pour France 3, les chiffres ont été de 34 minutes 33 pour le gouvernement, 19 minutes 36 pour la majorité et 9 minutes 24 pour l'opposition. Ces chiffres ne prennent pas en compte l'actualité liée aux élections cantonales, qui relève d'une autre forme de décomptes.

Y. M.

PRESSE MAGAZINE : *Capital* accroît sa diffusion de 50,7 %. – Le mensuel économique *Capital*, lancé en septembre 1991 par le groupe Prisma-Presse d'Axel Ganz, a réalisé en 1993 une diffusion de 335 708 exemplaires, en augmentation de 50,7 % par rapport à 1992, selon Diffusion contrôle. Ce chiffre fait de lui le premier magazine économique français et européen, toutes périodicités confondues. D'autres magazines de Prisma Presse, comme *Gala*, « l'hedbomadaire des gens célèbres » lancé l'été dernier, ou *Cuisine gourmande*, créé il y a quelques semaines, sont en bonne santé (326 464 exemplaires pour le premier selon Diffusion-contrôle, plus de 250 000 pour le second, selon l'éditeur). En revanche, la diffusion de *Voici*, magazine qui fait la part belle aux révélations sur la vie des stars, perd 4,8 % par rapport à 1992 pour s'établir à 758 517 exemplaires. Le recul de ce titre, *« qui continue à dominer le marché, s'explique par une compétitivité accrue »* dans ce secteur, selon l'éditeur.

Les protestations contre le contrat d'insertion professionnelle

Nantes : grenades lacrymogènes à tir tendu

NANTES

de notre envoyé spécial

Des quatre manifestations que Nantes a connues ces deux dernières semaines, celle du jeudi 24 mars aura été la plus importante. Et aussi la plus violente. Le service d'ordre, constitué par des étudiants de l'IUT, s'était pourtant ingénié, pendant tout l'après-midi, à faire serpenter le cortège à l'écart de la préfecture, où des affrontements avaient eu lieu lors de précédents rassemblements. Surpris par l'ampleur du mouvement – plus de 10 000 lycéens et étudiants –, ils avaient réussi à contenir et à détourner le défilé vers le centre ville en faisant une chaîne humaine devant la préfecture. Les étudiants s'étaient contentés de bloquer la circulation.

Mais une fois l'ordre de dispersion donné, vers dix-huit heures, plusieurs milliers de personnes ont spontanément convergé vers la préfecture, pour réclamer la libération des manifestants interpellés et condamnés à l'issue des précédents rassemblements (*le Monde* du 25 mars). Le face-à-face avec les CRS, qui n'ont pas tardé à utiliser des grenades lacrymogènes pour répliquer aux jets de pierres, a vite tourné à l'affrontement, sans que les forces de l'ordre et les manifestants soient jamais en contact direct.

Dans la confusion, les CRS ont alterné charges et replis, utilisant à plusieurs reprises le tir tendu de grenades lacrymogènes – qui sont formellement interdits par les consignes données aux forces de l'ordre –, pour progresser ou pour se dégager. Un caméraman de France 3 a été atteint à l'abdomen, et a dû être hospitalisé. Au moins deux manifestants, sévèrement touchés au visage, ont également été évacués. La préfecture indique que neuf des vingt et un policiers blessés ont été conduits à l'hôpital

Au fil de la soirée, les manifestants, dans leur grande majorité des étudiants, mais aussi pour la première fois des lycéens venus de quartiers réputés « difficiles », ont installé des barrières de feu sur la principale artère de la ville. Déjouant plusieurs tentatives d'encerclement, ils s'en sont pris au mobilier urbain, et une pharmacie a été pillée. Des «casseurs» qui tentaient de s'attaquer à la vitrine d'une banque ont été écartés sans ménagement par des manifestants.

Dans les rues voisines, envahies par les fumées des gaz lacrymogènes, des policiers en civil ont procédé à plusieurs arrestations. Au total, vingt-deux personnes ont été interpellées. Les grenades détonantes, utilisées en dernier ressort par les CRS, ont eu pour seul effet de galvaniser la foule. Les derniers manifestants se sont dispersés vers deux heures du matin, sous un crachin tenace. *« Tant que le gouvernement n'aura pas compris que le malaise va bien au-delà du CIP*, a prévenu l'un d'eux, *et tant qu'il se refusera à dialoguer avec nous, nous reviendrons. »*

HERVÉ MORIN

MM. Pasqua et Bayrou redoutaient les « débordements »

« Le droit de manifester est reconnu par la Constitution, et il n'y sera pas porté atteinte. Celui de casser ne l'est pas. » Par avance, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur avait lancé un avertissement, jeudi 24 mars dans la soirée, au *« millier de casseurs »* attendus, selon lui, sur le parcours de la manifestation parisienne contre le CIP. Trois mille trois cents policiers et gendarmes mobiles avaient été chargés d'assurer le maintien de l'ordre afin de prévenir les débordements.

François Bayrou, ministre de l'éducation, s'est lui aussi efforcé vendredi matin, sur Europe 1, de distinguer *« l'expression d'une opinion et les tentatives pour créer un climat de déstabilisation. »* Tout en s'en prenant à ceux qui, par *« manipulation idéologique »* font en sorte *« d'exciter les jeunes contre une mesure gouvernementale »*, il a rappelé que le CIP est *« le plus avantageux des systèmes »* pour *« protéger les jeunes »* contre le chômage. Ces déclarations n'ont en rien entamé la détermination des jeunes lycéens et des étudiants des IUT.

Avant la journée nationale d'action, des manifestations spontanées avaient eu lieu, jeudi 24 mars, à Quimper (6 000 manifestants), Brest (2 500), Nancy (5 000), Caen (3 500), Marseille (1 000), Besançon (1 000), Toulouse (1 000). A Paris, le mouvement a commencé de gagner les universités, notamment celle de Tolbiac qui a été occupée par six cents étudiants. A Nantes *(lire par ailleurs)*, Rennes et à Lyon, de nouveaux incidents se sont produits avec les forces de l'ordre. Pour se démarquer du climat de violence qui règne depuis une semaine dans cette ville, une vingtaine d'étudiants « pacifistes » ont passé la nuit sur la place Bellecour, avec l'intention de recommencer la nuit suivante. En fin de matinée, les étudiants de l'IUT de Cachan (Val-de-Marne) bloquaient la RN 20, provoquant d'importants embouteillages.

Auch : « manifester propre »

AUCH

de notre correspondant

« Nous étions deux mille ! » Aucune forfanterie dans le propos d'Eric, vingt et un ans, étudiant de gestion des entreprises et administrations (GEA), à l'IUT d'Auch. Simplement et toujours, une trace d'étonnement dans la voix de ce jeune Parisien émigré en Gascogne : *« Incroyable, deux mille manifestants à Auch ! Jamais je n'aurais crû ça possible. »* Le ton est donné. Celui d'une petite ville de 23 000 habitants, préfecture du Gers, dotée de deux départements d'IUT, qui se retrouve en pointe dans le mouvement étudiant d'opposition au CIP.

En huit jours, la situation a beaucoup évolué : spontanée, la première manifestation participait davantage du rite initiatique que du mouvement organisé. Très vite, le souci est né, sans doute nourri des violences entrevues à la télévision, de *« manifester propre »*. Ainsi, mercredi après-midi, sous un soleil radieux, des centaines de jeunes affirmaient un triple souci : *« Non au CIP, à la casse et à la récupération. »*

Le mot revient comme un leitmotiv pour qualifier l'ambiance des études ici : *« A l'IUT d'Auch, l'ambiance est sympa*, note Eric, *alors que dans les grandes facs, c'est chacun pour soi. »* Ce climat déteint sur l'ambiance des défilés. Quelques cas d'ivresse et des bouteilles de bière jetées à terre ont suffi pour inciter les leaders du mouvement à serrer les boulons. La sécurité des manifestants est assurée par une collaboration avec la police, sur le terrain. Une réussite, selon Pascale, qui souligne que, désormais, *« le clivage policiers-lycéens est dépassé »*. D'ailleurs Régis Bruno, commissaire de police d'Auch, a choisi de faire encadrer les manifestations par les îlotiers qui assurent la sortie des classes. Les jeunes s'évertuent à donner de leur mouvement une image nette : *« Nous distribuons de l'eau à la place de la bière*, souligne Pascale, *pour limiter l'abus d'alcool. »* Ils s'efforcent aussi entretenir en permanence, pendant les sit-in, le dialogue avec les commerçants et les automobilistes.

Eviter les provocations : *« Le premier jour, ils sont venus une petite dizaine*, raconte Guillaume, dix-neuf ans, élève de BTS. *Ils nous ont dit :* « On vient pour vous aider. Il faut tout casser, foutre le bordel et monter à Paris ». *On leur a demandé de déguerpir. »* Un épisode qui en a troublé plus d'un dans le cortège et qui a, sans doute, contribué à souder le groupe. Fallait-il « monter » à Toulouse ? La question s'est posée. *« Mais on s'est aperçus qu'il valait mieux être 2 000 à Auch que quelques centaines de plus, perdues dans une manif toulousaine. »*

La fraîcheur du mouvement suscite des convoitises : jeudi matin, un mystérieux représentant des camionneurs est venu proposer son soutien. Guillaume et ses amis n'ont pas donné suite. Les syndicats sont aussi tenus soigneusement en lisière. Pour la grande manif de vendredi, sur le trajet « Patte d'oie-Jet d'eau » (le « Bastille-Nation d'Auch »), la délégation lycéenne a négocié sans concession leur participation *« seulement en tant que citoyens »*, comme le souligne Delphine, une élève de terminale. Salariés et enseignants ont accepté sans broncher. Quant aux politiques, ils sont carrément absents : *« Le premier jour, des jeunes sont venus avec des affiches anti-Balladur frappées du sigle de la jeunesse communiste*, rappelle Delphine, *on leur a fait enlever le sigle ». « Ce qu'on veut*, répète Pascale, *c'est le retrait sans condition du CIP. C'est tout. »*

DANIEL HOURQUEBIE

M. Rocard demande à nouveau le retrait des décrets

Michel Rocard, premier secrétaire du Parti socialiste, a demandé *« avec solennité »* au premier ministre, jeudi 24 mars, à Sochaux (Doubs), de *« retirer le décret créant le SMIC-jeunes ». « Ne jouez pas avec la peur, ne jouez pas les apprentis sorciers, ne faites pas de pari sur le désespoir de la jeunesse »*, a lancé le responsable socialiste. Evocant les *« avancées téméraires »* et les *« reculs piteux »* du gouvernement, M. Rocard lui a reproché de vouloir *« inventer les sous-salaires ». « Le premier ministre et ses ministres ne comprennent pas le monde d'aujourd'hui, et c'est dangereux pour le pays*, a-t-il encore déclaré. *Ils se trouvent enfermés dans une alternative absurde, qui ne leur offre de choix qu'entre l'immobilisme et l'aventurisme. »*

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a estimé au contraire, sur O'FM *« qu'il serait important de faire cette expérience pendant quelques mois, de la tester, de l'évaluer, comme l'a proposé le premier ministre »*. Elle souhaite, également, que *« l'on fasse comprendre aux jeunes que ce n'est pas du tout parce qu'on leur en veut et parce que l'on veut dévaloriser leurs diplômes »* et que *« c'est au contraire une chance d'entrer dans l'entreprise »*.

Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a enfin assuré que *« le RPR soutient la volonté de dialogue »* du gouvernement avec les jeunes. *« Il est bien évident que les manifestations ne servent pas la cause de la jeunesse »*, a-t-il ajouté, mais *« nous devons tout tenter pour offrir aux jeunes une réponse à leurs inquiétudes ». « Le gouvernement s'y emploie. Ne lui faisons pas de procès d'intention »*, a conclu M. Debré.

Guadeloupe : 1 700 protestataires à Petit-Bourg

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

La quasi-totalité des 1 700 élèves du lycée des Droits-de-l'Homme de Petit-Bourg (Guadeloupe) ont manifesté, jeudi 24 mars, dans les rues de cette commune rurale des environs de Pointe-à-Pitre, pour demander l'abrogation des CIP. Cette manifestation, la première qui ait jamais eu lieu à Petit-Bourg, faisait suite à une autre, la veille, des lycéens de la Cité scolaire de Baimbridge, où sont regroupés les différents lycées de Pointe-à-Pitre et leurs 5 600 élèves, auxquels s'étaient joints 300 jeunes venus du lycée de Morne-à-l'Eau, une commune rurale des environs de Pointe-à-Pitre.

Leur défilé dans les rues de la ville s'était effectué, la veille, derrière une banderole portant l'inscription « 100 % du SMIC des DOM = 80 % du SMIC de métropole », comme s'ils avaient voulu profiter du débat sur les CIP pour rappeler l'existence des 10,7 % de différentiel entre les deux SMIC.

Les lycéens de Pointe-à-Pitre se sont surtout évertués, mercredi, en rallongeant leur parcours jusqu'à emprunter des circuits illogiques à première vue, à éviter de se joindre à la manifestation des 200 étudiants qui, comme la veille et l'avant-veille, manifestaient pour demander une réévaluation du budget de l'Université des Antilles et de la Guyane.

EDDY NEDELJKOVIC

Lyon : émotion après l'expulsion de deux jeunes Algériens

L'expulsion de deux jeunes Algériens, exécutée jeudi 24 mars, trois jours après leur interpellation à Lyon lors d'une manifestation anti-CIP (*le Monde* du 25 mars) suscite une vive émotion tant parmi les associations de défense des droits de l'homme, que dans les milieux judiciaires lyonnais. Les avocats de Mouloud Kaci et de Abdel Hakim Youbi, Mes Marie-Noëlle Fréry et Jean-Félix Luciani ont assigné en référé, vendredi 25 mars, pour « voie de fait », le préfet du Rhône et le préfet adjoint chargé de la sécurité publique. Ils estiment que la décision du préfet de maintenir les deux jeunes gens en rétention pour pouvoir les expulser, en dépit du refus du juge de prolonger cette rétention, constitue une *« séquestration arbitraire »*. Surtout, ils qualifient de *« détournement de pouvoir »* l'utilisation de la disposition la plus extrême de la loi Pasqua, conçue pour les cas de terrorisme, qui permet l'expulsion immédiate sans discussion contradictoire, quels que soient l'âge et les liens familiaux des intéressés en France.

Afin de prévenir d'éventuelles nouvelles expulsions, le tribunal correctionnel de Lyon a pris à l'encontre de cinq étrangers interpellés dans une manifestation, une mesure de contrôle judiciaire assortie d'une... interdiction de quitter le territoire français.

Le réveil des enseignants d'IUT

« Et si nous aussi, les profs, on discutait du CIP. Il serait peut-être temps de prendre position. » L'invitation était timide, trop peut-être, discrètement apposée sur quelques murs tapissés d'affiches. Sur les cent trente enseignants permanents de l'IUT de Paris, ils n'étaient qu'une trentaine présents, ce jeudi après-midi traditionnellement réservé au sport. Pour la première fois depuis que leurs étudiants ont pris la tête de la coordination nationale des IUT, après un vote massif en faveur d'une grève illimitée, les profs ont réagi. Et à leur tour, à l'unanimité, ils ont décidé de cesser le travail. Comme s'ils étaient surpris de retrouver les réflexes d'antan – ils étaient pour la plupart étudiants en 1968 – il leur a fallu de longs débats pour peser les termes d'un communiqué de quelques lignes, raturé au tableau. L'affaire était pourtant entendue. L'essentiel tenait en une phrase : *« Le CIP est ressenti comme un affront. »* Ou une injustice. *« Désormais, dans l'opinion, le diplôme d'IUT ne vaut plus que 80 % de quelque chose... Cela n'a plus beaucoup de sens d'enseigner dans un établissement dont la formation est dévalorisée. »* La dénonciation vaut aussi pour l'ensemble des formations technologiques, la remise en cause du salaire minimal et des conventions collectives, professe un économiste.

« Depuis la disparition des organisations syndicales dans l'établissement, le réflexe collectif n'existe plus. Ce sont les étudiants qui nous ont confrontés à cette absence. Comme si nous nous étions imposé une forme d'autocensure, nous nous sommes interdit d'intervenir dans cette action qui est avant tout la leur », explique Maryse Laire, enseignante. Comme beaucoup de leurs collègues des autres IUT de France, les professeurs de l'IUT de Paris sont restés quasiment muets jusqu'à ces derniers jours, avant que la grève ne se propage dans leurs établissements. Mais là où le mouvement était le plus organisé, ils ne sont pas restés inactifs pour autant.

Le « quartier général » de la coordination

« Ils ont tout fait pour nous aider. Mais ils n'ont pas cherché à nous pousser », reconnaît Alix, étudiante en seconde année du département gestion et administration des entreprises (GEA), bastion de la coordination nationale. Tout en fermant les yeux sur les absences et en proposant le report des partiels, ils ont aussi fourni la logistique indispensable pour le fonctionnement d'un mouvement improvisé en dehors de toute structure syndicale.

La salle des profs du département de GEA est ainsi devenue le quartier général de la coordination où les étudiants, tour à tour, se relaient au téléphone pour recevoir les appels et diffuser l'information dans toute la France. *« Ils ont sagement géré leur affaire »*, reconnaît Jean-Patrick Matheron, le directeur de l'IUT, tenu informé à chaque instant des décisions prises par le comité de grève.

A aucun moment, il est vrai, les étudiants n'ont remis en cause l'institution IUT, son fonctionnement, ses méthodes. *« Ce n'est pas l'IUT qui les a trompés*, insiste M. Matheron, *mais ils ont le sentiment que la société remet en cause leurs diplômes et les niveaux de qualification. »*

Dans le hall d'accueil, une affiche vante encore les mérites de la formation en informatique. A la rubrique marché de l'emploi, on peut lire : *« embauche rapide »*. A celle des salaires : *« 10 000 francs bruts mensuels »*. La référence date de novembre 1993 et personne n'a osé la corriger.

MICHEL DELBERGHE

M. Balladur et sa majorité

Suite de la première page

Mais aujourd'hui, si le premier ministre reconnaît avoir commis une erreur – *« dans le texte d'origine la notion de tutorat n'était pas définie suffisamment »* –, force lui est de constater que cette fameuse concertation, dont M. Balladur a fait un des points forts de sa méthode, n'a servi à rien. Certes, il y a la faiblesse des organisations syndicales françaises et leur quasi-inexistence en milieu étudiant. Mais il y a aussi ce constat désabusé : *« Peut être, dans certains cas, aurait-il mieux valu des contacts bilatéraux que des grands-messes ! »*

L'échec est, en effet, patent. Dans l'entourage du premier ministre on n'est pas loin de penser que Marc Blondel a tendu un piège au gouvernement, en ne disant rien quand le projet de décret lui a été présenté et en appelant les jeunes à la révolte le matin même de sa publication au *Journal officiel*. M. Balladur lui-même ne va pas aussi loin mais il assure que cette révolte *« était organisée pour partir sur n'importe quoi »*, expliquant : *« Dès mon arrivée on m'en avait menacé ». « L'explosion sociale a été un thème récurrent ». « A force de parler des choses... »*, elles arrivent. Il reconnaît toutefois que ce n'est pas François Mitterrand qui a évoqué le premier ce danger, mais *« d'abord ma majorité »*, a-t-il précisé.

La pression de cette majorité lui complique, pourtant, la sortie de cette crise. Car s'il pense que la manifestation de *« l'autorité »* n'a pas grand sens en la matière, il sait aussi qu'un nouveau recul sous la pression de la rue serait sèchement porté à son débit par ses « amis », alors même qu'il lui est déjà arrivé, particulièrement dans cette affaire-ci, de *« ressentir un sentiment de solitude »*. Alors que faire ? Aujourd'hui Edouard Balladur ne veut pas en dire plus. Mais il ne peut pas ne pas savoir qu'il joue son avenir politique sur sa capacité à surmonter cette manifestation de désespérance de la jeunesse.

Son action d'aujourd'hui s'inscrit, en effet, dans une perspective à plus long terme. Pour ceux qui en doutaient encore, l'article qu'Edouard Balladur publie dans *le Figaro Magazine* du samedi 26 mars, est on ne peut plus clair sur ses intentions présidentielles *(lire page 10)*.

Le candidat a déjà un programme, mais aussi des adversaires : Michel Rocard, d'abord, puisque de l'action des socialistes, il ne critique que celle menée du temps où celui-ci était à Matignon ; mais aussi son « rival » du RPR, puisqu'il prend longuement le temps de répondre à *« deux reproches contradictoires venus parfois des mêmes horizon »*, le conseil d'*« éviter les vagues jusqu'à l'élection présidentielle »*, la critique de ne pas *« avancer assez vite »*.

La réplique est classique chez Edouard Balladur : *« Il faut allier l'imagination et le courage à la prudence. »* Mais quand il en donne comme exemple son comportement lors du conflit d'Air France – d'abord une *« pause »*, ensuite mettre fin à *« l'incompréhension mutuelle »* afin d'arriver à une solution –, ne décrit-il pas ce qui aurait pu, ce qui devrait être son comportement devant la révolte de la jeunesse ?

THIERRY BRÉHIER

M. Debré : « Le moment venu, il faudra une autre politique »

Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a déclaré, vendredi 25 mars à France-Inter : *« Ce gouvernement a une mission et la seule, c'est de remettre la France à flot. »* Il a ajouté : *« Le moment venu, je crois qu'il faudra passer à une autre vitesse, une vitesse supérieure, et c'est cela que j'attends avec impatience, en 1995, parce que le gouvernement que nous soutenons permettra en 1995 une autre politique, permettra en 1995 de retrouver l'espoir et une espérance nouvelle pour la jeunesse et pour l'ensemble des Français. »* Il a aussi assuré que *« le schéma initialement prévu – que le gouvernement ne s'intéresse pas à l'élection présidentielle, que le gouvernement considère, et le dit clairement, qu'aucun de ses membres ne participera directement à l'élection présidentielle – était le bon schéma »*.



SOCIÉTÉ

Le procès de l'ancien milicien devant la cour d'assises des Yvelines

Paul Touvier ou le mépris de la justice des hommes

A la cour d'assises de Versailles, l'interrogatoire portant sur les activités de Paul Touvier, pendant et après la guerre, a pris fin jeudi 24 mars. Des experts psychiatres ont fait leur rapport sur la personnalité de l'ancien milicien et tenté d'expliquer les raisons d'une si longue clandestinité.

■ TÉMOINS. Les dépositions des témoins ont commencé. Anne-Marie Dupuy, ancien chef de cabinet du président Pompidou à l'Elysée, s'est expliqué sur les conditions dans lesquelles avait été obtenue, en 1971, la grâce présidentielle des peines accessoires que purgeait alors l'ancien milicien. La femme et les enfants de Paul Touvier devaient être entendus vendredi 25 mars.

■ REPENTIR. Mme Veil, ministre des affaires sociales, ancien déporté, commente, dans un entretien au *Grand Oral O'FM-la Croix* le procès de Paul Touvier. Elle s'est déclaré choquée par l'attitude de l'accusé : *«Jamais une parole de repentir, jamais une parole de responsabilité, jamais une parole de regret pour les victimes, rien.»* Elle ajoute pourtant : *«Quand on fait des procès, on prend le risque de ce genre de situation.»*

Paul Touvier se contrefiche de la justice des hommes. Voilà qui est dit. L'ancien chef milicien se moque de la morale commune et les valeurs de la République l'indiffèrent. Il n'a de comptes à rendre qu'à lui-même et à Dieu. Il n'avoue jamais, sauf à son confesseur. *La cour d'assises, jeudi* 24 mars, a définitivement compris que Paul Touvier se considère depuis toujours comme une créature inaccessible à une sanction pénale. Elle a découvert, sous le pétainiste affiché, un veuf inconsolé de la Milice française, doublé d'un marginal sectaire. Un rebelle, en somme. Un hors-la-loi.

La loi? Ses moues en disent long. De 1945 à 1947, il écoule de faux dollars, bricole des tampons, falsifie des papiers d'identité, tente quelques extorsions de fonds et des cambriolages. La perception du treizième arrondissement de Paris finit par le séduire. *«Vous projetiez des hold-up avec vos amis?»*, demande le président Henri Boulard. Touvier le corrige : *«Non... Ce n'étaient tout de même pas des hold-up. Nous devions récupérer de quoi vivre. – Vous avez commencé par voler une voiture, n'est-ce pas? – Pas volée! Empruntée.»*

La loi? Touvier la modèle et l'accommode à sa façon. Durant ses heures de gloire milicienne, ses services ont collectionné les pièces d'or volées aux juifs et aux divers trafiquants arrêtés. Ce fut son pactole pour survivre les premiers mois sous l'épuration. *«En vertu de quels textes aviez-vous accumulé ces pièces?* lui demande Me Charles Libman, partie civile. – *Je l'ignore»*, répond Touvier, vaguement méprisant.

Touvier a sa conscience pour lui. Qu'importe le code pénal! Un prêtre du Prado, Alfred Ancel, futur évêque, lui aurait enjoint de survivre. En somme, l'argent volé sans faire couler de sang pouvait fort honorablement le nourrir, lui et les siens... La loi de Dieu, rien *que cette loi. Et tant pis s'il la tord* en tout sens. Dans les années 60, Jacques Brel et sa famille seront persuadés de côtoyer un *«prêtre défroqué»*. N'est-il pas au mieux avec le supérieur de la Grande Chartreuse? Ne porte-t-il pas toujours sur lui un énorme trousseau de *clefs qui lui permet d'accéder* aux bâtiments du monastère?

Dogmatisme et narcissisme

La loi de Dieu, au mépris de celle des hommes. En 1947, il se marie religieusement avec Monique Berthet sans s'être marié civilement. L'abbé Pierre Duben s'est laissé fléchir à la condition d'un engagement solennel des jeunes époux, qui écrivent au bas de l'acte de mariage : *«Nous déclarons rendre officiel et public notre mariage dès que les circonstances le permettront.»* Un demi-siècle plus tard, les vieux époux n'ont ni trouvé le temps ni eu le goût de cette formalité civile. *«Pourquoi n'avez-vous pas régularisé ce mariage?* demande l'avocat général. – *Pfouuu...*, soupire l'accusé. – *Pourquoi?* intervient le président. – *Négligence»*, coupe court Paul Touvier.

La famille Touvier se moque bien de ces convenances. La petite secte mononucléaire se suffit à elle-même. En dehors des règles du Code de la famille et des règles de l'état civil : Chantal et Pierre, nés en 1948 et 1950, ont été reconnus par leur père chez un notaire sans que cela soit jamais déclaré... Les Touvier ne vivent pas en société. Ils campent aux marges. Rmistes avant la lettre. A la charge de l'Eglise catholique. *«Nous n'avons jamais acheté de vêtements, nous vivions très simplement*, explique l'ancien chef milicien à la cour. *C'est là qu'on voit le rôle de l'Eglise, qui est très beau, contrairement à ce qu'on a dit.»*

La clandestinité les a happés. Et les enfants ont grandi sous son aile mystérieuse et gluante. *«Ils n'ont jamais pris leur envol?* demande le président. – *Non*, répond l'accusé. – *Avez-vous pensé à leur avenir? – J'y ai beaucoup pensé. – N'avez-vous pas d'abord pensé à vous? – Je ne sais pas. J'ai pris les choses comme elles étaient. En 1972, ils étaient libres. Ils voulaient partir avec nous. J'allais pas leur dire «non»*. Fuir, voilà son credo. Au début des années 80, son avocat de l'époque, Me Raymond de Geouffre de la Pradelle, obtient du juge d'instruction l'assurance que son client, s'il se présente spontanément devant la justice, sera inculpé mais laissé libre. Touvier se dérobe.

«Je n'ai pas répondu à cette convocation parce que... excusez-moi de vous parler comme cela... mais j'ai senti le piège», déclare l'accusé au président Boulard. Son avocat lui rend alors son dossier. Le soir, dans son journal, Touvier se confie : *«Ce qui est terrible chez lui, c'est qu'il croit encore à la justice.»* Michel Dubec, expert psychiatre, résume le cas Touvier : *«Il faut un certain fanatisme de soi pour vivre si longtemps dans la clandestinité avec sa femme et ses enfants.»* Son confrère François Cousin diagnostique une *«personnalité obsessionnelle typique, rationnelle jusqu'à la froideur. Un bloc idéologico-affectif étanche à toute perception critique.»*

Autant dire qu'il n'a pas changé – ou si peu – depuis cette année 1944 au cours de laquelle il n'était pas peu fier d'être «libre». Sa position hors hiérarchie dans la Milice le comble. Il reçoit ses ordres directement de Vichy. Il survole le petit milieu de la collaboration avec condescendance. Bref, il se révèle à lui-même. Son *«moi» fort, entêté, capable de se* donner une discipline régulière, méticuleuse et quotidienne, son dogmatisme et son narcissisme, pour reprendre le cruel constat des experts, en font un commandant redoutable. *«Il n'est pas un chef au sens d'un guide qui dit : «Suivez-moi!»*, analyse Michel Dubec. *Il dit : «Allez-y!»*

Parfumé de naphtaline

Cinq décennies après, les regrets ou les remords lui sont étrangers. Il porte seulement, a-t-il un jour écrit, *«une immense peine»*. *«Pensez-vous parfois aux 75 000 juifs de France qui ont été déportés?* lui demande Me Gérard Welzer. – *J'ai souvent pensé aux victimes de la guerre*, répond-il. – *De quelle manière? – Comment dire cela? Je ne vois pas comment exprimer cela. – Précisez! – Je pense à toutes. Je ne vois pas pourquoi je ferais un choix!»* En désespoir de cause, Me Ugo Iannucci demande à Michel Dubec : *«Comment devient-on un Touvier? – Sa difficulté à intégrer un système symbolique et son intelligence de l'instant deviennent dans le contexte de l'époque des «qualités»*, explique l'expert. *C'est le sens de l'opportunité, en quelque sorte.»* Son génie de l'organisation, son goût du fichage et de l'ordre, font le reste.

La Milice, ce *«corps structuré mais parallèle»*, semble avoir été conçue pour lui. Entre légalité et illégitimité. *«Je n'ai alors jamais eu de problèmes moraux, parce que l'Etat français est un Etat religieux»*, dira-t-il. Saint Pétain veillait à tout et sur tous... Du coup, sa responsabilité, sinon sa culpabilité, passe à la trappe.

Michel Dubec lit à la cour d'assises les réponses en forme de défausse que lui fit Touvier au cours de six entretiens à la maison d'arrêt de Fresnes en 1990. Le procès des criminels nazis à Nuremberg? *«Je n'en pense rien... C'était malheur aux vaincus.»* Les crimes contre l'humanité? *«Je vais vous parler d'autres horreurs : Hiroshima, Nagasaki»*. Les interrogatoires de résistants? *«J'ose le dire : il fallait parfois les arrêter de parler.»* La traque des juifs? *«Jamais je n'ai arrêté un juif parce qu'il était juif. Nous procédions aux arrestations pour menées antinationales.»*

Ainsi parle Touvier le fuyard, Touvier le milicien rescapé et comme parfumé de naphtaline. Dans le public, les descendants des sept victimes juives de Rillieux frémissent. Mais Touvier le proscrit est ailleurs, perdu dans ses rêves – *«Pardon, je n'écoutais pas»*... Peut-être songe-t-il à ce petit tableau accroché dans sa chambre, quatorze ans durant. Il représentait sept têtes de mort.

LAURENT GREILSAMER

Le témoignage d'Anne-Marie Dupuy

«J'ai été, hélas! un bon avocat auprès de M. Pompidou»

«J'ai certainement été, hélas!, un bon avocat auprès de M. Pompidou.» En une phrase, tout est dit. Il est 17 heures. Devant la cour d'assises des Yvelines, Anne-Marie Dupuy, ancien chef du cabinet du président de la République, assume son rôle dans l'octroi de la grâce accordée à Paul Touvier le 23 novembre 1971.

Le témoin raconte simplement comment Guy Villat, chef du cabinet du ministre de l'intérieur et chargé des cultes, lui avait demandé de *recevoir* Mgr Charles Duquaire, protecteur et intercesseur de l'ancien chef milicien. *«J'en ai parlé à M. Pompidou qui n'a pas désiré le recevoir, mais m'a demandé de m'en occuper*, se rappelle Anne-Marie Dupuy. *Mgr Duquaire a fait jouer la corde sensible puisque c'est surtout des enfants de Touvier, dont le nom ne me disait rien, qu'il a été question. Il devait être bien renseigné, savoir que j'avais trois enfants et il m'a raconté qu'ils étaient constamment parqués dans leur maison et qu'ils vivaient comme des parias.»*

Anne-Marie Dupuy précise qu'elle a rendu compte à Georges Pompidou de cet entretien. Le président Boulard : *«Vous nous dites que vous avez été* «un bon avocat, hélas!». *Qu'y a-t-il derrière cet «hélas?!»* Anne-Marie Dupuy : *«On m'accuse presque. On laisse planer le doute sur cette grâce, alors qu'il s'agissait de peines accessoires. Touvier n'était plus condamné à mort. La peine était prescrite. J'ai tendance à penser que M. Pompidou a agi comme moi en fonction des enfants. La jeunesse comptait beaucoup pour lui.»*

Me Arno Klarsfeld se lève et crée la surprise : *«La décision de grâce a-t-elle pu être influencée par la condamnation d'un oncle de Georges Pompidou après-guerre pour intelligences avec l'ennemi? – Je ne suis pas au courant*, répond Anne-Marie Dupuy. – *J'ai la copie de l'arrêt de justice. – C'est vrai? En quelle année? – 1946. – Je vérifierai. Je ne l'ai lu dans aucune biographie. A l'époque, j'étais en Allemagne.»*

L. G.

Une lettre du conseil de la famille du chanteur

Jacques Brel et «Paul Berthet»

Le conseil de la famille de Jacques Brel, Me Roger Lallemand, nous écrit à propos des relations entre le chanteur et Paul Touvier :

Touvier s'est prévalu, à plusieurs reprises, et à des fins qui ne sont pas innocentes, de ses relations avec Jacques Brel dans les années 60. *[La famille souhaiterait]* dès lors éviter les équivoques qui ont déjà été répandues à ce sujet. En effet, Touvier tente de *tirer avantage de la «compréhension»*, voire de l'amitié dont il aurait bénéficié auprès de certaines personnalités prestigieuses.

Il faut que vous sachiez que Jacques Brel n'a jamais connu Touvier en tant que tel. Il a traité avec un certain M. Paul Berthet, lequel s'est présenté à Jacques Brel pour assurer la maintenance de sa propriété sise à Saint-Pierre-de-Chartreuse. *C'est à ce titre* que des contacts répétés ont été établis avec l'intéressé.

Il en résulte que Jacques Brel n'a jamais eu connaissance du passé de Touvier et qu'il n'a donc pu lui manifester la «compréhension» ou l'«indulgence» dont Touvier se targue aujourd'hui.

Lorsque Jacques Brel a appris la véritable personnalité de «Paul Berthet», il a rompu ses contacts avec lui.

CLÉS/ *Grâce, amnistie et prescription*

■ GRÂCE : Hérité de la monarchie absolue, le droit de «faire grâce» est une prérogative régalienne du président de la République. Abrogé sous la Révolution, rétabli en 1802 par le consul Bonaparte, ce droit figure aujourd'hui à l'article 17 de la Constitution de la Ve République.

La remise totale ou partielle d'une peine, lorsqu'elle est accordée à un condamné, a parfois valeur symbolique : le héros de la lutte contre les quartiers de haute sécurité (QHS), Roger Knobelpiess, avait ainsi été gracié par François Mitterrand en 1981. Tous les ans, des grâces plus «ordinaires» sont également dispensées par l'Elysée : avant de *bénéficier d'une libération conditionnelle*, tous les condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité doivent ainsi voir leurs peines commuées par le président de la République en une peine «à temps», le plus souvent de vingt ans.

Outre ces grâces individuelles, le président de la République peut accorder des grâces collectives. Depuis 1988, cinq décrets ont été signés par François Mitterrand à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. En vertu de ces textes, l'ensemble des condamnés des prisons françaises se sont vu accorder des dispenses d'exécution de peines allant de sept jours à neuf mois. Ces mesures de clémence, qu'elles soient individuelles ou collectives, laissent cependant subsister la condamnation au casier judiciaire.

■ AMNISTIE : Votée par le Parlement, l'amnistie efface les conséquences pénales d'une infraction, sans toutefois remettre en cause les réparations civiles qui sont dues aux victimes. En règle générale, les amnisties suivent l'élection du président de la République. Ce fut notamment le cas en 1974, 1981 et 1988. La plus célèbre des amnisties concerne le financement des partis : votée en 1989, cette loi effaçait les conséquences pénales des crimes et délits *«accomplis pour assurer, directement ou indirectement, le financement de campagnes électorales ou de partis politiques»*. Seuls les parlementaires en étaient exclus.

■ PRESCRIPTION : La prescription, quant à elle, est l'équivalent judiciaire du droit à l'oubli. En matière pénale, elle signifie qu'il est impossible d'engager des poursuites dix ans après les faits lorsqu'il s'agit d'un crime ; *trois ans après les faits lorsqu'il* s'agit d'un délit ; un an après les faits lorsqu'il s'agit d'une contravention.

La prescription peut également jouer après le prononcé de la peine, comme ce fut le cas dans l'affaire Touvier. Elle intervient alors vingt ans après la condamnation s'il s'agit d'un crime ; cinq ans après la condamnation s'il s'agit d'un délit ; deux ans après la condamnation s'il s'agit d'une contravention. Au regard de la loi française, les seuls crimes imprescriptibles sont les crimes contre l'humanité.

Une exposition réalisée sous l'égide de Serge Klarsfeld

Au temps des rafles

Les trois bébés sourient dans leur couffin. C'est l'été, et ce pourrait être une photographie de congés payés s'il n'y avait, derrière ces petites têtes, des poteaux et des fils barbelés. Plus loin, une autre vision : des baraques en bois alignées à perte de vue. Une mère et son enfant marchent dans la boue, dans l'eau. Des corps aussi, plutôt des squelettes et des regards hagards. Nous ne sommes pas à Auschwitz, *mais à Gurs, Rivesaltes,* Le Vernet, Rieucros, des noms d'Ariège, de Lozère, de Pyrénées-Orientales. Des noms qui fleurent bon la France. En 1941.

A Paris, à la station Havre-Caumartin, entre le chocolat Ménier et l'apéritif Saint-Raphaël, une affiche de «publicité» : «Français! Au secours!» Un homme, à terre, est sur le point d'être dévoré par un rapace, toutes ailes déployées : le cri est lancé par le Centre d'études des questions juives. L'exposition «Le Juif et la France» accueille son cent millième visiteur. Des enfants en béret dévisagent une sculpture géante et caricaturale : une «gueule» de juif. Le nez, l'oreille, la bouche : *«C'est une nécessité pour tout Français (...) que d'apprendre à reconnaître le juif.»* Les cabines téléphoniques portent l'inscription *«Interdit aux juifs»*, les squares pour enfants aussi, bientôt les cinémas, les cafés, les concerts, les marchés, les piscines, les musées, les bibliothèques, les visites de châteaux, les manifestations sportives, les champs de courses, les terrains de camping, les plages. Bientôt proscrit aussi l'usage de la radio, du téléphone, de la bicyclette. Bientôt...

Réalisée sous l'égide de Serge Klarsfeld par le Centre de documentation juive contemporaine et l'Association des fils et filles de déportés de France, l'exposition, présentée à quelques centaines de mètres du palais de justice de Versailles où est jugé Paul Touvier, est la version courte de la rétrospective «Le temps des rafles» qui s'était tenue à l'Hôtel de Ville de Paris au printemps 1992. Des textes synthétiques et des photographies rappellent à quel point l'Etat français, sous le régime de Vichy, s'est de lui-même impliqué dans une politique d'extermination, offrant à celle-ci son appareil législatif, judiciaire et policier, c'est-à-dire une efficacité dont sa propre propagande rêvait : *«La tuberculose, la syphilis, le cancer sont guérissables. Il faut en finir avec le plus grand des fléaux : le juif.»*

Les textes de loi s'enchaînent *dès 1940 – dont la première loi* de Vichy sur le statut des juifs, plus sévère que l'ordonnance allemande – et suivent les initiatives d'internement des juifs de nationalité étrangère dans les quatorze camps de la zone libre, *«décidées en toute indépendance par le gouvernement Pétain, sans pression allemande»* et où trois mille d'entre eux succombent. A partir d'août 1942, ces camps deviennent, au même titre que Drancy, les antichambres d'Auschwitz. De même, lors de la deuxième grande rafle (20 août 1941), les *4 232 juifs internés à Drancy* souffrent de conditions de sous-alimentation telles que des dizaines d'entre eux meurent littéralement de faim et qu'à partir de novembre 1941 *«le régime carcéral s'assouplit sur l'intervention des autorités militaires allemandes»*.

«Plus facile de déporter les enfants...»

Images parisiennes, images françaises. De gendarmes et de policiers. Avec leur cape et leur *képi, les mains agrippées à la* boucle de leur ceinture, ils regardent d'un air bonhomme des groupes de jeunes gens monter dans un autobus. Ils se mettent en ligne devant des familles angoissées – «gardiens de la paix» – comme si tout cela se *déroulait normalement. Un jeune* homme à qui tout semble réussir, le col en fourrure, le visage séduisant, cigarette à la main, René Bousquet, chef de la police à Vichy, devise, souriant, avec des chefs SS pendant une rafle à Marseille, en janvier 1943. Six mois auparavant, la «solution finale» a été étendue à l'ouest de l'Europe : l'objectif de la déportation immédiate de cent mille juifs vivant en France est d'abord révisé à la baisse : quarante mille, mais *«en trois mois dès la mi-juillet»*.

Deux jeunes filles se promènent dans la rue, l'étoile jaune cousue sur leur corsage. Un boucher l'a aussi apposée sur son tablier. Les policiers toujours, les attroupements, les affolements et les mêmes autobus. L'enseigne du Vel' d'Hiv', ces fonctionnaires qui remplissent méticuleusement des listes, ces barres de HLM disposées en carré, cette banlieue déjà si actuelle, la gare. Malgré les trois convois hebdomadaires durant l'été 1942, il y a des problèmes de saturation à Drancy. Quatre mille enfants accompagnés de leurs parents seront transférés dans deux camps du Loiret.

«Le 17 juillet, les responsables de la police française insistent pour que les enfants de deux à quinze ans soient également déportés. (...) Les résultats de la rafle du Vélodrome d'Hiver étant insuffisants (9 037 adultes au lieu des 20 000 à 22 000 prévus), il est plus facile de déporter les enfants que de recommencer une nouvelle rafle.» Mais Berlin n'autorise le transfert des enfants à Auschwitz que le 13 août. La police de Vichy tient à remplir ses trains – déjà commandés – à partir du 31 juillet. On enverra donc les mères avant. Les gendarmes sépareront eux-mêmes les mères des enfants, *«à coups de crosse»*, et ces derniers seront déportés, le 17 août, vers Auschwitz où ils seront gazés dès leur arrivée.

D'autres enfants ont été plus chanceux. Après le silence des intellectuels et des corps constitués qui accueillit la promulgation des premières lois antijuives en 1940, les Français réagissent au moment du port obligatoire de l'étoile. Les Allemands constatent très vite que *«l'état d'esprit général est celui d'une certaine compassion en faveur des juifs»*. Des garçons juifs sont protégés par des prêtres qui leur font revêtir des aubes d'enfants de chœur. Une institutrice cache deux enfants dans sa cave et les sort prendre l'air la nuit dans son jardin.

Sur les trois cent trente mille juifs vivant en France pendant la guerre, un quart d'entre eux *ont* été déportés. *«Les trois quarts doivent essentiellement leur survie*, concluent les auteurs de cette exposition, *non seulement à leur volonté ou à leur habileté à échapper aux arrestations, mais à la solidarité d'une partie importante de la population à partir de l'été 42, quand les Français comprirent que les familles juives tombées entre les mains des Allemands étaient vouées à la mort.»*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

► «Le temps des rafles», à l'hôtel *Sofitel, 2 bis*, avenue de Paris, Versailles.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Christian Van Geloven devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales

« Essayez d'exprimer quelque chose ! »

Le procès de Christian Van Geloven, accusé d'avoir violé et tué deux fillettes à Elne (Pyrénées-Orientales) le 19 octobre 1991, devait s'achever, vendredi 25 mars, à Perpignan. *« Pour que Muriel et Ingrid ne soient pas mortes pour rien »*, Manuel Sanchez, le père de Muriel, a demandé qu'une *« journée nationale de l'enfance maltraitée »* soit instaurée, *« si possible le 19 octobre »*.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Ce sont de brèves dépositions, simples, jetées comme une bouteille à la mer. *« Muriel était mon élève, une très bonne élève. Une enfant réservée, ouverte et agréable. » « Ingrid était une petite fille très gentille. Elle m'attendait tous les jours à midi. » « C'était la gentillesse même. Elle faisait du patin à roulettes. »* Ce sont quelques témoins supplémentaires, cités en fin d'audience. Des témoins inutiles à l'enquête, mais terriblement nécessaires. Deux institutrices, un voisin, une catéchiste. *« Un jour, Muriel avait choisi une phrase : La paix et la justice, c'est possible, si tous les hommes s'y mettent. C'est le désir de Dieu. »*

Pour la première fois depuis le début du procès, Ingrid et Muriel, enfin, vivent. Ces témoins de vie ont apportés leurs souvenirs et leurs sanglots. Chantal Van de Portaele, la mère d'Ingrid, ne retient plus ses larmes. Elle se retire. Puis, à la demande des parents de Muriel, l'huissier ouvre le sac-poubelle qui se trouve depuis quatre jours sur la table des pièces à conviction. Le sac avait été jeté au fond d'un lac artificiel. Un pull jaune, un ensemble en jean... Dernières traces de leur enfant. Le président abrège.

Une défense désarmée

Christian Van Geloven, qui ne peut décidément sortir un seul mot pour les fillettes et qui ne sait définitivement parler que de lui, de sa « maladie », de ses « pulsions », se prend la tête dans une main, regard baissé. *« Avez-vous quelque chose à vous reprocher ? »*, lui demande une nouvelle fois le président Duchemin. *« Je vous assure que je n'ai pas commis d'actes de barbarie »*, répond l'accusé. Mais le président, comme las de s'opposer à un mur, a presque déjà suspendu l'audience.

Tout devient vite intolérable dans ce procès, que l'on sent de plus en plus malsain. Au fond du prétoire, il y a ceux qui ne disent mot, fascinés par la cage de verre. Il y a ceux qui étalent leurs pulsions sadiques, rêvant à voix haute de mutiler progressivement l'accusé. Il y a aussi quelques procès-verbaux aux traits forcés, contredits par les témoins eux-mêmes. Et une accusation qui reconnaît désormais *« douter de tout »*. Comme si la perversité de l'accusé avait fini par déteindre sur tout le prétoire.

La froideur apparente de Christian Van Geloven, le calme *« mécanique »*, comme il dit parfois, déstabilisent. *« Essayez d'exprimer quelque chose !*, lance le président Duchemin. *Même pour des détails, qui n'ont aucune importance dans ce dossier, vous n'arrivez pas à exprimer des choses. »* Sa perversité coupe le souffle, y compris à sa défense, désarmée. Me Nicoleau, pour la partie civile, lit par exemple une série de lettres manuscrites obscènes adressées par Van Geloven, dans le mois qui suit son incarcération à la suite du double meurtre d'Elne et de sa tentative de suicide à Lourdes. A sa fille, il conseille de porter des porte-jarretelles et une minijupe pour passer son permis de conduire. A sa femme, il vante en termes crus les mérites du ménage à trois. *« Comment pouvez-vous écrire de telles lettres à cette époque ?* interroge le président Duchemin. *Vous êtes masochiste, en plus ? – Je suis simplement rongé de remords,* répond laconiquement Van Geloven. *Ce sont des anomalies, je suis d'accord. »* Et de reconnaître, après insistance du président, qu'il savait que ces lettres à charge étaient lues à la maison d'arrêt.

« Il sait tous nous embobiner », lâche Martine Van Geloven, son épouse. Elle l'appelle toujours *« Christian »*, mais, à la barre, ne se résout pas à regarder la cage de verre, sur sa droite. *« Mon mari c'était tout, je l'aimais, je l'ai aidé. »* Depuis l'affaire d'Elne, elle a déménagé, changé de nom, demandé le divorce.

« Christian était très classique, vieille France. » « Bon père », « bon mari » pour une vie *« normale »*. En 1984, cette petite femme blonde, humble, élevée dans un couvent, prend de plein fouet la découverte des premiers attentats à la pudeur de son mari (dont un sur une amie de sa fille). *« Il demandait pardon, il fallait l'aider. Il nous aimait, il nous écrivait en prison. Nous étions touchés par ses lettres. »* Puis ce furent les soins, la réadaptation. En vain. *« Il se plaignait toujours. Il ne pensait qu'à lui. Il comptait plus que ses enfants. » « Saviez-vous qu'il avait repris son activité pédophile ? »*, demande le président. *« Non. Il disait qu'il partait aux champignons... »*

JEAN-MICHEL DUMAY

EN BREF

AFFAIRE DOMINICI : le procès ne sera pas révisé. – Le procès de Gaston Dominici, condamné à mort par la cour d'assises des Alpes-de-Haute-Provence, le 28 novembre 1954, pour le meurtre de trois touristes britanniques, ne sera pas révisé. La Commission de révision, siégeant à la Cour de cassation, a déclaré irrecevable, jeudi 24 mars, la requête présentée en janvier 1993 par un petit-fils du condamné.

DÉFENSE : un nouveau chef du contrôle général des armées. – Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 23 mars a nommé chef du contrôle général des armées le contrôleur général des armées Jean-Claude Roqueplo, en remplacement du contrôleur général des armées François Cailleteau, nommé inspecteur général des finances par le conseil des ministres du mercredi 16 mars.

VATICAN : le pape pour « le salaire familial » de la mère au foyer. – Devant le conseil pontifical pour la famille, Jean-Paul II s'est prononcé, jeudi 24 mars, en faveur d'un « salaire familial » permettant à l'épouse de ne pas travailler hors de la maison. *« La femme ne doit pas payer sa promotion par la renonciation à son caractère spécifique propre »*, a déclaré le pape, dénonçant les attitudes de *« sous-évaluation de la maternité »* ou de franche hostilité de ceux qui *« la considèrent comme un obstacle aux exigences de la production ou du rendement au sein de la société industrielle »*. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Pour permettre le traitement de la maladie de Gaucher

Les autorités européennes autorisent la commercialisation d'un médicament produit à partir de placentas humains

Les autorités pharmaceutiques européennes ont donné, mardi 22 mars, leur accord à la commercialisation d'un médicament produit à partir de placentas humains collectés à l'échelon international par le groupe français Mérieux. Celui-ci est utilisé dans le traitement de la maladie de Gaucher, une grave affection héréditaire.

CAMBRIDGE (Massachusetts)

de notre envoyé spécial

Douze mille personnes à travers le monde sont victimes de la maladie de Gaucher, une affection d'origine génétique aux conséquences souvent graves. Cette maladie touche plus particulièrement certains groupes (1). Cinq mille personnes souffrent de formes sévères, conséquence d'un déficit en une enzyme (la glucocérébrosidase), qui entraîne de multiples symptômes digestifs, hématologiques ou osseux, fortement handicapants et à terme mortels. Dans les années 80, on commença à entrevoir un espoir thérapeutique, grâce à l'injection d'une forme modifiée de l'enzyme manquante chez les malades.

La firme américaine Genzyme, basée à Cambridge (Etats-Unis), obtint en 1991 de la FDA (Food and Drug Administration) l'autorisation de mise sur le marché américain. Les perspectives de développements industriels et commerciaux avaient, entre-temps, conduit les responsables de cette société à passer un contrat, en 1989, avec l'Institut Mérieux. La fabrication de cette enzyme impose en effet de disposer de très grandes quantités de placentas humains, seule « matière première » biologique permettant, après diverses étapes de filtration et de purification, la fabrication du médicament (il faut environ dix mille placentas pour fabriquer les doses nécessaires pour une année de traitement).

La FDA s'est inquiétée des conditions sanitaires des collectes placentaires organisées dans cinquante pays à travers le monde par l'Institut Mérieux, mais les autorités américaines et les responsables de Genzyme ont estimé que les procédures de purification et d'inactivation de ce produit biologique étaient acceptables, compte tenu du risque vital encouru par les personnes atteintes des formes graves de la maladie de Gaucher. Rapidement, le nombre de personnes traitées à travers le monde a augmenté pour atteindre le millier, et ce en dépit d'un coût très élevé du traitement, qui peut atteindre ou dépasser 1 ou 2 millions de francs annuels (2).

Un risque potentiel

Tout a été cependant remis en question avec la décision prise par les responsables de l'Institut Mérieux d'arrêter la fabrication d'albumine à partir de la collecte internationale de placentas (*le Monde* du 3 décembre 1993). Cette décision faisait suite au bras de fer engagé entre le gouvernement français et les responsables de la firme lyonnaise, après la révélation des conclusions du groupe de sécurité virale placé auprès de l'Agence du médicament (*le Monde* du 10 novembre 1993). Ces experts étaient inquiets du risque potentiel, compte tenu des conditions de la collecte, de transmission d'agents infectieux « non conventionnels », responsables notamment de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

« L'arrêt définitif de toute collecte placentaire par Mérieux aurait eu pour conséquence de condamner les quelques centaines de personnes en traitement, indiquent aujourd'hui les responsables de Genzyme. *Fort heureusement, et grâce notamment aux autorités sanitaires françaises, cette collecte a pu continuer, et nous étudions encore la meilleure manière d'intégrer le coût de cette collecte, estimé à environ 20 millions de francs annuels. »*

Au-delà de ses retombées économiques et commerciales, l'autorisation donnée par les responsables de la pharmacie au sein de la CEE permettra, dans l'attente de la production industrielle du médicament synthétisé par génie génétique, d'officialiser cette prise en charge thérapeutique coûteuse.

JEAN-YVES NAU

(1) La maladie de Gaucher est notamment constatée avec une incidence de 1 sur 2 000 dans la population juive ashkénaze, soit un taux environ cinquante fois supérieur à celui généralement observé.

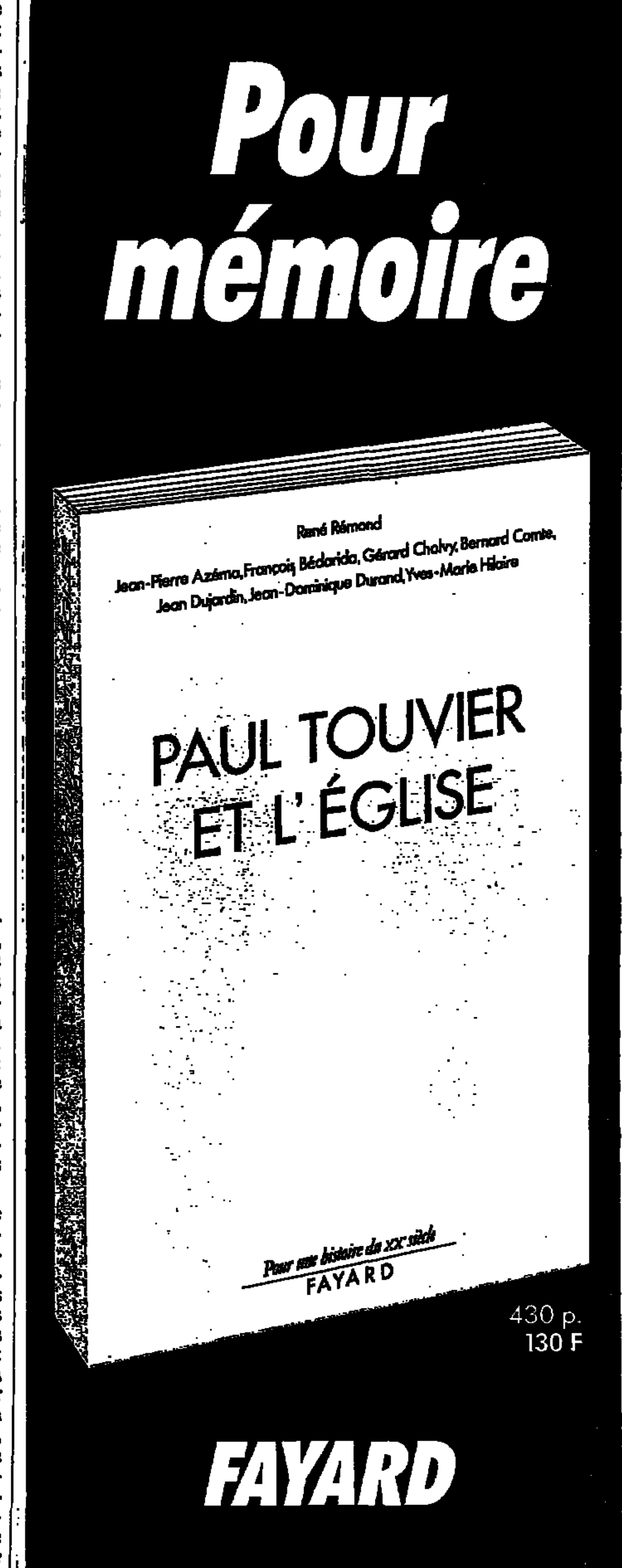
(2) On compte aujourd'hui en France une cinquantaine de personnes souffrant de formes graves de la maladie de Gaucher en cours de traitement. Grâce à un accord passé entre les pouvoirs publics, la Caisse nationale d'assurance-maladie et les spécialistes réunis dans un Comité national d'évaluation, le coût de ce traitement est pris en charge par la collectivité.

Des donneurs atteints de la maladie de Creutzfeldt-Jakob

Des produits sanguins à risques sont rappelés par l'Agence du médicament

Les autorités sanitaires françaises ont décidé, mardi 22 mars, le rappel des produits sanguins issus de donneurs de sang atteints de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, affection dégénérative due à l'infection de l'organisme par un agent transmissible dit non conventionnel. Cette mesure a été décidée *« à titre de précaution »*, indique-t-on, le risque de transmission de cette maladie par l'administration de produits sanguins n'ayant pas été démontré.

Ces produits (essentiellement de l'albumine et des immunoglobulines) proviennent de cinq donneurs atteints de Creutzfeldt-Jakob, dont un est décédé. Les lots de flacons et ampoules fabriqués à partir des dons de sang de ces personnes – quatre hommes et une femme, âgés de cinquante à soixante ans – sont rappelés par l'Agence du médicament. Il y a quelques jours, Jean Marimbert, président de l'Agence française du sang (AFS), rappelait aux directeurs d'établissement de transfusion sanguine *« l'importance cruciale »* de l'entretien médical et de l'interrogatoire des donneurs (*le Monde* daté 20-21 mars).



SPORTS

Les championnats du monde de patinage artistique

Candeloromania

Le Français Philippe Candeloro, médaillé de bronze aux Jeux de Lillehammer, a pris la deuxième place de l'épreuve masculine des championnats du monde de patinage artistique, derrière le Canadien Elvis Stojko, *jeudi 24 mars à Chiba* (Japon). Le dernier médaillé français aux championnats du monde était Patrick Péra, deuxième en 1971. L'autre patineur français, Eric Millot, s'est classé cinquième, derrière le champion olympique russe, Alexeï Ourmanov, privé de podium.

Les cris stridents des admiratrices japonaises sonnaient comme un écho à l'engouement qu'a suscité Philippe Candeloro en France depuis la bonne surprise de sa médaille de bronze dans des Jeux où ses compatriotes n'ont guère brillé. On s'est arraché ce fils de maçon qui réussit à faire entrer l'air du temps dans une discipline qui s'étouffe de conformisme. On s'est entiché de ce jeune homme sans façons, qui parle la langue que l'on entend sur la bande FM, ce sportif déluré qui semblait prêt à organiser une manifestation sur la glace avec son ami Stojko si les juges avaient encore mal payé leurs sauts en amputant leur salaire de notes.

De *Paris-Match* en « Secrée soirée », de remises de trophées en défilé de mode, Philippe Candeloro aurait pu galvauder son talent.» Il aurait pu succomber au syndrome Fabrice Guy, médaillé d'or d'Albertville déboussolé par l'attention médiatique, ou se laisser aller à la tendance Marie-José Pérec, oublier que ses performances sportives restent le fondement de sa valeur marchande. Au Japon, le patineur se savait guetté au tournant de sa gloire subite. Il n'a pas dérapé.

Prudent sous les airs de flambeur

Car un Philippe Candeloro prudent se cache sous les airs de flambeur. A Lillehammer, il avait fait sourire en déclarant qu'il se méfiait d'une médaille d'or trop vite gagnée, d'une accélération de sa carrière dangereuse pour son équilibre. Bien avant les Jeux, il avait déjà mis en place le cadre qui abrite aujourd'hui les dividendes de sa notoriété. Depuis novembre, il est le patron de la Candeloro International Sport Management, société unipersonnelle à responsabilité limitée. *« Cette structure permet à la fois de le protéger des requins qui se précipitent toujours en cas de victoire et de préserver son activité d'athlète des tâches administratives,* explique son conseil, Me Jean-Jacques Bertrand. *Son entraîneur, André Brunet, tenait à ce qu'il devienne un exemple de réussite sportive. »*

Désormais, la société ne gère plus seulement les 3 000 francs mensuels alloués par le Comité olympique français et les revenus de quelques galas. Elle commence à accueillir des contrats plus rondelets. Car les grandes firmes s'arrachent le produit Candeloro, devenu porteur. *« Après ce titre de vice-champion du monde, les sollicitations vont se faire encore plus pressantes »*, dit Me Bertrand. Philippe Candeloro devra redoubler d'attention pour éviter de noyer dans sa nouvelle richesse cette spontanéité qui lui vaut les faveurs du public.

JÉROME FENOGLIO

Surya Bonaly, deuxième à l'issue du programme technique. – Malgré l'absence des trois médaillées des Jeux olympiques de Lillehammer, l'Ukrainienne Oksana Baiul, l'Américaine Nancy Kerrigan et la Chinoise Chen Lu, la Française Surya Bonaly n'a pu prendre que la deuxième place du programme technique disputé vendredi 25 mars. Elle a été devancée par la Japonaise Yuka Sato qui avait terminé cinquième aux Jeux.

Pour faire face au développement des bateaux-logements

Le Port autonome de Paris prépare de nouvelles réglementations sur l'habitat fluvial

La situation des mille bateaux-logements de la région est aussi variée que fantaisiste. Les redevances pourraient être augmentées et les règles de stationnement modifiées

« Habiter dans un bateau, ce n'est pas un luxe. C'est un mode de vie. » Alors que le port autonome de Paris ébauche de nouvelles règles pour l'habitat fluvial, sur le plan technique, sanitaire, urbanistique, mais surtout financier, Jean-Louis Nitot, le président de Seine-Habitat 92, souligne : *« D'avril à septembre, c'est paradisiaque. Puis il y a les tempêtes ou les crues. Il faut accepter les contraintes, vérifier les amarres, faire du bricolage... »*

Un millier de familles habitent ainsi sur l'eau en région parisienne. Bien souvent dans de vieilles péniches Freyssinet (38 mètres), que des mariniers avaient *« mises au déchirage »* dans les années 80. Mais on trouve aussi des péniches néerlandaises, plus courtaudes, quelques chalands, une dizaine de liberty ships, ces navires américains en ciment conçus durant la première guerre mondiale mais qui, arrivés trop tard, ont jeté l'ancre à Neuilly, des bateaux-mouches recyclés, des bateaux de mer égarés en eau douce, des pontons construits et autres *« établissements flottants divers »*...

Individualistes et issus de milieux variés, les héritiers de Paul-Emile Victor ont retrouvé, l'été dernier, le réflexe communautaire. Les « pénichards » apprennent alors que le Port veut augmenter les redevances. On murmure que les tarifs pourraient être multipliés par cinq. Le 2 juillet, l'Association de défense de l'habitat fluvial (ADHF) et Seine-Habitat 92, les deux fédérations d'habitants de l'eau, manifestent sous les fenêtres du conseil d'administration du Port, à Versailles. Depuis, le climat s'est calmé tandis qu'un nouveau directeur, Bernard Chenevez, a pris les rênes du Port. Des groupes de travail associant les habitants ont été constitués, afin d'établir des règles du jeu claires concernant les bateaux eux-mêmes (sécurité, sanitaire, esthétique et intégration dans l'environnement), les emplacements (établir un mode de gestion des emplacements, et un plan d'occupation des berges) et les tarifs.

Redevances d'occupation

« Avec la crise du logement et la redécouverte des charmes de l'eau, l'habitat fluvial s'est fortement développé dans les années 80, raconte Jean-Louis Nitot. *Du coup, depuis sept ou huit ans, il n'y a plus de places disponibles. Les difficultés viennent de là. »* Bernard Chenevez évoque aussi le reflux de la batellerie, qui a libéré le fleuve et mis sur le marché des péniches à bas prix. Sur les mille bateaux-logements de la région, 200 se trouvent à Paris, 400 en petite couronne, 300 en grande couronne, enfin 100 hors d'Ile-de-France, mais toujours dans le périmètre du Port. *« Le problème est démographiquement marginal, mais il est considérable en termes de berges occupées,* remarque le directeur du Port. *Est-il normal que ce patrimoine économique, touristique et paysager soit occupé par si peu de gens ? »*

En théorie, les bateaux, dûment immatriculés, sont autorisés à stationner sur certains sites, moyennant une redevance d'occupation du domaine public (de 400 à 1 500 francs par mois pour une péniche classique, selon les zones) et une redevance d'équipement (entre 500 et 1 600 francs). Or un tiers des bateaux n'ont pas d'autorisation. Pour autant, la majorité d'entre eux paient leur redevance. Selon les cas et le danger, ces bateaux-ventouses sont sévèrement poursuivis, ou au contraire bien tolérés, comme ceux des mariniers retraités. Le Port regrette la présence d'épaves flottantes et d'irréductibles. *« Les désaccords portent souvent sur l'interprétation de réglementations techniques existantes »*, estime Olivier Guille, le président de l'ADHF, qui souligne le caractère parfois ubuesque des formalités.

Le Port cherche des systèmes pour éviter les rentes de situation, et que l'économie du fleuve soit figée. Un sujet explosif. En effet, un système de « tourniquet » ne peut être imaginé que sur des espaces nouveaux. Quant au non-renouvellement des autorisations, est-il envisageable ? Toujours associées aux décisions, les communes privilégient de toute façon la stabilité...

« Certains élus, sans le dire, sont bien contents que nous prenions les choses en main, alors que d'autres se chargent eux-mêmes du dossier », reprend Bernard Chenevez. C'est le cas de la municipalité de Neuilly, qui a élaboré il y a six ans un plan d'occupation du fleuve (POF). Interdiction du « touche-touche » (bateaux collés les uns derrière les autres), fixation de hauteurs et de gabarits maximaux, réglementation des eaux usées... Cet urbanisme fluvial a été repris par Boulogne-Billancourt et inspire largement le Port. Selon ses responsables, il faut aussi prévoir la place réservée aux divers usagers du fleuve, les bateaux-logements, les bateaux à passagers ou les péniches de SDF.

Reste le casse-tête financier. En 1984, déjà, le problème avait été soulevé, et des barèmes avaient alors été établis sur la base d'une comparaison avec le prix des terrains non constructibles. Bernard Chevenez explique que, à localisation égale, habiter un bateau revient infiniment moins cher qu'un logement. *« Il y a des raisons pour que la collectivité s'interroge »*, dit-il, tout en reconnaissant que les péniches ont des contraintes spécifiques, et apportent un plus au paysage. De leur côté, les habitants de l'eau sont hostiles à toute augmentation. *« Ces propositions ne reposent sur rien de concret »*, soutient Jean-Louis Nitot. Olivier Guille va plus loin : *« L'objectif réel du Port, c'est de libérer des places pour les bateaux professionnels, qui rapportent plus. Une façon comme une autre d'opérer une sélection par l'argent. »*

HÉLÈNE GIRAUD

Des réfugiés thaïlandais aux SDF

Xavier Emmanuelli, un médecin de l'urgence

Xavier Emmanuelli a été de l'aventure du SAMU, de celle de « Médecins sans frontières » avant de devenir médecin de Fleury-Mérogis et aujourd'hui des SDF recueillis à Nanterre.

Une assiette de soupe peut-elle décider d'une vocation ? Et celle que le père de Xavier Emmanuelli laissait le soir sur la table pour l'inconnu qui pouvait en avoir besoin l'a-t-elle mené jusqu'à Nanterre et au SAMU social ? Ce qui est certain, c'est que ce père *« extraordinaire »*, cet instituteur de milieu modeste, fils d'une veuve de guerre, petit Corse venu sur le continent et qui laissa tout tomber à quarante-deux ans pour devenir médecin en banlieue parisienne, sera le plus chevaleresque des modèles pour un fils qui suivra ses traces en avouant : *« C'est difficile de succéder à un tel homme. »*

Il le fait pourtant, avec en plus une volonté de *« changer de monde »* dont il sourit aujourd'hui avec tendresse et qui le fait entrer au Parti communiste. Le militant part au Canada faire des recherches en neurologie, puis en rentre pour faire des remplacements dans les campagnes : *« J'étais livré à moi-même, confronté à la vie et à la mort. C'est là, tout seul le soir dans des fermes perdues, que j'ai découvert le sens sacré du geste. J'ai appris à aimer l'urgence. »*

Amour qui le mène dans la marine marchande. *« Le médecin sur un bateau, c'est tout : le confident, le psy... »* Un jour, sur le *Tahitien* au large de Madère, une chaudière explose. Un matelot est gravement brûlé. Le bateau retourne sur Madère. Les équipements y sont insuffisants. Emmanuelli décide de faire une évacuation sanitaire aérienne vers Lyon.

L'homme est sauvé. *« C'est là que j'ai pensé pour la première fois à une organisation qui pourrait faire ça »*. Un de ses amis, Bernard Kouchner, rêve de la même chose. Une expédition au Biafra, dont il ne sera pas, permet de structurer l'équipe naissante de « Médecins sans frontières ». En 1976, en revanche, il est présent dans les camps de refugiés de Thaïlande. *« J'ai utilisé les méthodes d'anesthésite-réanimateur pour régler le fonctionnement du camp : approvisionnement, toilettes, poubelles, eaux usées, on s'en sortait. »*

MSF grandit. Une nouvelle génération, non bénévole, prend le relais. Le mirage de la politique brille au loin. Certains y cèdent. Emmanuelli est pris entre les *« vieux »* dont il fait partie, et les *« jeunes »* en qui il se reconnaît. L'opération du « bateau pour le Vietnam » marque la rupture, pour lui et pour ceux qui vont aller fonder « Médecins du monde ». Aujourd'hui, il ne garde de la brouille avec le Kouchner qu'il avait qualifié de *« un tiers mondiste, deux tiers mondain »* que le regret de l'amitié évanouie. *« Il y avait les brillants et les besogneux. Je suis resté un besogneux. Kouchner m'a longtemps fasciné. Nous avons rêvé ensemble. »* Le geste qui suit est plus mélancolique qu'hargneux.

SAMU et sida

Il se lance dans l'aventure du SAMU sous les ordres du professeur Huguenard. Encore cette vieille confrontation avec l'urgence... *« Nous découvrions un nouveau champ de la médecine. J'ai toujours envié les médecins du XIXe siècle qui exploraient tout. »* Explorer : il part ensuite le faire en prison, à Fleury-Mérogis où il peut étudier la toxicomanie et le sida. *« Les sidatoriums existaient, ils étaient en prison. »* Il y obtient ce qu'il voulait : faire sortir la médecine de la compétence du domaine pénitentiaire.

« Cela a été un combat de tous les instants : on me prenait pour un fou », se souvient-il. De Fleury à Nanterre, le chemin semblait logique. Il y arrive en 1992. Avec un maître-mot : humaniser. Aidé d'une petite équipe mais en butte à une hiérarchie et des surveillants rebelles, il fait de la consultation médicale un endroit aussi convivial que possible. Il médicalise un certain nombre de lits, et lance, début 1994 le « SAMU social ». *« Il faut réinventer les asiles, comme des lieux de générosité. Il y a des gens qui ne sont pas capables de dépasser ce niveau. En fait, Nanterre est un lieu expérimental. Nous ne connaissons rien de la vie dans la rue. D'où des solutions inadaptées, caritatives, et le succès d'imprécateurs comme l'abbé Pierre devenus maintenant des objets médiatiques. »*

HUBERT PROLONGEAU

Voile à Bercy et neige au Parc des Princes

Les paris acrobatiques de Fred Beauchêne

Vingt-sept énormes ventilateurs vont à nouveau vrombir dans l'enceinte du Palais omnisports de Paris-Bercy du vendredi 25 au dimanche 27 mars. Un vent de force 6 balayera la salle. Les eaux bleu turquoise du bassin de 80 mètres de long se couvriront de moutons. Et les meilleurs véliplanchistes du monde devraient s'affronter dans des slaloms à quatre, des épreuves de vitesse et de saut. Pour la cinquième année consécutive, le funboard, sport de vagues et de tempêtes inventé il y a quinze ans, attirera trente mille spectateurs, qui ont d'ores et déjà loué leurs places.

En quelques années, la salle qui accueille avec succès motocross, jumping, escalade... a créé un événement déjà exporté avec succès à Barcelone en 1992 et à Genève il y a quelques semaines. A l'origine de cette idée : un véritable passionné de planche à voile, Fred Beauchêne, un Baulois âgé de trente-neuf ans. Organisateur d'une étape de la Coupe du monde de funboard dans le Finistère en 1982, il avait connu la frustration de ne pouvoir envoyer les coureurs sur la mer qu'une seule journée en une semaine, faute de vent.

Une Coupe de l'America en miniature

Depuis, avec sa société Défi Concept, Fred Beauchêne crée des événements autour du sport. En payant au besoin de sa personne puisqu'il a traversé l'Atlantique en 1985, sur une planche-tandem, sans assistance. *« Devant le succès des supercross organisés à Bercy, je me suis mis à rêver d'une épreuve de planche à voile qui échapperait aux aléas de la météo »* explique Fred Beauchêne. *J'ai découvert un ventilateur sur un bassin d'initiation au salon nautique de Düsseldorf en 1988. A ma demande, la société qui a fabriqué ce prototype a poursuivi des études pour une grande salle. »*

Lorsque des ventilateurs sont mis en route pour la première fois à Bercy, en mars 1990, personne ne sait si leur souffle va se disperser sous les cintres ou rebondir sur les travées. En fait, le vent balaie si bien l'enceinte de la patinoire transformée en bassin par des feuilles de plastique soudées, que le courant et les vagues font gondoler la lisse qui manque de céder. Il suffira de la renforcer pour maintenir les deux millions de mètres cubes d'eau.

Une fois encore Fred Beauchêne tentera cette année d'améliorer le spectacle avec un nouveau tremplin, le treizième, sur lequel est projeté un tapis d'eau, mis au point par le bureau d'études du Palais omnisports. Après avoir gagné le pari de la planche en salle, Fred Beauchêne a organisé sur le même bassin, en décembre 1992, juste après la finale de la Coupe de l'America, une compétition entre les meilleurs barreurs du monde. Ils sont tous venus s'affronter dans des voiliers miniatures. Comme pour la planche, ce sont les meilleurs de cette discipline qui l'ont emporté. Une nouvelle édition de ce Yacht d'or devrait avoir lieu, après la prochaine Coupe de l'America, sur de nouveaux voiliers de 4,20 mètres dessinés par Daniel Andrieu et réalisés par les chantiers Jeanneau.

Pour Fred Beauchêne, qui a échappé à la mort dans un accident d'hélicoptère au cours duquel deux journalistes de télévision ont été tués, la vie ne vaut qu'en tentant de nouveaux paris. Alors qu'il avait réussi à dompter les éléments en créant du vent dans une salle, il les a défiés en organisant en novembre 1993 une épreuve de surf des neiges dans les jardins du Trocadéro : 150 tonnes de poudreuse apportées des Alpes en une nuit par camion ont permis de créer deux pistes parallèles de 110 mètres de long sur lesquelles se sont affrontés les meilleurs spécialistes de cette nouvelle discipline et se sont initiées deux cent cinquante personnes.

L'épreuve qu'il projette d'organiser en novembre dans l'enceinte du Parc des princes avec du ski acrobatique, une compétition de bosses, et des courses de surf des neiges est un pari encore plus fou. S'il fait alors plus de 15 degrés sur Paris, toute la neige apportée des Alpes à Paris se transformera en eau.

CHRISTOPHE DE CHENAY

REPÈRES

CONSEIL DE PARIS

Les socialistes et la révision du POS de la capitale

Le groupe socialiste au Conseil de Paris a publié, mardi 22 mars, un communiqué invitant les habitants de la capitale à participer à l'enquête publique sur la révision du Plan d'occupation des sols (POS) actuellement en cours dans les vingt mairies d'arrondissement (*le Monde* du 5 mars).

Cette consultation, ouverte depuis le 28 février, sera close samedi 9 avril. *« La révision,* rappelle le communiqué, *concerne les bureaux (et donc le logement), le stationnement et elle comporte une liste non exhaustive des espaces verts intérieurs à protéger. »* Les élus socialistes recommandent aux Parisiens de *« s'investir dans ce débat »* en faisant connaître aux commissaires enquêteurs, oralement ou par écrit, leurs critiques, suggestions et attentes. *« Deux semaines,* indique le communiqué, *c'est le court délai qui reste aux citoyens pour se mêler d'un sujet important. Après il sera trop tard... »*

TOURISME

Les loisirs de la région sur l'hippodrome d'Enghien

La plupart des loisirs culturels et de plein air de la région seront présentés, samedi 26 et dimanche 27 mars, par cent cinquante professionnels du tourisme sous un chapiteau dressé sur l'hippodrome d'Enghien (Val-d'Oise). Ce quatrième Salon francilien du tourisme et des loisirs en Ile-de-France est organisé par le comité régional du tourisme qui a demandé aux exposants de s'inspirer du mouvement des impressionnistes. De nombreuses animations seront proposées : un mini-salon pour les enfants, des démonstrations de montgolfière et de parapente, un marché des produits du terroir et des démonstrations des Haras nationaux...

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

CE LIEU SANS LIMITES. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Reflet Médicis I (ex-Logos I), 5e (43-54-42-34).

LE CHATEAU DE LA PURETÉ. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

DÉLIT MINEUR. Film français de Francis Girod : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).

L'EMPIRE DE LA FORTUNE. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

L'HISTOIRE DU GARÇON QUI VOULAIT QU'ON L'EMBRASSE. Film français de Philippe Harel : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

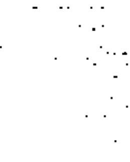
L'IMPASSE. Film américain de Brian de Palma, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

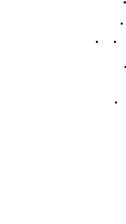
LA MAISON AUX ESPRITS. Film américain de Bille August, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

LE PARFUM D'YVONNE. Film français de Patrice Leconte : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins *bis*, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

SISTER ACT, ACTE 2. Film américain de Bill Duke, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

YOUCEF. Film algérien de Mohamed Chouikh, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).





DE VAN GOGH A MONDRIAN au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Vérités de la peinture

«De Van Gogh à Mondrian», le titre est un peu racoleur, mais amusant. Il a valeur de test quant à notre connaissance de ce qui s'est passé au Pays-Bas entre deux monstres sacrés. A moins d'avoir arpenté les musées hollandais, franchement on n'en sait pas grand-chose : les expositions qui y ont été consacrées ne sont pas légion, les livres qui se rapportent à cette histoire non plus. Y compris sur Mondrian, dont on n'a jamais vu à Paris, depuis la rétrospective de 1969, autant de peintures qu'aujourd'hui au musée d'art moderne de la Ville (une quarantaine et des dessins). L'exposition n'a rien d'un parcours *encyclopédique plat*, c'est une démonstration de force convaincante. Elle rassemble un nombre limité d'artistes et tranche net, à la manière de Mondrian dans cette mer d'un gris encore un peu glauque qu'il peint en 1912 comme des couteaux rangés dans une ménagère.

Le tableau, ultime version d'une longue série de *Dunes*, témoigne de l'affranchissement progressif d'une réalité que le peintre ramène au plan de la toile presque monochrome en vue d'une autre réalité, celle de la peinture. La *Mer* est donnée d'entrée de jeu, avec l'*Autoportrait au chapeau gris* de Van Gogh et un paysage de canaux de Jan Toorop avant que celui-ci ne vire au symbolisme. Les trois tableaux signent la construction de l'exposition et ses lignes. Ils se justifieront au fil du parcours, qui montre l'émergence et l'éclosion de l'art moderne aux Pays-Bas entre réalités naturelles et abstraites, paysages et portraits, arbres et visages aux yeux grand ouverts sur des vérités lumineuses. Entre un réalisme poussé au-delà du réel et une abstraction radicale qui peut prendre la tournure d'un art concret impliqué dans l'architecture, donc dans la vie quotidienne.

Passage obligé préparant tous les détachements : le symbolisme illustré par Jan Toorop, qui a été en Hollande le tout premier de ses représentants. Il aura des aspirations spiritualistes communicatives. Celles-ci porteront Mondrian. Jan Toorop, qui évolua dans les cercles théosophiques, fut rosicrucien, puis se convertit au *catholicisme*, avant d'être secoué vers 1893 par on ne sait quelle lame de fond pour se parer d'un soupçon de japonisme anglican et se laisser porter par de lointains effluves pharaoniques. Il a une femme anglaise, et connaît les préraphaélites, Beardsley en particulier. Il en a l'élégance illustrative, un trait pointu qu'il prolonge dans le métal du cadre où continue son imagerie.

Figures cachées

Les titres de ses tableaux sont en soi tout un programme : *l'Ascension de l'art moderne en opposition avec l'ancien* (1893), avec fanfares et buissons d'épines, en est un; *le Retour sur soi-même*, un autre. Johan Thorn Prikker est tout aussi élégant, mais son monde est fait de *figures cachées* : celle d'un moine dans le tronc ligneux d'un arbre, ou celle plus imagée d'une *Fiancée* dont on ne voit que le voile diaphane décoré de tulipes phalliques et de gueules-de-loup qui ressemblent à des têtes de mort. Un très beau tableau implacable de tendresse, on ne peut plus symbolique, on ne peut plus abstrait, on ne peut plus mystique.

Plus loin, les paysages qui accueillent les lumières symbolistes, ne rompent pas encore avec la tradition classique. Les incandescences de Toorop, avec son pêcheur de coquillages sur la plage où la charrette et l'homme se fondent entre sable et ciel, annoncent, la tentation de la couleur pure qui va se jouer contre le clair obscur. De dunes en bordure de canaux, de mer en ciel, la couleur divisée des néo-impressionnistes, mêlée à celles des fauves découverts en même temps, finira par triompher des brumes, de la terre, du terroir.

D. R.



Piet Mondrian : Autoportrait (1908-1909)

Sluijters avec sa nuit de lune plus cloisonniste, Gestel avec son arbre d'automne ruisselant d'or participent, vers 1910 de ce climat réceptif après l'étouffement à tous les vents du post-impressionniste. Des dessins des uns et des autres accompagnent le tournant que prend alors Mondrian, qui sort du rang avec ses arbres et la mer, se détache de l'école de La Haye, ses vaches et ses fermes. L'arbre les occupe tous. Les racines de l'abstraction sont là dans son arraisonnement contre le ciel à la nuit *tombante. Mais c'est Mondrian* qui en extraira méthodiquement des lignes qui se croisent à angle droit. Brusque rupture dans le fil du parcours : les réalistes. La séquence donne l'occasion de découvrir quelques figures presque inconnues : Jan Mankes, obsédé par le hibou et la corneille, auquel ce lointain héritier des difformités animalières des primitifs ramène les traits de sa femme et les siens dans les années 1910; Dick Ket, qui avait sans doute quelques accointances avec les surréalistes, sinon on ne comprendrait pas l'humour ambiant et l'autodérision dont il fait preuve en se portraitu*rant à la manière des anciens*, béret sur la tête, pot de géranium dans une main, un bol dans l'autre (aussi bien tourné qu'au temps de Vermeer) : autant de signes d'une métaphysique de l'objet. Pyke Koch est aussi une étrange personnalité, classé comme «réaliste magique», une étiquette peu satisfaisante. Son Asta Nielsen au visage vert et plat inspiré d'une affiche, sa Mercedes de Barcelone avec cigare et fer à friser, sont des choses étonnantes. Là encore des yeux énormes. Et sans doute beaucoup de misogynie.

Un équilibre souverain

Le courant réaliste de l'entre-deux-guerres semble trouver sa plus forte musculature avec Charley Toorop, fille de Jan, à qui l'exposition fait un régime de faveur. Avec une série d'autoportaits à divers âges, où à l'évidence l'artiste cherche intensément à voir les choses en face. Même sous sa voilette, elle a les yeux grands ouverts sur son vieillissement. Ses figures de femmes presque en pied entrent dans cette perspective, *ainsi que Trois générations, où elle* se peint palette en main, son fils (peintre lui aussi) derrière elle, tout deux dominés par un masque étrange, primitif, que l'artiste a dans son atelier, comme d'ailleurs un tableau de Mondrian. Non pas de ces fleurs coupées qu'il peignait sur commande, mais une composition néo-plastique. L'obsession du visage et de son inscription dans le temps est portée à son comble dans le portrait de groupe, où Toorop remplit le tableau de têtes d'artistes contemporains (elle ne s'oublie pas), avec un espace pour montrer un autoportrait de Van Gogh.

Une salle documentaire présente le néo-plasticisme et le Stijl, quelques-uns de ses adhérents et leur utopie d'intégration des arts, des livres, des manifestes, des plans. Et même la maquette du ciné-dan*cing de l'Aubette à Strasbourg*, de Théo Van Doesburg, dont la reconstitution à partir des données du décor retrouvé est d'ailleurs terminée (elle sera inaugurée le 13 avril). Désormais averti, le visiteur peut entrer dans l'église, où règne la trinité Bart Van der Leck, Theo Van Doeburg, Mondrian. On y voit Bart van der Leck abstraire lui aussi, mais partant de figures et de scènes animées, pour aboutir à des bâtonnets ou à un semis très ordonné de petits plans bleus, rouges et jaunes dans un océan de blanc, du blanc qui parfois a la même consistance que celui de Ryman. On y voit Van Doesburg avec des compositions très diverses, aux couleurs nuancées, et des *Contre-compositions* qui l'ont brouillé avec Mondrian, artiste intransigeant qui n'admet l'oblique que pour le format en losange du tableau, puisque celui-ci appartient encore au domaine matériel. On y voit Mondrian et sa quête de beauté exacte à travers seize tableaux difficilement rassemblés. Il méritait bien cet hommage pour le cinquantenaire de sa mort. D'autant que la grande rétrospec*tive prévue à l'automne à La Haye* ira en Amérique, mais ne viendra pas à Paris. C'est un grand moment, d'équilibre souverain, d'éternité peut-être, malgré les craquelures dans certains blancs, qui replongent les tableaux dans l'espace et le temps de l'homme, sa facture, sa main, qui a pu hésiter avant de trouver l'exacte position de la ligne, l'exacte dimension de la surface colorée, l'exact rapport entre les plans de couleurs primaires, les bandes noires et les blancs. Vérité de la peinture. Vanité aussi.

GENEVIÈVE BREERETTE

► L'art aux Pays-Bas au vingtième siècle. Première partie, de Van Gogh à Mondrian (une section contemporaine avec dix artistes est proposée dans les salles de l'ARC). Musée d'art moderne *de la Ville de Paris*, 11, avenue du Président-Wilson (Tél. : 40-70-11-10). Jusqu'au 17 juillet.

LA FOIRE DE FRANCFORT

Une messe allemande

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

«Paris n'est pas le centre du monde», proclame un tableau de Ben accroché en bonne place à la Foire d'art de Francfort. Il fait partie d'une sélection curieuse de l'art français depuis six ans organisée entre autres par une galerie et un éditeur allemands. «Zentrum Paris» est cependant un hommage à *l'Hexagone qui*, fidèle à *son* nombrilisme, l'ignore totalement : l'ouverture de la sixième édition de la Foire de Francfort (la *messe* comme on dit là-bas) est passée un peu inaperçue à Paris où Découvertes, Saga et autres Salon du livre focalisent l'attention. Certaines galeries françaises ont pourtant préféré les bords du Main aux berges de la Seine. Elles n'ont peut-être pas tort et méritent d'être saluées. Parce que s'il n'est pas trop difficile de décrocher, sous une forme ou sous une autre, une aide du ministère de la culture pour la Porte de Versailles, rien n'est fait pour favoriser une implantation à l'étranger, à l'impact évidemment moins médiatique, pour ne pas dire moins parisien. Ainsi l'Autriche est-elle aussi bien représentée que la France à Francfort cette année. Fulgurance soudain d'une génie national, communauté de langue? Ni l'un ni l'autre : l'Autriche subventionne jusqu'à 75 %, *via* ses chambres de commerce, les déplacements de ses galeries à l'étranger. Les Français doivent se débrouiller.

La tendance est au partage des frais : Dambier Masset fait stand commun avec Pilzer pour tenter de vendre aux Allemands la très dégoulinante *new new painting* dont il promène un stock depuis plus d'un an; Michèle Heyraud et la galerie Tendance partagent aussi le même espace et ont profité du camion de Pilzer pour convoyer en Allemagne une très intéressante sélection d'œuvres sur papier de Schiele, Otto Dix, Delaunay, Lazlo Peri, Michaux, un superbe collage de Nicolas de Staël et de belles gouaches de Bram Van Velde. Vidal Saint-Phalle travaille régulièrement avec la galerie Nothelfer de Berlin. Leur association se poursuit donc à Francfort avec un grand et bel espace qui présente Mackendree, Neumann, Pizzi Canella et Zogmayer.

Marion Meyer est venue toute seule, avec quelques Picabia, Duchamp et Man Ray, mais elle possède une maison à Francfort, sa ville natale. Elle a couvert ses frais et préfère, de toute façon, l'ambiance de foire à celle d'une galerie où elle s'ennuie. Geneviève Mathieu, elle, n'a pas le choix. Elle *participe à la Foire de Francfort* depuis le début et à celle de Bâle depuis douze ans. Il faut dire elle s'était vue refuser l'entrée de la FIAC alors qu'elle a organisé les premières expositions en France de bien des artistes, dont Jiri Kollar. Mais sans doute a-t-elle eu le tort de le faire à Besançon. L'exportation est donc pour elle une nécessité. Or cette année elle n'a encore rien vendu. Comme tous ses confrères, elle attend un peu angoissée le dernier week-end, qui, traditionnellement, voit les acheteurs se décider. Elle compte beaucoup sur un de ses artistes, Stefan Hösl, qui marie bois brut et abstraction géométrique.

Car l'«art construit» est à l'honneur en Allemagne même si certaines gloires parisiennes, et non des moindres, comme Magnelli, *sont* pour les Francfortais des découvertes. Anne Lahumière ne s'y est pas trompée, et si les sculptures magnétiques de Manolis Maridakis attirent sur son stand bien des curieux, Antoine Perrot et surtout Yves Popet semblent les retenir. Nemours, Morellet et Honegger se taillent un peu partout un beau succès, mais aussi Fontana, Max Bill, Cruz-Diez, Schoonhoven et Calderara (chez Vismara). La palme revient pourtant, comme chaque année et partout, à Annely Juda, venue de Londres avec un Schwitters atypique, des Rotchenko de 1919, des Gabo encore plus anciens, des Chillida, des Caro, David Nash et, trônant, exceptionnel, *Overcoming Red*, peint par Rodtchenko en 1918. Un petit musée.

L'amateur de peinture plus débridée trouvera aussi son bonheur avec les Baselitz, Penck, Polke, Lupertz et autres nouveaux fauves allemands bien représentés, mais aussi Arnulf Rainer et de très beaux Dieter Appelt. Les nostalgiques des années 50 se régaleront avec les toiles de Ernst Wilhelm Nay, qui font en ce moment l'objet de prix stupéfiants en Allemagne. Un Salon solide, donc, classique, sérieux et raisonnable. Peu de révélations dans *tout cela, si l'on excepte l'étonnant* Moscovite Vladimir Samsonnov, oscillant entre la peinture naïve et la virulence du trait d'un Ungerer, ou le très réel talent musical du directeur de la Galerie Bastejs, de Riga, qui passe le temps en jouant de la clarinette. Il met en pratique ce mot d'un célèbre marchand européen à qui l'on demandait les secrets de son succès aux Etats-Unis : *«C'est simple: j'y ai fait vingt foires et soixante-quatre voyages, alors maintenant, oui, je vends aux Américains.»*

HARRY BELLET

► Ludwig-Ehrardt-Anlage-1. D. 60327 Frankfurt-am-Main. Tél. : 49-69-75-75-66-64. Jusqu'au 27 mars.

THÉÂTRE

ENCORE UNE HISTOIRE D'AMOUR, au Théâtre 13

L'émotion longue distance

Sarah est actrice de théâtre. Elle vit à New-York, depuis sept ans, elle n'a plus l'usage de ses jambes. Depuis sept ans, elle n'est plus montée sur scène. New-York est la première ville juive du monde, Sarah est néanmoins seule, dans sa vie comme dans son métier. Seule, elle tente tout pour s'en sortir et découvre qu'une pièce de boulevard anglaise, dont le premier rôle féminin était une paraplégique, a fait un malheur, quelques années plus tôt, à Broadway. Elle parvient à intéresser au projet le responsable d'une salle miteuse, «off-off-Broadway». Et elle découvre l'adresse, le téléphone, en Angleterre, de l'auteur, Joe. Elle l'appelle. Il est seul, en pleine panade. Depuis la pièce sur la paraplégique, Joe s'est trouvé incapable d'écrire une ligne. Il passe ses jours et ses nuits affalé sur un canapé, devant la télévision, *se bourrant de pêches au sirop. Il «plafonne à 130 kilos».*

Intitulé *Séparation* dans la version originale, cette comédie écrite par l'acteur-auteur britannique Tom Kempinski, cinquante-six ans, *est faite des échanges, surtout longue distance*, entre les deux naufragés. Joe maigrira. Sarah jouera sa pièce. Se sauveront-ils l'un l'autre? C'est l'exemple parfait du théâtre de *«larmoiement»* que Voltaire tenta de tuer dans l'œuf, quand il apparut pour la première fois, dans les années 1740, chez Gresset, Nivelle de la Chaussée, Destouches, d'autres, et que Marivaux lui-même, selon Voltaire, frôla, mais évita en faufilant, dans ses dialogues de la *«métaphysique»*. Le théâtre de *«larmoiement»* survécut, et il est devenu le théâtre dit de boulevard, plus larmoyant encore quand des auteurs anglo-saxons y joignent cancer, sclérose en plaques, démence sénile, etc.

La traduction française est, elle, tout à fait d'attaque : elle est l'œuvre de Jean-Claude Grumberg, qui traduit Tom Kempinski parce que Tom Kempinski traduit Jean-Claude Grumberg. Un genre de *tennis* de plateau, inégal, car la *«sensiblerie»*, Grumberg connaît pas, il est plus endurci que ça, et plus fort. Marianne Epin joue Sarah. Il est clair comme le jour que c'est elle, en quête de rôles «valorisants», qui a convaincu Gildas Bourdet de monter cette comédie qui relève plutôt du théâtre privé. Marianne Epin est d'ailleurs une actrice de premier ordre. Son partenaire, Jacques Frantz, dévore ses pêches au sirop, mais passe de 130 à 85 kilos avec un bonheur charmant.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris (13e). Métro Glacière. A 20 h 30, *du mardi au samedi*; à 15 heures le dimanche. Tél. : 45-88-62-22. De 80 F à 110 F.

MUSIQUES

HACHEMI GUEROUABI à l'Institut du monde arabe

La chanson algérienne en temps de crise

Depuis une dizaine d'années, la coutume voulait qu'Hachemi Guerouabi assurât la clôture du ramadan à Alger. La salle Ibn-Khaldoun, une des plus anciennes de la ville, bruissait alors du *châabi*, la chanson algéroise, d'amour et de poésie, chantée en arabe dialectal. Mais cette année, la chape de silence qui est tombée sur le pays a contraint le chanteur à rester chez lui. *«Depuis l'an passé, les gens ont perdu le goût de la fête et donc de la musique. Ce qui est normal quand on voit disparaître ses frères, ses amis, ses proches*, dit le musicien. *Les artistes, les musiciens ont toujours été très choyés en Algérie, mais, aujourd'hui, la situation les coupe de leurs racines.»* Plus de concerts, des salles fermées, des mariages coincés entre les heures de couvre-feu, de la tristesse.

Hachemi Guerouabi, il est vrai revenu depuis une dizaine d'années à des formes musicales plus sages (le *nabawi*, chant d'éloge à Dieu et au Prophète) après un passage à vide, n'a jamais été inquiété par les fondamentalistes. A la peur, il répond par un *«Mektoub»* («C'est le destin») désabusé. Mais, *«quant à l'inspiration, c'est une autre histoire. Heureusement qu'il y a Paris, où l'on peut recommencer à sentir, à entendre»*. Et Guerouabi, dont la réputation a dépassé les frontières de l'Algérois grâce à une diction parfaite, intelligible dans toutes les régions du pays, explique : *«J'ai commencé ce métier à dix-sept ans, j'ai vu beaucoup de changements, la seconde guerre mondiale, la révolution algérienne, les débuts du music-hall, sans jamais céder à aucun pouvoir. L'art et la politique ne sont pas faits pour se rencontrer.»*

Remonter la carrière de Guerouabi, c'est donc reprendre le fil de l'histoire de l'Algérie et suivre les goûts de ses classes populaires. En 1955, Guerouabi, qui s'appuie sur la tradition du *châabi* revitalisée par El Hadj El Hanka, Cheikh Nador ou Mahieddine Bachtarzi, chante à l'Opéra d'Alger, après un de ces radio-crochets dont les années 50 avaient le secret. Depuis, il a composé quelques centaines de chansons, certaines étant des adaptations de poèmes des XVIIe et XVIIIe siècles (*El Harrâz*, «le Cerbère», d'Ali Al Baghadi, ou *Youm-al-Dkemaâ*, le vendredi, hérité du patrimoine arabo-andalou), enregistré encore plus de cassettes (piratées régulièrement, la popularité de Guerouabi chez les immigrés ne s'étant jamais démentie). Avec six musiciens (cithare, piano, tablas, violon, banjo, guitare), il promène l'auditoire dans les méandres de chansons travaillées en longueur, d'une voix nuancée.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Les 25 et 26 mars à 20 h 30, Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, métro Jussieu. Tél. : 40-51-38-37. Album : *Guerouabi Hachemi, le châabi des maîtres.* 1 CD Sonodisc CDS8752.

Visas sous surveillance

Ce n'est qu'*in extremis*, moins de trois heures avant de prendre l'avion pour Paris, que le musicien algérien, immense vedette dans son pays et dont la renommée a depuis longtemps, franchi la Méditerranée, a pu obtenir son visa auprès du consulat général de France à Alger.

La réduction drastique des effectifs consulaires est sans doute pour beaucoup dans les difficultés sans nom auxquelles se heurtent les Algériens qui souhaitent effectuer un séjour en France. A Alger, le service des visas a vu fondre, en quelques semaines, le nombre de ses employés. Celui-ci ne dépasserait pas la vingtaine – *«alors qu'il faudrait plus de quatre-vingts personnes à plein temps, pour traiter correctement la demande !»*, admet-on en privé.

Cette réduction des effectifs, ajoutée aux consignes officieuses visant à limiter l'octroi de visas, a provoqué une diminution spectaculaire des autorisations de séjour temporaire en France. On estime que, depuis le début du mois de janvier, à Alger, le nombre des visas accordés aux Algériens représente à peine 25 % de ce qui avait été délivré, l'an dernier, à la même période. Une évolution d'autant plus surprenante, que l'escalade vertigineuse de la violence pousse des milliers d'Algériens à vouloir se mettre, au moins provisoirement, à l'abri.

«On m'a fait un régime de faveur», concède volontiers Hachemi Guerouabi. Le chanteur de *châabi*, heureusement pour lui, avait de «bons contacts» à l'ambassade de France. Il semble que ce privilège soit aujourd'hui l'unique moyen d'accéder aux services consulaires.

C. S.

CINÉMA

VIIe FESTIVAL DU CINÉMA NORDIQUE à Rouen

Sombre Nord

Une sélection dominée par ses programmes thématiques, de Knut Hamsun à Dreyer. Le Festival du cinéma nordique s'est déroulé du 9 au 20 mars, à Rouen.

ROUEN
correspondance

Au centre d'un panorama proposé par le Festival de Rouen, la figure complexe de l'écrivain Knut Hamsun, Prix Nobel de littérature, gloire, puis honte nationale après son engagement aux côtés des nazis. Vieillard très diminué, il figure en personne dans *Sur les sentiers où l'herbe repousse*, de Peter Zadek et Tankred Dorst (Allemagne de l'Ouest, 1974), adapté de sa dernière œuvre. L'écrivain s'était imaginé une fin qui ne fut pas la sienne : il n'est pas mort dans un asile de vieillards, il a achevé ses jours dans sa ferme de Norholm.

La confrontation entre versions muettes et transpositions plus récentes des romans d'Hamsun est instructive. Le *Pan* de Harald Schwenzen (Norvège, 1922) ne *gomme rien du comportement* irrationnel et autodestructeur du héros, dont plus d'un trait paraît inspiré par la lecture de Freud (qu'Hamsun ignorait), tandis que, adaptant le même livre sous le titre *Court est l'été* (Suède, 1962), Bjorne Henning-Jensen déplace l'intérêt sur les personnages féminins, interprétés par Bibi Andersson et Liv Ullmann, supprimant l'épilogue si essentiel et réduisant l'histoire à celle d'un amour de vacances. Rien de comparable non plus entre la pureté du récit de *l'Éveil de la glèbe*, de Gunnar Sommerfeldt (Norvège, 1921), et des produits comme *les Vagabonds*, d'Ola Solum (Norvège, 1989), ou *le Télégraphiste*, d'Erik Gustavson (Norvège 1992), sortis tout droit du moule de feuilleton télé.

Carl-Theodor Dreyer avait, lui, refusé l'adaptation du *Pan* d'Hamsun commandée par les Allemands. La rétrospective *consacrée au grand cinéaste* danois a permis, à Rouen, de réévaluer les œuvres les moins connues de l'auteur d'*Ordet*. Ainsi le splendide *Michael* (1924), photographié de façon somptueuse par Karl Freund et *traitant pratiquement sans fard* de l'homosexualité. Et la révélation de *Deux êtres* (1944), renié par Dreyer : c'est pourtant un suspense d'une rare densité, jeu hitchcockien d'échange de culpabilités et excellent exemple de cinéma de chambre. Autre point fort, la présentation du cinéaste *suédois Roy Andersson, auteur* d'un film sur le sida commandité par le Bureau national de la santé, qui en interrompit la réalisation, puis interdit l'œuvre inachevée pour excès de noirceur : l'auteur y met en parallèle les tests effectués sur les trisomiques et les expérimentations nazies.

Une vision aussi sombre n'étonne pas de la part d'un cinéaste qui, dans *Un monde de gloire* et le finale d'*Une histoire d'amour suédoise*, donne de la société suédoise contemporaine une image à côté de laquelle celles de Bergman paraissent idylliques.

Entretien avec un condamné à mort

Le Festival a également rendu hommage au documentariste letton Hertz Frank, qui travailla sous le régime soviétique. Hertz Frank présente comme des «documents cinématographique» *Une vie* et *la Dernière Fête d'Edgar Kaulin* (1972 et 1980), images ahurissantes de la carrière et des obsèques d'un chef de kolkhoze devenu héros national, ou *Jugement suprême* (1987), long entretien avec un condamné à la peine capitale et ceux qu'ils l'ont connu. Ce qui ne l'empêche pas d'être, aussi, l'auteur de deux courts métrages lyriques et violents, *le Cantique des cantiques* (1989), vision surprenante de l'accouchement, et *Dix minutes plus âgé* (1978), où le spectateur devient spectacle : celui-ci, on ne peut que l'imaginer à travers l'intensité des émotions s'inscrivant sur des visages enfantins.

En contrepoint était montré un film balte plus récent, *Amours baltes*, de Peeter Urbla (Estonie, 1993). Avec plus de passion brouillonne que de moyens, ce film consacré à la chute du communisme dit l'extrême confusion des esprits dans tout bouleversement politique, mais également le courage qu'il peut donner à l'individu de faire sa propre révolution intérieure.

Et enfin le Finlandais Matti Kassila, découvert à Paris avec *Splendeur et Misère de la vie humaine* (1988) et qui, au long d'une carrière riche de trente-deux films, manifeste la même aisance, la même sûreté narrative dans le policier à la française (*l'Erreur du commissaire Palmu*, 1960), le thriller portuaire (*la Chanson de Varsovie*, 1953), ou ce qu'on appelait en France avant-guerre le réalisme psychologique (*la Semaine bleue*, 1954).

CHRISTIAN ZIMMER

L'Etat vole

Malédiction

Après une perte de la banque nationalisée de 6,9 milliards en 1993

L'Etat vole au secours du Crédit lyonnais

Le Crédit lyonnais enregistre en 1993 les pertes les plus importantes de son histoire à 6,9 milliards de francs contre un déficit de 1,8 milliard en 1992. Les provisions ont atteint également un niveau record à 17,8 milliards. Le président de la banque espère un retour à l'équilibre en 1994.

■ SAUVETAGE. L'Etat se porte au secours de la banque publique en garantissant à hauteur de 18,4 milliards de francs un peu plus de 40 milliards de francs de créances immobilières transférées dans une société foncière, et en participant pour 3,5 milliards de francs à une recapitalisation de 4,9 milliards. Thomson, actionnaire à 19,2 % du Lyonnais, et la Caisse des dépôts, qui possède 3,6 % du capital de la banque, participeront pour respectivement 1,2 milliard de francs et 200 millions à l'apport de fonds propres.

[redacted]

Il aura fallu attendre un peu plus de quatre mois après l'arrivée de Jean Peyrelevade à la tête du Crédit lyonnais pour que le verdict tombe. L'expansion à marche forcée depuis la fin des années 80 de la banque publique a débouché sur un désastre financier sans précédent. Elle vient d'annoncer pour 1993 une perte part du groupe de 6,9 milliards de francs. Elle avait perdu «seulement» 1,8 milliard en 1992. Il s'agit du déficit le plus important de l'histoire du Crédit lyonnais et de l'histoire des banques publiques. Pour éviter la banqueroute, l'Etat est venu au secours du Lyonnais sous la forme d'une augmentation de capital de 3,5 milliards de francs et d'une garantie plafonnée à 18,4 milliards de francs de ses engagements immobiliers à risques.

Quand, en novembre 1993, Edouard Balladur, le premier ministre, déclarait à Jean Peyrelevade *«nous avons besoin de vous»*, en lui proposant de prendre la présidence du Crédit lyonnais, ce dernier lui avait demandé des assurances sur le soutien de l'Etat. Les négociations ont été difficiles, âpres, mais les promesses ont été tenues et M. Peyrelevade a pu rendre à plusieurs reprises un hommage appuyé à l'Etat actionnaire *«qui a parfaitement compris la situation et a agi au mieux pour protéger son patrimoine»*. *«Mon objectif a toujours été double : mettre le Crédit lyonnais en situation de se redresser par lui-même et protéger le patrimoine de l'Etat». «Je ne crois pas avoir chargé la barque et être exagérément pessimiste. Nous ne sommes pas confortables pour les deux années qui viennent»*, a-t-il ajouté.

«Un bilan largement nettoyé»

La clé de voûte du sauvetage du Crédit lyonnais est une opération financière sophistiquée appelée *«defeasance»*. La banque se sépare d'un peu plus de 40 milliards de francs de créances immobilières «douteuses» sur un total de 50 milliards. Ses créances sont transférées vers une société créée à cette fin pour cinq ans, l'Office immobilier de gestion (OIG). Selon M. Peyrelevade, le risque économique de cette structure – c'est-à-dire les pertes – sera assuré par l'Etat. On précise au ministère de l'économie que la garantie est plafonnée à 18,4 milliards de francs. En cas de dépassement, elle sera à la charge de la banque.

Le Crédit lyonnais évite ainsi d'avoir à prendre des provisions sur ses créances, ce qu'il aurait été incapable de faire. Une clause dite de retour à bonne fortune existe. Il est prévu que, dans deux ans, si la situation de l'établissement s'améliore dans des proportions importantes, il reprendra une partie des créances.

Débarrassé de cette charge insupportable, le Crédit lyonnais a pu couvrir, en 1993, les risques qu'il porte dans des conditions cette fois satisfaisantes. *«Ces comptes marquent une page que l'on tourne dans l'histoire du Crédit lyonnais.» «Je crois que notre bilan est maintenant très largement nettoyé»*, explique M. Peyrelevade. Les provisions ont ainsi atteint un nouveau niveau record de 17,8 milliards de francs contre 14,4 milliards en 1992. L'ensemble des opérations de financement du cinéma et les engagements sur le groupe immobilier italien Scotti ont nécessité une dotation supplémentaire de 3,9 milliards de francs et les provisions pour les activités internationales ont fait un bond de 72 % pour atteindre 6,7 milliards (*le Monde* du 24 février).

Nouvelle augmentation de capital

En face, le produit net bancaire a augmenté de 16,3 %, pour atteindre 53,6 milliards, et les frais généraux de 18,8 %, à 40,4 milliards. Une croissance liée exclusivement à l'intégration dans les comptes de la filiale allemande BfG. Le résultat brut d'exploitation – les produits perçus moins les frais – progresse de 9,2 % et s'établit à 13,2 milliards de francs. Mais, dans le même temps, les plus-values exceptionnelles se sont réduites à 600 millions, contre 1,9 milliard en 1992, et la quote-part des pertes d'Usinor-Sacilor et de l'Aérospatiale est négative de 1,1 milliard. Si on y ajoute le déficit de 2,7 milliards d'Altus Finance, le groupe Crédit lyonnais enregistre une perte de 6,4 milliards et de 6,9 milliards, hors intérêts minoritaires.

Dans ces conditions, une recapitalisation était indispensable ne serait-ce que pour respecter les normes internationales de fonds propres. L'augmentation de capital apportera en tout 4,9 milliards de francs à la banque, à raison de 3,5 milliards par l'Etat, 1,2 milliard par Thomson (le deuxième actionnaire du Lyonnais) et 200 millions par la Caisse des dépôts. Cet apport de capitaux permettra au Lyonnais de maintenir son ratio de solvabilité à 8,3 %, à son niveau de juin 1993 et juste au-dessus du seuil obligé des 8 %. Afin de permettre à l'Etat de bénéficier du redressement à venir de la banque, l'augmentation de capital sera assortie de l'attribution de bons de souscription d'actions. *«Cela permettra de rémunérer la contribution de l'Etat au redressement de la banque lorsque celui-ci aura porté ses fruits»*, précise-t-on à Bercy.

Avec pour principal objectif d'accroître les fonds propres de la banque et d'améliorer ses ratios, M. Peyrelevade envisage de procéder, d'ici à la fin de l'année, et *«si les marchés le permettent»*, à une nouvelle augmentation de capital de même ampleur que la précédente. Il espère à cette occasion obtenir la transformation des certificats d'investissements Crédit lyonnais cotés à la Bourse de Paris en actions de plein droit. La banque s'est engagée à céder dans les deux ans 20 milliards de francs d'actifs industriels et commerciaux, sur un portefeuille total de près de 50 milliards, dont 8 à 9 milliards au moins en 1994. *«Nous allons faire flèche de tout bois et céder une partie des participations cotées dans les grands groupes français, c'est ce qu'il y a de plus facile»*, explique le président de la banque. *«Nous devons absolument réduire un fonds de roulement négatif de 50 milliards de francs qui pèse sur notre rentabilité»*, ajoute-t-il.

Selon ses dirigeants, le Crédit lyonnais devrait être en équilibre en 1994 et bénéficiaire en 1995. La banque s'est engagée à une croissance zéro de ses frais généraux cette année et compte valoriser son réseau européen et international qui est sans équivalent. Mais le chemin risque d'être long et difficile dans une maison ballottée et traumatisée par la succession des présidents, les revirements stratégiques et les désastres à répétition.

E. L.

L'aventure bancaire de Thomson-CSF

Commencée dans l'euphorie, l'aventure de Thomson-CSF *dans la banque s'achève* dans la déroute. C'est dans les années 80 que la branche militaire du groupe Thomson SA découvrait, sous la houlette de Jean-François Hénin, le «profit facile» et créait Thomson-CSF Finance. A la fin de la décennie, cette activité «atypique» pour un groupe industriel assurait, à elle seule, les deux tiers des bénéfices du groupe. En octobre 1989, Thomson-CSF cédait le contrôle de sa banque, devenue Altus, au Crédit lyonnais, *en échange d'une* participation au capital de ce dernier. Opération parachevée à l'été 1993, quand le Lyonnais a porté à 100 % sa participation dans Altus. Thomson-CSF détient, depuis cette date, 21,56 % de la banque publique.

Thomson-CSF est invité, aujourd'hui, à prendre sa part de la déconfiture du Lyonnais et, selon son communiqué, *«à joindre ses efforts à ceux de l'Etat»*. Le groupe militaire est d'abord contraint de consolider sa quote-part (1,4 milliard de francs) des pertes du Lyonnais (6,4 milliards au total). Il est ensuite convié à participer, aux côtés de l'Etat, à la *«garantie indirecte à la structure spécifique»* créée pour reprendre les engagements immobiliers de la banque. Pour Thomson-CSF, les conséquences financières de cette garantie qui seront soumises à son conseil d'administration ne sont pas encore connues.

Enfin, le groupe Thomson SA participera à l'augmentation du capital du Lyonnais, à hauteur de 1,2 milliard de francs. Pour financer cette somme, le groupe dirigé par Alain Gomez, qui détient aujourd'hui 58,3 % de Thomson-CSF, mobilisera la part des actions qu'il possède au-dessus de 50 %, de façon à conserver le contrôle de sa filiale. Cette mobilisation, précise-t-on dans le groupe, pourrait prendre la forme d'une cession sur le marché de ces *8,3 %*.

Antérieurs, les projets de fusion entre Thomson-SA et Thomson-CSF (*le Monde* du 24 mars) ne sont pas directement liés à cette opération, précisent tant la société que le ministère de l'industrie. Reste que le dossier du Lyonnais ne peut pas ne pas avoir d'incidences sur la recomposition du groupe.

P.-A. G. et C. M.

COMMENTAIRE

Malédiction

LE verdict est tombé. La folle expansion du Crédit lyonnais à la fin des années 80 a débouché sur un désastre. L'Etat a rempli *«son devoir d'actionnaire»* et a sauvé la première banque française. Il pourrait y perdre 22 milliards de francs. Le prix exorbitant du laxisme et de l'irresponsabilité. *«Jean-Yves Haberer a joué, entre 1988 et 1993, 30 à 40 milliards de francs au poker avec la complicité du gouvernement... et il a perdu.»* Ce jugement sévère d'un ancien financier devenu industriel reflète assez bien le sentiment général des banquiers face à une recapitalisation jugée scandaleuse et, à voix basse, *«indispensable»*.

Quelle malédiction a donc frappé depuis la fin des années 80 les groupes publics, ou sous tutelle de l'Etat, pour qu'ils comptent dans leurs rangs les entreprises les plus mal gérées ? La liste est longue, Air France, Bull, le Comptoir des entrepreneurs et le Crédit lyonnais, et la facture salée. Le coût du sauvetage de ces quatre établissements dépasse allégrement les 50 milliards de francs, soit la moitié des besoins de trésorerie du régime général de la Sécurité sociale !

Pourtant, aucune fatalité ne condamnait Air France ou le Crédit lyonnais à coûter à l'Etat respectivement 20 milliards de francs et potentiellement près de 22 milliards. La démonstration est d'autant plus incontestable pour le Lyonnais que, sur la période 1988-1993, deux banques comparables, la BNP, alors publique, et la Société générale, déjà privée, ne se sont pas lancées dans une politique d'expansion aveugle et n'ont jamais cessé d'être bénéficiaires.

Comme souvent dans pareil désastre, la responsabilité est diluée, difficile à identifier entre les autorités de tutelle, de contrôle, le gouvernement et les dirigeants de l'entreprise.

Fuite en avant

Jean-Yves Haberer, le président du Crédit lyonnais de 1988 à 1993, est toutefois critiquable. Il s'est trompé sur la stratégie, sur la conjoncture et même sur le choix des hommes. Son ambition démesurée, sa soif de revanche, après son éviction brutale de Paribas en 1986, et sa gestion trop politique l'ont engagé dans une fuite en avant, dans une course à la taille, qui a fait du Lyonnais la première banque du monde non japonaise par l'importance de son bilan (1) et... l'a mené au bord du gouffre. *«En voulant devenir toujours plus gros pour absorber des risques toujours plus importants, nous avons fini par nous faire rattraper par la réalité. On ne peut pas la nier et la dissimuler longtemps»*, explique un des cadres de la banque.

Mais l'actionnaire principal du Crédit lyonnais, à savoir l'Etat, est tout aussi responsable. Le Lyonnais est sous la tutelle du Trésor, qui ne peut plaider l'ignorance sur la stratégie à haut risque de la banque publique. Certes, l'opacité des comptes d'une banque de cette taille et l'espoir que la récession serait moins profonde ont pu tromper sur l'ampleur du trou, mais pas sur sa nature. La commission bancaire d'un côté et, plus encore, les banquiers concurrents du Crédit lyonnais de l'autre n'ont cessé, depuis 1991, de tirer la sonnette d'alarme. Sans effet. Le Sénat avait même, au printemps 1992, annoncé en fanfare, par la voix de Charles Pasqua, la création d'une commission d'enquête mystérieusement passée depuis aux oubliettes. Les services rendus à son principal actionnaire et à de nombreux groupes industriels par une banque de l'importance du Lyonnais ont suffi à la rendre longtemps intouchable...

En décidant, à partir de 1988, de laisser gérer les entreprises publiques comme des entreprises privées, le gouvernement socialiste leur avait accordé une incroyable liberté. L'Etat actionnaire, converti aux bienfaits du libéralisme, a été plus laxiste que le moins consciencieux des actionnaires d'un groupe privé. Certaines entreprises publiques ont été, pendant cette période, très prudemment et très bien gérées. Mais les erreurs et les prises de risques inconsidérés n'ont pas été sanctionnées. Au contraire, elles ont été dissimulées. L'Etat a cherché à masquer tour à tour le protectionnisme d'Air France, l'absence de stratégie de Bull et la fuite en avant du Crédit lyonnais. Ce faisant, il a donné de considérables arguments aux adversaires de l'économie mixte et a miné le climat social à l'intérieur de ces entreprises. Le personnel d'Air France en a donné une démonstration éclatante, il y a cinq mois, et celui du Crédit lyonnais semble aujourd'hui abasourdi.

C'est d'autant plus malvenu que l'ampleur de la crise économique milite au contraire pour le maintien en France d'entreprises et d'établissements publics capables de relayer l'Etat et d'intervenir à contre-courant de la conjoncture. Le débat autour de la réforme de la Caisse des dépôts et l'extrême prudence du premier ministre, Edouard Balladur, sur ce sujet en sont la preuve.

ERIC LESER

(1) En 1992, le Crédit lyonnais était la huitième banque du monde derrière sept japonaises.

Réduction de plus de 3 000 postes d'ici à 1996

Crispation sociale autour des suppressions d'emplois

«Ce n'est pas aux salariés de payer les erreurs de gestion de la précédente direction.» Exprimée officieusement, cette opinion reflète bien l'état d'esprit des syndicats du Crédit lyonnais, après la présentation des comptes, jeudi 24 mars. Jean Peyrelevade prévoit la suppression de 3 100 à 3 800 postes d'ici à 1996. Pour manifester à la fois leur inquiétude et leur mécontentement, cinq des six représentants des personnels présents au conseil d'administration ont refusé d'approuver les comptes de la banque. Une certaine crispation sociale se fait jour.

Epargnés jusqu'à présent, les salariés du Crédit lyonnais s'étaient moins fortement mobilisés que ceux de la BNP et de la Société générale, lors de la journée nationale d'action du 3 février. Un premier signal de durcissement de la politique de l'emploi avait certes été donné en novembre 1993, mais prévalait encore la traditionnelle gestion douce des effectifs. Du côté des syndicats comme de la direction, on reconnaissait que tout était suspendu à l'élaboration du plan d'assainissement.

Désormais craignant d'être les plus fortement mis à contribution, les syndicats sont sur le qui-vive. Ils voient dans le nouveau président un *«homme difficile à pratiquer»* et les relations avec M. Peyrelevade se sont tendues. Lors du CCE tenu le 15 mars, qui traitait notamment des problèmes d'emploi, les cinq syndicats (SNB, CFDT, CFTC, CGT, FO) ont quitté la séance. Une réunion consacrée aux réductions d'effectifs se tient vendredi 25 mars. L'objectif est d'aboutir à un accord négocié sur le plan social à la mi-avril.

Les suppressions d'emplois représentent *10 % des effectifs du* Crédit lyonnais en France sur trois ans. Le rythme des réductions d'effectifs passe, en moyenne par an, de 1 % à 2,3 %. Si les efforts sur les grands centres administratifs, comme celui de Bayeux qui emploie 1 000 personnes et où 200 postes pourraient être supprimés, sont tolérés, les coupes prévues dans le réseau sont mal comprises. Enfin, beaucoup expriment leur scepticisme sur la possibilité d'obtenir la suppression de *3 500 postes d'ici à 1996*, en ayant uniquement recours aux départs aidés, préretraites progressives, TRILD (temps réduit individuel de longue durée) et en faisant passer le temps partiel de 8 % à 12 % des effectifs. Or les syndicats n'ont pour le moment reçu aucune assurance sur le fait qu'il n'y aurait pas de licenciements.

ALAIN BEUVE-MÉRY

FINANCES

Inquiet des risques de conflit social

Edouard Balladur envisage un report de la réforme de la Caisse des dépôts

Déjà affecté par les remous provoqués par le CIP (contrat d'*insertion professionnelle*), et ne voulant sans doute pas ouvrir un autre front de mécontentement, Edouard Balladur envisage désormais le report de la réforme de la Caisse des dépôts, présentée pourtant comme une de ses priorités lors de son entrée en fonctions il y a un an.

Au lendemain d'un comité interministériel sur le sujet, le premier ministre a assuré, jeudi 24 mars, en recevant quelques journalistes, que *« sa religion n'était pas faite »* sur l'opportunité d'une réforme de cet organisme, qui était initialement prévue à la session de printemps. *« Il s'agit de vérifier son utilité, l'objectif étant de stimuler le logement social et le financement des PME. »* Après avoir précisé qu'une des idées était d'organiser le financement des petites et moyennes entreprises sur la base des dépôts de notaires, il a ajouté : *« A la limite, il n'y a presque pas besoin d'une loi pour cela. »*

Particulièrement attaché à un recentrage de la Caisse sur sa mission essentielle, le financement du logement social, Edouard Balladur avait inscrit cette réforme, dans sa déclaration de politique générale du 8 avril 1993, parmi ses priorités, aux côtés des privatisations et de l'indépendance de la Banque de France. Depuis quelques semaines, deux hypothèses étaient étudiées, l'une douce, l'autre plus radicale. Mais ces schémas étaient fraîchement accueillis non seulement par les syndicats, inquiets sur le devenir du statut de fonction publique du personnel, mais aussi par le président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts, Jean-Pierre Delalande, député (RPR) du Val-d'Oise.

Le 17 mars, profitant de la présentation des résultats de la CDC, le directeur général, Philippe Lagayette, plaidait à son tour contre un démantèlement et contre la disparition des synergies entre les métiers publics et les missions concurrentielles. Le même jour, un mot d'ordre de grève lancé par les syndicats était suivi par 35 % à 40 % du personnel. Cette mobilisation, la plus importante depuis vingt ans, était particulièrement forte dans les salles de marché mais aussi à Bordeaux dans le centre de traitement des retraites. Un durcissement du conflit, en cas de maintien du projet, aurait alors pu perturber les versements des pensions. De plus, la complexité juridique du dossier pouvait donner lieu à de nombreux recours et blocages. Ces raisons ont incité le premier ministre, déjà occupé avec les jeunes, à se donner le temps de la réflexion sur un projet qui, pourtant, lui tient à cœur.

D. G.

Après la réduction de 0,10 point d'un taux directeur

La Bourse de Paris juge trop timorée la politique monétaire de la Banque de France

La décision, prise jeudi 24 mars par le Conseil de la politique monétaire, de réduire de 0,10 point le taux des appels d'offres a déçu les marchés financiers qui attendaient une baisse plus forte. A la Bourse de Paris, l'indice CAC 40 a perdu 2,16 % dans l'après-midi de jeudi, pour terminer à 2 152,56 points *(lire page 20)*. Les marchés obligataires ont eux aussi été déçus, comme l'ont montré les turbulences qui ont secoué le MATIF.

A l'issue de sa réunion de jeudi, le Conseil de la politique monétaire n'a publié aucun commentaire pour expliquer sa décision. Le taux des appels d'offres qui vient d'être abaissé est un taux directeur important qui fixe une des deux limites d'intervention de la Banque de France. Par le jeu des appels d'offres, la Banque de France prête de l'argent aux banques (4,5 milliards de francs d'allocations jeudi) en contrepartie de dépôts dans ses caisses de créances commerciales sur les entreprises, de billets de Trésorerie, de bons du Trésor.

Le prêt de la Banque de France est, pour une semaine, accordé à un taux appelé taux *« des appels d'offres »*. C'est ce taux qui vient de passer à 6 % et qui détermine le prix le plus bas que les banques peuvent trouver sur le marché monétaire pour se refinancer.

La limite haute d'intervention de la Banque de France – assurant le taux maximum que les banques peuvent trouver sur le marché monétaire – est le taux des prises en pension qui n'a pas été modifié jeudi et reste fixé à 7 %. Ce qui veut dire que les taux au jour le jour sur le marché monétaire évolueront pendant quelque temps à l'intérieur d'un couloir compris entre 6 % et 7 %.

Faiblesse du franc

La déception des marchés s'explique par le fait que la Bundesbank avait réduit, mercredi 24 mars, l'un de ses taux directeurs, le Repo, qui est le taux des prises en pension, passé à 5,8 %, malgré une très forte croissance de la masse monétaire en janvier. Cette croissance ne s'est que partiellement ralentie en février, la progression de M3 sur un an ayant encore atteint 17,6 %. En d'autres termes, la Bundesbank, pourtant réputée pour sa prudence et son souci de ne pas alimenter l'inflation, aurait manifesté plus d'audace que la Banque de France. Ce que les marchés ont interprété comme une attention plus grande portée à la relance de l'économie.

La prudence manifestée par le Conseil de la politique monétaire est cependant cohérente. Elle se justifie par la faiblesse dont fait preuve le franc depuis une semaine sur les marchés des changes. Le franc a plongé, jeudi, à des niveaux très bas qu'on n'avait pas vus depuis longtemps, frôlant à 3,43 francs pour un mark l'ancienne limite plafond du SME, qui était de 3,4305. Cette faiblesse du franc, qui exprime l'inquiétude des marchés devant les déficits publics mais aussi les protestations contre le CIP qui font craindre à certains un nouveau mai 68, est en contradiction avec les objectifs fondamentaux de la Banque de France, gardienne de la stabilité du franc.

La prudence manifestée par le Conseil de la politique monétaire a déçu, mais elle n'aurait pas dû surprendre.

ALAIN VERNHOLES

INDUSTRIE

La stratégie de M. Gerstner

IBM veut devenir leader dans les réseaux de communication

Un an après son arrivée à la présidence d'IBM, le premier groupe mondial informatique, Louis Gerstner, a présenté, jeudi 24 mars à New-York, les *« six impératifs stratégiques »* qu'il compte poursuivre à la tête de cette entreprise encore en convalescence. IBM veut être plus actif dans le secteur de la communication.

NEW-YORK

de notre correspondant

L'été dernier, Louis Gerstner, ex-patron du géant alimentaire américain RJR Nabisco tout juste propulsé à la tête d'IBM, avait répondu avec quelque irritation à un journaliste du magazine *Business Week* qui l'interrogeait sur sa vision de l'avenir : *« Une vision ? C'est bien la dernière chose dont ait besoin IBM ! »* La politique qu'il était chargé d'appliquer chez le constructeur informatique se résumait à un seul slogan : la réduction des coûts. 45 000 emplois ont été supprimés en 1993, 41 000 le seront en 1994.

Le temps est venu, a jugé ce même Gerstner, de présenter un grand dessein pour IBM. C'est jeudi 24 mars – presque un an après son arrivée à la tête de l'entreprise – qu'il a choisi pour cette annonce. Alors qu'un document était distribué dans la journée à tous les employés, cette *« stratégie d'IBM pour le milieu des années 90 »* était présentée aux analystes financiers new-yorkais par Louis Gerstner. Plus question de grands plans de restructuration. Ceux annoncés l'an passé donnent de bons résultats, a expliqué le président. Il a confirmé la détermination d'IBM à réduire sa dépendance à l'égard des grands systèmes informatiques « propriétaires ». En revanche, IBM compte tirer profit des *« autoroutes de l'information »*.

Sur l'autoroute de l'information

Ancien consultant de Mac Kinsey and Co, M. Gerstner a présenté six *« impératifs stratégiques »*. Premier élément, « Big Blue » doit *« mieux exploiter les technologies et les moyens dont elle dispose »*. Le patron s'est félicité du développement des revenus générés par la vente de licences et brevets (un rythme annuel de 500 millions de dollars). Il a souligné l'importance de la vente des pièces fabriquées par IBM à d'autres constructeurs, même concurrents. Deuxième orientation : IBM doit *« accroître ses positions sur le marché des clients-serveurs »*. Ces nouveaux systèmes prendront le relais des grands systèmes, désormais peu profitables.

Troisième axe : le groupe veut devenir un *« leader sur le marché porteur des réseaux, en particulier dans l'industrie en plein boom des communications »*. Il lui faut, quatrième objectif, *« repenser la manière dont il assure le service à sa clientèle »*. Cinquième ambition : *« développer de nouveaux marchés géographiques »*. Avec une attention particulière pour la Chine. Dernier impératif : IBM doit *« mieux tirer parti de sa taille »* dans sa politique d'achat et dans l'élimination des doublons. La politique de décentralisation se poursuit ; il ne souhaite pas qu'elle conduise à un éclatement du groupe.

Pour redonner confiance à ses équipes, M. Gerstner a indiqué qu'*« IBM a quinze à vingt projets stratégiques très précis à l'étude »*. Il travaille sur les utilisations du microprocesseur Power PC, une puce conçue avec Motorola et Apple, et sur de nouvelles méthodes de distribution. Ne reculant plus devant une ambitieuse « vision », M. Gertsner veut faire d'IBM *« la société qui réussisse le mieux dans le monde dans le secteur des technologies de l'information »*.

ERIK IZRAELEWICZ

SOCIAL

La direction d'Air France publie la dernière mouture de l'accord-cadre

Les quatorze syndicats d'Air France ont reçu l'ultime version du projet d'accord-cadre grâce auquel la direction entend redresser les comptes de l'entreprise et justifier une recapitalisation de 20 milliards de francs par l'Etat. M. Blanc, président de la compagnie, entend toujours mettre fin aux statuts des différentes catégories de personnel pour leur substituer des conventions négociées. Sont maintenus la suppression de 5 000 emplois, le gel des salaires sur trois ans, le blocage des avancements en 1994, l'augmentation du temps de travail des personnels au sol de 38 à 39 heures par semaine et du personnel navigant de 67 à 75 heures par mois. Après dialogue avec les syndicats, la direction a procédé à des rajouts sur la formation, les cadres, une clause de rendez-vous, la mensualisation des primes et l'actionnariat du personnel. Ce texte sera discuté avec les syndicats samedi 26 mars. M. Blanc souhaite qu'il soit signé par les quatorze organisations avant le 31 mars.

AGRICULTURE

A l'issue de son congrès de Tours

La FNSEA a réussi à maintenir son unité

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a réussi une synthèse qui a lui permis de maintenir son unité lors de son quarante-huitième congrès qui s'est achevé, jeudi 24 mars, à Tours. *Ceux qui cherchaient à déceler des germes d'éclatement ou des écoles de pensée opposées sont restés sur leur faim. « La guerre de Tours n'a pas eu lieu,* a affirmé Luc Guyau, en clôturant le congrès. *Ceux qui avaient parié sur la division ont perdu. Notre congrès a été unitaire et nous avons retrouvé les bases d'un projet : un projet constructif, un projet de conquête, un projet à la hauteur de nos ambitions. »*

TOURS

de notre envoyé spécial

Tout le monde sait que des enjeux essentiels sont désormais mis sur la place publique. Faut-il que les soutiens financiers à l'agriculture, de plus en plus lourds dans la masse constitutive du revenu (qu'ils viennent de la nation ou de la Communauté européenne), continuent à n'avoir qu'un but économique de compensation des baisses des prix, ou bien leur gestion et leur distribution doivent-elles être infléchies, en fonction de la conception qu'on se fait de l'aménagement de l'espace rural, de la notion de handicaps, du rôle de régulation sociale que peut jouer l'agriculture à la fin du siècle dans notre société (*le Monde* du 22 mars) ?

Si cette question n'est pas brûlante aujourd'hui, ni jusqu'au terme de la réforme de la politique agricole commune (PAC) en 1996, elle le deviendra à partir de cette date. Pour deux raisons au moins : personne ne peut dire que, dans cinq ou dix ans, les Etats de l'Union européenne accepteront toujours de bonne grâce que les dépenses agricoles représentent plus de 50 % du budget communautaire. Et pour ne prendre que la France, le nombre de paysans sera tombé dans six ans entre 300 000 et 600 000. Aujourd'hui, quand un jeune agriculteur s'installe, quatre anciens mettent la clé sous la porte de l'étable.

Petits pas nombreux

Agriculture hyper compétitive, créatrice de richesses ou agriculture plus partageuse ? Officiellement, la FNSEA n'a pas voulu trancher, et ceux qui auraient voulu un engagement net ont été priés de rabattre quelque peu leur caquet. Si bien que le rapport d'orientation a pu être adopté à l'unanimité, moins cinq abstentions. Mais il ressemble, dans certaines pages, à des motions d'un congrès radical-socialiste. Un Fonds de gestion du territoire devra être créé – le gouvernement s'y est d'ailleurs engagé – mais son financement, dans le cadre de l'aménagement du territoire, se fera à partir de ressources fiscales prélevées sur les transactions foncières urbaines ou sur la TVA, mais en aucun cas par une ponction sur les primes européennes liées à la production de blé, de bœuf ou de lait. *On ne confondra pas les tirelires.*

L'essentiel aura été sauvegardé à Tours. La grande maison de l'agriculture plurielle est parvenue à une synthèse entre les aspirations des uns et des autres. *« On a fait beaucoup de petits pas,* a dit Luc Guyau, *et je préfère ces petits pas nombreux à un grand bond. »* Pour forger une unité qui risquait de se lézarder, les méthodes sont bien connues. Il faut laisser libre cours (voire encourager) aux revendications catégorielles, ce qui fut fait. Les producteurs de poulets et de porcs de l'Ouest se sont dits totalement sinistrés, les laitiers et les producteurs de moutons ont attaqué les grandes surfaces, les maraîchers sont tombés à bras raccourcis sur les tomates du Maroc. Les horticulteurs ont vitupéré le taux excessif de la TVA, les porte-parole des grandes cultures ont dénoncé des compensations européennes insuffisantes. Dans ce tableau apocalyptique, seuls les éleveurs de chèvres se sont dits heureux...

Luc Guyau n'aura pas eu de mal, devant le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, à flatter ses troupes et à les galvaniser. Beaucoup de responsables pourtant ressentaient au fond d'eux-mêmes une sorte de frustration puisqu'on leur avait fait comprendre qu'il fallait qu'à l'issue des débats la FNSEA affiche, à l'extérieur, cohérence, unité et allant. *« Nous, nous ne sommes pas monolithiques et c'est là notre force »*, avait lancé Michel Teyssedou, secrétaire général adjoint. *« Si nous n'avons comme ambition que de défendre notre portefeuille, nous allons nous entre-tuer les uns et les autres dans une concurrence redoutable. Le syndicalisme c'est l'espérance collective »*, avait averti Gérard Lapie, secrétaire général.

M. Puech a apporté, sur cinq points au moins, des réponses concrètes aux revendications paysannes : l'octroi des prêts bonifiés à des exploitants organisés sous forme sociétaire est assoupli ; la réforme des cotisations sociales sera achevée en trois ans et non en six : l'ouverture du régime de la prime à l'herbe à de nouveaux bénéficiaires et le relèvement de son montant l'an prochain sont décidés ; les cotisations sociales pour les travailleurs saisonniers sont allégées ; les délais de paiement des aides et des primes diverses sont rassourcis. A la veille d'un conseil européen sur l'agriculture, M. Puech a conclu à l'adresse de ses partenaires européens : *« Il faut que, malgré la formidable pression dans le monde des tenants d'un libéralisme sans frein, les gouvernements comprennent que les agriculteurs sont les meilleurs représentants des valeurs humanistes et de l'équilibre de nos sociétés. »* Ce qui lui a valu de la part de Luc Guyau, mi-complice, mi-sincère, ce jugement : *« Puisque nous sommes en période électorale, nous vous mettons en ballottage favorable. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD

GRÈVE à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse. – Près de 45 % des employés et 21 % des cadres de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) ont, selon la direction, observé jeudi 24 mars des débrayages de quatre heures à l'appel des syndicats (CGT, CFDT, FO et CFTC) pour s'opposer aux nouvelles règles de gestion du personnel. Outre la nouvelle grille de classifications, les salariés contestent en particulier les conditions d'attribution des promotions *« au mérite »*, prévues par la convention collective signée en 1993 par tous les syndicats (à l'exception de la CGT).

AFFAIRES

L'Oréal : alliances en liberté

Suite de la première page

N'autorisait-elle pas une *« diversification »* du patrimoine de la famille Bettencourt, à une époque où son groupe figurait au programme de nationalisation de la gauche? N'assurait-elle pas la stabilité de l'actionnariat de L'Oréal – garantie par ce fameux pacte de deux décennies, – à un moment où Françoise, la jeune et unique héritière, n'avait encore ni mari, ni enfants? N'adossait-elle pas L'Oréal, enfin, à un groupe aux métiers voisins, mais plus puissant, plus international et ressenti, dans cette France gaullienne, comme francophile – Pierre Liotard-Vogt était français, – et nettement plus fréquentable que ses grands rivaux, l'américain Procter & Gamble ou l'anglo-néerlandais Unilever?

L'alliance a tenu ses promesses, le parcours a été sans faute. Aussi Liliane Bettencourt (soixante et onze ans) et son mari, André (soixante-quatorze ans), ancien ministre de Pierre Mendès-France, du général de Gaulle et de Georges Pompidou, s'irritent-ils des spéculations récurrentes sur leur éventuel retrait. Tout n'a-t-il pas été dit lors de l'accord, lorsque Mme Bettencourt prit l'engagement, tant vis-à-vis du personnel de L'Oréal que du ministère de l'économie et des finances, de ne jamais céder, de son vivant, sa majorité de contrôle?

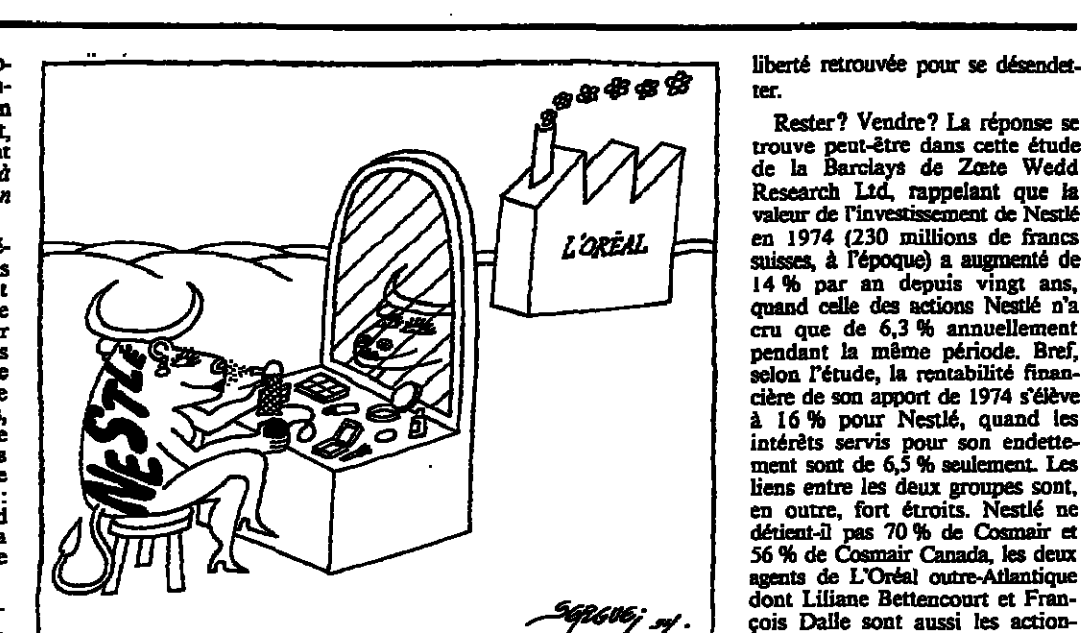
Tout n'a-t-il pas été écrit, noir sur blanc, dans une note d'information visée par la Commission des opérations de Bourse et publiée, en 1993, à l'occasion d'une offre publique d'échange de certificats d'investissement et de droits de vote, contre des actions L'Oréal : *« Il est rappelé*, précise le document, *que Mme Bettencourt, fille du fondateur de L'Oréal, a exprimé, dès le rapprochement effectué avec Nestlé en 1974, sa volonté formelle d'assurer le contrôle majoritaire du groupe, sa vie durant »*? La famille se contente donc de faire savoir qu'il n'y a rien de changé. Que l'alliance avec Nestlé a répondu à ses attentes. Que rien n'exige une remise en question des équilibres actuels, L'Oréal, doté d'un véritable trésor de guerre, ayant aujourd'hui les moyens de faire face à toutes les opportunités. Que les préoccupations industrielles qui avaient sous-tendu l'alliance avec Nestlé se sont révélées pleinement justifiées. Que L'Oréal, enfin, doit sa réussite à la stabilité de son actionnariat et de sa direction.

Quant aux interrogations sur les conséquences que pourrait avoir le paiement de droits de succession – la fortune des Bettencourt est la première de France – elles sont laissées sans réponse, le sujet étant d'ordre privé. Mais tout indique que des dispositions ont déjà été prises. Et l'affirmation par le *Nouvel Observateur* que le solde de ces droits a été réglé par anticipation en 1992 n'a fait, pour l'instant, l'objet d'aucun démenti.

Paradoxalement, donc, c'est la Suisse, aujourd'hui, qui se fait incertaine. C'est à Vevey, au siège de Nestlé, que les incertitudes se font, aujourd'hui, les plus grandes. Le groupe qui pouvait espérer, après vingt ans d'attente, prendre le contrôle de L'Oréal, va-t-il encore patienter? Oui, si l'on en croit le président actuel du groupe helvétique, Helmut Maucher, auquel la question est rituellement posée. Non, si l'on écoute certains de ses actionnaires minoritaires.

C'est dans une interview au *Wall Street Journal*, le 11 mai 1992, que Helmut Maucher s'est laissé aller à confier le fond de sa pensée : *« Pour parler franchement*, [prendre le contrôle de L'Oréal] *est dans nos intentions. C'est aussi*, ajoutait-il, *en partie, le sentiment commun à L'Oréal et dans la famille* [Bettencourt] *à plus long terme. »* Des propos jugés maladroits voire offensants, à Paris, sanctionnés par un communiqué d'André Bettencourt, président de Gesparal, rappelant l'attachement de son épouse *« à l'équilibre actuel de cette association originale et fructueuse »*.

C'est ce statu quo à durée indéterminée que dénoncent certains actionnaires. Un statu quo dont certains pensent, même, qu'il ne sera jamais levé, faute de pouvoir obtenir un « feu vert » des autorités françaises, feu vert indispensable tant que la Suisse ne fait pas partie de l'Union européenne. Jamais, pensent-ils, Paris n'acceptera que l'un de ses plus beaux fleurons passe dans le giron d'une entreprise étrangère, qu'il peut bloquer : L'Oréal pèse infiniment plus lourd que Vittel pour lequel Nestlé a patienté quinze ans. Ou même que Perrier.



Avec ses marques universellement connues – Lancôme, Vichy, Phas, Biotherm pour le haut de gamme, Garnier, Elsève, Gemey dans les grandes surfaces, pour n'en citer que quelques unes, – le numéro un mondial des cosmétiques capitalise 74 milliards de francs à la Bourse de Paris (trente-sept fois son poids de 1974), réalise 40,1 milliards de francs de chiffre d'affaires et devrait annoncer, le 14 avril, des profits en hausse de 10 % à 12 % sur les 2,3 milliards de francs de 1992. A elle seule, la contribution nette de L'Oréal à la balance des paiements s'est élevée à plus de 9 milliards de francs, l'an dernier.

Le poids est immense. Trop lourd pour être manœuvré?

« Nous souhaitons que cet investissement soit vendu, Nestlé oublie ses actionnaires », déclarait ainsi, à *la Tribune-Desfossés*, début mars, Jean-François Vieillard, président de la Fondation de prévoyance du personnel de Caterpillar Overseas. *« Nestlé ne va pas acheter, il va vendre »*, ne manque jamais de souligner André Baladi, conseiller de plusieurs fonds de pension américains pesant plus de 400 millions de dollars. Beaucoup voudraient que le groupe suisse profite de sa liberté retrouvée pour se désendetter.

Rester? Vendre? La réponse se trouve peut-être dans cette étude de la Barclays de Zœte Wedd Research Ltd, rappelant que la valeur de l'investissement de Nestlé en 1974 (230 millions de francs suisses, à l'époque) a augmenté de 14 % par an depuis vingt ans, quand celle des actions Nestlé n'a cru que de 6,3 % annuellement pendant la même période. Bref, selon l'étude, la rentabilité financière de son apport de 1974 s'élève à 16 % pour Nestlé, quand les intérêts servis pour son endettement sont de 6,5 % seulement. Les liens entre les deux groupes sont, en outre, fort étroits. Nestlé ne détient-il pas 70 % de Cosmair et 56 % de Cosmair Canada, les deux agents de L'Oréal outre-Atlantique dont Liliane Bettencourt et François Dalle sont aussi les actionnaires minoritaires?

Au total, l'étude de la Barclays de Zœte Wedd Research Ltd évalue la valeur globale des participations de Nestlé dans L'Oréal et Cosmair à 7 milliards de francs suisses. Au moins. Plus de 28 milliards de francs.

Rien ne presse, donc. Nestlé n'a pas à rougir de son choix.

PIERRE-ANGEL GAY

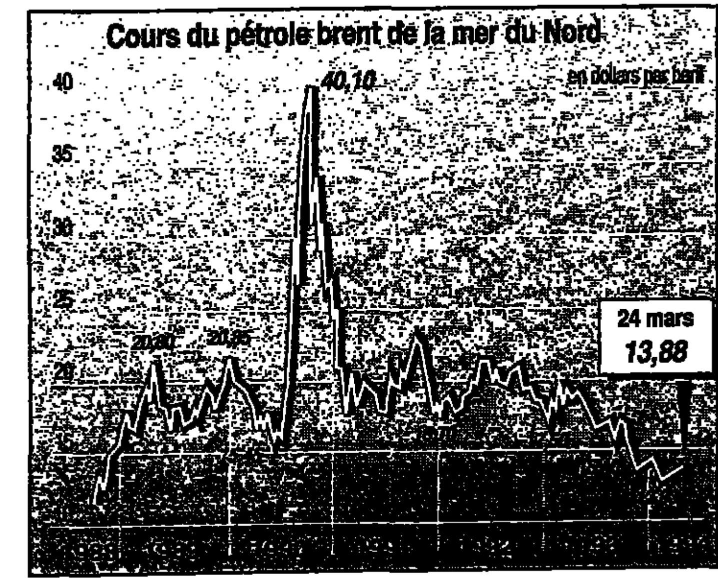
CLÉS / *Les protagonistes*

■ **L'ORÉAL.** L'Oréal dont le résultat 1993 sera connu le 14 avril, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 40,1 milliards de francs. Le groupe, qui réalise près de 83 % de son activité dans les cosmétiques connaît une croissance forte et *régulière : 30,3 milliards* de francs de chiffre d'affaires en 90, 37,5 milliards en 1992. Les profits connaissent le même essor (2,59 milliards de francs de résultat opérationnel en 1992), puisqu'en pourcentage du chiffre d'affaires, le résultat net du groupe est passé de 5,4 % en 1988 à 6,9 % en 1992.

■ **NESTLÉ.** Le groupe alimentaire suisse annoncé, jeudi 24 mars, une hausse de 7 % de son bénéfice net consolidé à 2,88 milliards de francs suisses l'an dernier (11,5 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires en hausse de 5,5 % à 57,48 milliards de suisses (près de 223 milliards de francs). Pour la quatrième année consécutive, la marge d'exploitation s'est inscrite en hausse à 10,7 %. L'endettement est retombé à 8 milliards de francs suisses (32 milliards de francs).

ÉNERGIE

Les cours du pétrole ne devraient réagir que modérément à la conférence de l'OPEP



Les cours du pétrole ne devraient réagir que modérément à la conférence de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) débutant vendredi 25 mars à Genève, estiment les analystes, qui s'attendent que l'organisation reconduise son plafond actuel de production (le Monde du 25 mars).

Le baril de brent, est demeuré quasi stable, à la veille de l'ouverture des discussions. Les intervenants n'ont pas réagi aux propos du ministre koweïtien, Ali Al-Baghli, selon lequel l'OPEP pourrait réduire sa production d'un million de barils/jour, à condition que les producteurs non-OPEP s'engagent à baisser leur production globale.

VIE DES ENTREPRISES

Après 6,6 milliards de francs de pertes en 1993

Volkswagen espère un retour à l'équilibre dès cette année

Le groupe Volkswagen souffre plus que ses concurrents du recul des ventes d'automobiles, du fait de surcoûts considérables. *Ses pertes ont été de* 1,94 milliard de marks l'an passé. Son président, Ferdinand Piëch, espère revenir à l'équilibre cette année.

FRANCFORT

de notre correspondant

Ferdinand Piëch économise sur tout, y compris sur les réponses aux questions. Le président du directoire de Volkswagen, nommé au début de 1993 pour redresser un groupe qui était devenu obèse, compte ses mots et les livre lentement. Parvenu à ce poste avec une solide réputation de *« coupeur de coûts »*, il s'est refusé, lors de la conférence annuelle de bilan, le 24 mars au siège de Wolfsburg, à imaginer une autre politique et à donner une quelconque indication sur sa vision stratégique pour l'après.

M. Piëch estime que son régime a commencé à s'appliquer à seulement 20 % des parties du corps alourdi de son groupe. Le seuil de rentabilité ne pouvait être atteint, en 1992, qu'en utilisant à 108 % les capacités de production ; autrement dit, Volkswagen réalisait des ventes records, mais perdait de l'argent sur chaque voiture vendue. Ce seuil est revenu à 79 % en 1993. Il faut le réduire à 74 % en 1994 et à 65 % ensuite. Les efforts sont *loin d'être suffisants* : la baisse des coûts de 10 % l'an passé n'a pas compensé la chute des ventes de plus de 20 % pour le groupe en Europe, de 5 points supérieure à celle du marché européen.

Économiser sans sacrifier l'avenir

Contrairement aux attentes de M. Piëch, qui, au printemps dernier, espérait éviter le déficit, le groupe a perdu 1,94 milliard de marks (6,6 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 76,6 *milliards* de marks, en retrait de 10,3 %. Les filiales n'ont pas compensé cette chute. L'allemande Audi (pourtant dirigé auparavant par M. Piëch...) affiche un déficit de 89 millions de marks à cause d'un effondrement de 25 % de ses immatriculations.

L'espagnole SEAT a perdu 1,8 milliard de marks, à la grande surprise de sa maison mère, qui doit la renflouer. La filiale nord-américaine fait face à un trou de 388 millions de marks. Enfin, Skoda a perdu 246 millions à cause, en grande partie, de nouvelles règles fiscales. Le groupe ne réalise des chiffres positifs qu'au sein de la marque VW. Pourtant, les dépenses d'investissement ont été divisées par plus de deux et, *ramenée à 1,77 milliard de marks. « On peut faire aussi bien avec moins »*, explique M. Piëch.

Là est sans doute le cœur de son pari : économiser sans sacrifier l'avenir, en particulier les futurs modèles. Pour avoir suivi une stratégie semblables dans les années 80, Fiat et les constructeurs américains en étaient ressortis affaiblis faute d'avoir pu préparer de nouvelles voitures.

En attendant, M. Piëch espère un retour à l'équilibre cette année. SEAT et la filiale d'Amérique latine devraient être encore dans le rouge, mais VW va poursuivre la baisse de ses coûts. Le passage à la semaine de quatre jours en Allemagne va sauver 30 000 emplois tout en économisant 1,6 milliard de marks, mais à l'étranger le groupe supprimera 30 000 postes dont 9 000 en Espagne. Les effectifs mondiaux reviendront à 226 000. Fin 1995, le groupe devra avoir fait un bond de 25 % de productivité. Au premier trimestre, VW a encore perdu 400 millions de marks, contre 1,2 milliard pour la même période de 1993.

ÉRIC LE BOUCHER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

DÉCÈS

LABORATOIRES BOIRON : mort d'Henri Boiron, cofondateur. – Henri Boiron, cofondateur du groupe pharmaceutique qui portait son nom, numéro un français de l'homéopathie, est décédé, *jeudi* 25 mars à Lyon, des suites d'*« une sévère infection respiratoire »*, a indiqué la société dans un communiqué. Henri Boiron avait créé en *1932* les *laboratoires Boiron* avec son frère jumeau Jean et en avait fait une entreprise prospère (avec, en 1993, un résultat net proche de 53 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,126 milliard de francs). Docteur en pharmacie, Henri Boiron a été le principal artisan de l'introduction de l'homéopathie dans la pharmacopée française en 1965. Il a présidé pendant vingt-huit ans le Syndicat national de la pharmacie homéopathique et pendant vingt-cinq ans le Comité international des pharmaciens homéopates.

ACQUISITION

ALLIED LYONS achète l'espagnol Domecq. – Le groupe alimentaire britannique Allied-Lyons a annoncé, jeudi 24 mars, qu'il allait procéder à une augmentation de capital de 651 millions de livres (5,6 milliards de francs) afin d'acquérir pour 739 millions de livres (6,4 milliards de francs) le groupe de spiritueux espagnol Pedro Domecq Group. Contrôlé par des intérêts espagnols, Pedro Domecq est le huitième groupe mondial de spiritueux. Ce rachat permettra au britannique, actuel numéro trois, de gagner une place au classement mondial des groupes de vins et spiritueux, se rapprochant ainsi du leader American Brands. Allied-Lyons table sur un bénéfice imposable annuel 1993-1994 (clos le 5 mars) d'au moins 604 millions de livres.

SOCIAL

BULL : le PDG reçoit plusieurs centaines de *salariés d'Ile-de-France* qui manifestaient. – Entouré de son état-major, Jean-Marie Descarpentries, PDG du groupe, a rencontré, jeudi 24 mars à Paris, plusieurs centaines de salariés des établissements d'Ile-de-France qui venaient de manifester, à l'appel de la CFDT et de la CGT, pour s'opposer au *« démantèlement »* du constructeur. Devant un auditoire houleux, M. Descarpentries a plaidé en faveur *« d'une bonne privatisation du groupe »*, en se déclarant favorable à une participation du personnel au capital, dotée d'une minorité de blocage. La CFDT et la CGT ont réaffirmé leur hostilité au plan emploi signé le 11 mars avec la CGC et FO.

RÉSULTATS

VEV (textile) : perte nette de 39 millions de francs en 1993. – Le groupe textile VEV a accusé en 1993 une perte nette de 39,3 millions de francs contre une perte de 369 millions de francs en 1992. Le chiffre d'affaires a reculé de 20 % à 2,104 milliards de francs contre 2,658 milliards en *1992*. Cette évolution est due à *« une conjoncture maussade, s'ajoutant aux efforts d'assainissement des réseaux »*, précise un communiqué du groupe. *« Bien que difficile, le redressement du groupe devrait se poursuivre en 1994. En dépit d'un volume d'activité restreint suite à la cession de la Lainière de Roubaix, le résultat devrait marquer à nouveau une amélioration. »* Le résultat courant de VEV s'établit à – 81 millions de francs contre – 183 millions en 1992.

INVESTISSEMENT

AMIENS : protocole d'accord avec un groupe d'industriels coréens. – La ville d'Amiens, le département de la Somme et la région de Picardie ont signé récemment un protocole d'accord avec un groupe d'une dizaine de petites et moyennes entreprises coréennes du textile qui s'installeront, d'ici à dix-huit mois, dans le nouveau parc d'activités de la vallée des Vignes. Ces nouvelles usines produiront des articles de luxe griffés par des grands noms de la haute couture. Sept cent cinquante emplois devraient être créés dans la capitale picarde, alors que le taux de chômage dans le bassin d'emploi d'Amiens atteint 14,5 % de la population active. – (*Corresp*).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 *mars* ⬇ Nouveau recul

Après avoir cédé 2,16 % jeudi 24 mars et être passé sous le seuil des 2 200 points de l'indice CAC 40, la Bourse de Paris se reprenait légèrement vendredi 25 mars en début de séance *avant de basculer ensuite à nouveau à la* baisse. Le CAC 40 gagnait 0,45 % à l'ouverture avant de perdre 0,85 % à 2 134,34 points en milieu de journée.

Les opérateurs s'attendaient à une nouvelle journée difficile bien que ce *vendredi soit le premier jour du nouveau* terme boursier, séance traditionnellement orientée à la hausse. Mais le marché est affecté par un contexte international difficile dominé par les inquiétudes américaines sur la situation à Mexico. Wall Street a perdu 1,3 % jeudi en raison *des craintes pour les investissements* américains au Mexique après l'assassinat du candidat à la présidence Luis Colosio. Dans le sillage de la place new-yorkaise, la Bourse de Tokyo a terminé vendredi en baisse de 1 %. Par ailleurs, la détente monétaire de 10 points de base annoncée jeudi par la Banque de France sur son taux d'appel d'offres a déçu la Bourse.

Ce geste, considéré comme mesquin par les opérateurs a eu une nouvelle fois pour effet d'accentuer la baisse. Lors du dernier assouplissement monétaire, le *24 février* dernier, la Bourse avait également sanctionné le geste des autorités *monétaires françaises et avait cédé* 1,94 %. Les déclarations vendredi matin de Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank soulignant que la croissance de la masse monétaire allemande M3 en janvier et en février impose de poursuivre une politique monétaire prudente, ont également pesé sur le marché. Il en va de même pour la faiblesse du franc français, aux alentours de 3,43 francs pour un deutschemark.

NEW-YORK, 24 mars, ⬇ Les taux et le Mexique

Les valeurs boursières ont chuté, jeudi 24 mars, à Wall Street, avec les autres marchés financiers en raison de craintes pour les investissements américains au Mexique après l'assassinat du *candidat à la présidence Luis Colosio.* L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 48,37 points (– 1,3 %) à 3 821,09. Quelque 308 millions d'actions ont été traitées dans une atmosphère nerveuse. Les hausses ont été nettement moins nombreuses que les baisses : 522 contre 1 726, alors que 529 titres sont restés inchangés.

Une aggravation de la tension au Mexique risque de porter atteinte aux intérêts américains dans ce pays, estimait un intervenant. Les titres des sociétés mexicaines traitées à Wall Street ont enregistré un fort recul. Telefonos de Mexico, la principale d'entre elles, a ouvert en retard et a perdu 3 3/4 à 60 1/8. Empresas Modernas a reculé 1 7/8 à 24 1/2.

Wall Street a également souffert d'une remontée des taux d'intérêt à long terme, à la suite d'importantes liquidations sur le marché obligataire. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale *référence*, a progressé à 6,95 % contre 6,89 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Alcoa	78 3/4	78 1/4
Allied Signal Inc.	39 1/8	38 7/8
American Express	30 3/4	29 3/4
ATT	53 1/4	53
Bethlehem Steel	22 3/4	22 3/8
Boeing	46 1/4	46 3/8
Caterpillar Inc.	121	118 7/8
Chevron	91	90 5/8
Coca-Cola	41 7/8	41 7/8
Disney Corp.	46 1/2	45 1/8
Du Pont de Nemours	58	56 7/8
Eastman Kodak	45 1/8	45
Exxon	65 3/8	65 1/2
General Electric	103 7/8	103 3/8
General Motors	60 1/2	58 3/8
Goodyear Tyre	43 3/4	43 3/8
IBM	57 1/4	56 3/8
International Paper	70 3/8	69 1/2
McDonnell Douglas	116 3/4	115 1/2
Merck and Co	30	30 3/8
Minnesota Mining	101 1/4	100 1/8
Morgan (J.P.)	64 3/4	64 1/4
Philip Morris	53	52 1/4
Procter Gamble	55	53 3/4
Sears Roeb. and Co.	46 3/4	45 3/4
Texaco	66 3/8	65 5/8
Union Carbide	26	25 5/8
United Tech.	68	68
Westinghouse El.	13 1/8	13 1/8
Woolworth	19 5/8	19 3/8

LONDRES, 24 mars, ⬇ Recul dû aux taux

Le Stock Exchange a fortement baissé jeudi 24 mars, affecté par une augmentation de capital inattendue d'Allied Lyons et par les inquiétudes sur l'évolution des taux d'intérêt. Les pertes se sont accentuées après l'ouverture de Wall Street et l'indice Footsie a clôturé en baisse de 33,6 points (1 %) à 3 121,7, son plus bas niveau depuis la fin novembre 1993. Le marché a été *actif avec 617,7 millions de titres échangés* contre 714,9 millions la veille.

L'indice Footsie avait annulé ses pertes initiales après la publication de la masse monétaire allemande M3 (+ 17,6 % en février contre + 21,2 % en janvier). Mais une révision en baisse du PIB britannique au quatrième trimestre 1993 (+ 0,7 % au lieu de 0,8 %) et une aggravation du déficit des paiements courants pour la même période (2,56 *milliards* de livres contre 1,77 milliard au troisième trimestre) ont ensuite pesé sur la tendance. Après les chiffres plus élevés que prévu de l'inflation britannique annoncés mercredi, les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt ont reculé.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Allied Lyons	6,03	5,62
BP	3,77	3,71
BTR	3,85	3,81
Cadbury	4,88	4,71
Glaxo	6,23	6,23
GUS	5,86	5,72
ICI	8,10	8,16
Reuters	20,60	20,10
RTZ	8,80	8,66
Shell	6,67	6,62
Unilever	10,50	10,42

TOKYO, 25 mars, ⬇ Fin d'exercice

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse vendredi 25 mars, le Nikkei perdant 201,42 points, soit une baisse de 1 % pour repasser sous la barre des 20 000 points et terminer la séance à 19 836,48 points. La séance était particulière, étant la dernière avant les bilans de l'exercice 1993/1994 qui s'achève le 31 mars.

Des ventes d'arbitrage motivées par les inquiétudes que suscite la Corée du Nord ont été constatées en début de *séance, mais la plupart des investisseurs*, satisfaits du niveau des cours en fin d'exercice, étaient peu enclins à opérer. « Les gestionnaires de fonds s'estimeront satisfaits si le Nikkei termine autour de 20 000, *le* 31 mars », notait un professionnel. Dans ce cas, l'indice qui avait achevé le précédent excercice à 18 591 points aurait progressé alors de 7,57 %.

VALEURS	Cours du 24 mars	Cours du 25 mars
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 700	1 880
Fuji Bank	2 310	2 280
Honda Motors	1 740	1 700
Matsushita Electric	1 740	1 720
Mitsubishi Heavy	670	670
Sony Corp.	6 100	6 100
Toyota Motors	2 020	1 990

CHANGES

Dollar : 5,6965 F ⬇

Vendredi 25 mars, le deutschemark *était stable à 3,4285 francs*, sur le marché des changes parisien, contre 3,4235 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar reculait à 5,6965 francs, contre *5,7545* francs jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	24 mars	25 mars
Dollar (en DM)	1,6858	1,6620
TOKYO	**24 mars**	**25 mars**
Dollar (en yens)	106,53	105,17

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (25 mars)	6 1/8 % - 6 1/4 %
New-York (24 mars)	3 1/2 %

BOURSES

PARIS

	23 mars	24 mars
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 200,17	2 152,56
(SBF, *base 1000 : 31-12-90)*		
Indice SBF 120	1 526,91	1 497,83
Indice SBF 250	1 478,41	1 452,96

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	23 mars	24 mars
Industrielles	3 869,46	3 862,09

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	23 mars	24 mars
100 valeurs	3 155,30	3 121,70
30 valeurs	2 493,20	2 467,80

FRANCFORT

	23 mars	24 mars
Dax	2 161,13	2 161,68

TOKYO

	24 mars	25 mars
Nikkei Dow Jones	*20 037,90*	*19 836,48*
Indice général	1 647,24	1 610

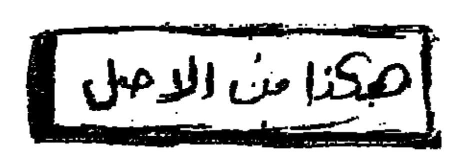
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7100	5,7120	5,7450	5,7485
Yen (100)	5,4406	5,4478	5,4953	5,5046
Ecu	6,5798	6,5843	6,5785	6,5867
Deutschemark	3,4242	3,4252	3,4285	3,4307
Franc suisse	4,0183	4,0226	4,0395	4,0458
Lire italienne (1000)	3,4325	3,4358	3,4133	3,4182
Livre sterling	8,5336	8,5395	8,5560	8,5660
Peseta (100)	4,1572	4,1618	4,1365	4,1437

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 9/16	3 11/16	3 3/4	3 7/8	4	4 1/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16
Ecu	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 9/16	8 5/16	8 9/16	8 5/16	8 9/16
Livre sterling	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	8 5/16	8 5/16	8	8 1/4	7 7/8	8 1/8
Franc français	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 25 MARS

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –1,33 % (2123,84)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
5	EDF-GDF 3%	5780	5820	+0,69
10	B.N.P. (T.P)	1850	1868	+0,95
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1075	1070	–0,47
10	Renault (T.P.)	2560	2550	–0,39
10	Rhone Poulenc(T.P)	2499	2500	+0,04
10	Saint Gobain(T.P.)	1289	1289	—
10	Thomson S.A (T.P)	1130	—	—
25	Accor 1	709	711	+0,28
10	Air Liquide 1	833	818	–1,80
10	Alcatel Alsthom 1	680	676	–0,59
10	Alcatel Cable 1	650	641	–1,38
50	Alspi 1	375	384	+2,40
10	AGF-Ass.Gen.France	575	565	–1,74
5	Axa 1	1312	1288	–1,83
25	Bail Invest. 1	1037	1021	–1,54
25	Bancaire (Cie) 1	588	570	–3,06
25	Bque Colbert C2F	180	177,10	–1,61
50	Bazar Hot. Ville 2	708	677	–4,38
10	Berger (M) 2	1382	1369	–0,94
25	Bertrand Faure 2	801	801	—
25	BIC 1	1409	1397	–0,85
25	BIS 1	275	278,80	+1,38
10	B.N.P. 1	250,20	250,70	+0,20
25	Bollore Techno. 1	352	362	+2,84
10	Bongrain 1	3285	3300	+0,46
25	Bon Marche (Au) 1	820	803	–2,07
25	Bouygues 1	707	680	–3,82
10	BSN 1	878	868	–1,15
5	Canal + 1	1040	1033	–0,67
10	Cap Gemini Sogeti 1	197	193	–2,03

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
10	Dassault-Aviation 1	560	563	+0,54
25	Dassault Electro 1	422	429	+1,66
10	De Dietrich 1	2720	2720	—
10	Degremont 1	550	561	+2
50	Dev.R.N-P De Cal 2	75,80	81	+6,86
25	Dev.R.Sud-Est.Ly/2	113	120	+6,19
50	DMC (Dollfus Mi) 1	408	395	–3,19
25	Docks France 1	720	712	–1,11
25	Dynaction 1	137,10	141,30	+3,06
10	Eaux (Gle Des) 1	2650	2608	–1,58
25	E.B.F 1	905	891	–1,55
25	Ecco 1	676	673	–0,44
10	Eiffage 1	1226	1237	+0,90
10	Elf Aquitaine 1	405,70	396,40	–2,29
25	Elf Sanofi 1	1050	1035	–1,43
50	Eridania Beghin 1	930	926	–0,43
25	Essilor Intl 1	719	730	+1,53
25	Essilor Intl ADP 1	532	530	–0,38
50	Esso 1	1082	1050	–2,96
5	Eurafrance 1	2112	2127	+0,71
100	Euro Disney 1	35,60	33,75	–5,20
10	Euro RSCG W.W 1	632	642	+1,58
25	Europe 1-1	1934	1920	–0,72
100	Eurotunnel 1	45,35	45,40	+0,11
10	Filipacchi Medias 1	899	890	–1
100	Fimaxel 1	158	160,90	+1,84
50	Fives-Lille 1	550	548	–0,36

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
25	Sogenal (Ny) 2	155	150	–3,23
10	Sommer-Allibert 1	2335	2370	+1,50
25	Sophia 1	537	538	+0,19
10	Sovac 1	1705	1738	+1,47
25	Spie Batignolles 1	470	470	—
10	Strafor Facom 1	629	619	–1,59
25	Suez 1	320,30	318	–0,72
25	Synthelabo 1	197	200,30	+1,68
100	Thomson-CSF 1	188,50	177,60	–5,78

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
500	Hitachi 1	51,65	51,55	–0,19
25	Hoechst 1	1141	1135	–0,53
25	I.B.M 1	325	323,40	–0,49
100	I.C.I 1	69,30	—	—
50	I.T.T. 1	499	481	–3,61
100	Ito Yokado 1	302,98	301	–0,63
500	Matsushita 1	94,20	93	–1,27
100	Mc Donald's 1	352,90	343	–2,81
25	Merck and Co 1	175	175,10	+0,06
50	Minnesota Mining 1	586	576	–1,71
100	Mitsubishi Corp. 1	61,85	62	+0,24
100	Mobil Corporat. 1	460,60		

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 24 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Trimestriel	2081,51	2080,90
Elancial	139,54	135,48
Elicash	1633415,62	1633415,62 ◇
Emergence Poste	114,63	111,29
Energia	408,16	397,74
Eparcic	4208,42	4208,42
Eparcourt-Sicav	4449,06	4428,99
Epargne-Unie	1845,32	1805,19
Eufi Cash capi.	9166,79	9188,79 ◆
Eurco Solidarité	1219,78	1207,82
Euroeic Leaders	1362,51	1322,83
Eurodyn	1511,31	1474,45

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Nippon-Gan	7721,41	7424,43
Nord Sud Dévelop	1958	1952,10
Oblicic-Mondial	3181,43	3134,41
Oblicic-Régions	1169,84	1151,57
Oblifutur	3439,55	3375,42
Oblig. tres caté	213,17	210,02
Oblilion	1719,82	1702,79
Oblisécurité Sicav	15066,26	15088,26
Oblitys	530,89	523,04
Oractions	1742,88	1700,18
Patrimoine Retraite	263,14	257,98
Pervalor	680,91	675,48

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Univers Actions	1701,88	1650,29
Univers Obligations	2052,01	2013,75
Valorg	2381,57	2359,21 ◆
Valrea	81858,91	81828
Winterthur St-Honore	267,30	255,18

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/03	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7630	5,7695	5,50	6
Ecu	6,5825	6,5935	—	—
Allemagne (100 dm)	341,5500	341,5100	329	352
Belgique (100 F)	16,5735	16,5515	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303,7800	303,7200	292	313
Italie (1000 lires)	3,4540	3,4555	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	86,9800	87	83	91
Irlande (1 iep)	8,2545	8,2725	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,5865	8,5880	8,15	8,95
Grèce (100 drachmes)	2,3380	2,3345	2,85	3,35
Suisse (100 f)	403,2900	403,1300	389	411
Suède (100 krs)	73,2700	73,4800	69	78
Norvège (100 k)	78,6300	78,6700	74	83
Autriche (100 sch)	48,5510	48,5360	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1645	4,1730	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3150	3,3150	2,95	3,70
Canada (1 $ can)	4,2152	4,2361	4	4,45
Japon (100 yens)	5,4378	5,4317	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/03
Or fin (kilo en barre)	71950	71700
Or fin (en lingot)	71950	71800
Napoléon (20f)	410	410
Pièce Fr (10 f)	324	—
Pièce Suisse (20 f)	411	412
Pièce Latine (20 f)	410	412
Souverain	520	522
Pièce 20 dollars	2470	2680
Pièce 10 dollars	1362,50	1380
Pièce 5 dollars	780	—
Pièce 50 pesos	2680	2675
Pièce 10 florins	430	431

Matif (Marché à terme international de France)

23 mars 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 259 470

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	124,58	124,12	123,44
Précédent	124,28	123,78	123,06

CAC 40 A TERME
Volume : 35 763

Cours	Mars 94	Avril 94	Mai 94
Dernier	2211	2222	2223,50
Précédent	2212	2222,50	2226

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, mercredi 23 mars, sur proposition de Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, au mouvement préfectoral suivant :

ESSONNE
François Leblond

François Leblond, préfet du Var, est nommé préfet de l'Essonne en remplacement de Rémy Pautrat, nommé secrétaire général adjoint de la défense nationale au conseil des ministre du 2 mars dernier.

[Né le 4 mai 1939, à Paris, François Leblond, ancien élève de l'ENA, est nommé, en 1966, administrateur civil au ministère de l'intérieur occupé par Raymond Marcellin, puis, en 1969, chargé de mission au cabinet du ministre avec lequel il collabore à nouveau, de 1974 à 1975, au ministère de l'agriculture. Il entre, en 1976, au cabinet de Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et le suit au ministère de l'équipement, de 1976 à 1977. Sous-préfet de Meaux en 1978, il devient directeur adjoint du cabinet du préfet de police de Paris en juin 1982, puis, en avril 1986, préfet délégué à la police pour les deux départements de Corse. Préfet du Lot en janvier 1987, puis du Vaucluse en 1989, il est préfet d'Indre-et-Loire en janvier 1991, puis préfet du Var en avril 1992.]

VAR
Jean-Pierre Richer

Jean-Pierre Richer, préfet de Haute-Marne, est nommé préfet du Var en remplacement de François Leblond, nommé préfet de l'Essonne.

[Né le 26 juin 1939, à Montrouge (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'ENA, Jean-Pierre Richer est directeur du cabinet du préfet de la Manche en 1966, puis du préfet d'Indre-et-Loire en 1968. Il devient secrétaire de la direction générale des affaires politiques et de l'administration du territoire en juin 1970, puis secrétaire général de l'Orne. En 1974, il est affecté au cabinet du ministre de l'intérieur, Michel Poniatowski, comme chargé de mission. Conseiller technique au cabinet de Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, en avril 1977, puis chef de cabinet jusqu'en juin 1981, il devient alors sous-directeur de la prévention et des études à la direction de la sécurité civile du ministère de l'intérieur. Auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale en 1983, il est nommé sous-directeur des affaires immobilières et mobilières à la préfecture de police de Paris en avril 1984, puis, en juin 1986, directeur de la circulation, des transports et du commerce à la préfecture de Paris. Directeur de l'administration de la préfecture en novembre 1992, il devient préfet de la Haute-Marne en mai 1993.]

HAUTE-MARNE
Kamel Khrissate

Kamel Khrissate, préfet hors cadre, est nommé préfet de la Haute-Marne, en remplacement de Jean-Pierre Richer, nommé préfet du Var.

[Né le 8 octobre 1936, à Alger, ancien élève de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, Kamel Khrissate commence sa carrière en 1962 comme sous-préfet à Orléansville. Placé en 1963 à la disposition du ministre de la santé publique et de la population, puis en 1966 à la disposition du ministre des affaires sociales, il est nommé, en 1972, sous-préfet à Saint-Martin-Saint-Barthélemy (Guadeloupe), puis à Château-Salins (Moselle). Secrétaire général du Lot en 1978, il est nommé un an plus tard sous-préfet à Condom (Gers), puis secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle (1982), commissaire adjoint de la République à Argenteuil (1985) et sous-préfet à Béthune (Pas-de-Calais) en 1988. Préfet de Saint-Pierre-et Miquelon en 1991, il est nommé préfet hors cadre en 1992.]

CARNET

Anniversaires de naissance

– Trois grandes filles aux yeux bleus,
Trois petits-enfants aux yeux marron,
embrassent tendrement

Papou-nati

pour son anniversaire.

Décès

– Annick Baudry de Vaux,
Marie des Neiges, Laurent, Olivier, *Delphine*,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part de la disparition de

Jean BAUDRY de VAUX,
éditeur et historien d'art,

le 22 mars 1994.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Séverin, dans l'intimité.

18, rue Monge,
75005 Paris.

– Sa famille,
Ses proches,
Ses amis,
ont la douleur et la grande tristesse de faire part du décès de

Gilbert FOUCAUD,

survenu le mercredi 23 mars 1994.

Une cérémonie se déroulera le mardi 29 mars : à 10 h 30, bénédiction en l'église Saint-Eloi, place Maurice-de-Fontenay, Paris-12e (angle rue de Reuilly et rue du Colonel-Rozanoff) ; à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, grand salon, entrée place Gambetta.

Gilbert aimait les fleurs blanches, les tulipes perroquets et aussi les coquelicots...

Claude Soldati,
93, rue de Charonne,
75011 Paris.

– Michel et Marianne Hano,
Pierre et Claudie Salber,
Daniel, Agnès, Sylvie, Alain,
font part du décès de

André HANO,
professeur honoraire au lycée Henri-IV,

survenu le 22 mars 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Monticelli,
75014 Paris.
13, rue Lasson,
75012 Paris.

– Mme Renée Kebaïli,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Hedi KEBAÏLI,

survenu le 22 mars 1994, à l'âge de quatre-vingts ans.

– *Mme Maurice Lesecq,*
Le docteur et Mme Bertrand Queinnec et leurs enfants,
M. et Mme Jacques-François Simon et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel Maurice LESECQ,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 23 mars 1994.

41800 Montoire-sur-le-Loir.

– Mme Eva Oxeda,
son épouse,
Ellen et Jean Polack,
Evelyn et Michel Josephson,
Edith et Roland Verney,
ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-*petits-enfants*,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

M. Edmond OXEDA.

Il a fait don de son corps à la médecine.

– Mme Jean Salva,
a la douleur de faire part du décès de

Jean SALVA,
ingénieur général
des Ponts et Chaussées,

survenu le 10 mars 1994, dans sa soixante-douzième année.

Ses obsèques ont été célébrées le 12 mars, en l'église de Dorres (Pyrénées-Orientales).

Remerciements

– La famille,
Les amis de

Michael COCKER,

remercient vivement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de cette épreuve.

Messes anniversaires

– Les amis de

Jacques CHAZOT

se réuniront le mardi 29 mars 1994, à *12 h 15, en* l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-8e.

Anniversaires

– Il y a aujourd'hui un an qu'est morte

Joséphine GUATTARI.

Ceux qui l'ont aimée ne l'oublient pas.

« Non, il ne doit pas te suffire à toi d'une mort pour t'enlever ton amour. »
Henri Michaux

Soutenances de thèses

– Mme et M. Maxime Friedenberg, de Roanne, ont le plaisir de vous annoncer que leur fille Roselyne a obtenu le titre de docteur de l'université Louis-Pasteur en géologie, le vendredi *18 mars 1994, à Strasbourg. Ils* remercient tous ceux qui, à cette occasion, se sont associés à leur joie.

LETTRES

Au XIVe Salon du livre de Paris

Polémiques sur la culture à la télévision

Symbolique ou simplement malencontreuse, l'annonce, lundi 21 mars, à la veille de l'inauguration du Salon du livre, de la suppression de l'émission de France 3 «Jamais sans mon livre», n'a pas manqué de susciter de vives réactions parmi les professionnels de l'édition (*le Monde* du 23 mars). Avec les deux minutes quotidiennes d'Olivier Barrot, également sur France 3 («Un jour, un livre»), l'émission de Bernard Rapp était en effet le seul rendez-vous spécifiquement littéraire du service public. Les éditeurs ont vu dans cette mesure un nouveau motif d'inquiétude face à l'extrême fragilité économique de ce secteur culturel. Quelques écrivains ou académiciens, comme Maurice Druon, Hervé Bazin ou Jean d'Ormesson se sont à leur tour alarmés.

Devant l'effet fâcheux de cette décision, le président de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a très vite tenté de rectifier le tir : d'abord en affirmant, comme il se doit, son attachement à la présence *de la culture à la télévision ; puis* en annonçant qu'un nouveau magazine littéraire était d'ores et déjà en chantier et qu'il verrait le jour dès l'automne prochain. Quelques mesures annexes confirmaient la bonne volonté de la direction de France-Télévision : Bernard Pivot consacrerait intégralement, jusqu'à l'été, un «Bouillon de culture» par mois aux livres ; la présence d'une rubrique littéraire régulière dans les journaux du soir de France 2 serait assurée, comme la place plus forte des livres dans les magazines, notamment scientifiques.

Jeudi 24 mars, Alain Carignon, ministre de la communication, et Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, se sont rendus – séparément – au Salon du livre de Paris. Le premier s'est contenté d'une visite rapide, marquant surtout son intérêt pour les nouvelles technologies. Quant à M. Toubon, il a réuni quelques journalistes, pour préciser – après son entretien au *Monde* (*le Monde* du 23 mars) – certains aspects techniques de sa politique du livre *(voir encadré)*. Les deux ministres ont par ailleurs réaffirmé leur attachement à la présence du livre à la télévision et leur confiance en la volonté, dans ce domaine, du président de France-Télévision.

Jean-Pierre Elkabbach, profitant de la nocturne, s'est lui aussi, rendu au Salon. A propos de la polémique suscitée par la suppression de «Jamais sans mon livre», il nous a déclaré : *« C'est un exemple type de désinformation et de querelle inutile. C'est l'illustration des blocages culturels et sociaux d'aujourd'hui qui provoquent la mise en route instantanée de stéréotypes. La culture va imprégner les antennes de France-Télévision. Nous pensons que la télévision publique doit faire des émissions culturelles qui touchent le public et le rapproche de l'art et de la culture.*

» En revanche, ce n'est pas en conservant des émissions qui ne rencontrent aucun public qu'on pourra renforcer le goût du livre et de la lecture et qu'on pourra défendre les écrivains, les artistes. Au contraire, on leur porte préjudice. Cette évolution vers plus de culture à la télévision nous la conduirons. J'y emploierai tout mon pouvoir de conviction. »

P. K.

Une proposition de loi contre le « photocopillage »

Au cours de son «point de presse», au Salon du livre de Paris, jeudi 24 mars, Jacques Toubon a voulu préciser sa position sur la question de la reprographie d'œuvres protégées. Ce que les auteurs et les éditeurs appellent le «photocopillage» *(voir à ce sujet l'article collectif, signé par plusieurs intellectuels dans* le Monde *du 24 mars)*, pourrait être enrayé grâce à une proposition de loi actuellement à l'étude. Le ministre de la culture et de la francophonie souhaiterait qu'elle soit examinée à la session de printemps de l'Assemblée nationale. Elle prévoit qu'un droit sur les œuvres reproduites serait versé aux ayants droit par l'intermédiaire d'une société de gestion collective. Cet organisme, dirigé par les représentants des auteurs et des éditeurs (presse et livre), aurait le monopole légal de la collecte et de la répartition des droits.

De plus, le ministre s'est dit acquis au principe d'un plafonnement des remises accordées aux collectivités locales par les libraires, en soulignant qu'une limitation de ces escomptes à 10 % porterait le bénéfice net de la librairie de 0,6 % à 2 %.

R. R.

COMMENTAIRE

Contradiction

IL n'y a aucune raison de douter de la bonne foi de Jean-Pierre Elkabbach et de la direction des programmes de France-Télévision : le souhait d'*« imprégner »* la télévision publique de culture correspond sans aucun doute à un réel désir. Mais il est symboliquement désastreux et pour le moins paradoxal d'affirmer cette volonté au moment même où une émission littéraire est supprimée. Ce paradoxe est révélateur de la place toujours plus ambiguë qu'occupe le livre à la télévision.

Il est clair, et ce en dépit des *« beaux jours »* d'*« Apostro- phes »*, qu'un traitement statique et « sérieux » de la littérature n'a guère de chances d'atteindre un public large ; l'émission de Bernard Rapp, malgré les efforts de son animateur pour la rendre attrayante, fait *moins d'un point* d'audience. Le jeu très âpre de la concurrence rendrait extrême- ment coûteux le choix – là, proprement culturel – de passer outre cet argument et d'imposer des émissions de qualité. La fuite en avant qui consiste à chercher des formules moins « tristes » peut encore masquer l'ambiguïté ; elle a peu de chances de la lever. Mettre du strass autour des livres, demander aux auteurs de se faire toujours davantage, en personne, les promoteurs de leur propre travail, attirera peut-être un nombre un peu plus élevé de téléspectateurs. Après le temps du « mieux-disant culturel », voici celui du « bon vouloir culturel ». Ne serait-il pas plutôt temps de réfléchir sérieusement – en s'appuyant sur ce bon vouloir affirmé par Jean-Pierre Elkabbach – sur le rapport, qui n'est pas « naturel », quoi qu'on en dise, entre le livre et la télévision. Pour comprendre – et résoudre ? – enfin la contradiction entre la position de *lecteur* et celle de *téléspectateur*.

PATRICK KÉCHICHIAN

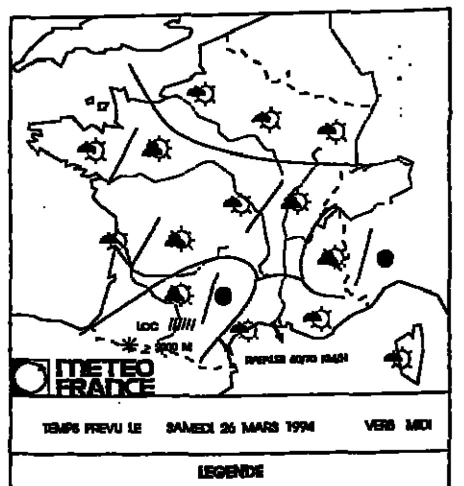
JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 24 mars 1994

UN ARRÊTÉ

– Du 22 mars 1994 portant approbation d'un avenant à la convention nationale des médecins.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	17/ 8
BIARRITZ	19/ 7
BORDEAUX	24/ 6
BOURGES	20/10
BREST	12/ 9
CAEN	13/11
CHERBOURG	11/10
CLERMONT-FER.	23/ 6
DIJON	21/ 8
GRENOBLE	25/ 6
LILLE	13/10
LIMOGES	20/ 8
LYON, BRON	23/ 7
MARSEILLE	24/10
NANCY, ESSEY	17/12
NANTES	13/ 8
NICE	15/13
PARIS-MONTS	16/12
PAU	23/ 7
PERPIGNAN	27/11
POINTE-A-PITRE	32/21
RENNES	15/ 9
ST-ETIENNE	22/ 6
STRASBOURG	19/13
TOULOUSE	23/ 7
TOURS	16/10
ÉTRANGER	
ALGER	23/ 9
AMSTERDAM	11/ 7
ATHÈNES	19/ 9
BANGKOK	29/22
BARCELONE	19/11
BELGRADE	22/12
BERLIN	13/ 6
BRUXELLES	12/ 8
COPENHAGUE	7/ 3
DAKAR	26/18
GENÈVE	22/ 7
ISTANBUL	12/ 6
JÉRUSALEM	14/ 7
LE CAIRE	22/12
LISBONNE	27/14
LONDRES	14/10
LOS ANGELES	16/10
LUXEMBOURG	12/10
MADRID	25/ 5
MARRAKECH	25/12
MEXICO	30/15
MILAN	21/ 3
MONTRÉAL	4/ 0
MOSCOU	2/ 1
NAIROBI	26/14
NEW-DELHI	35/19
NEW-YORK	18/ 7
PALMA-DE-MAJ.	21/12
PÉKIN	8/–1
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	18/ 9
HONGKONG	22/16
SÉVILLE	29/13
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	3/–3
SYDNEY	23/17
TOKYO	16/ 5
TUNIS	23/ 7
VARSOVIE	14/ 4
VENISE	15/10
VIENNE	23/10

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-03-1994 à 6 heures TUC et le 25-03-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Samedi : retour des éclaircies sur le nord du pays. – Le matin, au nord de la Seine, le ciel sera peu nuageux et ces régions assisteront enfin au retour du soleil. De la Bretagne aux Pays de Loire, au Centre et à la Lorraine, les passages nuageux et les éclaircies alterneront. Du Sud-Ouest au Massif central et aux Alpes, le temps sera couvert et faiblement pluvieux avec un peu de neige sur les Pyrénées au-dessus de 2 200 mètres. Sur le pourtour méditerranéen, les nuages seront chassés par le mistral et la tramontane qui souffleront assez fort.

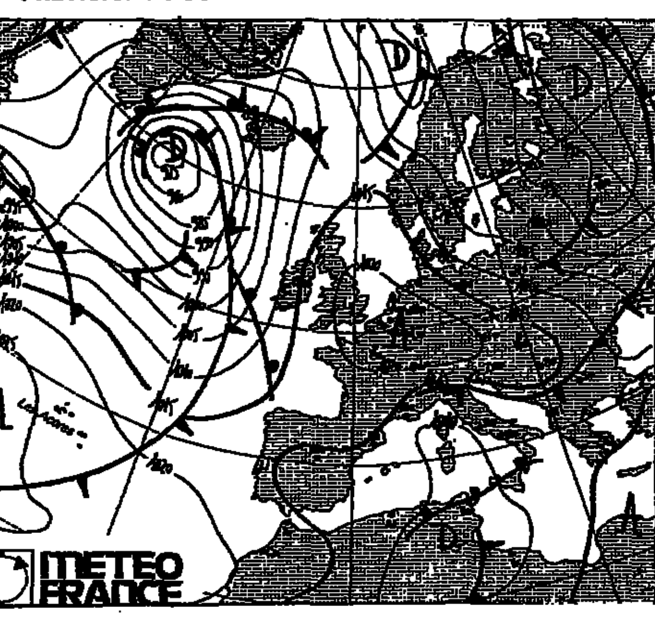
L'après-midi, au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon, le soleil sera présent, avec toutefois quelques nuages inoffensifs. Le long de la Méditerranée, le ciel restera peu nuageux grâce au mistral et à la tramontane, qui atteindront 70 km/h en pointe. Sur les autres régions du sud de la France, les pluies s'atténueront rapidement mais les nuages resteront nombreux. Quelques flocons tomberont encore sur les Pyrénées.

Il fera 3 à 6 degrés le matin sur la moitié nord, 8 à 11 sur la moitié sud, localement 13 près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 11 à 14 degrés sur la moitié nord, 14 à 17 degrés sur la moitié sud et 19 à 22 degrés sur les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS 1994 A 0 HEURE TUC



VENDREDI 25 MARS

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Enzo Enzo.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal et Météo.
20.45 ▶ Divertissement : Vie privée.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Au Mexique (2e partie). La spirale d'or, de John Wolf ; Les Tau't batu, de Didier Leroux ; Une flamme au-dessus de l'Everest, de Richard Dennison et Michael Balson.
23.40 Série : Aventures à l'aéroport.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Jeu : Millionnaire.
1.10 TF 1 nuit.
1.20 Concert : Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine. Dirigé par Alain Lombard. *Symphonie pathétique*, de Tchaïkovski.

FRANCE 2

15.50 Variétés : La Chance aux chansons. Émission présentée par Pascal Sevran. Dix ans d'émission.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.10 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléfilm : Le Jour du serpent. De Gilles Béhat, avec François Dunoyer, Olivia Bruneaux.
22.40 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Thème : En français dans le texte, à propos du projet de loi Toubon relatif à l'emploi de la langue française.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.25 ▶ Cinéma : Laura. ■■■ Film américain d'Otto Preminger (1944). Avec Gene Tierney, Dana Andrews, Clifton Webb (v.o.).

FRANCE 3

14.05 Sport : Tennis. Coupe Davis (1er tour) : France-Hongrie, les deux premiers simples en direct de Besançon.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Georges Mandel*, de Nicolas Sarkozy.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Cigarettes, langouste et p'tite Martinique, de Jean-Luc Blain et Marc Garmirian.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Jean Reno. Thaïlande : la symphonie des orchidées ; Mexique : l'évêque du ring ; Chuquicamata, le salaire du Chili.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde à Mukuhari (Japon) : Libre danse (rediff.).
0.10 Magazine : Pégase.
1.05 Court métrage : Libre court. Son'Ogre, de Myriam d'Onnesice.
1.15 Continentales.

CANAL PLUS

16.15 ▶ Téléfilm : Chien et chat 2, l'embrouille. De Marc Simenon, avec Roland Giraud, André Dussollier.
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.00 Sport : Football. Monaco-Auxerre et PSG-Metz. Matchs de la 31e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 22.30, Résumé des matchs Arsenal-Manchester United et Brésil-Argentine.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Un cœur en hiver. ■■■ Film français de Claude Sautet (1992).
0.40 Cinéma : V.I. Warshawski, un privé en escarpins. ■ Film américain de Jeff Kanew (1991) (v.o.).

ARTE

19.00 Série : Rendez-vous avec Loriot. De Vico von Bülow.
19.30 Documentaire : Paradis en solde. Trekking dans l'Himalaya, de Tina Radka-Gerlach. *Des centaines de milliers de touristes envahissent chaque année l'Himalaya. Conséquences sociales, économiques et écologiques.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Trois semaines à Jérusalem. D'Amos Kollek, avec Faye Dunaway, Amos Kollek. *Une jeune femme est envoyée par son journal en Israël pour réaliser des reportages sur le conflit israélo-palestinien.*
22.00 Documentaire : La Volonté de Dieu. De Manu Bonmariage. *L'errance de Dirk Coetzee, capitaine des escadrons de la mort en Afrique du Sud.*
23.00 Cinéma : Et l'eau, aussi, s'enflamme. ■■ Film germano-turc de Ali Ozgentürk (1987). Avec Tarik Akan, Nathalie Douverne, Sahika Tekand (v.o.).

M 6

14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, 20 ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Meurtre sur la fréquence. D'Anson Urich, avec Teri Garr, Robert Urich.
22.35 Série : Mission impossible. Le Téléphérique.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. L'Oréal : planète cosmétique.
23.55 Magazine : Sexy Zap.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga de ZZ Top.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Une approche de Bergson.
21.32 Musique : Black and Blue. Les disques IDA. Avec Philippe Vincent.
22.40 Les Nuits magnétiques. Femmes au jour le jour. 4. L'ouvrier a beaucoup perdu.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jean Roudaut.
0.50 Musique : Coda. Les musiciens du métro (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Le Songe d'une nuit d'été, ouverture, de Mendelssohn ; concerto pour violon et orchestre en *ré* majeur op. 77, de Brahms ; Symphonie no 6 en *ré* mineur op. 104, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Paavo Berglund.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Club Manhattan de l'Hôtel New-York d'Euro Disney : Dave McKenna, piano.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15, Jean Pierre Raffarin (« Le Forum RMC-*l'Express* »)
France Inter, 19 h 20, « France, crise sociale ou reprise ? Le diagnostic d'un grand patron », avec Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, et Brigitte Jeanperrin, Michel Garibal, Fabien Roland-Levy et Raphaëlle Bacqué (« Objections »)

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Commentaire

FRÉDÉRIC POTTECHER, devant le succès de vos chroniques judiciaires quotidiennes, nous avons pensé qu'il n'y avait aucune raison de vous cantonner au traitement du procès Touvier. Voudriez-vous donc commenter avec nous l'actualité du jour? Que vous inspirent par exemple les manifestations lycéennes?

– Avec plaisir, Paul Amar, d'autant que vous savez, moi, je n'ai rien contre les jeunes, au contraire, et je n'ai vraiment aucune attirance particulière pour ce ministre, là, Pasta, Basta...

– Pasqua ?

– Voilà, si vous voulez. Alors je vous le dis : il faut bien reconnaître que cette affaire, depuis le début, elle est mal emmanchée, elle a quelque chose de pas clair, elle n'est pas franche du regard, elle tient du cheval vicieux, qui va ruer. Regardez-là, cette affaire, torve, tassée dans son box, évitant le regard des jurés...

– Vous voulez dire que...

– Mais oui, Paul, il faut avoir le courage de le dire, manifester c'est très bien, mais il ne faudrait pas que tout de même, il faut savoir jusqu'où. Et puis tout d'un coup, vous l'avez vu comme moi, l'affaire bascule. Soudain le ministre se dresse derrière son bureau, avec cet air rusé qui frappe chacun de stupeur dans la salle, un véritable cobra des sables, ce Barda, Masta...

– Pasqua !

– Si vous y tenez. Un grand silence se fait alors dans la salle, un silence terrible, il parle fort bien d'ailleurs, il a quelque chose de Léon Blum, vous ne trouvez pas, ou alors Clemenceau, et ce n'est pas rien dans ma bouche, enfin on a beau n'avoir rien contre les jeunes, ces canons à eau, tout de même, je dois reconnaître que l'histoire de renvoyer deux enfants par bateau vers l'Algérie, vous savez que je n'ai pas spécialement d'affection pour les casseurs, mais alors tout de même, ces deux gamins de banlieue, ça a causé un choc dans le prétoire, le coup de théâtre, personne ne s'attendait à ça, mais je ne sais pas si c'était très adroit de la part de Barda. L'autre aurait pu lui dire.

– L'autre?

– Oui, avec les gants, celui qui a fait des études, et qui sent le meilleur seizième, les petits fours, le thé à cinq heures, prout ma chère, comment s'appelle-t-il ?

– Balladur?

– Voilà. La courtoisie même, cet homme, délicieux, très ancien monde, je crois que Basta devrait prendre son avis. Car lui c'est le fils du peuple, on sent l'étable chaude, les bêtes, le bon sens, il n'a pas la carrure. Et quant à Chirac...

– ...Merci, Frédéric Pottecher, je pense que grâce à vous les couleurs de cette pénible affaire auront été parfaitement restituées. Nous vous donnons rendez-vous demain.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 26 MARS

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.18).
10.45 Jeu : Le Juste Prix.
11.20 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde, en direct de Makuhari (Japon) : programme libre dames.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Quand passe la garde républicaine, de Christophe Bardy et Jean-Claude Fontan.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Spécial formule 1, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard. Avec Guy Montagné, Patrick Sébastien, Sim, Carlos, Enrico Macias, Philippe Castelli, Amanda Lear, Isabelle Mergault, Evelyne Leclercq, Pierre Bellemare, Jacques Predel, Bernard Montiel, Jean-Pierre Foucault, Jacques Martin, Vincent Perrot.
22.40 Téléfilm : Chantage sous la pluie. De Richard Friedman, avec Emma Samms, Parker Stevenson. *Un couple décide de fuir la gloire et l'argent...*
0.20 Magazine : Formule 1. Spécial Grand Prix du Brésil à Sao-Paulo.
0.55 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
1.30 Journal et Météo.
1.35 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.50 TF 1 nuit (et à 2.50, 4.20).
1.55 Documentaire : Histoires naturelles. (et à 5.05). Silak ou les grands espaces ; Survivances : modes de chasse et de pêche traditionnels.
2.55 Série : Côté cœur.
4.30 Musique.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde.
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.05 Magazine : Sur les pistes. Avec Pierrette Brès ; à 9.10, Grands galops.
9.25 Magazine : Samedi aventure. Présenté par Didier Régnier. Les royaumes de l'ours russe. 2. Les montagnes célestes, de Masakasu Lukuhara.
10.25 Le Magazine de l'emploi.
11.20 Clip : Moi, je m'en sors. (et à 14.00, 22.40).
11.25 La Revue de presse de Michèle Cotta.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.25 Magazine : Animalia. Vous avez dit lagomorphe ?
14.05 Magazine : Samedi sport. Championnat du monde de cross à Budapest ; à 14.55, Tiercé, en direct d'Evry ; à 15.10, Tennis : France-Hongrie en Coupe Davis (1er tour), le double en direct de Besançon ; à 17.45, Cyclisme : Critérium international de la route, 1re étape Châteauneuf-du-Pape-Pertuis.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Invité : Mgr Jacques Gaillot.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand. Invité : Jacques Martin.
22.45 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde à Makuhari (Japon) : Libre dames, en différé.
0.10 Journal et Météo.
0.30 La Nuit de l'extrême. Présenté par Didier Régnier à Avoriaz. Nuit de l'aventure et des sports extrêmes à l'occasion de la sortie du film de Thierry Donard, *Pushing the Limits*.
4.45 Dessin animé.



FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : l'Open du Portugal.
8.00 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Cuisines et territoires en Wallonie.
9.30 Magazine olympique.
10.00 Magazine : Rencontres à XV.
10.30 Magazine : Top défense.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 ▶ Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.40 Magazine : Montagne. Rencontre avec Paul Bocuse. Reportage : Histoires de sangliers à Poggio di Nazza, de Pierre-Yves Moulin.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Petits poèmes en prose*, de Charles Baudelaire.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Divertissement : Yacapa.
20.50 Téléfilm : Les Brouches. D'Alain Tasma, avec Henri Marteau, Jacques Gamblin.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp. Invités : André Brink (*Tout au contraire*) ; Caio Fernando Abreu (*Qu'est devenue Dulce Veiga* et *l'Autre Voix*) ; Hélène Lenoir (*la Brisure*).
23.40 Magazine : Musique sans frontière. Spécial Egypte.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 7.24).
7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch (rediff.).
8.18 Surprises.
8.25 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 2. Masques et maquillages, de Lise Romanoff et Steven Roche.
8.50 Cinéma : Panique chez les Crandell. □ Film américain de Stephen Herek (1991). Avec Christina Applegate, Joanna Cassidy.
10.30 Surprises.
10.40 Cinéma : The Crying Game. ■■ Film britannique de Neil Jordan (1992). Avec Stephen Rea, Forest Whitaker.

En clair jusqu'à 14.00

12.29 Pin-up.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Les radios FM.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : Bonnie et Clyde, la véritable histoire. De Gary Hoffman, avec Dana Ashbrook, Tracey Needham.
15.30 Documentaire : Mon nom est Orson Welles. De Robert Guenette.
16.25 Documentaire : Chameaux sauvages d'Australie.

En clair jusqu'à 20.30

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. 17.52 : Le plein de basket : New-York-Chicago. 19.10 : le magazine. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 ▶ Téléfilm : Le Raisin d'or. De Joël Seria, avec Pierre Arditi, Cristiana Reali.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 31e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Killer Instinct. ■ Film américain de Tony Maylam (1991). Avec Rutger Hauer, Kim Cattrall, Neil Duncan.
0.29 Pin-up.
0.30 Cinéma : The Player. ■■■ Film américain de Robert Altman (1992). Avec Tim Robbins, Greta Scacchi, Fred Ward (v.o.).
2.30 Cinéma : Le Pays des sourds. ■■ Film français de Nicolas Philibert (1992).
4.05 Cinéma : Les Nuits de la pleine lune. ■■■ Film français d'Eric Rohmer (1984). Avec Pascale Ogier, Fabrice Luchini, Tcheky Karyo.
5.40 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Le Siècle Stanislavski. 2. Les Années sismiques, de Peter Hercombe (rediff.).
17.55 Magazine : Mégamix. Calvin Russel ; Almas Almatov ; Atau Tanaka ; Tendance techno ; Def American ; Inde ; Nick Cave ; Les rebelles du Grand Sud (rediff.).
19.00 Série : Les Root en Europe.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Russie an II : quelle politique étrangère ?
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités soviétiques et françaises de la semaine du 26 mars 1944, commentées par Marc Ferro et Mikhaïl Narinski.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Izkor. Les Esclaves de la mémoire, d'Eyal Sivan. *Une réflexion en profondeur, inquiète, dérangeante, sur les racines du nationalisme israélien.*
22.20 Téléfilm : Fuite vers le Nord. D'Ingemo Engström, avec Katharina Thalbach. *En 1933, une jeune Allemande qui a milité contre les nazis se réfugie en Finlande et rencontre la passion.*
0.15 Magazine : Snark. Les Aventures secrètes de Tom Pouce, de Dave Borthwick ; Au début, d'Artavazd Pelechian ; This Moment, de David Cunningham ; Mosaïque, de Norman McLaren ; Réminiscence, de Steina Vasulka et Woody Vasulka (45 min.).

M6

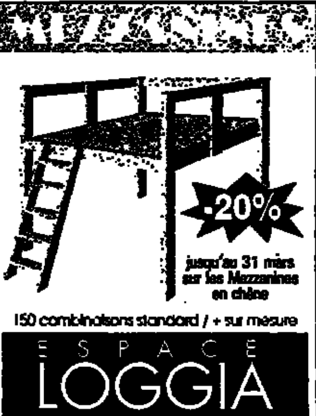
8.05 M 6 Kid. Samouraï pizza cats ; Maxie's ; Hurricanes ; Cascadogs.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
12.00 Série : Les Années coup de cœur.
12.35 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries.
13.15 Série : Les Rues de San-Francisco.
14.20 Série : Le Magicien.
15.15 Série : Berlin antigang.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Afrique du Sud : l'apartheid.
19.15 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.45).
20.45 Téléfilm : Barbara Hutton, destin d'une milliardaire. De Charles Jarott, avec Farrah Fawcett, David Ackroyd.
0.40 Série : Soko, brigade des stups.
1.35 Six minutes première heure.
1.50 Boulevard des clips (et à 6.30).
3.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Redjep Mitrovitsa, comédien.
20.45 Nouveau Répertoire dramatique (en direct et en public de Radio-France) : De la fuite dans les idées, d'Elie Pressmann.
22.35 Musique : Opus (enregisté à La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon en juillet 1993) : Autour du « Tombeau de Gilles de Rais », d'Edith Canat de Chisy, par l'Ensemble vocal et instrumental Musicatreize.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Gnep, jeune Cambodgienne.

FRANCE-MUSIQUE

20.45 Concert (en direct de Douai) : Les Années de pèlerinage, 1re année, de Liszt ; Quinze chants poouplaire hongrois, de Bartok, par Karolyi Mocsari, piano..
22.45 Ainsi la nuit. Contrastes pour clarinette, violon et piano, Trois burlesques, de Bartok ; Menuet sur le nom de Haydn, de Ravel.
0.05 Les Fantaisies du voyageur. Par Caroline Bourgine.



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Pas un de plus ?

Il y a, dans la région parisienne, selon le ministre de l'intérieur, mille casseurs identifiés, pas un de plus. Ils sont fichés, repérés, «logés», comme on dit dans la langue policière. Charles Pasqua l'a dit avant la manifestation de vendredi après-midi : ce sont de vieilles connaissances des services de police, ils lui sont familiers et se proposait de les empêcher de nuire.

D'où lui vient cette science ? Depuis quand ? Où peut-on prendre connaissance de la liste, noms, prénoms, adresses et palmarès ? Ce sont les questions que se posent à la fois ceux qui redoutent d'y figurer et ceux qui espèrent que leur progéniture n'en est pas.

Surtout, on voudrait vérifier que n'apparaît pas sur ce catalogue des briseurs de vitrines et des casseurs de manif, à la lettre P, celui qui affirme soudain les connaître si bien et s'en vante.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à XII

Demain

Heures locales

Le département de l'Essonne met en place un système qui permet de concilier les auteurs de délits et leurs victimes. L'objectif est d'éviter le recours devant les tribunaux. Villes et campagnes contre l'exclusion des jeunes : des rencontres doivent les aider à retrouver une identité.

Le numéro du «Monde» daté vendredi 25 mars 1994 a été tiré à 471 973 exemplaires

L'assassinat de l'avocat Jacques Perrot devant la cour d'assises de Paris

Elisabeth Cons est condamnée à quinze ans de réclusion criminelle

Au terme de quatre heures et demie de délibération, la cour d'assises de Paris, présidée par Yves Corneloup, a condamné Elisabeth Cons, âgée de soixante-dix ans, à quinze ans de réclusion criminelle. Le jury l'a déclarée coupable de complicité *«par aide, don, ou assistance»* dans l'assassinat de son gendre, l'avocat Jacques Perrot, tué par un inconnu dans l'escalier de son immeuble, 29, avenue Georges-Mandel (16e), le 27 décembre 1985. La condamnée devra en outre verser trois cent vingt mille francs de dommages et intérêts à la famille de la victime, et un million de francs à son petit-fils Adrien.

Les débats avaient atteint leur terme. La famille de la victime, représentée par Me Henri Leclerc, s'était exprimée en respectant l'accusée, et même les mots très sévères de l'avocat général, Jacques Mouton, étaient restés dans les limites de la décence. Pourquoi fallait-il que l'audience se termine sur le comportement affligeant du public qui a cru bon de saluer la condamnation par une salve d'applaudissements ? La salle, comble malgré l'heure tardive, n'avait-elle attendu près de cinq heures que pour frapper dans ses mains en entendant la condamnation d'une femme manifestement détestée ?

Cette salle avait pourtant écouté silencieusement l'éblouissante plaidoirie de Me Bernard Prevost, qui n'avait pas caché ses craintes devant l'importance prise par la personnalité de sa cliente. *«J'ai peur, car mon principal adversaire n'est pas face à moi. C'est vous, madame. Ils pèsent lourd vos mensonges, vos invraisemblances, votre impassibilité, votre absence. Vous ne me facilitez pas les choses, madame»*. Alors, Me Bernard Prévost est monté seul au combat. *«Elle est capable, donc elle est coupable»*, soupirait l'avocat. *«Pendant la moitié de son réquisitoire, l'avocat général a démontré que Mme Cons était un escroc et qu'elle mentait. Faut-il former l'équation : «escroc + menteur = assassin?»*

Prenant le dossier à bras-le-corps, Me Prévost a examiné point par point toutes les charges pesant sur sa cliente. Il a ainsi démontré que la plupart étaient déjà connues dans leurs détails quelques semaines au plus tard après le crime. *«Pourtant, le juge d'instruction ne l'a pas inculpée. Tout simplement parce qu'il savait qu'il n'y avait pas de preuves»*. La mort de Bruno Dassac au Havre va faire tout basculer, mais l'avocat relève que cet homme trouble n'était pas seulement un petit voyou de province. S'appuyant sur les pièces du dossier, il souligne que l'amie de Dassac a fait état, dans son témoignage, de passages d'argent en Suisse, et que, dans la liste des appels téléphoniques effectués de la cabine utilisée par Dassac, figurent quarante-trois communications avec des banques de Lausanne et de Genève au cours des six premiers mois de l'année 1986. Ce document, qui n'avait pas été évoqué pendant les débats, donne un éclairage particulier sur le personnage de Dassac, et ses communications téléphoniques avec Mme Cons s'interprètent alors dans le cadre d'un trafic.

L'avocat s'est ensuite attaqué à Isauro Figuier, ce chauffeur de taxi qui accuse Mme Cons d'avoir dit un jour qu'elle voulait faire supprimer son gendre. Cette accusation n'a été faite qu'en 1989, et Me Prévost s'est insurgé. *«Interrogé plusieurs fois, il n'en parle pas. C'est un témoin travaillé.»* Et il en veut pour preuve que les policiers l'ont intimidé en lui montrant un album des visages des suspects où on avait glissé sa propre photographie.

D'élément en élément, de charge en charge, l'avocat a nettoyé le dossier : *«Quel est le mobile ? La garde d'Adrien ? Jacques Perrot souhaitait seulement un droit de visite et d'hébergement ! L'enquête de Jacques Perrot sur sa belle-mère ? Mais où est-il donc, ce dossier explosif, ce dossier «en béton» qui n'existe pas ?»*

Pendant trois heures, Me Prévost a lutté pied à pied avec la foule d'éléments divers retenus par l'accusation, avant de lancer : *«Parce qu'il n'y a pas de preuves, parce qu'il y a des doutes, vous allez acquitter Mme Cons !»* Et l'avocat s'est tourné vers les jurés : *«Qu'est-ce que l'intime conviction ? Parce que les temps le veulent, les mots perdent leur sens. La conviction, ce n'est pas l'impression, ce n'est pas le sentiment. On ne juge pas au* feeling *!»*

En terminant sa plaidoirie, Me Prévost ajoutait : *«Si la loi est respectée, la cour d'assises est une bonne juridiction.»* Son espoir devait être déçu. Après la condamnation, Me Prévost, manifestement ému, déclarait : *«L'institution même de la cour d'assises est fondamentalement mise en cause. On ne peut plus accepter que des peines aussi lourdes soient prononcées sans motivation et sans possibilité de faire appel. La justification fondamentale de cette institution, c'est que le doute doit profiter à l'accusé. Ce principe-là n'est plus respecté.»*

M. P.

COMMENTAIRE

La plume et le plomb

DEPUIS bien longtemps déjà, les instituteurs s'évertuent à convaincre les écoliers qu'il n'y a pas la moindre différence de poids entre un kilo de plume et un kilo de plomb. Devant la logique incontestable de cette affirmation et la réponse têtue de l'aiguille de la balance, les enfants finissent par en convenir : un kilo est un kilo.

Pourtant, dans le secret des pensées qui précèdent le sommeil, nombreux sont ceux qui songent que l'instituteur a certainement raison, mais que, tout de même, dans l'évocation d'un kilo de plume il y a une incoercible idée de légèreté qui résiste à toutes les évidences. Au travers d'un cours de physique élémentaire, l'enfant vient aussi de découvrir la différence entre le poids des mots et la force des faits. Plus tard, il apprendra que l'un peut remplacer l'autre et qu'il arrive à la justice de se livrer à cet échange.

Quand l'enquête a été longue, quand elle n'a pas apporté les preuves qui ont le poids du plomb, on se contentera de la plume. Il faudra seulement en mettre plus, beaucoup plus. Le dossier sera épais, rempli des plus légers éléments appelés pudiquement « indices » ou « charges » qui, ajoutés les uns aux autres, finiront par former une accusation massive. De la même manière, l'audience sera longue, car il faudra du temps pour placer sur le plateau de la balance une multitude de plumes que le moindre souffle peut disperser.

Le procès d'Elisabeth Cons avait son pesant de plumes et il a fallu près d'un mois pour les examiner une à une. A la fin, l'avocat général [illegible] en une [illegible] Prévost défit à nouveau. Mais le jury a considéré que cela suffisait pour se forger une intime conviction et, dans ce cas, la peine paraît logique car rien n'eût été pire qu'une sanction modérée qui aurait suggéré une forme perverse de l'incertitude.

Une institution en porte-à-faux

Cependant, l'audience semblait devoir laisser la place au doute, ce sentiment qui laisse après le verdict une persistante impression désagréable, déjà ressentie dans bien d'autres procès. Depuis quelque temps, la longueur des débats s'est dilatée et leur durée paraît en rapport direct avec l'ampleur de l'instruction et inversement proportionnelle à la force des charges réunies. La faiblesse de l'enquête et de l'instruction doit-elle être compensée par la longueur des débats où l'on va distiller les soupçons aussi longtemps qu'il faudra pour qu'ils prennent la consistance d'une preuve ?

Certes, des cours d'assises ont su, grâce à la puissance de l'audience publique, faire jaillir la lumière. Mais n'y a-t-il pas un risque à confier au jury le soin de faire le tri au sein des dossiers ? En un mot, la justice doit-elle achever le travail que la police n'a pas su mener à terme ? On entend déjà trop souvent dans les couloirs des palais de justice, la formule fataliste : *« Le jury tranchera ! »* à propos d'affaires qui végètent depuis trop longtemps dans des cabinets de juges.

Une fois de plus, l'institution de la cour d'assises se trouve en porte-à-faux. Dans ce type d'affaire, la sacro-sainte « intime conviction » devient une notion poussée jusqu'à l'extrême alors que, parallèlement, l'évolution du rationalisme conduit à ne plus se satisfaire d'un concept si vague dans des décisions aussi graves. Certains souhaitent l'instauration d'un droit de la preuve, d'autres militent pour la motivation des décisions criminelles. Deux projets de réformes intéressants même s'ils présentent de nombreuses difficultés. Mais, pour tenter de gommer les plus graves dysfonctionnements, il semble en tout cas urgent de mettre en place un système permettant de contester les arrêts criminels devant une juridiction d'appel.

MAURICE PEYROT

La gauche, qui représentait l'opposition à l'ordre établi, ayant fait faillite

Le gouvernement turc redoute une poussée des islamistes aux élections municipales

Dans un pays où la laïcité, héritage du kémalisme, est érigée en dogme, la campagne pour les élections municipales du dimanche 27 mars a été marquée par la perspective d'une percée des islamistes du Parti de la prospérité (RP), crédité de 15 % à 20 % des voix. Toutefois, seule une minorité des membres du RP est favorable à l'application stricte de la loi islamique.

ISTANBUL

de notre correspondante

Faut-il avoir peur des islamistes du RP ? Cette question a dominé la campagne électorale et les partis traditionnels, ainsi que le premier ministre, Mme Ciller, ont fait de leur mieux pour peindre le diable sur la muraille. Le RP va certainement consolider ses positions : poursuivant sa progression depuis sa création en 1983, il pourrait remporter 15 % à 20 % des voix et prendre le pouvoir dans certaines villes d'Anatolie et dans les banlieues des métropoles de l'Ouest. Mais, conclure que la laïcité est en danger serait ignorer les quatre cinquièmes restants de la population qui ne votent pas pour le RP. De même que la majorité des électeurs de ce parti qui n'est pas en faveur du port du voile obligatoire pour les femmes et d'un retour à la loi islamique, prônés par une minorité, très militante il est vrai.

Le RP a su exploiter la confusion actuelle en Turquie et la faillite de la gauche qui, jusqu'à présent, représentait l'opposition à l'ordre établi. Son programme, dont l'aspect religieux a été dilué pour élargir sa base électorale, est avant tout social et offre des solutions exprimées en termes suffisamment vagues pour être interprétées différemment. Par exemple, l'expression *«l'ordre juste»* qui ponctue les discours du RP, signifie pour certains la *charia* (loi islamique), pour d'autres, la simple justice sociale et la lutte contre la corruption, deux thèmes centraux de la campagne du RP.

La foule récemment réunie à Sirinevler, dans la banlieue d'Istanbul, illustrait bien ce phénomène : les longues barbes, turbans et tchadors, présents en force dans cette municipalité aux mains du RP depuis novembre 1992, étaient loin de constituer la majorité des 3 000 personnes – dont quelques dizaines perchées sur le dôme de la mosquée voisine – venues écouter le dirigeant du RP, Necmettin Erbakan, et son candidat à la mairie de l'ancienne capitale ottomane, Recep Tayyip Erdogan. Parmi elles, bon nombre d'indécis, à la recherche d'autres issues : *«Avant, je votais pour les partis traditionnels, mais cette fois-ci, j'ai envie d'essayer le RP»*, explique l'épouse, non voilée et fièrement kémaliste, d'un chef de la police du quartier. L'aspect religieux du parti, la question du port du voile ne l'inquiètent nullement : *«ils n'imposent rien, c'est un choix personnel.»* Toutefois, le propriétaire de la brasserie voisine était plus sceptique : la municipalité RP a tenté de fermer son établissement, mais a échoué car les licences sont accordées par l'Etat.

La montée de l'islam, qui fait peur aux kémalistes et aux Occidentaux, n'est pas un phénomène nouveau. Le RP, dont l'image *«propre»* vient aussi du fait qu'il a été éloigné du pouvoir ces dernières années, est le successeur du Parti du salut national, partenaire des gouvernements de coalition des années 70. Et durant la campagne, la presse et les partis rivaux ont attaqué sa réputation d'intégrité, dévoilant notamment un scandale immobilier pour lequel le dirigeant du parti, M. Erdogan, avait été condamné. Et la montée du RP a eu au moins une retombée positive : elle a mobilisé la population qui devrait répondre en masse à l'appel de la presse : *«Ne vous plaignez pas, votez !»*.

NICOLE POPE

Eric Boyer, sénateur (RPR) de la Réunion, est condamné à quatre ans de prison, dont deux ans ferme. – Le tribunal correctionnel de Saint-Denis (la Réunion) a condamné pour corruption, vendredi 25 mars, Eric Boyer, sénateur et président du conseil général de la Réunion, à quatre ans de prison dont deux ferme, à 500 000 francs d'amende et à la privation de ses droits civiques pendant cinq ans. Incarcéré depuis le 22 août 1993, M. Boyer était accusé d'avoir favorisé deux marchés publics trafiqués, en 1991 et 1992, en contrepartie d'avantages en nature pour ses campagnes électorales. Sauf appel de ce jugement, qui serait alors suspensif, le Conseil constitutionnel sera amené à prononcer la démission d'office de M. Boyer de ses fonctions de sénateur, ce qui entraînerait une élection partielle.

Le Monde

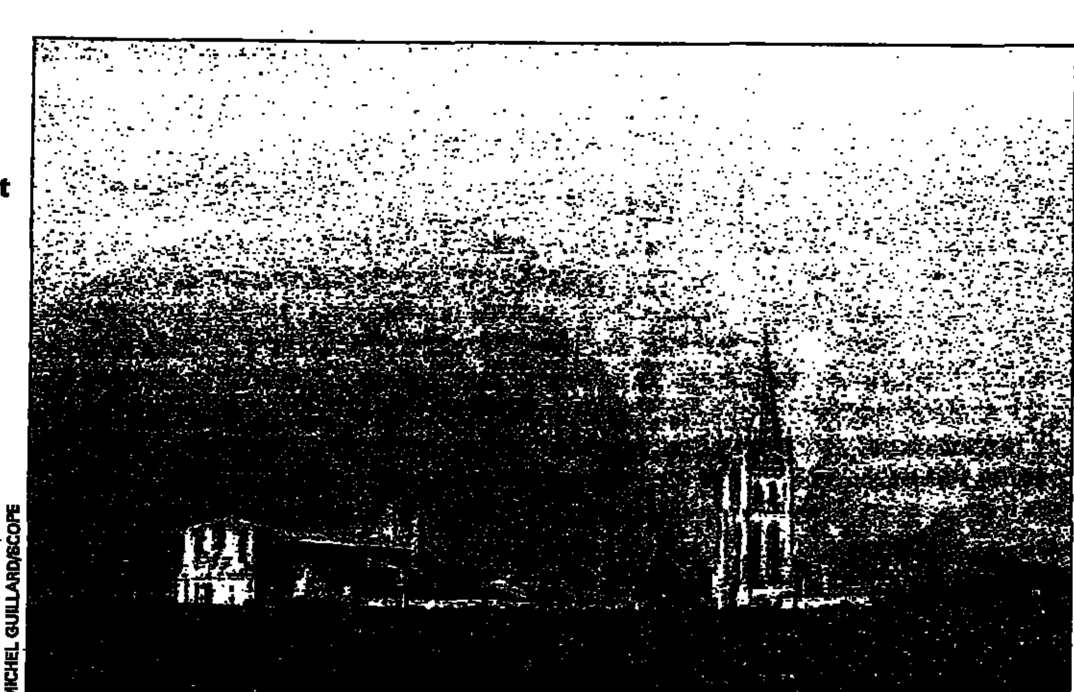
temps libre

VOYAGE

Saint-Emilion bonnes terres

Huit communes sont rassemblées, dans ce Bordelais-là, sous la haute et pertinente juridiction d'une cité dont le nom résonne, dans le monde du vin, comme un cri de ralliement : Saint-Emilion. 5 200 hectares de belles et bonnes vignes qui depuis l'après-guerre n'ont cessé de convaincre de la qualité de leurs fruits. Voyage sur les lieux d'ermitage d'un certain moine Emilion.

(Lire pages VI et VII.)



MICHEL GUILLARD/SCOPE

EXTÉRIEUR

Aviation légère



FRANÇOIS BESSE/INFO-PILOTE

Les chiffres sont encourageants : moins de 5 % d'échecs. Il s'agit pourtant de l'apprentissage d'un sport à fortes sensations et à délicates manœuvres : l'aviation de loisir. Piloter ne serait donc pas seulement réservé à une élite au fin doigté, mais autorisé à tous, du moins à ceux qu'un violent souci de s'échapper du fameux « plancher des vaches » tourmenterait au point de tenter l'aventure. Reste le prix à payer pour s'offrir ce plaisir souple et violent, cette façon radicale de se détacher des amarres et de partir voir là-haut si la vie y est plus acceptable. Enquête et récits recueillis auprès de ces aviateurs du dimanche et assez fiers de l'être.

(Lire page IX.)

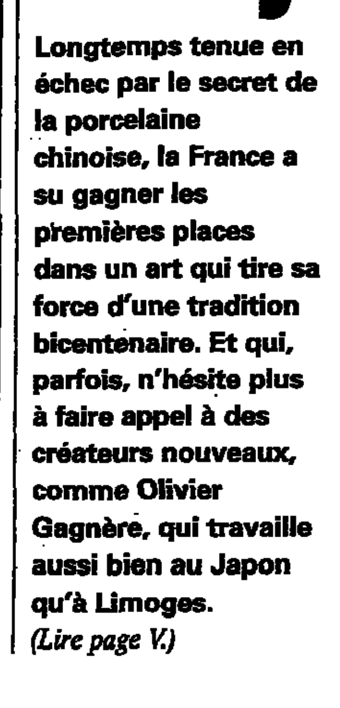
Lire aussi

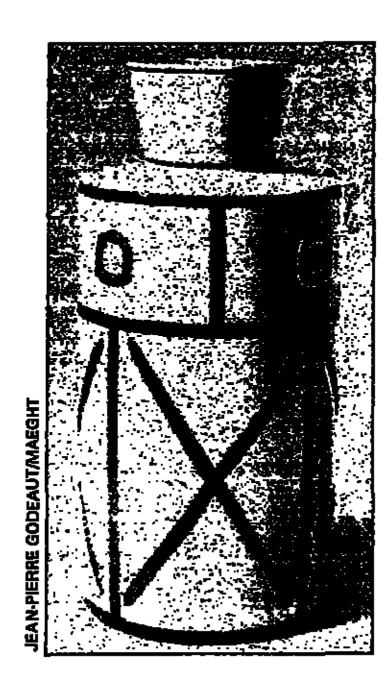
FORMES

Porcelaines d'aujourd'hui

Longtemps tenue en échec par le secret de la porcelaine chinoise, la France a su gagner les premières places dans un art qui tire sa force d'une tradition bicentenaire. Et qui, parfois, n'hésite plus à faire appel à des créateurs nouveaux, comme Olivier Gagnère, qui travaille aussi bien au Japon qu'à Limoges.

(Lire page V.)





JEAN-PIERRE GODEAUT/AGENT

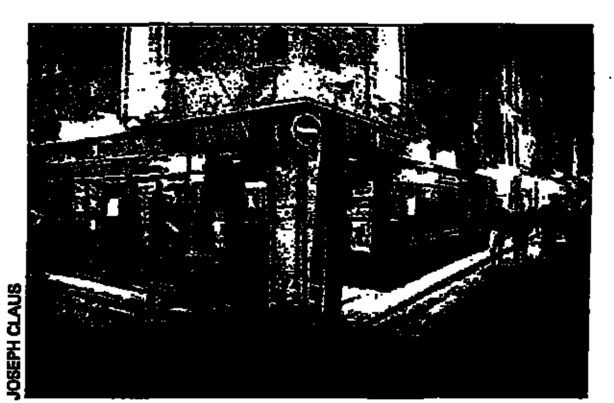
EN VILLE

Paris ne sera pas détruit... Paris va célébrer le 25 août prochain le cinquantenaire de sa libération en livrant les Champs-Elysées à une armée d'enfants, cortège de fête. Paris se souviendra de ses barricades. Et peut-être aussi de ce général von Choltitz qui refusa d'obéir, en août 44, à l'ordre de Hitler de détruire la ville. Ce que l'occupant ne voulut pas faire, on a longtemps reproché au baron Haussmann de l'avoir accompli, un siècle plus tôt, pour réaliser les vues modernistes de son patron, Napoléon III.

Rue Vide-Gousset, rue du Pas-de-la-Mule, rue de l'Arbre-Sec, rue de l'Echaudé, rue des Canettes...

Les barricades, il y a des rues pour ça. Et c'était bien l'une des obsessions du Second Empire de disposer de larges boulevards et d'avenues propres à l'avancement rapide de la troupe. Au cas où. Ce qui n'empêchera pas la Commune et l'insurrection... Côté historiens de l'urbanisme, on attendra cent ans pour faire sortir Haussmann du purgatoire et reconnaître des vertus à son plan : l'invasion pacifique et quotidienne des automobiles dans le réseau tracé par les ingénieurs-stratèges de la seconde moitié du XIXe siècle prenait acte, jour après jour, de son utilité. Mais, au-delà, on admettait, à partir des années 1970, le caractère visionnaire de l'entreprise, on reconnaissait la qualité des codes architecturaux imposés aux constructions nouvelles, l'ampleur du programme de monuments et de parcs publics réalisé dans le même temps : Paris, redessiné en vingt ans d'administration impériale, avait subi une révolution urbaine qui en faisait la capitale du XIXe siècle la mieux préparée à entrer dans le XXe siècle. Mieux que Londres, pléthorique et encombrée, mieux que Rome, la ville-musée, mieux que Berlin, bientôt balafrée.

Les mémoires



JOSEPH CLAUS

de Paris

Car Paris respire. L'harmonie, l'équilibre, l'heureuse répartition des espaces dégagés et des masses bâties, la mise en perspective de la Seine que souligne, sans la déranger, la dernière campagne de « grands chantiers », de l'Institut du monde arabe au siège de Canal Plus, laissent l'esprit en liberté et pourtant, en même temps, tiennent le regard du passant en alerte. Avenue, boulevard, rue, ruelle, passage, cour, les cheminements y sont multiples, variés, proportionnés à chaque style d'approche. Si Walter Benjamin, que célèbre actuellement le Centre Georges-Pompidou, a noyé son regard dans l'exploration sans fin d'un monde qui le fascinait, si Léon-Paul Fargue, *Piéton de Paris*, à la suite d'Aragon, en *Paysan de Paris*, ont livré leurs témoignages d'arpenteurs du pavé parisien, ouvrant la voie à tous ceux qui sauraient dire le Paris qui n'est plus, le Paris qui s'en va, c'est que l'ogre Haussmann n'avait pas tout dévoré.

Les historiens avaient dressé la litanie des rues emportées – rue de la Savonnerie, rue des Ecrivains, rue de la Vieille-Monnoie, des Trois-Mores, du Petit-Crucifix, rue Jean-Pain-Mollet, de la Tixeranderie, rue Jean-de-l'Epine, pour ne citer que le croisement Rivoli-Sébastopol – et toute l'île de la Cité, le Paris du Moyen Age, témoins de l'histoire, comme la Révolution avait rayé de la carte couvents et domaines ecclésiastiques. Mais Paris résistait, ménageait son souffle, protégeait, à l'écart des grands axes, la trame de ses parcours antiques. *« Sous le Paris actuel, l'ancien Paris est distinct, comme le vieux texte dans les interlignes du nouveau »*, écrivait Victor Hugo de son exil dans la préface du *Paris-Guide* de 1867, ode du poète à la ville qui seule à ses yeux méritait de devenir la capitale de l'Europe, parce qu'y soufflait l'esprit.

Aux Halles, dans le Marais, au Quartier latin, dans les écarts, subsistent de ces rues à secret que les grandes percées ont laissé vivre sur leurs rives : rue Vide-Gousset, rue du Pas-de-la-Mule, rue de l'Arbre-Sec, rue Brise-Miche, rue de Bièvre, rue Hautefeuille, rue de l'Echaudé, rue des Canettes... Rues sans importance et pourtant vitales pour la cité, où se déchiffre peut-être encore l'esprit de la ville, l'âme de Paris.

Michèle Champenois

(Lire page III l'article de Philippe Boggio sur la rue des Canettes.)

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Illustrateurs aux enchères

L'association Dessine-moi un mouton, qui vient en aide aux familles et aux enfants touchés par le virus du sida, organise, le lundi 28 mars, au Théâtre des Bouffes-Parisiens une soirée de vente aux enchères des dessins offerts par cinquante illustrateurs pour la jeunesse qui viennent d'être exposés au Musée des arts décoratifs. Le produit de la vente permettra de financer le projet d'une « maison ouverte », *4 bis*, rue de Staël, Paris 15e. Le 28 mars, à partir de 19 heures (entrée libre pour l'exposition au théâtre, 4, rue Monsigny, 2e) : sur réservation, à partir de 20 h 45, pour la soirée, le spectacle et la vente aux enchères. Renseignements : Dessine-moi un mouton, 33, rue des Bergers, 75015 Paris. Tél. : 45-77-01-01.



D.R.

Grégoriens en chœur

Du 7 au 12 mai, à l'occasion de l'Ascension, le Chœur grégorien de Paris, qui passe pour l'un des meilleurs du monde et qu'on peut seulement entendre à certaines messes dominicales du Val-de-Grâce, recevra à Paris les chœurs de Prague, Vilnius (Lituanie), Séoul et Pusan (Corée du Nord), ces deux derniers ne s'étant jamais rencontrés. Les quatre formations grégoriennes participeront ensemble aux cérémonies catholiques de l'Ascension et donneront séparément plusieurs concerts à la salle des Thermes de Cluny avant de se rendre au cinquième Festival international de Watou (Belgique) où sont attendus vingt-quatre chœurs de dix-sept pays, du 13 au 15 mai. Du vieux fonds choral carolingien à la polyphonie de Bohême, des vèpres de l'Ascension à l'Ecole de Notre-Dame remontant au treizième siècle, Paris va résonner des accents grégoriens les plus divers. Renseignements et réservations pour les concerts : Tél. (1) 43-25-62-00. Télécopie (1) 43-25-85-27.

Le Tibet en noir et blanc

Ce n'est pas leur Hongrie d'origine qui attira le savant et fascine le photographe, c'est le Tibet. Le savant, Alexandre Csoma de Körös, rédigea le premier alphabet tibétain-anglais, séjourna dans les temples bouddhistes de ce que nous appelons le Ladakh et le Zanskar et mourut en 1842, à cinquante-six ans, juste avant d'aborder sa Terre promise. Le second, Paulius Normantas, Lithuanien établi en Hongrie, a partagé la vie quotidienne des nomades du lac Kokonor et séjourné dans ces mêmes monastères. Ses photographies sont exposées jusqu'au 21 avril à la route des Indes (7, rue d'Argenteuil, 75001 Paris, tél. : 42-60-60-90), du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures, le samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.

L'architecture selon Ciriani

Dans le cadre du cycle « Paris d'architectes », Henri Ciriani donnera une conférence sur « L'Architecture et la ville, les pièces urbaines » au pavillon de l'Arsenal, le mercredi 30 mars à 18 h 30 (21, bd Morland, Paris 4e, tél : 42-76-26-53). Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Un (autre) Catalan à Paris

Son nom est moins familier que la silhouette de la mascotte des Jeux olympiques de Barcelone, en 1992, dont il est pourtant l'auteur : le catalan Javier Mariscal, designer et artiste, expose peintures, sculptures et reliefs à Paris, jusqu'au 16 avril, à la galerie Le Monde de l'art (rive gauche), 35, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-54-22-40.

Design danois

Le travail du designer danois Jacob Jensen, qui a notamment conçu des lignes de chaînes haute-fidélité et de nombreux produits industriels, est présenté à la Maison du Danemark, jusqu'au 17 avril. 142, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Entrée libre, du mardi au samedi, de 13 heures à 18 heures, le dimanche de 14 heures à 18 heures.

Sursis pour Sylvestre Bonnard

Prolongation jusqu'au 30 avril de l'exposition consacrée à Anatole France, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de sa naissance, à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (22, rue Malher, 4e. Du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures, et le dimanche, de 12 heures à 19 heures. Entrée : 20 F). Quatre cents documents témoignent de la vie et de la longue carrière de celui qui, fils de libraire spécialiste de la Révolution, écrira *Les Dieux ont soif*. Distribué gratuitement dans les bibliothèques et les conservatoires de la capitale, un livret a été spécialement conçu pour les jeunes lecteurs (10 à 14 ans). Renseignements : 44-59-29-40.

Elégance automobile

Une Boiron de 1898, une Chrysler Le Baron de 1964 (on en construisit 999 exemplaires et celui-ci a appartenu à Omar Sharif) ainsi qu'une Bugatti type 57 de 1936 figurent parmi les automobiles qui seront offertes à l'admiration des foules, dimanche 27 mars, de 14 heures à 18 h 30, dans le parc du château du Marais, à Saint-Chéron, dans l'Essonne. Cette exposition de voitures de collection s'ouvrira par un concours d'élégance d'une trentaine de véhicules répartis en quatre tranches d'âge : motos, 1956 à 1960, 1936 à 1955 et véhicules antérieurs à 1936. Renseignements au 69-01-85-58. Billet groupé (25 F) pour la visite de l'exposition et l'entrée au musée retraçant l'histoire du château, l'un des plus beaux de l'époque Louis XVI, où habita notamment Sully.

Régions

Montolieu village du livre

Montolieu – 812 habitants – est sans doute le village le plus intellectuel de France : quinze libraires, une galerie du livre, un relieur, un copiste, un graveur, un calligraphe. Un joli score. Ce vieux bourg dépérissait, comme tant d'autres. Les livres l'ont fait revivre. Il y a quatre ans, sur une idée de Michel Braibant, alors relieur à Carcassonne, le maire de Montolieu, Mme Claude Courrière, et le conseil général de l'Aude inauguraient un projet un peu fou : faire de Montolieu le village du livre. Il y avait, il est vrai, un précédent fameux outre-Manche, le village de Haye-on-Wye, au pays de Galles. Le développement actuel de Montolieu confirme le succès d'une expérience qui connait trois temps forts, dont le Printemps du livre – cette année les 2, 3 et 4 avril. Cette quatrième édition rendra hommage à Joseph Delteil, pour le centenaire de sa naissance (exposition photographique et présentation de ses œuvres). Sur les stands dressés dans les rues, tous les genres littéraires seront représentés par des libraires et des bouquinistes venus de tout le Sud-Ouest. Notons aussi que, jusqu'au 28 mars, le village de Montolieu est représenté au Salon du livre, porte de Versailles à Paris (stand m 348 *bis*). Les autres manifestations ont lieu en juillet (grand marché), à l'automne (Fureur de lire) et le troisième dimanche de chaque mois (marché aux livres et produits du terroir). Montolieu est construit sur un éperon rocheux surplombant les gorges de l'Alzeau et de la Dure, au pied de la montagne Noire, à 17 kilomètres au nord de Carcassonne. Renseignements : association Mémoire du livre, tél. : 16-88-24-80-04.

Neige de printemps

Ski de printemps à Courchevel, où l'enneigement a été *« exceptionnellement abondant cet hiver »*, annonce la station. Les conditions climatiques et l'ensoleillement sont parfaits pour découvrir le réveil de la nature. Forfaits hôtel-ski de sept jours, remontées mécaniques illimitées dans les trois vallées, de 3 280 à 9 300 F par personne, en demi-pension, selon la catégorie de l'hôtel. En appartement, de 1 570 à 2 152 F. Renseignements : Office du tourisme, tél. : 79-08-33-54.

Vacances à louer

Etablissements classés offrant, dans des immeubles homogènes, des appartements équipés, loués à la journée, à la semaine ou au mois, avec des services très variés inclus dans le prix ou proposés à la carte, les résidences de tourisme, affiliées à un Syndicat national (SNRT), ont désormais leur guide. Ce dernier présente de façon détaillée les caractéristiques de ces résidences (et les engagements souscrits dans le cadre d'une charte de qualité) et leurs différentes implantations par région, une implantation particulièrement forte à la montagne, où ce type d'hébergement représente 85 000 lits et 19 000 appartements en Savoie et en Haute-Savoie, soit plus de la moitié des capacités en hébergement classé de ces départements. Une filière particulièrement séduisante, donc, pour les sports d'hiver, notamment en raison de la variété des formules de location proposées, de l'hébergement sec au forfait incluant restauration, remontées mécaniques, location de matériel, etc. Autant de services proposés et non imposés, conçus pour faciliter la vie des clients. Un guide disponible gratuitement au SNRT, 178, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél. : (1) 53-75-12-75.

Route de la bière

Pour mieux faire connaître un élément de son « patrimoine ethnologique et gastronomique », la Lorraine a mis au point une « Route de la bière », des Vosges à la frontière belge : plusieurs musées, des brasseries que l'on peut visiter (notamment à Ville-sur-Illon, dans les Vosges ; à Saint-Nicolas-du-Port, en Meurthe-et-Moselle, et le Musée européen de la bière de Stenay, dans la Meuse, installé dans une ancienne malterie). Un dépliant complet peut être obtenu auprès du Comité régional du tourisme de Lorraine (place Gabriel-Hocquard, 57000 Metz, tél. : 87-30-10-18), qui vient d'éditer une affiche reproduisant plaques émaillées, étiquettes et enseignes à la gloire de cette boisson préférée des Gaulois.



D.R.

Le Club à la carte

Longtemps adepte du tout-compris, le Club Méditerranée testera, cet été, dans trois de ses villages (Kusadasi en Turquie, La Plagne et Méribel en France), une formule de vacances à la carte. Si le logement, le petit déjeuner, l'animation, les spectacles et les sports collectifs sont toujours compris dans le prix de base, d'autres prestations seront payées sur place et en fonction de leur seule consommation : les repas, le Mini-Club et diverses activités telles que la voile, la planche à voile, le tennis, le tir à l'arc, la gymnastique, les soins de beauté et la remise en forme. Une brochure « Faites votre Club » détaille cette formule plus souple qui permet de composer des vacances sur mesure en complétant son séjour. Renseignements au (1) 42-96-10-00, dans les agences Club Med Voyages, Havas Voyages et agences agréées.

ETRANGER

Parler anglais sur le « Norway »

Une croisière en famille avec, pour les enfants, la possibilité d'améliorer son anglais. Une formule proposée cet été sur les paquebots (dont le *Norway*, ex-*France*) de la compagnie maritime Norwegian Cruise Line, grâce à une équipe d'animateurs, recrutés à cette fin dans les universités américaines. Des programmes d'activités gratuits, adaptés aux différentes tranches d'âge (de trois à dix-sept ans), sont offerts aux jeunes, pris en charge toute la journée et en début de soirée. Opérant à partir de Miami (Floride), la compagnie accueille une clientèle majoritairement américaine, ce qui assure aux passagers français une immersion linguistique permanente. Ces derniers trouveront néanmoins à bord des documents (menus, programmes) dans leur langue ainsi qu'un personnel parlant français. A titre d'exemple, une semaine de croisière à bord du *Norway* est proposée à partir de 13 400 F par adulte, 8 980 F pour les enfants (deux au maximum) partageant la cabine double de leurs parents. Des prix comprenant le vol Paris-Miami A/R, les transferts, une nuit d'hôtel et la pension complète. Renseignements auprès de la Compagnie générale de croisières, 2-4, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris, tél. : (1) 42-93-8-82.

Le Corbusier à Vienne

Célèbre comme architecte (et comme polémiste), Le Corbusier fut aussi, chaque matin dans son atelier, le peintre cubiste qui signait Charles-Edouard Jeanneret. Les deux aspects de son œuvre – projets et chantiers de La Chaux-de-Fonds, en Suisse, à Chandigarh, en Inde, pour le bâtisseur ; dessins et peintures pour l'artiste – sont abordés dans l'exposition présentée à Vienne : Kunsthauswien, Untere Weissgerberstrasse 13, 1030 Wien, tél. : 712-04-91, tous les jours de 10 heures à 19 heures, samedi et dimanche jusqu'à 15 heures. Jusqu'au 1er mai.



D.R.

Zanzibar à la vanille

Au large de la Tanzanie, une île peuplée de cocotiers et de girofliers. Le royaume des senteurs et des saveurs. A découvrir en flânant dans les marchés aux épices, au milieu des effluves de vanille, de bergamote, de cannelle et de girofle. Une atmosphère mystérieuse héritée d'un passé de comptoir spécialisé dans la traite des esclaves et le commerce de l'ivoire. Une vieille ville, Stonetown, dédale de maisons avec terrasses et lourdes portes de bois sculptées. Prolongation idéale d'un safari au Kenya comme le propose Etapes nouvelles, à partir de 7 950 F par personne, prix comprenant les vols (Air Charter) de Paris puis de Monbasa à Zanzibar, un safari de 3 jours/2 nuits (pension complète), le séjour à Zanzibar (3 jours/2 nuits avec petit déjeuner) dans une ancienne demeure restaurée et 3 nuits avec petit déjeuner, au bord de la mer, à l'hôtel Bamburi Beach, à Monbasa. Renseignements dans les agences de voyages et au 15, rue La Quintinie, 75015 Paris, tél. : (1) 48-56-26-86.

Venise, l'islam et la papauté

Venise, avant-poste de l'Orient : au-delà des échanges commerciaux, elle conserve des traces de l'influence islamique dans l'architecture et la statuaire. Pour visiter l'exposition intitulée « Héritage de l'islam – l'art musulman en Italie » (jusqu'au 30 avril), le voyagiste Orients (29, rue des Boulangers, 75005 Paris, tél. : 46-34-29-00) organise, du 14 au 18 de ce mois, une escapade « L'islam chez les doges ». Elle coûte 4 750 F, incluant le transport en train-couchettes de seconde classe Paris-Venise (supplément wagon-lits T3, 368 F, ou T2, 642 F), le séjour dans un hôtel de charme meublé à la vénitienne et proche de l'Accademia, la demi-pension, les trajets en *vaporetto* et les entrées dans les monuments.

Précision : dans notre reportage intitulé « Venise, du bon usage de l'islam » (« le Monde Temps libre » du 19 mars), à propos de la restitution à l'Egypte de reliques de saint Marc, il fallait lire que c'est le pape contemporain Paul VI – et non pas Paul V, pontife du dix-septième siècle – qui joua un rôle dans cette affaire. D'autre part, c'est à la barbe du Saint-Siège – et non pas du « Siège » – que Venise livra jadis des armes aux musulmans.

De « Dove » à « Ailleurs »

Une équipe jeune, à dominante féminine, pour lancer en France *Ailleurs*, version française du mensuel italien *Dove* (« Où »). Deux cents pages grand format de textes et de photos couleur visant *« moins à faire rêver qu'à aider à réaliser le rêve »*. Chaque article est assorti d'un large éventail pratique, sans compter une rubrique « immobilier », une revue des livres de voyage, un choix de nouveaux lieux culturels ou gastronomiques à découvrir, etc. 40 % des articles seront traduits de l'italien, le reste provenant des initiatives de la rédaction française. Le groupe *Corriere della Sera*, qui vend 130 000 exemplaires de *Dove* en Italie, espère une diffusion de 100 000 exemplaires d'*Ailleurs*. Au sommaire du premier numéro, entre autres, l'Australie, les coutures, mais aussi la Provence du mistral. Prix de lancement : 15 F. *Ailleurs*, 115, rue du Temple, 75003 Paris, tél. : 48-04-74-01.

Une île en Ecosse

La photo qui illustrait le reportage sur l'Ecosse publié en page 2 du supplément *Terres d'Europe* (*le Monde* du 18 mars) ne représentait pas, contrairement à ce qu'indiquait la légende, l'île de Saint-Kilda, mais sa voisine, l'île de Skye, citée aussi dans ce reportage sur l'archipel des Hébrides. Précisons à cette occasion que l'ouvrage de Tom Steel, *Saint-Kilda, l'île hors du monde* (éditions Peuples du monde/Hachette) a été traduit de l'anglais par Philippe Babo.

VENTES

Photographies d'époque

Photographies anciennes : trois cents négatifs sur papier, qui seront vendus le 29 mars à Drouot, nous emmènent à la découverte du monde tel qu'il était autrefois.

Stéphane Geoffray (né en 1837 ; la date de sa mort, 1897, reste incertaine) est connu pour ses recherches sur l'amélioration de la technique liée au négatif papier. Découverte vers 1840, la photographie balbutiante se présente comme un terrain expérimental. Inventeur de plusieurs procédés, membre de la Société française de photographie et auteur d'un *Traité pratique* sur le sujet, Geoffray participe aux expositions importantes de son temps. Pourtant, on ne connaît de lui que quelques tirages, dont on sait maintenant qu'ils n'étaient probablement pas de sa main. Mais, hasard des successions, surgissent environ trois cents négatifs en parfait état, révélant Stéphane Geoffray comme un visionnaire de l'art photographique, un véritable explorateur.

Entre 1850 et 1860, Geoffray, tout à ses recherches, photographie la petite ville de la Loire où il habite, Charlieu, et ses environs. Comme il l'écrit en 1857, il n'a pas le temps de se livrer *« à des travaux pratiques »* et ne prend pas même la peine d'effectuer lui-même ses tirages. Grâce à ceux du photographe Pascal Olivier, exécutés dans les règles de l'art, cette préoccupation d'essayer toutes les techniques fait découvrir dans le détail le charme d'un bourg provincial au XIXe siècle, nous permettant d'entrevoir un univers différent du nôtre. Le Couvent des cordeliers, énorme bâtiment des XIIIe et XIVe siècles, est visiblement à l'abandon quand Geoffray le prend en photographie. Il est représenté sous tous ses angles, sur une vingtaine de vues estimées entre 2 000 et 15 000 francs. Ces prix sont liés aux qualités esthétiques, aux dimensions, à l'état de conservation et à la nature du sujet. Entre 2 000 et 3 000 francs, l'Hôtel du Lion d'or, la place du Marché, l'église et la maison du chapelier restent accessibles. Digne d'un dessin de Victor Hugo, la rue du Tour-de-l'Eglise vaut entre 5 000 et 6 000 francs, tout comme la tour Philippe-Auguste. L'entrée d'une maison Renaissance, un porche du XVIIe siècle surmonté d'étranges sculptures, tous deux partiellement délabrés au moment de la photographie, obtiendront sans doute 5 000 francs.

Certains lots séparés peuvent être montés en panoramas. Ainsi, trois vues prises de la tour Philippe-Auguste sont-elles estimées chacune entre 2 000 et 3 000 francs, trois autres prises de la maison des Anglais, entre 6 000 et 7 000 francs.

Les trois cents négatifs de cette vente sont divisés en cent dix-sept lots dont quatre-vingt-quinze ont été tirés. Ces épreuves peuvent être faites sur commande à partir de 500 francs.

Catherine Bedel

▶ Drouot-Richelieu, mardi 29 mars à 14 heures. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures, et le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Wapler, 16, place des Vosges, 75004 Paris (tél. : 42-78-57-10).



EN VILLE/PARIS

Rue des Canettes

Cent mètres de résistance pour ne pas baisser les bras contre un Paris qui cède aux fausses modes et à la vie trop chère : la rue des Canettes.

C'est le problème des ruelles qui filent vers Saint-Germain-des-Prés : on les prend souvent pour des raccourcis. On s'y hâte, en retard, vers le boulevard. On passe au plus près depuis le Luxembourg, à la recherche d'une diagonale jusqu'à la Seine. En voiture, on tourne en rond, en quête d'une place de stationnement. Cette rue des Canettes, on la trouve d'abord trop étroite, trop encombrée. On bute sur ses passants, on glisse de ses trottoirs ridicules.

On n'y lève guère le nez, ou alors seulement les flâneurs. D'abord, on n'y remarque rien, ni les restaurants ni les bars. Perdu, on y demande son chemin, même parfois celui de la rue des Canettes. On la croit familière, parce qu'on y croise régulièrement, surtout le samedi après-midi, à l'heure des courses sur le boulevard ou le long de la rue du Four, mais on lui donne rarement son nom. Lorsque Saint-Germain surchauffe, elle sert de déversoir anonyme, en tout cas anodin. On s'y méprend parce que ses deux extrémités sont occupées sur quelques mètres par des boutiques de mode, Yves Saint Laurent-Rive gauche en haut, Kookai, Naf-Naf en bas.

Au fond, ce dédain urbain, dans l'immédiate proximité du carrefour Saint-Germain, fait plutôt l'affaire de ses habitants. Le passage et le voisinage assurent la bonne santé des commerces. Les dépôts de bilan sont rares, aux Canettes, et il est toujours temps, quand menace l'orage, de brandir l'estampille « Rive gauche » aux yeux des touristes étrangers. La ruelle propose les ingrédients historiques du quartier, les bars sombres, quelques bougnats de cuisine bourgeoise, et un authentique rescapé de la grande époque des cabarets : *Chez Georges*. Pour l'aspect littéraire, il n'y a pas non plus de quoi sourire : Balzac fréquenta un cabinet de lecture au 18 de la rue. Et l'*Hôtel de la Perle*, successeur « fin de siècle » du Montana ou de l'Hôtel de la Louisiane, a pris la place, au nº 14, du vieil *Alsace-Lorraine*, tenu par Albertine, la servante de Proust, et par son mari, Odilon, le voiturier. Si Cocteau et quelques-uns de ses amis y occupèrent parfois les chambres 14 et 18, Albertine y accueillit, y recueillit surtout des écrivains libertaires, oubliés par la chronique, mais fameux pochards en rébellion.

Bref, la rue des Canettes n'a pas de quoi rougir. Elle a même conservé, pour l'amateur, une enseigne, dans la pierre du nº 18, représentant quatre canes à la surface d'un étang, origine de son nom depuis 1636. Pourtant, tout cela, cette bimbeloterie folklorique, ces signes nostalgiques, n'est pas le plus important pour les riverains. La rue des Canettes se veut village, là où les passants pressés ne voient qu'une ruelle rectiligne, un trait bref de 130 mètres de long, sur rien de largeur. Un monde à part, qui se méfie de ses extrémités, de cette rue du Four commerçante et de la place Saint-Sulpice, qui ouvre sur le vide, ou pour certains sur l'esprit saint de l'église. Une centaine de mètres, donc, pour se faire une vie à soi, entre soi.

Une mémoire. L'histoire, ici, commence dans les années 50. Avec l'arrivée de Georges dans son bar à vin. Du premier Italien, restaurateur de pizzas, du premier marchand de jeans. Quelques fous, venus des « Puces » ou du Mexique, qui savaient déjà que la légende de Saint-Germain ferait long feu, et qu'il faudrait tenir dans le périmètre de ce sixième arrondissement. La raison de leur choix ? Ce sentiment d'appartenance, justement, à ce sillon court. Une façon très provinciale d'appréhender la vie et la ville, même pour vendre les première bottes mexicaines ou américaines de la capitale. L'astuce, pour les Italiens, de cacher leurs pizzerias derrière des façades de machons, et pour les cafetiers de ne jamais repeindre les murs de leur établissement, noircis par les fumées de cigarettes, et les rêves du bout de la nuit.

Un certain esprit de résistance à la fuite du temps, une façon, râleuse, de préserver ses repères du milieu du siècle. De maudire la rue du Four, et de n'élire, sur la place Saint-Sulpice, que le Café de la Mairie. A les rencontrer, commerçants bien assis ou patrons d'estaminet, on les sent sur leurs gardes, élitistes d'un Saint-Germain réduit à leur seul passage et à ceux, perpendiculaire ou parallèle, de la rue Guisarde et de la rue Princesse. Volontiers frondeurs, ou plutôt successeurs d'une très vielle fronde, au temps où les couvents et les abbayes louaient ici des maisons qui ne suivaient pas toutes les préceptes de Saint-Sulpice, où les amis du duc de Guise prônaient la désobéissance. Où il y eut des repaires de sans-culottes, et même, juste avant le dix-neuvième siècle, une mise à sac en bonne et due forme de la boulangerie située à l'angle de la rue du Four. Les Canettes furent, à écouter leurs descendants, de toutes les minorités. Même l'histoire du « collier de la reine » est racontée d'une manière avantageuse : au 20 de la rue existait un puits, le Puits du Mystère, comblé en 1907, dans lequel la comtesse de la Motte aurait pu, dit-on, enfouir le précieux bijou que son mari, propriétaire du nº 17, ne retrouva jamais...

Sa différence, la rue des Canettes la cherche aussi dans son existence nocturne. Les rues du quartier ne sont plus aussi animées depuis qu'il n'y a plus d'après à Saint-Germain-des-Prés. Lorsque le périmètre s'ennuie, sous la lune, les Canettes se vouent à la jeunesse. Leur modestie de façade, leurs prix honnêtes, la sympathie du commissariat de police de la place Saint-Sulpice, maintiennent ici une animation qui surprendrait les emprunteurs du raccourci de la journée.

Il y a longtemps que, sur ces 100 mètres, on s'est alliés avec Jean Castel, l'ami de la rue Princesse, avec la Brasserie Fernand, rue Guisarde, qui drainent une clientèle chic, nourrissent les acteurs tard le soir ou sourient aux jeunes filles de la mode. Les étudiants, les pochards célestes, les amoureux, y apprécient la compagnie, et comme, sur ces 100 mètres, la rue en offre pour tous les goûts, presque pour toutes les bourses, la rue, la nuit, fait sa recette, quand Paris dort.

Philippe Boggio

J.-P. FAVREAU

Une façon très provinciale d'appréhender la vie et la ville.

RIVERAIN

Georges, l'ami d'Antoine

Georges raconte sa déception avec un étrange sourire, très doux, comme si les souvenirs pouvaient réveiller une colère que ses soixante-douze ans lui interdisent. Autour de lui, au-dessus d'une table de son bar à vin, des photos jaunies de chanteurs qui n'ont pas réussi. Enfin, comme on l'entend désormais. A la télé. Tous ceux qui sont passés, un soir, ou quelques années, dans le cabaret du sous-sol. Anne Vanderlove, Francesca Soleville, Georges Chelon... Georges tient à la main une thèse, un mémoire de maîtrise de l'université Paris-VI-Sorbonne : *Histoire du cabaret « Chez Georges »*. Le récit d'un temps plus heureux, les années 60, où Saint-Germain aimait encore les caves et les chansons à texte.

Georges est nostalgique, mais moins de la fermeture, il y a quelques années, de son sous-sol, que de la fuite des choses, rue des Canettes. Georges, c'est Georges Abbe, un Normand des Canettes. Mais tout le monde l'appelle Georges. Son bar à vin-épicerie a pour enseigne Au comptoir des Canettes, mais tout le monde dit « Chez Georges ». Car Georges est la figure des Canettes, comme Jean Castel est celle de la rue Princesse. Le dernier des rebelles d'une ruelle qui s'est toujours prise pour une artère princière. *« Quand je suis arrivé en 1951, les boutiques de la rue étaient tenues par des artisans simples, des ébénistes, des rampailleurs, ou des charcutiers qui habitaient sur place. Je dois être le dernier à vivre au dessus, avec mes enfants, mes petits-enfants. Les autres habitent hors Paris, et cela change quelque chose.*

» Autrefois, il y avait six bistrots en ligne comme le mien. On allait de l'un à l'autre. Chez Pépère, tous les artisans se retrouvaient pour l'apéritif, puis après le déjeuner, à collectionner les anecdotes du village. On ne s'éloignait que pour aller au Café de la Mairie, au bout de la rue. Sinon, on ne dépassait pas le carrefour de la rue Guisarde. Après, c'était le haut de la rue, déjà Saint-Sulpice. Pas pour nous. Nous, c'était le bas de la rue, jusqu'à la rue du Four. »

Historien des Canettes, Georges accepte encore parfois de sortir de son antre pour faire visiter sa rue. A sa façon : *« La Pizzeria Santa Lucia, c'était d'abord un bar, La Bière, puis un grec, Annie Claude, puis La Polka des Maudits, puis Le Pot d'étain. La Polka, ça c'était une époque. Dans les années 60, on y voyait le prince de Monaco et Charles Aznavour. »*

Georges connaît par cœur le nom de ceux qui ont dû quitter le village, *« poussés par l'augmentation des loyers »*. Il se rassure en comptant parmi sa clientèle quelques-uns des nouveaux riverains, beaucoup d'étrangers amoureux de Saint-Germain. Son vieil ami Antoine Blondin est parti. La veuve de l'écrivain vient parfois lui rendre une visite. Les poètes de la rue ont disparu. Heureusement, il reste encore quelques jolies fêtes, comme le Marathon du beaujolais, qui se court, en mai, de rade en café. *« quarante-deux vignobles qui prennent possession de quarante-deux bistrots ! »*

Ph. Bg.

Pignon sur Rue

11 Chez Georges
Le plus parisien des bistrots. Le comptoir date de 1928. Du beaujolais et du bourgueil, et quelques sandwichs pour les étourdis et les désargentés. Quelques tables, mais compte tenu de l'affluence mieux vaut s'attendre à une longue station debout. On y voit encore l'escalier menant à la cave des bonnes années du cabaret. Ouvert de 12 heures à 2 heures du matin, sauf dimanche et lundi. Tél. : 43-26-79-15.

14 Hôtel de la Perle
Un trois étoiles né du rêve germanopratin d'un Danois, Eigil Pedersen. Un hôtel au confort tout scandinave, ouvert en 1993, sur les fondations du vieil établissement d'Albertine. Dans les poutres, les entrepreneurs ont retrouvé un imprimé de 1664. Sa cour intérieure est un havre de paix. Chambres de 800 à 1 300 francs. Tél. : 43-29-10-10.

15 Pizzeria Positano
L'un des restaurants de la rue, spécialisé dans la cuisine du sud de la Péninsule, qui, comme ses confrères, a le mérite de ne pas gâcher la vue, depuis l'extérieur. Tél. : 43-26-01-62.

20 O'Neil
C'est le numéro du Puits du collier de la reine, une vraie brasserie, qui brasse ses bières blonde, ambrée et brune devant ses clients. Ouverte en 1991 sur les plans de Patrick Bonduel, un fils de brasseur de Lille. Le brassin, les cuves, les tuyauteries menant aux chambres de refroidissement du sous-sol, se marient avec un décor de pub. Ouvert tous les jours à partir de 11 heures du matin. Tél : 46-33-36-66.

20 La Guardia
L'un des experts du fameux Levi's 501 et des bottes de cow-boy. La rue en compte plusieurs, mais le fondateur du genre, un Mexicain qui vendait ses santiags avec de la tequila, a pris sa retraite. Tél. : 43-25-34-01.

STYLE

Peau de perle

On le sait, les perles ont cette vertu rare de ne vivre bien que sur les peaux qui leur conviennent. Et c'est encore et toujours lorsqu'elles proviennent du Japon qu'elles continuent à convenir le mieux.

« *On peut imaginer que la perle fut la première gemme que l'homme a découverte, tout simplement en mangeant, et qu'il a eu l'idée d'offrir sa trouvaille à sa bien-aimée* », suggère Jean Taburiaux, négociant en perles et auteur de *la Perle et ses secrets* (1). Symbole lunaire de la féminité créatrice, dotée de vertus aphrodisiaques et talismaniques en Orient, de propriétés médicinales en Europe, en Chine et en Inde, ornant les tombeaux des rois d'Egypte et du Mexique, signe d'immortalité en Chine, elle fut, chez les Grecs, l'emblème de l'amour et du mariage – un fil de perles unit les époux conduits par Hymen.

Bien que les Chinois aient été les premiers, au XIIIe siècle, à tenter de cultiver les perles, ce sont deux Japonais, Tatsuhei Mise et Tokichi Nishikawa, bénéficiant sans doute des travaux du savant australien Saville-Kent (le débat sur la paternité de la technique de la greffe reste ouvert), qui inventèrent, presque simultanément, le procédé de culture des perles sphériques, breveté en 1916, tel qu'il est encore pratiqué aujourd'hui. Grâce à ses appuis financiers et à sa parentèle, Kokichi Mikimoto (1858-1954) sut et put donner à la perliculture une dimension industrielle assortie d'un puissant réseau commercial, propres à concurrencer, jusqu'à l'éclipser, la perle fine.

Captés en mer par des plongeurs ou des plongeuses mais plus souvent aujourd'hui obtenus en écloserie, les naissains d'« huîtres » – de la famille des pintadines, et non des ostréidés comestibles – sont vendus aux éleveurs qui veillent, pendant deux ans, à leur grossissement jusqu'à la taille d'huîtres adultes. Les perliculteurs les achètent en fin d'année et les acclimatent avant de les soumettre, de mars à juillet, à l'*opération de la greffe* : l'*insertion* minutieuse du greffon – formé d'une bille de nacre, taillée dans l'épaisse coquille de moules d'eau douce, les unionidés, provenant du Mississippi ou, plus récemment, de Chine, enrobée d'un fragment d'épithélium prélevé – dans la gonade de l'huître.

Les cellules épithéliales se développent jusqu'à former un sac perlier qui, emprisonnant le noyau, sécrète les couches perlières. Après une, deux ou trois années selon la taille du noyau et la qualité *recherchée*, les perles sont récoltées en décembre et janvier, à condition toutefois que maladies, pollution ou intempéries n'aient pas contrarié ce processus qui voit la nature reprendre tous ses droits. Elles sont ensuite traitées (lavées, triées, percées, assorties puis enfilées sur des fils de nylon) par des maisons spécialisées avant d'être proposées, en mars-avril, aux acheteurs étrangers – le prix s'établit par momé, unité de poids japonaise égale à 18,75 carats (3,75 grammes). Afin de garantir l'emploi à l'intérieur de ses frontières, le Japon interdit à ces derniers de traiter directement avec les fermiers. Outre la parfaite maîtrise de la technique du greffage et le contrôle de la commercialisation de sa propre production qui lui vaut d'être le premier pays exportateur, le Japon s'est également assuré la place de premier pays importateur en se portant acquéreur de toute production de perles de culture dans le monde.

« *Le seul centre producteur notable qui ait réussi à maîtriser son développement sans devoir subir l'emprise dominante japonaise s'est organisé en Polynésie française grâce à la fois à un produit type, la perle noire, et surtout grâce au dynamisme des entrepreneurs et aux facultés d'adaptation des autochtones* », remarque François Doumenge, directeur du Musée océanographique de Monaco (2).

Commencée en 1972, l'exportation de la perle noire représente, depuis 1985, la première du territoire. « *Il y a quarante ans, les perles noires fines n'étaient qu'une curiosité appréciée par quelques privilégiés. Aujourd'hui, on peut trouver des perles noires de culture de Polynésie dans la plupart des bijouteries et joailleries du monde* », note Martin Coeroli, de l'organisme public territorial chargé de valoriser, notamment, la perliculture (2). Produisant plus de 98 % des perles de culture noires, la Polynésie française approvisionne les marchés japonais (70 %), dont elle est devenue le deuxième fournisseur après l'Australie (2).

Selon Martin Coeroli, la production s'organise autour de deux pôles : « *Les coopératives sont réunies au sein du groupement d'intérêt économique Poe Rava Nui, qui regroupe 160 fermes et représente 1 200 membres répartis dans trente atolls des archipels Tuamotu et Gambier ; leur production représente 20 % de celle de la Polynésie française. Il organise chaque année une vente aux enchères internationale de la totalité de la récolte, soit 30 000 perles environ. Les fermes privées, au nombre de vingt-quatre, représentent 80 % de la production. Leurs récoltes sont vendues en privé aux grossistes perliers et aux grandes compagnies bijoutières.* » Si les premières tentatives de culture furent réalisées, à Bora-Bora, en 1961, grâce à l'intervention de greffeurs japonais engagés par le gouvernement, ce sont des techniciens autochtones qui leur ont aujourd'hui succédé, ouvrant une brèche dans le monopole de fait détenu par le Japon et bien des espoirs de développement.

En France, peu de chiffres traduisent l'activité du secteur où officient une vingtaine de négociants, la plupart installés à un jet de perle de l'ancienne Bourse aux diamants de la rue Cadet. Outre l'Association française de gemmologie, qui réunit les spécialistes français des pierres précieuses et des perles, ses verrières abritent la chambre syndicale des pierres précieuses. Cette dernière ne dispose que des statistiques rapportant les exportations du Japon, qui alimente, il est vrai, 90 % du marché mondial : elles se sont élevées, en 1993, à 27 481 kilogrammes, et, en valeur, à plus de 361 millions de dollars (dont 264 millions de dollars concernent les perles japonaises, le reste provenant des mers du Sud), soit une baisse de 10,20 % par rapport à 1992 qui s'explique par le fléchissement de la production et le renchérissement du cours du yen. L'année dernière, la France a reçu 2,5 % de ces exportations japonaises, derrière les Etats-Unis, premier destinataire (23 %), l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Cela dit, l'Allemagne, le seul pays qui a maintenu l'année dernière son niveau d'importation, est aussi celui qui achète le plus en volume mais une qualité inférieure à celle réclamée par le marché français.


BRUNO GARCIN-GASSER

En l'absence de couleur de référence, tout dépend de l'œil qui regarde la perle.

Justement, la qualité d'une perle de culture – que les professionnels, entre eux, expriment laconiquement selon cette échelle croissante : « bon marché », « à effet », « bon commercial », « très beau », enfin « qualité Gem » (irréprochable) – s'estime selon cinq critères. Réunis ou pas, ils expliquent qu'un collier puisse coûter de 800 francs à 2 millions de francs : son diamètre et son poids, son orient (réflexion de la lumière en profondeur), son lustre (réflexion de la lumière en surface), sa forme (ronde ou semi-ronde, bouton, poire, cerclée, baroque) et sa couleur qui doit être la plus homogène et franche possible.

En l'absence de couleur de référence, « *tout dépend de l'œil qui la regarde* », souligne Jean Tabériaux. « *Il n'existe pas deux perles identiques au monde, d'où la difficulté de réunir, pour un collier, une cinquantaine de perles dont les nuances se marient et qui semblent de même couleur. Celle-ci doit cependant être en accord avec la carnation de l'épiderme. En règle générale, les pays du Sud recherchent la couleur crème à crème soutenu tandis que ceux du Nord préfèrent les perles blanches ou blanc rosé.* » En matière de prix, aucune règle n'est établie : « *Chaque maison définit ses critères propres d'estimation. Mais, avec l'expérience et en fonction du marché, les prix se rejoignent, à 5 ou 10 % près, pour des produits comparables.* » De son côté, Marie-Jeanne Gruét, trente-trois ans de métier au service perles de culture de la maison Gruet, constate que sa profession a connu « *des hauts et des bas, parfois de très grands hauts mais jamais de très grands bas* ». Parée des vertus de la nature que lui reconnaît désormais la haute joaillerie française et qui séduisent de jeunes créateurs sensibles à l'air du temps, la perle de culture demeure, comme son aînée, la perle fine, la seule gemme qui puisse se suffire d'un simple fil de soie noué.

Véronique Balizet

(1) *La Perle et ses secrets*, de Jean Taburiaux. En vente à l'Institut national de gemmologie.

(2) *Nacres et perles*, bulletin de l'Institut océanographique de Monaco, numéro spécial n° 8, édité à l'occasion des Premières Journées d'étude sur les perles, organisées par le Musée océanographique de Monaco, en mai 1990.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Bijoux sans famille

Fernand Raynaud jouant les folles : des boucles d'oreilles avec du tweed, non, mais t'es malaaade ! Rien qu'à cette idée on se tordait de rire dans les salles... Ah bon ? Raconte, grand-mère ! Eh ! oui, pas question de mélanger les genres et les accessoires en ce temps-là. Le genre, d'ailleurs, on ne l'avait que bon ou mauvais. On était simple mais chic. D'une discrète élégance. *Petite.*

Jolie petite madame, avec sa petite robe noire, son petit rang de perles, son petit ensemble, ses petits gants blancs et ses petits pieds : ce modèle-là ? Vous chaussez du combien ? Du 36 ? Vous êtes sûre, moi, je vous verrais plutôt dans un... On se récriait, on recroquevillait ses orteils, à la chinoise, on bourrait, à l'aide d'une corne à chaussure, trotteurs l'après-midi, escarpins le soir, et on sortait du magasin en grimaçant de douleur sous le regard vachard de la vendeuse

Des bijoux, les femmes distinguées, comme on disait alors, en portaient peu. Et n'en achetaient pas. Ça se transmettait *de mère en fille* dans une corbeille de mariage ou devant une corbeille en osier : ce qu'il est mignon... Le portrait de l'oncle Léon. Ça s'offrait : oh, mon chéri, quelle merveille, t'aurais pas dû ! Ça se refusait : *non, mais pour qui vous me prenez ?*

C'était des vrais, à l'époque, pas du toc. Des objets de valeur. Destinés à des femmes objets, expression en vogue dans les années 60. D'où le prix, fonction du nôtre, qu'on y attachait. Bijoux-butin raflés au fil des conquêtes, bijoux-gage d'amour ou de fidélité, bijoux-sécurité qu'on mettait au coffre ou au mont-de-piété.

Et voilà que le faux détrônant le vrai, le bon marché le hors de prix et le jamais assez le toujours trop, la femme, merci Chanel – Beauvoir et Friedan ? Oui... Bof ! – se libère ! Ses petits cadeaux, elle va les déposer elle-même sur sa commode. Pas évident, au début. On voyait un bout de verre taillé diamant, serti doré, en vitrine, on poussait la porte de la boutique : cette bague... Je peux l'essayer ? Non, non, c'est pas pour moi, c'est pour ma belle-sœur... Et le lende*main, au bureau : superbe*, dis donc, il s'est pas moqué de toi, ton bonhomme ! Et puis très vite : montre voir... Génial ! T'as trouvé ça où ? Au Prisu ? Non ? Chez... Tu t'embêtes pas, dis donc !

Du coup, moi, des bijoux, les faux vrais faux et les faux vrais, je m'en accroche partout. Je ruisselle, je scintille pareil qu'un arbre de Noël. Ça ferait pas un peu nouveau riche quand même ? Non, je vous *demande bien pardon...* Nouvelle !

COMMENT LA JOUER FINE

Code et classement

A l'instar des diamants et des gemmes, la commission intersectorielle « perles » de la Confédération internationale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (CIBJO) à laquelle adhèrent vingt pays, met à jour chaque année le *Livre des perles* qui définit la classification, la nomenclature, les règles et usages applicables. Il distingue quatre catégories de perles : les perles fines – les seules dignes d'être appelées tout simplement des « perles » –, les perles de culture, les perles de culture composées, enfin les perles d'imitation.

Formation et information

Accueillant environ cinq cents élèves par an, l'Institut national de gemmologie dispense la formation professionnelle, sanctionnant cycles longs et stages intensifs du brevet professionnel de gemmologie, reconnu par l'Etat. Calendriers précis, programmes et tarifs s'obtiennent à l'ING, 7, rue Jules-César, 75012 Paris. Tél. : 43-42-27-00 et 40-04-97-97. Fondée en 1962, l'Association *française* de gemmologie dispose d'une importante documentation et publie une revue trimestrielle (sur abonnement, 200 F par an). AFG, 14, rue Cadet, 75009 Paris. Tél. : 47-70-18-48.

Joailliers spécialistes

Droz, 19, rue Tronchet, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-66-26-93.
La Maison de la perle, 2, place du Palais-Royal, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-61-58-01.
La Perle, 85, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris. Tél. : (1) 45-53-07-62.
Teclo, 2, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-61-03-29.

Jeune créateur

Présentée au Salon Première Classe, tenu récemment aux Tuileries, la collection de bijoux que Jérôme Gruet a conçue pour Diplodocus allie originalité, qualité des perles de culture et petits prix : colliers ras du cou en fil d'or (450 F) ou en fil de pêche au thon (230 F) avec une perle de centre ; *petites créoles* (220 F et 550 F selon les perles) ; épingles de nourrice avec perle en bélière ; fibules ; boucles d'oreilles clips (375 F et 650 F la paire). En vente à partir du 15 avril chez Lindblad, 1, place Alphonse-Deville, 75006 Paris. Autres adresses : Tél. : (1) 42-41-71-22.

Soins

Une petite notice d'entretien précise qu'un collier de perles doit être renfilé chaque année par un professionnel. Après avoir été porté, il doit être caressé avec une peau de chamois et rangé dans un endroit pas trop sec. Sinon, les perles se ternissent et meurent.

Identification

Perle fine ou de culture ? Pour en avoir le cœur net, il suffit de s'adresser au département « perles » du service public du contrôle des diamants, perles fines et pierres précieuses de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Ouvert aux professionnels comme aux particuliers, il examine chaque année près d'une dizaine de milliers de perles enfilées... essentiellement fines. Tarifs : 255 F auxquels s'ajoute l'étude radiographique. Une attestation avec photographie peut être établie (185 F). Service public du contrôle des diamants, perles fines et pierres précieuses, 2, place de la Bourse, 75002 Paris. Tél. : (1) 40-26-25-45.

RECHERCHE

L'huître aux lèvres noires

Jean-Pierre Gauthier, cinquante ans, enseignant-chercheur au laboratoire de minéralogie et de cristallographie et professeur à l'université Lyon-I, est l'un des rares spécialistes français s'intéressant à la partie biominérale de l'huître de Polynésie. Il répond à nos questions :

« Pourquoi votre laboratoire s'intéresse-t-il à la perle de culture ?

– Nous nous y intéressons au même titre que les autres gemmes, avec cette particularité que la perle est une gemme d'origine organique. Comme tous les cristaux, elle présente une structure organisée : de la calcite en surface, et, sur la partie interne, de l'aragonite, deux variétés de carbonate de calcium. Cela dit, José Caseiro, qui a soutenu sa thèse en octobre dernier, et moi-même formons une petite équipe isolée.

» Nous sommes un peu regardés comme des bêtes curieuses parce que nous travaillons sur des matériaux qui ne sont pas « classiques » dans les laboratoires de minéralogie et de cristallographie.

– Vous êtes parti en mission sur l'atoll de Takapoto, dans l'archipel de Tuamotu, près de Tahiti ; quel était l'objet de ce voyage d'étude ?

– Notre équipe, pluridisciplinaire, était formée de six chercheurs des universités de Lyon et de Montpellier, de l'Ecole pratique des hautes études de Perpignan, de l'ORSTOM et d'IFREMER. De mon côté, je souhaitais préciser les paramètres réels de croissance de la nacre coquillière et de la nacre perlière de la *Pinctada margaritifera*. Cette huître aux lèvres noires est à l'origine de la perle noire de Polynésie, encore peu appréciée en France, mais très en vogue au Japon et aux Etats-Unis.

» Ce type d'expérimentation en milieu lagonaire, qui nous paraît assez nouveau bien que l'on puisse penser que les Japonais l'aient déjà tenté sur l'huître akoya, m'a permis d'étudier *in situ* comment s'opère la construction de la nacre.

– Quels sont les paramètres de croissance de la perle ?

– Nos résultats révèlent des dépôts compris entre dix et vingt couches journalières, soit tout de même 100 % de variation d'une huître à l'autre – l'huître *Pinctada margaritifera* peut mesurer 20 centimètres à Takapoto, 30 centimètres dans les Gambiers – ou d'une région à l'autre, selon la richesse du milieu (nourriture, etc.). En tout cas, ces valeurs se révèlent nettement supérieures à celles qu'indiquent, de manière empirique, les perliculteurs (de une à quatre couches).

– Quelles sont les applications de vos travaux à la perliculture ?

– Nous travaillons sur la possibilité d'augmenter la sécrétion pigmentaire, en agissant notamment sur la nourriture, afin d'obtenir des perles noires, sinon à tous coups, en tout cas plus fréquemment.

– Quels sont les autres axes de vos recherches ?

– Nous exploitons aussi d'autres pistes, car la nacre présente un intérêt biomédical, notamment pour la reconstruction osseuse. C'est un autre volet de la recherche, très prometteur. »

V. B.

Un hussard du limoges

Le mystère de la porcelaine aura été pour les Occidentaux une énigme trop tenace pour qu'ils aient à cœur de ne plus s'en passer. Dans la lignée du limoges, mais en conquête d'un style rénové, témoignage d'un créateur, Olivier Gagnère.

Le verre à Murano, la porcelaine au Japon et à Limoges, Olivier Gagnère travaille sous le signe du feu : *« J'aime les techniques qui touchent au feu. La transformation a quelque chose de magique : dans le verre surtout, cette alchimie qui permet d'agir en même temps sur forme et couleur ; une fois qu'il est soufflé, on n'y touche plus, on ne peut plus y revenir. »* Mariant volontiers le rouge et le bleu, ou posant des bleus vifs sur des blancs d'opale, les couleurs franches apportant un commentaire actuel sur des formes faussement primitives, il s'est affirmé comme un créateur qui ne refuse ni la nouveauté, ni l'histoire. En témoigne l'aménagement du café Marly, au rez-de-chaussée du nouveau Louvre, où la contrainte des boiseries Napoléon III, noires et or, a été acceptée et compensée par un rouge pompéien, souligné d'un large trait d'or intentionnellement «tremblé ». Ambiance de salon à l'italienne, sous le lustre de Murano, velours bleu dur des fauteuils bas, l'époque se reconnaît à cette coexistence affirmée, à ce regard amusé sur une fin de siècle.

Invité par les porcelaines Bernardaud, principal fabricant français, exportateur de 60 % de sa production, Olivier Gagnère a créé une collection de tasses et de coupes. Dans le même esprit. Changer, mais ne pas ignorer la tradition ; enrichir, ne pas rompre. *« Avec la porcelaine,* dit-il, *le processus est plus long, plus complexe. Une première cuisson, puis la pose des couleurs, la dorure à la main, l'émail, une seconde cuisson, plus longue, trente heures, et le refroidissement qui doit être lent, sinon on s'expose à une irrémédiable fragilité... Ça peut prendre plusieurs jours. Alors qu'à Venise, tout se passe en quelques instants. Mais c'est un peu la même chose, on travaille la matière, et cela exige beaucoup d'humilité, de patience. »*

L'œil et la main. Dans l'atelier d'Olivier Gagnère, près de Denfert-Rochereau, la table à dessin n'est pas loin d'un établi où les maquettes en plâtre et les outils disent assez combien l'objet doit prendre son vrai relief autant qu'être imaginé sur le papier. *« Je ne fais pas la différence entre un objet d'art et l'art, entre un vase et une toile. Pour moi, l'émotion est de la même importance. »* Et l'artiste-artisan ne se lasse pas d'évoquer les heures passées à Murano, chez les maîtres verriers quand, dans l'urgence de la décision à prendre, une équipe joue avec le risque de la création-minute, quand le souffleur et ses aides – jusqu'à quatre ou cinq qui interviennent sur la même pièce pour ajouter dans la masse, comme Gagnère aime le faire, des cabochons ou des attaches de bronze, ou susciter des larmes de verre –, vous tiennent en haleine jusqu'à l'instant où ce sera trop tard, la pièce sera soufflée, la forme scellée... Ou bien les journées d'atelier à Arita, dans l'île de Kyushu, au Japon, où il conçoit, en utilisant les techniques traditionnelles, et en mariant les couleurs traditionnelles (un bleu, un ocre et du blanc) des tasses qui, aux yeux d'un Japonais, sont plutôt à l'européenne, et qui pour nous, ont quelque chose d'expressément japonisant.

« Je ne vois aucun intérêt *à ne pas m'inscrire dans une ligne, une continuité historique, avec un esprit d'évolution, non de rupture : rien de japonais quand je travaille pour limoges, mais le souci d'être sur le fil du rasoir, sur la ligne de crête entre histoire et modernité. Un coup de patte dans l'esprit du temps. Les créateurs qui sont intervenus dans les années 60 et qui ont laissé de mauvais souvenirs chez ceux qui les avaient appelés – et des « canards » en grand nombre dans leurs entrepôts – étaient animés du souci de la table rase, de tout recommencer comme si rien n'avait existé. Avec l'obsession d'entrer dans la chaîne industrielle, d'exister par la série : les fabricants admettaient des formes nouvelles mais sans avoir eux-mêmes de grandes connaissances artistiques, une culture plus large, une ouverture sur autre chose. Depuis, la plupart ont pris peur, ils sont transis, ils regardent peu à l'extérieur, oubliant d'assurer le renouvellement de leur maison. Peu d'entreprises ont, comme Bernardaud, leur bureau de création intégré. »*



Olivier Gagnère : « Les fabricants regardent peu à l'extérieur, oubliant d'assurer le renouvellement de leur maison. »

DANIEL BARRACO

« Ma démarche est différente : *je me suis d'abord attaché à pratiquer des arts qui étaient restés en dehors du système industriel, ce qu'on appelait l'artisanat d'art. Ça ne me gênerait pas d'être un maître-artisan. Même si la technologie de la porcelaine est très sophistiquée et si l'intervention dans le processus est très limitée, très en amont. Les usages de table ont changé (l'étiquette a été un système d'autorité, elle a fait école en Europe comme le montrait l'exposition présentée récemment à Versailles), nous avons une autre pratique des objets, nous leurs attribuons une part de mémoire, le souvenir de moments de notre vie. »*

« J'aime le caractère éphémère du verre, du cristal et de la porcelaine : sans doute aussi parce que j'ai passé mon enfance parmi des objets de qualité, qui entraient et sortaient de la maison, au gré des affaires de mon père qui était antiquaire. J'ai des souvenirs datés par rapport à tel ou tel service de table ancien – on nous disait de faire attention, c'était comme un jeu – que j'ai vu arriver, servir, puis disparaître. C'est de là aussi que me vient la fréquentation de certains artisans, ceux qui travaillent le bronze par exemple, qui m'ont connu enfant et qui m'ont vu revenir, plus tard, avec mes dessins : et l'on disait en me voyant « c'est le monsieur qui fait du moderne ». Je n'ai pas fait d'école. Mais j'étais à Milan au début des années 80 et j'ai travaillé dans la sphère d'Ettore Sottsass, avec ceux qui sous son influence étaient prêts à changer les valeurs, à introduire la couleur, du jamais vu dans l'univers lisse et glacé du « beau design » dont les Italiens justement avaient obtenu la maîtrise internationale. C'est de là que j'ai commencé à aller à Murano... »

« Il faut se souvenir que cette recherche de la pureté et la protection des secrets de fabrication, ont été un enjeu commercial considérable, pendant des siècles. Se souvenir que les Doges entretenaient des tueurs à gages pour éliminer les verriers qui réussissaient à s'échapper de l'île : et pourquoi d'ailleurs les auraient-ils installés là, où il n'y avait aucune forêt, aucun arbre, si ce n'était pas pour les isoler ? Se souvenir aussi que l'Europe a couru pendant des siècles derrière la Chine, à la poursuite de la finesse, de la solidité, et de la blancheur de la porcelaine « dure », celle qu'on obtient en maîtrisant le secret du kaolin. Et qu'on avait même inventé des verres laiteux, le lactima des Vénitiens, notre opaline, pour l'imiter à défaut d'en disposer... »

Pourquoi ces cabochons que l'on retrouve sur plusieurs des grands vases de Murano (édités par Maeght) et sur les tasses dessinées pour Bernardaud, avec leur anse en queue de cheval et un jeu de pastilles de couleur et d'ors *(« On dit : oh ! Limoges, tous ces ors, moi je n'ai rien contre l'or »)* ? *« Je m'attache à des formes très simples, une ligne pure, qui atteint à l'effacement. Mais il ne faut pas que l'objet disparaisse tout à fait... Donc, j'apporte un minimum de décor, pour faire chanter la forme. »* La tasse de Bernardaud est d'un nouveau format, selon un nouveau moule : plus grande que notre tasse à café (mais très conforme aux usages américains ou allemands), plus petite que notre tasse à thé. Une parmi les quatres cents modèles de vaisselle et d'objets (douze à quinze décors nouveaux par an), que diffuse l'entreprise-phare de Limoges.

Le style de l'époque ? *« De plus en plus difficile à définir : il n'y a plus de diktat, maintenant tout est possible, tout se juxtapose, on peut faire coexister plusieurs manières. C'est un kaléidoscope. »*

Michèle Champenois

▶ Exposition : conçue par Claude Wolton, elle rassemblera durant l'été (à partir du 24 juin), à l'hôtel de ville de Limoges, les principaux porcelainiers, pour une évocation historique et contemporaine de leurs chefs-d'œuvre.

▶ Livre : *les Objets affectifs, ou le Nouveau Design de la table,* de Brigitte Fitoussi (Hazan, 1993, 440 p., 195 F).

MUSÉE ADRIEN DUBOUCHÉ

Le supplice du secret chinois

Limoges montre sa gare et sans doute pas assez son Musée Adrien Dubouché, un bel édifice néopompéien, construit dans les années 1900 sur les hauteurs de la ville pour abriter les prestigieuses collections rassemblées au XIXe siècle. Limoges devrait rendre davantage hommage à ce personnage fastueux qui lui constitua un trésor. Sa grande idée : former pour l'industrie des artistes qui trouveraient au musée les sources de leur inspiration.

On respecta son œuvre. En 1881 le musée et l'école avaient connu un tel essor que la ville ne pouvait en assurer la charge. On se tourna vers l'Etat. Les deux institutions devinrent établissements nationaux. Le musée lui-même, qui vivait sous la tutelle de celui de Sèvres, a acquis une complète autonomie en 1988, et depuis s'est lancé dans une heureuse reconquête de sa muséographie originelle, dans une atmosphère art nouveau.

On ne trouve donc pas uniquement du Limoges parmi les douze mille pièces du musée. Adrien Dubouché avait voulu laisser l'idée d'une activité universelle et d'une aventure humaine.

A travers toutes ces pièces, on voit par exemple les Européens tenter pendant des siècles de percer le secret de la porcelaine chinoise. La réputation de celle-ci était telle que dans les cours européennes on confiait ses commandes à la Compagnie des Indes, et les navires revenaient du pays du Matin Calme lourdement chargés de porcelaines. Les artistes chinois imaginaient mal la chrétienté. Le Christ dans les crucifixions avait les yeux bridés, tout comme les nobles à la cour sous leurs perruques poudrées ; les nudités – thème étranger à l'art chinois – étaient bien maladroites.

On navigue au milieu des aiguières, des compotiers et des saucières. On passe aussi devant un curieux médaillon de porcelaine tendre, sorti vers 1788 de la Manufacture de Sèvres, qui représente un Noir enchaîné en prière, avec une inscription : *« Ne suis-je pas un homme, un frère ? ».* On voit aussi quelques spécimens de la vaisselle personnelle des puissants de ce monde, car il eût été inconvenant de ne pas avoir son service de limoges. Eugénie de Montijo aimait que ses assiettes soient parsemées de violettes. Hassan II et Elizabeth II passèrent leurs commandes à Limoges, et Valéry Giscard d'Estaing se fit faire un service pour son avion présidentiel.

On peut voir aussi la première pièce sortie à Limoges en 1771, un médaillon aux armes de Turgot. Le secret de la porcelaine dure tint en effet l'Europe en haleine jusqu'au XVIIIe siècle. En 1709 on trouva en Allemagne le premier kaolin. Il fallut attendre la fin des années 1760 pour que la terre de Limoges livrât son « or blanc ». L'affaire à vrai dire tient du roman policier. Le sieur Darnet, chirurgien à Saint-Yrieix, est donné généralement comme le découvreur. C'est plutôt sa femme qui devrait être honorée. Mme Darnet manquant un jour de savon pour blanchir son linge, s'en alla au fond du jardin ramasser une bonne poignée d'argile. Celle-ci était si blanche que M. Darnet la confia à un ami apothicaire à Bordeaux, nommé Vilaris. L'archevêque, qui se piquait de sciences, s'en mêla. L'échantillon échoua finalement entre les mains d'un membre de l'Académie des sciences, Macquer, qui réalisa à Sèvres un petit Bacchus. Parvenu sur place non sans mal, Macquer écrit alors à son frère le 4 septembre 1768 : *« La nouvelle terre est d'une blancheur et d'une beauté à se mettre à genoux devant. »*

Au-delà des formes qu'ils créent, qu'ils mènent au baroque le plus échevelé – le fameux surtout aux échassiers – ou au dépouillement le plus extrême – le service Mousseline des Pouyat en 1862 qui annonce déjà l'art nouveau –, l'obsession des artistes limougeauds semble avoir été la blancheur. Les frères Pouyat, on le sait, ont fait un pari fou : ils ont décidé de se passer des motifs et des couleurs pour partir à la conquête de cette blancheur inaccessible. La technique du « grain de riz » qu'ils utilisent leur permet des effets translucides.

La perfection tenait lieu alors d'inspiration. Un homme, Charles Haviland, comprit que Limoges allait s'épuiser dans sa quête mystique. Il alla chercher à Paris un décorateur, Félix Bracquemond, qui se lança dans le japonisme. On vit des femmes-lianes, des pavots, des iris aux longues tiges épousant le corps des vases en des enroulements lascifs. On vit des tons nouveaux, des verts céladon, des gris, des roses. La vie, que tant de perfection avait arrêtée, revenait.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

▶ Le Musée national Adrien Dubouché (conservateur, Chantal Meslin-Perrier) est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 17 F. Renseignements : Musée national Adrien Dubouché, place Winston-Churchill, 87000 Limoges. Tél. : 55-77-45-58. Télécopie : 55-79-64-39.

RUE DE PARADIS

Située dans le quartier de la Nouvelle France, la rue de Paradis s'est ouverte à l'industrie du cristal, de la faïence et de la porcelaine au cours du XVIIIe siècle.

1 Cristallerie de Paris

Cette boutique classique propose des prix parfois sacrifiés : une remise de 20 % est accordée sur les listes de mariage. En vitrine : un service exotique en porcelaine à éléphants bleus et or sur fond blanc de Haviland (à partir de 262 F l'assiette) et de solides faïences de Quimper (de 150 à 200 F le bol). Tél. : 47-70-20-54.

7 Bérangère

On rapporte de cette petite échoppe rétro des faïences écolo-rustiques françaises et quelques meubles anglais. Les bols beiges sont décorés de chats, de poules, de vaches, de damiers et de cerises rouges (à partir de 75 F). Tél. : 48-24-95-74.

12-31-58 Limoges Unic

Pour ce distributeur des grandes marques de porcelaine et de cristal, avancer dans la rue, c'est sacrifier les prix. La boutique du numéro 12 propose les dernières créations (Gien, Havilland, etc.) à des tarifs haut de gamme. Mais au 31 se tient jusqu'au mois de juin un capharnaüm de soldes. Au numéro 58, Limoges Unic remise quelques vases de cristal de Sèvres, des étains Du Manoir et de délicieuses porcelaines Wedgwood anglaises (125 F l'assiette). Tél. : 47-70-26-65.

29 Editions Paradis

Ce haut lieu du luxe accueille de riches touristes aux goûts sûrs. Côté porcelaine le coup de cœur du moment va vers un service « Marie-Antoinette » de la Manufacture royale de Limoges : un décor de perles et de fleurs bleues, entourées d'un liseré vert ennobli considérablement l'art du souper. Plus moderne, une assiette « Hommage à Klimt » de Puiforcat (3764 F). Tél. : 45-23-05-34.

30 bis Musée et magasin Baccarat

Ce relais de poste du XVIIIe siècle est devenu l'entrepôt des manufactures de Baccarat en 1857. Derrière une façade dramatiquement design, les pièces rares de la prestigieuse marque de cristal y côtoient sur les mêmes comptoirs majestueux en chêne, des modèles proposés à la vente. Le service « Tzarine », créé en 1905 pour la visite des souverains russes est toujours fabriqué (5 990 F le verre baroque à long pied, coloré et finement ouvragé). Un vase «Orsay » du XIXe siècle en verre noir (990 F) fait face à vase contemporain couché (3 540 F). En octobre prochain, Baccarat fêtera ses deux cent trente ans d'existence. Tél. : 40-22-11-00.

34 Maison Madronet

Haviland, Daum, Ercuis, Christofle composent le bon fond de ce solide distributeur. Le service « Métropoles » de Bernardaud expose ses monuments allégoriques soulignés d'un liseré or (440 F l'assiette). Rosenthal radicalise ses décors baroques sous la direction de Gianni Versace auteur des services « Barocco », « Roi Soleil » ou « Médusa » (299 F l'assiette). Tél. : 45-23-18-56.

56 Foncegrive

Très récent, ce magasin subtil propose des marques recherchées : la porcelaine fleurie hongroise Herend, les créations italiennes de Richard Ginori, des verres de Murano (Nason et Moretti), des services de tables « so british » Minton et Royal Doulton (270 F et 350 F l'assiette). Tél. : 42-47-18-25.

Patrick Cabasset

Les fils du moine Emilion

Un négociant et fidèle paroissien de l'endroit : « Dans la symbolique, c'est un clocher autour duquel se rassemblent des hommes qui ont en commun un nom, Saint-Emilion, et une raison de vivre, le vin. » Voyage.

Depuis la nuit des temps, les fruits de la vigne sont fondés en alliance avec les chances célestes, auxquelles l'attention humaine et le terroir en travail ont pris le parti de faire allégeance. Saint-Emilion incarne plus que tout autre lieu cette harmonie avec le spirituel. Cité médiévale dressée face au Midi en amphithéâtre sur deux collines, traversée par de mutiples aspirations – bénédictins, dominicains, franciscains, templiers, alchimistes... –, cosmopolite de par les péripéties de son histoire (Celtes, Ibères, Wisigoths, Vikings, Sarrasins, Anglais...), la qualité de ses vignobles, la saveur de ses crus sont indissociables de son héritage exceptionnel, que les vignerons d'aujourd'hui ont toujours à cœur de mériter. Son paysage, ses monuments, ses fondations et les hommes qui y ont œuvré sont les clefs de ce trésor ineffable implanté à l'origine par les Romains, au III[e] siècle, sous l'impulsion d'un certain Marcus-Aurelius Probus.

Mais la véritable histoire de Saint-Emilion commence par le *mariage apparemment antinomique* de l'eau et de la pierre. En signe avant-coureur et comme adresse de bienvenue, il y a quelque cinq mille ans, des marins ont remonté le mascaret pour aménager un port d'attache à quatre-vingts kilomètres de l'océan.

Au pied de ce tertre coulait une source miraculeuse ; et c'est là qu'ils ont érigé le menhir de Pierrefitte : plusieurs tonnes de calcaire sous la forme d'une main droite protectrice dont la paume, tournée vers le levant, indiquait aux futurs bâtisseurs du village l'emplacement bénéfique, un plateau dominant la vallée fertile de la Dordogne.

La réponse est arrivée au VIII[e] siècle, lorsque le moine *Emilion, originaire du pays des* pierres levées, descendu de Vannes et cheminant vers Saint-Jacques-de-Compostelle, s'est arrêté là pour y aménager son ermitage dans une grotte naturellement creusée. Il y coule une source au niveau toujours égal, que la légende dit jaillie des mains de l'ermite. De très loin, on venait y implorer la guérison, et tous les amoureux y jetaient des aiguilles de pin pour garantir à leur idylle longévité et fécondité. La renom*mée du moine attira les bénédic*tins, trempés de celtisme, qui se réfugièrent à ses côtés et constituèrent la première communauté du lieu.

Tout visiteur curieux de l'harmonie de Saint-Emilion prend conscience que l'énigme a nidifié dans cette matrice, prolongée de catacombes, où l'on peut voir les ossements des premiers moines du village dans les enfeus taillés à même la roche. Ils creusèrent encore, éprouvant la pierre pour mieux s'éprouver eux-mêmes ; et là, l'émotion est intacte : une coupole soutenue par trois colonnes, débouchant en spirale à la lumière du ciel ; c'est la chapelle de la Résurrection, dont la voûte inspirée du Saint-Sépulcre découvre trois vieillards entourant l'anneau céleste, symbole du passage de la mort à la vie. Puis ce fut une entreprise colossale, unique en Europe : l'édification d'une église monolithe taillée au ciseau. Une cathédrale aux formes pures, avec ses fresques, dont il reste si peu, et sa voûte en berceau soutenue par des piliers de quatre mètres d'envergure, où deux archanges désignent aux humains la complétude du zodiaque en ses extrêmes, le Sagittaire et les Gémeaux.

C'est ainsi, érigée des profondeurs, que Saint-Emilion s'est épanouie. La ville haute et ses fastes sont venus plus tard : société de puissants séparée des plus humbles par la porte de la Cadène (chaîne). Avant ce temps de prospérité à ciel ouvert, avec le pic, le ciseau, la laye et la trace, des hommes ont prolongé le travail de l'érosion naturelle : un labyrinthe de 200 kilomètres de galeries et de grottes creusées sur cinq niveaux, sur un rayon de 6 kilomètres. La mer y a laissé son souvenir : les belles pierres de taille dorées extraites pour édifier la ville, une partie de Libourne et le Grand Théâtre de Bordeaux, ont été taillées dans un banc de calcaire à astéries, prodigue en coquilles d'huîtres et en coquillages mêlés à l'argile et au sable fin.

Du monde entier, on vient *découvrir cette alchimie très singulière* de l'univers souterrain, où règnent les secrets de Dieu et ceux des vins, conservés là dans les plus idéales conditions, et celui du dessus : une cité sinueuse de ruelles et de places de toute beauté, ceinte encore des vestiges de ses murailles protectrices des guerres successives, avec, en butée, les vignobles dominant en merlot et cabernet franc lui tissant une parure d'hommages.

De ses promontoires, par-delà l'enchevêtrement de tuiles rondes, se dessine le paysage d'une petite Toscane : végétation luxuriante, essences méditerranéennes... Poussée au dos par la Dordogne ensauvagée, Saint-Emilion incline vers le grand Sud. En ses murs, de quelque côté que l'on se tourne, le temps semble s'être arrêté au XV[e] siècle ; église collégiale où, de Byzance à l'Extrême-Orient, plusieurs civilisations ont été convoquées ; couvents et cloîtres, Commanderie, tour du Roi... témoins magnifiquement préservés de ses heures de gloire, alors que la cité jouissait d'une grande indépendance et bénéficiait de privilèges, la plupart octroyés au cours de la domination anglaise moyennant un tribut de nectars, baptisés «vins honorifiques » ici, là-bas « *king of wine* ».



PHOTOS MICHEL GUILLARD/SCOPE

Pour autant, cette profusion de richesses en façades laisse apparaître de sérieux manquements. Au cœur de la ville basse, les fondations d'origine portent les traces évidentes de l'abandon : les vitraux de la chapelle de la Trinité édifiée sur l'ermitage ne sont pas restaurés ; dans les catacombes, *mégots et papiers se mêlent aux* ossements ; et le pire s'illustre au sein du joyau de la cité, l'église monolithe, où des piliers de ciment, dressés en son centre pour prévenir une menace d'effondrement, sont laissés là depuis quatre ans sans qu'aucune décision ne soit prise ; tandis que les reliefs exceptionnels se détériorent à grande vitesse.

Pendant ce temps, Saint-Emilion a joué la carte du tourisme international : au plus fort de

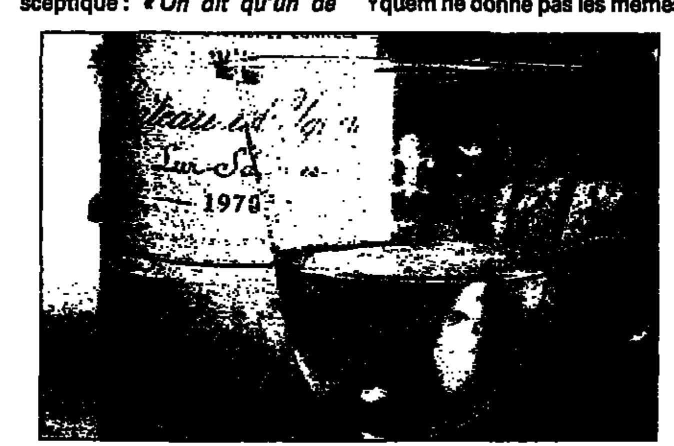
CHATEAU D'YQUEM

Un si beau monstre

IL se présente lui-même très sobrement comme le plus grand vin blanc du monde. Pas moins. Et personne ne lui conteste ce titre, personne ne moufte. Depuis toujours, il est le meilleur, le plus prisé des vins de Sauternes, qui sont aux autres vins blancs des aristocrates de plus vieille branche. Et il n'a même pas besoin d'élever la voix, il a tout pour lui, tout lui donne raison. Le château est un vrai château du XV[e] siècle et suivants, beau sans ostentation, assis au sommet d'une croupe dominant la Garonne, au milieu de ses vignes, comme un roi. La couleur, le parfum, la texture de sa robe d'or sont sans pareil. Il a un casier généalogique impeccable, appartenant à la famille de Lur Saluces depuis plus de deux cents ans. Il est l'étalon de mesure des autres vins de sa parentèle proche, le diapason absolu. Une institution française, un trésor de l'humanité. Le Château d'Yquem.

En fait, c'est un monstre, bien sûr. Les très grands vins sont des monstres, comme les grands artistes. Quel écrivain, quel peintre, quel musicien, sans un excès, une tumeur de l'esprit, un déséquilibre inguérissable, une plaie d'où suinte le génie ? Sans le ferment têtu de la perversité, quelle saveur aurait le monde, sinon celle de *l'ennui d'où nul ne revient ? On* se souvient de *l'Homme qui rit,* de Victor Hugo, enfant au visage déformé par les « comprachicos », d'un éternel sourire. On connaît les oiseaux dont on *crève les yeux pour qu'ils* chantent mieux, les bêtes de cirque qu'on affame pour qu'elles combattent plus âprement, les oies que l'on torture dans le Sud-Ouest. Il y a de tout cela dans le destin d'une grappe d'Yquem. La vigne a reconnu depuis longtemps les vertus d'un certain sadisme. Il faut qu'elle souffre pour avoir du caractère. Laissée à elle-même, pis, engraissée, ce ne serait qu'une *liane exubérante,* une grosse fille fade. Parcourez les rangs d'un grand cru, les ceps ne montent pas beaucoup plus haut que cinquante centimètres. Ils sont tordus, taillés. Dès qu'ils relèvent la tête, le sécateur luit, la scie punit, ils sont martyrisés avec une science, un amour infinis. Et donnent ainsi leur plus pur sanglot.

Dans le cas d'Yquem, le supplice est raffiné d'une cruauté supplémentaire. On a repéré de longue date le rôle d'un champignon parasite microscopique particulièrement attaché à cette région, et on le comprend, le *Botrytis cinerea,* communément appelé « pourriture noble », qui s'installe sur les grains du raisin quand ils sont bien mûrs et vit à leurs dépens, les vide de leur eau (ce qui rend le jus plus chargé d'arôme), les fripe comme de vulgaires raisins de Corinthe. C'est donc un grand *malade que l'on cueille, une fois* « rôti » et à moitié gangrené, que l'on achève au pressoir et que l'on pouponne en barrique plus de trois ans avant de le mettre en bouteille. Parce que le *malade a meilleur goût que le* bien portant, et donne un vin liquoreux, « gras », très lumineux, d'une suavité extraordinaire. Qui a découvert le secret de la pourriture, de la vendange tardive ? Le comte Alexandre de Lur Saluces, sixième du nom, qui succéda en 1968 à son oncle le marquis Bertrand de Lur Saluces à la tête du domaine, est sceptique : *« On dit qu'un de*



Moyenne annuelle : 93 000 bouteilles pour 103 hectares cultivés.

mes ancêtres serait arrivé en retard pour donner l'ordre de vendanger... C'est peu probable. »

De fait, d'après Richard Olney, l'œnologue américain dont nous avons déjà dit tout le bien qu'il *fallait penser à propos de la* Romanée-Conti, auteur également chez Flammarion d'un très bel ouvrage consacré à Yquem, les anciens Grecs connaissaient déjà les bienfaits de la pourriture *et produisaient dans l'île de* Chio un vin dit *« saprien », soit « pourri, putride, gâté, décomposé »,* dont les gastronomes de l'Antiquité, Athénée par exemple, chantaient avec émotion le bouquet. Mais le parasite est volage, ne s'empare pas de n'importe qui et ne vérole bien que les grands séducteurs. La pourriture ailleurs qu'à Yquem ne donne pas les mêmes résultats. Parce qu'un vin exceptionnel est un tel concours de circonstances, outre le travail, qu'il faut compter avec toute la mosaïque des terroirs divers qui composent les 113 hectares d'Yquem pour que la pourriture y produise ce miracle-là et pas un autre. Ni ailleurs.

Jouer à ce jeu avec un allié aussi capricieux que le *Botrytis cinerea* est un sport risqué et onéreux. *« C'est une élaboration du vin un peu paradoxale,* reconnaît le comte Alexandre. *On dit que le médoc est un don du ciel. Pour nous l'Yquem est un accouchement très compliqué, les choix, les décisions sont capitaux. On ne peut rien sur le champignon, sinon le tuer, mais ce serait idiot. Tout ce qui est en notre pouvoir c'est de créer les meilleures conditions pour qu'il veuille bien s'inviter, au bon moment, ni trop ni trop peu, chez nous. »* La période des vendanges, où partout l'on redoute les orages, la grêle, se fait exclusivement à la main et dure ici près de deux mois, parce que les vendangeurs à chaque passage (parfois cinq ou six pour une seule récolte) ne cueillent que les grappes pourries, laissant évoluer les autres. Si elles veulent bien s'en donner la peine. Chaque année, une partie de la vendange est jugée indigne de participer au divin breuvage.

Une année sur dix en moyenne, le château fait savoir qu'il n'y aura pas d'Yquem pour cette fois, en 1964, 1972, 1974, par exemple. Sur vingt ans, la production annuelle moyenne est de 95 000 bouteilles pour 103 hectares cultivés. *« C'est le cinquième de ce que font les autres. Sur 1 hectare en Champagne, on fait 10 000 bouteilles. Nous, pas plus de 700. »*

Yquem n'est donc pas un vin bon marché, on s'en doute, avec de tels coûts de fabrication. Selon Olney, en novembre 1988, une bouteille d'Yquem 1982 se vendait 720 F au particulier (compter le triple au restaurant), le 1983, 750 F. Parce que le minimum décent de conservation en cave d'une bouteille d'Yquem est de dix ans, si l'on veut que l'oiseau commence à bien chanter. Et on peut attendre largement plus, plus long que la vie d'un vigneron, fût-il marquis. En 1985, pour le bicentenaire de la propriété de Lur Saluces, on ouvrit des bouteilles *vieilles de deux siècles,* excellentes, harmonieuses. Preuve s'il en est qu'il y a un bon usage des maladies...

La pire maladie qui menace à vrai dire ce chef-d'œuvre historique, c'est encore le champignon du fisc. A chaque génération, la question des droits de succession se pose, douloureusement. On ne se dévoue pas à un tel domaine pour de l'argent, mais par fidélité, par passion.

« C'est tout à fait anti-économique, ce qu'on fait. Mais la part du rêve est immense. » Il a raison, monsieur le comte. Mais si à l'avenir un de ses descendants s'avisait de baisser les bras et de vendre aux Japonais ? On verrait le tollé, autant vendre la cathédrale de Chartres. A moins qu'on veuille prendre en compte ce qui rentre d'extraordinaire dans une telle entreprise, véritable conservatoire écologique, et lui appliquer un régime de faveur, comme pour les œuvres d'art, ce qui serait le bon sens même.

De notre envoyé spécial
Michel Braudeau

…ls du moin… Emilion



Entre Château Pavie et la butte de Fronsac, onze vignobles d'exception : Ausone, Cheval-blanc, Figeac, Clos-fourtet... Ici, Château Canon.

l'été, plus de quatre-vingts boutiques de vins drainent le chaland, déjà rassasié par les divers parfums des multiples échoppes de macarons, spécialité léguée par les sœurs... alors que la disparition progressive des petits commerçants et artisans a condamné tout un pan du tissu social de la cité. Etrange paradoxe d'une ville tentée par « l'effet de vitrine », privilégiant le passage au détriment de la vie quotidienne de ceux qui façonnent toute l'année durant sa véritable richesse.

A défaut, quelques-uns parmi eux ont intelligemment œuvré au plaisir des sens de leurs concitoyens. Ainsi de François Des Ligneris, qui exploite le domaine familial du grand cru classé château-soutard, engagé en permanence en *« petite Résistance »* : chercheur, curieux de donner sens à tout ce qui vit, « chahuteur » d'inerties, esthète... Préférant les coulisses au spectacle éphémère, il a ouvert un restaurant baptisé « L'Envers du décor », a organisé plusieurs années de suite des manifestations culturelles, concerts de jazz ou de musique classique, expositions... et réfléchit à présent au sein d'une commission de sauvegarde aux modes de revalorisation et d'évolution des jardins de Saint-Emilion. Ainsi encore de François Querre, intarissable pédagogue, animateur d'un réseau radiophonique inter-Etats dans les pays les plus pauvres d'Afrique. Lyrique, passionné dans toutes ses entreprises ; sans doute le plus clairvoyant et ardent défenseur de l'âme de Saint-Emilion, voilà bientôt quinze ans qu'il a institué « Les grandes heures », mariant dans divers châteaux le meilleur de la musique classique, du chant et du vin.

Ce n'est que depuis l'après-guerre, avec la reconstitution de la Jurade, confrérie d'ambassadeurs des grands crus de la cité, que la renommée de Saint-Emilion a pris sa vraie dimension et passé toutes les frontières. Ce vignoble de 5 200 hectares, constitué par huit communes anciennement rassemblées en une même juridiction, généreux en saveurs subtiles, a longtemps été jugé à tort sans nuances, « rustique » ; une tenace rumeur lui opposant la finesse et l'élégance des médocs. C'est qu'ici, sur la « colline aux mille crus », les seigneurs n'ont pas régné ; rien que de petites exploitations familiales, dont la surface moyenne n'excède pas 12 hectares, avec une grande diversité de sols et des micro-climats bienfaisants. Comme le fait remarquer Patrick Vallette, qui travaille sur l'un des plus beaux domaines, l'un des meilleurs « premier grand cru classé », Château Pavie, une ligne droite tracée entre son domaine et la butte de Fronsac définit un terroir où se retrouvent onze châteaux d'exception : Ausone, Cheval-blanc, Figeac, Canon, Clos-fourtet...

Fait unique, tous ces « premier grand cru classé », comme les soixante-trois « grand cru classé » ont obligation, depuis 1954, de soumettre la qualité de leurs dix derniers millésimes auprès d'une commission d'experts nommés par l'Institut national de l'appellation contrôlée (INAO). Cette rigueur ne se limite pas aux plus grands vins. Eric Fournier, propriétaire de Château Canon (autre premier grand cru classé »), préside depuis quatre ans aux destinées du plus ancien syndicat viticole de France, créé en 1884. Son rôle est de tout premier plan puisqu'il lui faut à la fois défendre l'appellation – ce qui suppose l'imposition de règles strictes –, informer et conseiller les exploitants, enfin promouvoir leur production. Pour tous, la grande bataille à venir concerne l'unification de l'appellation contrôlée, dans une Europe plutôt fantaisiste à ce sujet ; et s'il y avait une « exception culturelle » française à faire valoir, ce serait bien celle-là.

Autre pôle d'envergure, l'Union des producteurs de saint-émilion, fondée en 1931, et que dirige aujourd'hui Jacques-Antoine Baugier : cinquante-huit châteaux traités dans un navire géant à la pointe de la technologie... et de la qualité, puisqu'on y développe la fameuse norme « ISO 9002 », garantissant le respect et la conformité de toutes les étapes de transformation du produit. Tous sont plus ou moins conscients que l'avenir de Saint-Emilion se joue là, dans l'exercice maîtrisé de la tradition et de la modernité ; mais le plus troublant est encore de retrouver chez ces hommes si différents un même souci que résume Jacques Baugier : *« Dans la symbolique, c'est un clocher autour duquel se rassemblent des hommes qui ont en commun un nom, Saint-Emilion, et une raison de vivre, le vin. Malgré leurs rivalités, l'extraordinaire est qu'ils soient capables de vivre leurs rancunes tenaces et de les transcender dès lors qu'il s'agit de défendre le nom ou le vin de Saint-Emilion. »*

De notre envoyée spéciale
Valérie Cadet

CHÂTEAU BEYCHEVELLE

En mémoire du duc d'Epernon

Au cœur du Médoc, à 35 kilomètres au nord-ouest de Bordeaux, sur la rive gauche de l'estuaire de la Gironde, entre Margaux et Pauillac, Beychevelle est le premier château que l'on rencontre à l'entrée de Saint-Julien, situé le plus au sud de l'appellation avec Château Branaire. De tout temps habité par des hommes de pouvoir, des comtes de Foix-Candale à la famille Achille-Fould, on dit de lui qu'il est « le Versailles du Médoc », mais il n'a guère besoin de cette référence. Accueilli par un cèdre du Liban plusieurs fois centenaire – comme souvent les cèdres –, on découvre ici un lieu nimbé d'élégance et de lumière, de brumes ou de frimas. Il porte bien toutes les saisons.

Construit par le duc d'Epernon au XVII[e] siècle et remanié au siècle suivant, de style classique, Beychevelle a servi de modèle à toute une lignée de châteaux : un bâtiment allongé constitué de deux pavillons unis par un corps de logis sur un seul niveau et prolongé par deux ailes en équerre. A partir de sa terrasse légèrement surélevée, ses jardins riches de mille espèces descendent doucement jusqu'à la Garonne. La légende raconte que les voiliers passant au large de la propriété devaient baisser la voile en signe d'allégeance au duc d'Epernon, grand amiral de France, d'où le nom de Beychevelle, anciennement Baysevelle. En réalité, le nom avait précédé le duc. Les lents bateaux qui reliaient Bordeaux à l'océan avaient besoin de deux marées pour accomplir leur trajet, et c'est donc à ce port constituant une limite de navigation qu'ils baissaient la voile.

Les 85 hectares de vignoble de Beychevelle ont la caractéristique d'une unicité de cépage et poussent sur un sol composé de graves garonnaises, galets alluvionnaires roulés par la Garonne, la Dordogne et la Gironde et déposés en couches successives, qui donne à Beychevelle un cousinage aromatique avec Branaire, Lagrange et Gruaud-Larose. Deux symboles protègent la munificence de ce terroir : la Tempérance, et le griffon, gardien mythologique du cratère de vin de Dyonisos, qui donne à ce grand cru classé d'un raffinement suprême, composé de cabernet-sauvignon, merlot, cabernet franc et petit verdot, une grande souplesse et une complexité aromatique unique.

Au milieu des années 80, les grands groupes, soucieux de leur diversification et de leur image de marque, font leur entrée en force dans les grandes propriétés. La GMF devient propriétaire du domaine et s'associe avec la société japonaise Suntory, leader de vins et spiritueux et déjà propriétaire de Château Lagrange pour créer une holding, Grands Millésimes de France (que dirige aujourd'hui Aymar de Baillenx). Leur association ne tarde pas à déborder le domaine vinicole. Reprenant à leur compte la vocation de mécénat instituée à Beychevelle par le duc d'Epernon, protecteur de la troupe de Jean-Baptiste Poquelin, ils vont développer une politique de partenariat culturel dont la qualité est en totale corrélation avec l'esprit du lieu. Ce sont tour à tour les concerts organisés avec le Centre de musique baroque de Versailles ou ceux produits dans le cadre du Mai musical de Bordeaux.

A la belle saison, le meilleur du jazz retentit dans les jardins : Helen Merrill et Gordon Becq, le quartet d'Aldo Romano, Jimmy Giuffre, Paul Bley et Steve Swallow... Beychevelle se fait aussi partenaire de manifestations littéraires, telles celles conçues par le Centre régional des lettres d'Aquitaine ou, tout récemment avec les « Lettres de Saint-Pétersbourg », celles proposées par l'association Le Monde autour du livre de Sylviane Sambor. En 1990, Beychevelle a voulu créer sa « Villa Medicis du Sud-Ouest » en fondant un Centre international d'art contemporain. Chaque année, six artistes internationaux sont sélectionnés dans le domaine de la peinture, la sculpture, la photographie, les nouvelles technologies et les arts décoratifs-design.

Pendant leur séjour, tout au long du mois de juillet, ils rencontrent les membres de l'Académie de Beychevelle (personnalités du monde des arts et des lettres, de la musique, de la sociologie et des sciences) et, sur une thématique donnée, élaborent un projet qu'ils auront un an pour concrétiser et dont le financement sera assuré s'il est retenu. Après réalisation, l'œuvre la plus significative est récompensée par le Grand Prix annuel de l'Académie de Beychevelle (d'un montant de 100 000 F).

Les ateliers d'écriture de scénarios Equinoxe constituent l'autre fleuron du mécénat de Beychevelle. En association avec le Sundance Intitute créé par Robert Redford en 1981, Equinoxe a pour but de *« valoriser le métier de scénariste et d'encourager les auteurs à sortir de leur isolement »*. Sa présidente, Noëlle Deschamps, rêvait d'*« un lieu où se rencontreraient des auteurs pour confronter leur travail aux conseils et aux critiques de personnalités internationalement reconnues pour leur talent et leur expérience »*.

L'association a été créée avec des membres du CNC, du British Screen, de l'European Script Fund, de Canal + et de Flammarion et accueille ses auteurs et intervenants depuis 1993, une semaine durant, aux équinoxes du printemps et de l'automne. Marraine de l'entreprise, Jeanne Moreau a immédiatement adhéré au projet : *« La solitude est bonne pour travailler. Mais il arrive un moment, dans cet art collectif qu'est le cinéma, où il devient indispensable de sortir de cette solitude. Ce n'est que dans l'échange avec d'autres que les blocages, les faiblesses de construction peuvent trouver une solution. Le regard de l'autre vous force à affirmer les raisons profondes de vos choix. L'esprit dans lequel s'accomplit le travail d'Equinoxe, avec des artistes du monde entier, m'intéresse plus particulièrement en ces temps de repli, de retour des nationalismes ; et à l'heure où l'on parle d'exception culturelle, il est bon de prouver que la qualité de la création ne dépend pas de sa nationalité. Et puis, bien sûr, rien de plus agréable que de travailler dans la beauté de ces lieux... »*

Val. C.



Le château de Beychevelle.

▶ A lire : *Château Beychevelle*, de Nicolas Faith. Photographies de Michel Guillard. Olivier Orban, 1991, 350 F.

▶ Des journées portes ouvertes sont organisées dans tous les châteaux du Médoc les 9 et 10 avril prochain.

VADE MECUM

Un livre
Saint-Emilion, miroir du vin. Textes de François Querre ; photographies de Jacques de Givry. Agep éditeur, 1992, 450 F.

Une table
Francis Goullée. En toute subjectivité, le meilleur cuisinier (avec sa femme Annie Goullée) de Saint-Emilion, qui propose, de 120 F à 220 F, trois menus abondants (deux plats et trois plats) et stylés (rue Guadet : tél. : 57-24-70-49).

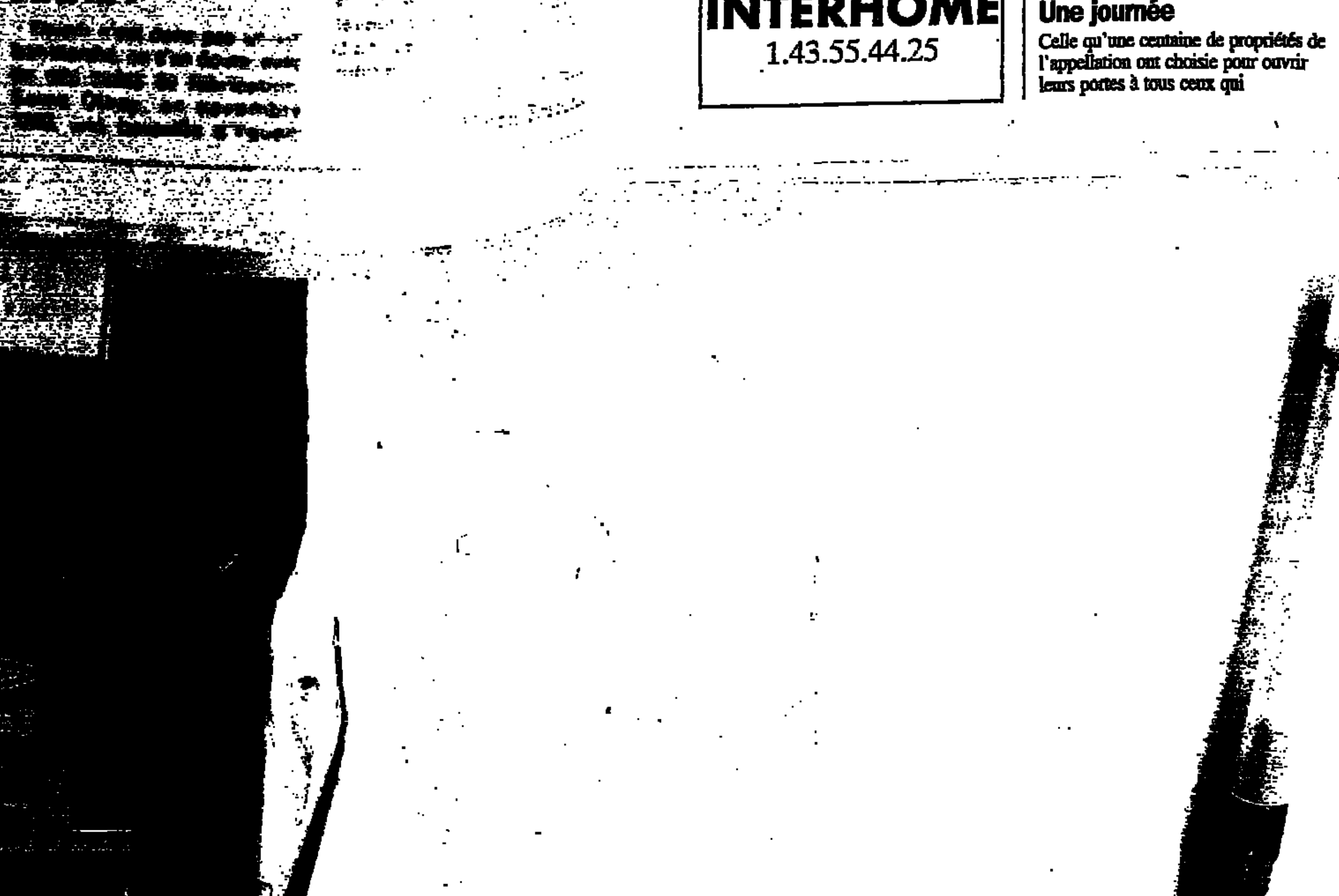
Un hôtel
L'Auberge de la Commanderie. Un deux-étoiles entièrement rénové avec simplicité et bon goût, installé dans l'un des plus anciens bâtiments de la ville haute (rue des Cordeliers ; tél. : 57-24-70-19).

Une journée
Celle qu'une centaine de propriétés de l'appellation ont choisie pour ouvrir leurs portes à tous ceux qui souhaiteront visiter les chais et déguster, le 30 avril.

Une fête
Celle organisée à l'occasion du solstice, le 25 juin, au Menhir de Pierrefitte : feux de la Saint-Jean, jazz band, lâcher de bougies sur la Dordogne, voiliers illuminés...

Une exposition
« L'âge du Verseau ». Dans le cadre des « Grandes heures de Saint-Emilion », le collectionneur Armand Israël présente, du 17 juin au 24 juillet, au doyenné de la collégiale de Saint-Emilion, les fleurons de sa sa collection d'ouvrages de bibliophilie.

Un rituel
Les « Collégiades ». Durant tout l'été, chaque jeudi soir, une place, un monument s'anime. Avec du théâtre de rue, du cirque, de la danse, des chants... Syndicat d'initiative : Le Doyenné, place des Créneaux (33330 Saint-Emilion ; tél. : 57-24-72-03).



Parqueterie

« Il n'y a de nouveau que ce qui est ancien. » Voici que les parquets sont de retour. Avec leurs servitudes, mais plus sûrement avec tous les avantages que l'on peut en espérer. Constat de leur renouveau.

« *Clac, clac, clac.* » Familier, le bruit des talons *résonne d'un bout à* l'autre de l'appartement. « *Clac, clac, clac.* » Pensive, cette Parisienne contemple son parquet et se surprend à rêver au silence d'une moquette. Un court instant seulement, tant la blondeur de son sol, une fois encore, la séduit, balayant tout regret.

Le bruit est le prix à payer à la beauté du parquet : ses voisins n'ont aucun secret pour elle. Ni le célibataire endurci de l'étage inférieur, ni la locataire de l'appartement du dessus qui affectionne tant les chaussures à talons. Mais elle *sait qu'elle n'en a aucun, non plus,* pour eux. Qu'une petite cuillère tombe, la maison résonne !

Elle n'est pas la seule à partager ces nuisances sonores. Les parquets font un retour remarqué. Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter les revues de décoration. Ou de discuter avec son entourage : telle amie vous assurera qu'elle a arraché elle-même sa moquette, loué une machine et poncé, en un week-end, son vieux parquet... avant de s'enivrer de l'odeur, retrouvée, de l'encaustique. Telle autre vous vantera la facilité avec laquelle elle a posé – seule ou avec l'homme de sa vie – un parquet « flottant », cette petite merveille qui s'assemble *comme un puzzle et relègue au* rayon des antiquités solives et lambourdes d'antant.

Toquade des classes moyennes urbaines ? Pas du tout, affirment les responsables des grandes surfaces de bricolage : le parquet se démocratise, la baisse de ses prix le met à la portée de (presque) toutes les bourses et il plaît au grand public.

Quelle belle revanche après des années et des années de suprématie de la moquette ! Qu'on s'en souvienne : dans les décennies 60 et 70, période au cours de laquelle la France bâtissait à tour de bras, moquette était synonyme de confort. Lorsqu'ils rêvaient de leur pavillon, les Français s'imaginaient posant, le matin, leurs pieds nus sur une moquette moelleuse, chaude et *épaisse... le bonheur ! C'était l'ère* du « tout-textile » : sur les murs, sur les sols, aux fenêtres... on vivait sur des coussins au ras du sol, dans un silence ouaté.

Mais le vent a tourné. Aujourd'hui, le « nouveau consommateur » recherche l'« authentique », les matériaux naturels comme le bois, la pierre, le carrelage, voire même le fer... Ecologie oblige ! Murs et sols se dépouillent : la mode est au blanc, au blond du bois, à l'ocre des carrelages.



DIDIER HUBERT/METIS

La mode est aujourd'hui au blanc, au blond du bois, à l'ocre des carrelages.

La mode n'explique pas tout. Effectuant un retour sur leurs *racines et sur eux-mêmes, les* Français sont extrêmement préoccupés de leur personne... et développent *une nouvelle phobie : les acariens !* Terreur des temps modernes, ces bestioles, invisibles à l'œil nu, sont accusées d'être responsables de quelques-unes des allergies respiratoires que développe l'homme moderne. Elles sont pourtant vieilles comme le monde : on en aurait trouvé des traces dans une tombe de la vallée des Rois !

Les acariens, qui se nourissent des squames de la peau, ont une prédilection pour les atmosphères chaudes et humides et affectionnent tout particulièrement les literies. *Tombant sur le sol, ils viendraient* se nicher dans les moquettes, y feraient leurs déjections, qui provoqueraient lesdites allergies. Chercher à les tuer ne serait pas mieux, les cadavres étant aussi dangereux ! La publication de clichés agrandis de ces charmants compagnons de la vie courante aurait provoqué chez les Français – comme chez d'autres Européens – une certaine répulsion, leur faisant préférer les sols lisses. Au grand dam des fabricants de moquette qui affirment que ces accusations sont loin d'être prouvées scientifiquement.

Les lames de parquet peuvent, elles aussi, receler bien des saletés, volant au moindre courant d'air, *argumentent-ils, encourageant les* maîtresses de maison à retrouver quelques-unes des habitudes de leurs grands-mères : battre les lits, aérer les pièces et traquer la poussière... Evidemment, les contraintes de la vie moderne – manque de temps, désir d'économiser l'énergie, législation dans les villes... – ne sont guère propices au retour de ce genre de traditions.

Sans prétendre trancher le débat scientifique autour des acariens, force est de reconnaître que d'autres facteurs jouent contre la moquette. Par exemple, dans leur lutte effrénée pour conquérir le marché, certaines grandes surfaces spécialisées ont tiré les prix au maximum... au détriment de la qualité. Si des produits haut de gamme offrent à la clientèle des moquettes *résistant aux taches,* d'autres pèchent sur le chapitre de l'entretien. Une moquette de mauvaise *qualité résiste mal à la combinaison* vie courante, enfant (s), animaux domestiques ! Et, malgré la diffusion de multiples produits, le « grand » nettoyage périodique, shampouineuse à l'appui, reste une corvée, dont le résultat n'est pas toujours probant. Ajoutez à cela une pose pas toujours parfaite et vous aurez quelques éléments *expliquant* la désaffection du consommateur.

Le parquet soulève lui aussi des problèmes *d'entretien. Qui ne se* souvient des patins de nos grands-mères ? Passer la paille de fer sur *un parquet ciré,* encaustiquer à genoux sont des épreuves de force ! Un enfant qui se met à l'aquarelle, un chat indélicat ou quelques amis à dîner, et c'est la catastrophe... Mais c'est le prix à payer si l'on veut donner à son sol une patine que la meilleure vitrification ne lui permettra jamais d'obtenir ! Car, sans vouloir vexer personne, le sol vitrifié est au parquet ciré ce que le couvert en inox est à la ménagère en argent...

Le parquet ciré, déjà limité à ceux qui habitent dans un logement ancien tant est onéreux le parquet de récupération, est donc réservé aux puristes. Et même si l'authenticité doit en souffrir, la demande se porte plutôt sur le parquet vitrifié qui résout la question de l'entretien. *Autre obstacle levé : le bruit. Avant* de poser un parquet « flottant » (80 % des ventes), il est possible de *mettre une sous-couche qui permet* de réduire les décibels... au prix d'une facture finale alourdie, surtout si l'on ne se sent pas assez bricoleur pour le faire soi-même. Car même si la grande distribution « tire » les prix, un parquet reste plus cher qu'une moquette.

On peut toutefois espérer que sa *durée de vie sera plus longue...* à condition de prendre quelques précautions. Autrefois, lorsque la mode des talons aiguilles sévissait, on distribuait aux visiteuses de certains musées de petits embouts destinés à protéger les parquets anciens. Si l'on veut qu'une vitrification dure, il est sage de faire de même...

Un produit nouveau, le revêtement de sol stratifié, permet de résoudre ce dernier problème. Comme il s'agit d'une photocopie sur une couche d'aggloméré, ce revêtement n'a pas le droit de revendiquer le nom de parquet. Mais, combinant la chaleur de l'aspect bois, un entretien facile et la solidité, il est à la croisée des demandes des consommateurs et connaît un succès croissant. Mais, bien qu'inférieur aux normes de décibels en vigueur, il est assez sonore. Décidément, nul n'est par*fait dans ce bas monde !*

Françoise Vaysse

A L'ANCIENNE

Du versailles sous le talon

Autrefois comme *aujourd'hui,* la beauté des parquets indique le standing de la maison. *Leur usage se généralise à partir* du dix-septième siècle, mais sur le marché ce qu'on trouve de plus *ancien remonte, sauf exception,* au dix-huitième. Le modèle Versailles, le plus copié, est aussi le *plus demandé, pour le prestige* bien sûr, mais aussi pour son élégante complication. Délimité dans *un carré, il présente plusieurs* pavés carrés, enchâssés dans un quadrillage de lames de parquet. *De même époque, le fontaine*bleau se distingue par une géométrie plus marquée : la trame est *identique à celle du versailles,* mais les quatre angles sont coupés par des triangles. Rare, le *chantilly offre quatre pavés dans* un carré, entourés de ceintures rectangulaires.

La prédominance de ces trois modèles classiques n'empêche nullement la floraison de nombreux décors parquetés dans toutes les provinces. Ils diffèrent selon l'inspiration particulière de chaque région et les essences disponibles localement. A travers des combinaisons multiples, tout *l'art réside dans l'harmonie entre* longueur et largeur des lames, et les complications sont toujours *appréciées. A ce titre, la ville de* Lyon s'est fait une spécialité de parquets en bois de différentes *couleurs, qui dessinent les* motifs les plus difficiles à exécuter, avec rinceaux, ara*besques, etc.*

Le chêne fait figure de bois roi, d'abord pour sa solidité, mais aussi pour la beauté foisonnante de ses veines. En province, les artisans utilisent volontiers les essences fruitières, plus fragiles, mais peut-être plus chaleureuses : alors que le chêne a tendance à noircir en veillissant, le merisier rougit légèrement et le noyer prend une patine blonde.

Il faut compter environ 2 500 F le mètre carré de parquet du *dix-huitième siècle, à quoi* s'ajoutent la pose, dont les prix changent selon les fournisseurs, *et l'état du sol sur lequel on* les fixe.

Attention aux lots achetés au hasard des ventes publiques ou des démolitions, qui peuvent réclamer de très coûteuses restaurations : *le bois s'use à force* d'être piétiné, et beaucoup de panneaux s'avèrent irrécupérables. *Les larges surfaces pro*posées par les antiquaires spécialisés ont la plupart du temps *été restaurées avec des élé*ments anciens.

Les prix baissent considérablement avec les modèles dix-neuvième, accessibles à partir de 700 F le mètre carré. Quoique la qualité de fabrication soit identique à celle du dix-huitième, les dessins standardisés se déclinent en trois combinaisons : le point de Hongrie, des motifs de chevrons à angles obliques, le point à bâtons rompus, toujours en chevrons, mais dont les lames sont coupées à angle droit, et le point à l'anglaise, à lames droites mises bout à bout, médiocrement apprécié, sauf par les antiquaires, qui préfèrent le garder pour la restauration de modèles plus prestigieux.

Catherine Bedel

▶ ***Spécialistes :***

– Jean Lapierre, 58, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris, tél. 42-74-07-70, et à Sennecé-lès-Mâcon, 71000 Mâcon, tél. 85-36-01-08.

– Jean-Yves Pellat de Villedon, 5, rue du Marché-Neuf, 78000 Versailles, tél. 39-51-16-72.

– Toury, 13, rue des Entrepreneurs, 78420 Carrières-sur-Seine, tél. 39-52-06-22.

Chêne, Teck, Hêtre

Les poses

Les parquets peuvent aujourd'hui être posés selon plusieurs techniques différentes.

– La pose traditionnelle consiste à clouer les lames sur des lambourdes reposant elles-mêmes sur des solives. Elle est recommandée lorsque le support est irrégulier.

– Le parquet peut également être collé. Cette technique suppose un support parfait : soit une chape de ciment lisse, soit de l'aggloméré.

– La pose flottante : c'est celle qui rencontre actuellement le plus grand succès car le support peut être constitué d'une moquette rase, un vieux parquet, du linoléum... Les lames ne sont pas collées sur le support mais assemblées entre elles.

– Certains parquets peuvent être posés « à bâtons rompus » (succession de V), en damier, ou « en coupe de pierre », la plus familière.

Les bois

En chêne, en hêtre, en frêne, en châtaignier, le parquet peut aussi être en bois exotique (le teck étant recommandé pour son imputrescibilité). Le chêne est, de loin, l'essence préférée des Français.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».

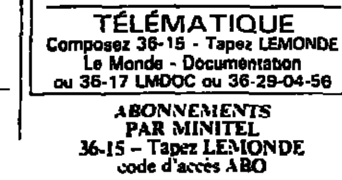
« Association Hubert-Beuve-Méry »

Société anonyme des lecteurs du *Monde*

Le Monde-Entreprises.

Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux *et publications, n° 57 437*
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE



Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



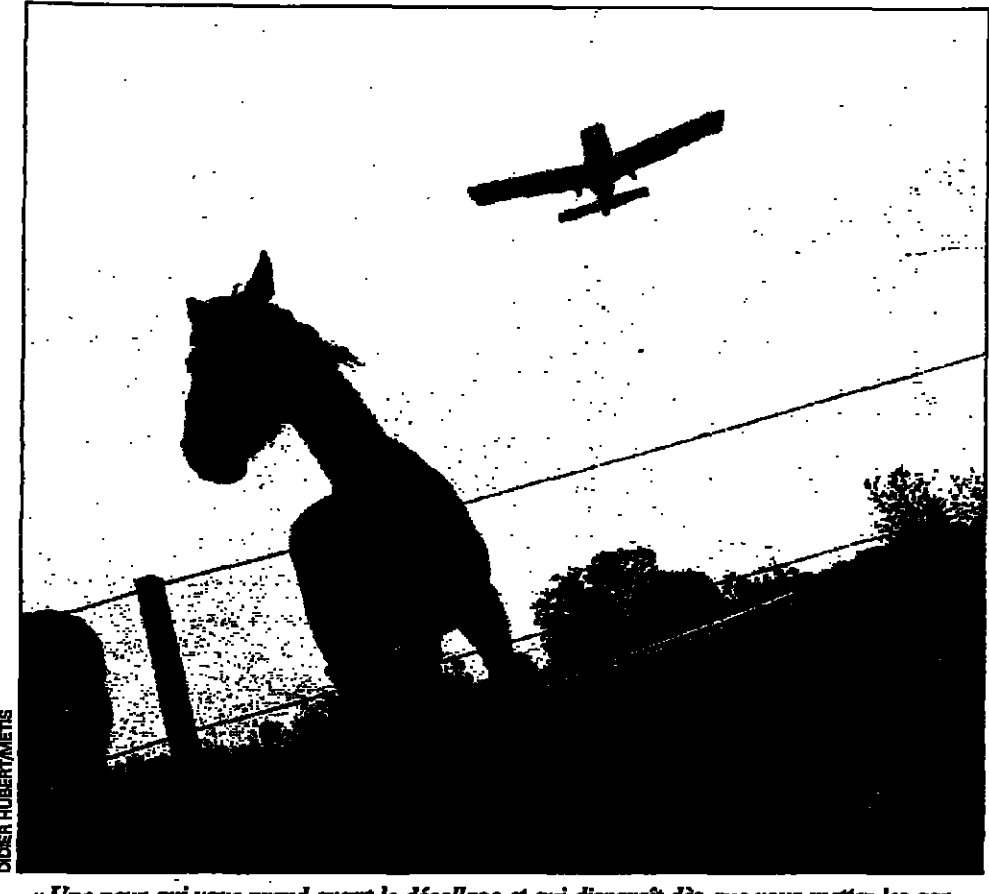
Les ailes



APPROCHE DE

Les ailes du désir

Il faut un peu de sang-froid, pas mal d'argent, une certaine forme d'attention, certainement du cœur à l'*ouvrage*, et l'affaire est jouée : on vole !



DIDIER HUBERT/METIS

« Une peur qui vous prend avant le décollage et qui disparaît dès que vous mettez les gaz. »

Depuis des mois qu'il traînait sur l'aérodrome de Lyon-Bron et observait tranquillement la ronde des avions de tourisme, on avait fini par ne plus trop faire attention à cet adolescent de quinze ans. Encore un de ces gamins fascinés, un de ces admirateurs qui font se gonfler d'importance les adultes qui ont le privilège de grimper dans les cockpits, pensait-on. Jusqu'à ce jour de 1975 où le jeune homme s'engouffra dans un hangar et se dirigea vers un Wasmer 40, conforme au modèle décrit dans le guide de pilotage qu'il s'était procuré. Il lança le moteur et s'élança du fond du garage.

Le contrôleur eut juste le temps de faire dégager la piste avant que l'appareil ne décolle. Une heure durant, escorté bien vite par un hélicoptère de la gendarmerie, le Wasmer se baguenauda, survolant à basse altitude la ville de Lyon, zone formellement interdite. Finalement, le novice se résolut à atterrir, procédure délicate dont il se sortit tant bien que mal, endommageant une des *roues de l'aéroplane. Pour le* fugueur, les ennuis commençaient.

Près de vingt ans après, le fait-divers circule toujours au bar des aéro-clubs, même s'il laisse certains sceptiques. Jean-Pierre Renard, instructeur de l'aéro-club de l'Oise à Margny-Compiègne, aime raconter cette escapade, non sans une certaine indulgence. Lui aussi a connu cette passion dévorante et impuissante des jeunes années qui le faisait rester de longues heures aux abords de l'aérodrome, près de Saumur où ses parents habitaient, avant qu'il ne puisse enfin passer son brevet en 1966, sitôt révolus ses dix-sept ans. A quarante-cinq ans, Jean-Pierre Renard a depuis comptabilisé 11 000 heures de vol, dispensé à son tour environ trois cents brevets et acquis une certitude : *« Presque tous les êtres humains peuvent voler. On imagine que c'est un truc phénoménal, qu'il faut encore aujourd'hui s'appeler Mermoz pour piloter. C'est faux. L'apprentissage est plus ou moins long, mais les exemples d'échec sont très rares, probablement moins de 5 %. »*

Les propos de l'instructeur sont rassurants. Mais comment ne pas réprimer un pincement au cœur en arrivant sur ce bout de prairie où se croisent deux pistes, minces planches de salut à peine longues de 800 mètres, à l'herbe folle et, au printemps, semée de taupinières ? Et que dire lorsque l'impétrant s'approche de ces objets à la fois de convoitise et d'effroi, de ces inventions patinées par un siècle d'exploits et de drames, de ces avions encore sagement rangés, *« spécimens d'animaux mystérieux et funestes, ni dressés ni apprivoisés, mais, pour ce seul instant, inoffensifs »*, tels que décrits par William Faulkner ?

« La toute première impression lors de la toute première leçon, c'est la trouille. Une peur qui vous prend avant le décollage, qui vous tient encore un peu quand vous vous installez dans le cockpit et qui disparaît définitivement dès que vous mettez les gaz », raconte un « élève » qui, fort de ses soixante-sept ans, admet cette faiblesse. Ce frisson dans l'échine, cette frayeur d'oisillon sautant du nid ont dû traverser toutes les générations de débutants depuis l'époque des pionniers. Sans doute est-ce le fait d'avoir dominé cette prime émotion qui justifie cette mâle assurance que l'être ordinaire reproche parfois à l'aviateur. Cette appréhension irrationnelle – les statistiques des assurances sont là pour le démontrer – explique surtout, avant même les arguments financiers, pourquoi la Fédération nationale aéronautique ne compte aujourd'hui que cinquante mille membres quand voler est un rêve que l'on dit commun à tout homme.

« Le pilote est l'élément le moins fiable de l'avion », résume un adepte. Oser s'asseoir dans le fauteuil, dépendre de ce frêle manche à balai qui se manie avec deux doigts comme un petite cuillère dans une tasse, affronter ce tableau de bord surchargé d'instruments et de moniteurs, entendre ce moteur crachoter puis vrombir, *« mûrir »* comme l'écrit Saint-Exupéry, constituent souvent la plus ferme résolution que les postulants, gens ordinaires on le répète, aient jamais pris dans leur vie.

Savourée cette victoire initiale, la nouvelle difficulté que rencontre le novice s'avère cette fois fort cartésienne. Jusque-là vil piéton, « rampant », il abandonne un monde en deux dimensions, la terre, pour se retrouver dans un univers en trois dimensions, le ciel. Il lui faut désormais appréhender, physiquement et mentalement, l'espace, savoir s'y mouvoir, y définir sa vitesse, y tracer tantôt l'épure d'une trajectoire rectiligne, tantôt le bel arrondi d'une phase d'ascension ou d'une courbe de descente. Evoluer dans un volume et non plus sur un plan, voilà une notion inhabituelle qui donne tout son sel aux décollages et aux atterrissages et qui absout les premières prises de piste cahotantes. Vient alors la phase la plus délicate de l'apprentissage : la navigation. Et là, désillusion. L'initié croit, comme Icare, recouvrer sa liberté par les cieux. Il tombe là-haut dans un autre labyrinthe. L'espace aérien français est devenu, avec le développement des aéroports, des métropoles et des sites militaires, un dédale où s'enchevêtrent zones interdites, dangereuses, réglementées ou au mieux contrôlées. Les cartes évoluent sans cesse et se couvrent, là aussi en trois dimensions, de prohibitions, de signes déroutants, de compas, de références en nœuds, en pieds ou en milles nautiques qu'une longue patience permettra de décrypter.

Un tel luxe de précisions, la solide instrumentation qui équipe les appareils, l'omniprésence de balises terrestres, la généralisation de la radio et le développement du GPS (système de repérage par satellite) rien n'empêchera pourtant le néophyte de se perdre en France plus facilement que Lindbergh sur l'Atlantique. Les cantines des aéro-clubs abondent en mésaventures qui n'arrivent qu'aux autres, en anecdotes où des pilotes atterrissent dans les mauvais aérodromes, confondent les villes, les fleuves survolés avec des dérives de plusieurs centaines de kilomètres. Là encore, une persévérante attention évitera ces errances néfastes pour le moral et la réputation.

Malgré ces heures d'abnégation et son cortège de petites frayeurs, de petites blessures d'amour-propre, de petits embarras, rares sont ceux qui décrochent, n'allant pas au bout de l'entreprise et des 379 pages du *Manuel de pilotage d'avion* qu'il faut avoir assimilé avant l'examen. Exceptionnels sont les recalés. *« Les seules personnes que j'ai de moi-même arrêtées souffraient de graves problèmes de division de l'attention. Chaque action élémentaire est simple, mais il faut savoir les enchaîner. Or ces personnes se focalisaient longuement sur un paramètre et en oubliaient les autres. En vol, c'est trop dangereux »*, explique Jean-Pierre Renard. Un peu plus nombreux sont ceux qui abandonnent, les velléitaires ou les esbrouffeurs que, dans le jargon, l'on range sans aménité dans la catégorie des « pilotes de bar » ou des « Mermoz de comptoir ».

Pierre Prévost, instructeur au club Pierre-Trébod à Saint-Cyr-l'Ecole, raconte cette histoire exemplaire. *« Un jour, un jeune gars est venu me voir. Il avait une petite place dans une banque. Son père était un monsieur important qui l'écrasait de son autorité. Alors le fils a décidé de passer son brevet, uniquement pour affirmer sa valeur, pour prouver que lui aussi pouvait réussir quelque chose dans la vie. Il a très vite abandonné. Piloter demande des sacrifices. Il faut être passionné pour les accepter. Ce gars-là ne l'était pas. »*

Passionné, Samy Merabet l'est. Cet Algérien de vingt-neuf ans, qui prépare une thèse en France, rêve d'éther depuis son enfance. Après sa première heure de vol, son enthousiasme n'est pas retombé, loin de là. *« J'ai tout le temps envie de voler. Dès que je sors du laboratoire, je viens voir les avions et je conduis ma voiture en imaginant que je pilote un appareil. Chaque minute de vol est une jouissance. »* La même ferveur entraîne cet autre à décoller de la région parisienne pour se rendre à Arcachon, là à boire une simple bière au bar de l'aérodrome landais, puis à revenir en Ile-de-France le soir même. La même anime Roger-Marcel Henriet, quatre-vingt-six ans et trente-cinq mille six cents heures de vol, qui s'estime *« toujours aussi bien là-haut »* et y retourne chaque semaine. La même a poussé Huguette et René Gadroy, boulanger à la retraite, à tenter ensemble l'examen. *« Cela faisait trente ans qu'il m'en parlait, alors j'ai décidé qu'on le ferait ensemble »*, raconte la femme. *« Depuis mon enfance, j'en rêvais. Après la guerre, je me suis engagé dans l'armée de l'air mais je n'ai jamais pu piloter. Alors, j'ai résilié mon contrat. A l'époque, je me serais engagé dans l'armée allemande pour voler »*, plaisante le mari.

Et à Saint-Cyr-l'Ecole, à Compiègne ou sur les quatre cent treize autres aérodromes français, ils sont légion, ces possédés qui vivent la tête en l'air. Le pur snobisme, l'unique prestige du brevet ne résistent pas aux longues gammes ânonnées en pleins cieux. Seul le plaisir pris à chaque vol permet d'accepter la soixantaine d'heures nécessaires en moyenne pour décrocher la précieuse licence et le coût financier que la formation suppose. Rien ne peut se faire sans cet indispensable ingrédient qui a poussé, samedi 12 mars, Xavier Gouin, douze ans, titulaire d'une trentaine d'heures de vol, à traverser la Manche, seul à bord d'un Robin DR 400. Un besoin physique, un bonheur que connaissait déjà son prédécesseur, Louis Blériot, qui, le 7 janvier 1909, reçut le premier brevet de pilote de l'histoire.

Benoît Hopquin

APPROCHE DE LA TROISIÈME DIMENSION

Les étapes

• Les conditions d'aptitude médicale sont assez souples. La visite chez un médecin agréé par la Fédération nationale aéronautique (FNA) est obligatoire. Elle porte essentiellement sur la vue (couleur, relief, vision de loin) mais également sur les oreilles, les réflexes et l'aptitude à l'effort. Le port de verres correcteurs est autorisé. Il faut que la vision soit égale (avec ou sans lunettes) à sept dixièmes à chaque œil. La visite médicale sera ensuite renouvelée régulièrement.

• Le brevet de base peut être obtenu dès l'âge de quinze ans. Il permet de voler seul aux alentours du terrain, dans un rayon de 30 kilomètres. Après en moyenne douze ou quinze heures de vol en double commande, l'élève-pilote est « lâché » seul à bord pour des tours de terrain. Puis, après quelques heures supplémentaires (quatre heures minimum), il obtient le brevet de base. Aucune connaissance particulière n'est exigée de l'élève. Les connaissances théoriques (du niveau du brevet des collèges) sont acquises au cours de l'instruction. L'instructeur peut ensuite délivrer une autorisation d'emport d'un ou de plusieurs passagers.

• Le brevet de pilote privé (ou brevet TT) peut être obtenu à dix-sept ans. Il permet de voler sur l'étendue du territoire français (et, dans certains pays étrangers, après une épreuve de radio en anglais) avec des passagers. L'instruction comporte un minimum de quarante heures de vol. En pratique, il faut compter de cinquante à soixante heures. L'examen comporte un voyage de 200 milles nautiques avec un atterrissage sur un aérodrome à fort trafic. Il est effectué par un testeur désigné par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

• Des autorisations additionnelles permettent d'entreprendre des activités spécifiques. Quelques exemples de qualifications : voltige, vol de nuit, vol en montagne, IFR (*instrument flying rules*, vol aux instruments), hydravion, etc.

• Le vol à voile, quoique coûteux, constitue une bonne école de pilotage (« le Monde-Temps libre » du 23 octobre 1993). *« L'air n'est pas un fluide limpide. C'est un milieu mobile, mouvant, qui a ses courants, ses affluents extraordinairement subtils*, explique un spécialiste. *Beaucoup de gens ne font que conduire des avions. Le planeur permet d'apprendre l'aérologie, de savoir voler véritablement. »*

Le coût

• Le brevet est un diplôme qui reste définitivement acquis à son titulaire. La licence est un titre renouvelable tous les ans. Elle coûte 295 francs et comprend une assurance. Le droit d'entrée dans les clubs s'échelonne de 100 à 800 francs, la cotisation annuelle de 300 à 1 000 francs. L'heure de vol coûte de 300 à 700 francs selon l'appareil auquel il faut ajouter un supplément double commande lorsque l'instructeur est professionnel (150 francs en moyenne).

• Ne pas trop espacer les heures de vol permet d'en diminuer le nombre. Une fréquence d'un heure par semaine est souhaitable. La meilleure saison pour voler se situe d'avril à octobre. L'hiver, la préparation peut être perturbée par une météorologie défavorable.

• Des stages de pilotage ULM sont également possibles et moins onéreux. A titre d'exemple, un stage complet (deux ou trois semaines) débouchant sur un brevet de base ULM à Air Culture, au centre de Balanzac, dans les Charentes, coûte 8 800 francs (tél. : 46-94-40-77). Cela peut être un bon marchepied pour passer ensuite plus rapidement le brevet de pilote de tourisme. Pour se renseigner sur les autres possibilités, contacter la Fédération française de planeur ultra-léger motorisé, 96 *bis*, rue Marc-Sangnier 94700 Maisons-Alfort. Tél. : (1) 49-81-74-43.

• Le moins coûteux : piloter par procuration. Plusieurs simulateurs de vol sur ordinateur ont été édités. A partir de 300 francs.

Les terrains

La Fédération nationale aéronautique, créée en 1929, regroupe 538 clubs répartis sur 415 aérodromes, disposant de 2 414 avions et de 2 287 instructeurs et totalisant 768 897 heures de vol par an. L'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole, en région parisienne, accueille à lui seul quinze clubs. *« Il n'existe pratiquement pas de points de la France qui soient éloignés de plus de 40 kilomètres d'un aérodrome d'aviation légère »*, affirme une brochure de la fédération. Pour obtenir l'adresse la plus proche, écrire ou téléphoner à la FNA, 52, rue Galilée, 75008 Paris. Tél. : (1) 53-67-83-20 ou 3615 FNA.

Livres

Manuels de pilotage et livres spécialisés sont disponibles à l'Univers du pilote, 6, rue Galilée, 75016 Paris (tél. : (1) 47-20-40-16), mais aussi dans certaines grandes librairies. Indispensable, le *Manuel du pilote d'avion*, Cepadues édition, 295 F.

Rendez-vous

Le quatrième Salon international du vol à voile et de l'aviation légère se déroulera les 17, 18 et 19 juin sur l'aérodrome de Nevers. On y trouvera une large information sur les formations aéronautiques. Tél. : (33) 85-57-67-87.

APPAREILS

Cocardes tricolores

Nation pionnière, la France est la deuxième puissance aéronautique mondiale par habitant. Elle est pourtant loin derrière les Etats-Unis (l'Etat d'Alaska par exemple compte un avion pour cinquante-six habitants). Elle est surtout loin des espérances soulevées à l'époque du Front populaire qui voulait ouvrir l'aviation à tous et lui prédisait un avenir semblable à celui de l'automobile. Plusieurs dizaines de constructeurs se lançaient dans l'aventure, pêle-mêle Morane, Breguet, Saulnier, Potez, Henriot, Dewattines, Caudron, Olivier, Latecoere, etc. Tous rêvaient de production de masse à l'instar de Renault ou de Citroën. Un inventeur, Henri Minier, lançait alors le « pou du ciel », un avion miniature capable d'être mis entre toutes les mains.

Pourtant, malgré le prestige des héros de l'Aéropostale et les efforts des gouvernements, l'expansion ne vint pas. *« L'aviation s'est popularisée, elle ne s'est jamais démocratisée »*, résume Michel Benichou, spécialiste de l'histoire aéronautique et rédacteur en chef du mensuel *Fana de l'aviation*. La création d'Air France allait plutôt consacrer la naissance du transport collectif.

Après la guerre, l'avion individuel se rangea alors dans la catégorie des objets de loisirs. Les constructeurs durent se cantonner à de faibles séries. Un artisanat qui vivotait et qu'allait mettre à mal la crise économique.

Aujourd'hui le marché est en plein marasme : il se vend entre trois cents et cinq cents appareils par an dans le monde. Les petits ateliers ferment les uns après les autres. Les trois grands constructeurs américains ont également souffert. Piper est en faillite, Beechcraft s'est réorienté vers le haut de gamme et l'aviation d'affaires, et Cessna, le leader, a arrêté toute production, lassé des onéreux procès en responsabilité civile que favorise la loi *américaine*.

Reste cependant une floraison de petites productions où les constructeurs français font bonne figure. Robin continue de produire environ quatre-vingts avions par an, dont le fameux DR 400, le dernier modèle en bois (pin d'Oregon, bouleau de Finlande, hêtre). La Socata, filiale de l'Aerospatiale, fabrique environ cent quarante unités, toutes gammes confondues, la plus répandue restant celle des TB.

Tout cela relève bien plus de la haute couture que du prêt-à-porter. Si le Cessna 172 s'est vendu à quatorze mille exemplaires en trente ans et le Pipercub à près de seize mille exemplaires, la plupart des modèles ne dépassent pas quelques centaines d'unités, à la lente fabrication. Chaque Robin nécessite ainsi mille à mille cinq cents heures de travail.

Prix de base d'un avion neuf : 550 000 francs (250 000 francs pour les meilleures occasions) mais la plupart des appareils avoisinent plus sûrement 1 million de francs, auquel s'ajoutent les frais d'entretien, pas moins de *30 000 francs par an. L'Hexagone* compte trois mille constructeurs, la plupart amateurs.

B. H.

TABLE

Au bouquet garni

Cuisine des sorcières, cuisine des sacrifices, le bouquet *garni* évoque les pentes de l'Olympe : « Aux hommes, la viande et les entrailles... Aux dieux, les os, consumés par le feu, avec un peu de graisse et des parfums... (1). »



Thym et laurier mélangés sont depuis l'Antiquité les aromates de la cuisine des dieux. Le bouilli et le rôti ne seraient-ils que simples fantasmes d'anthropologues ? *Mais* non ! *Les plats mijotés* nous rassurent et nous enchantent. Entre le cadre dynamique amateur de viandes rouges, qui fait le succès d'*Hippopotamus*, et celui que nos sociologues avancés ont baptisé « le recentré », il existe un espace de bonheur et de saveurs occupé par le pot-au-feu, les mets mitonnés, la soupe d'épeautre. Aussi, le bouilli, mythe de l'harmonie, ne saurait se passer du bouquet garni. Les plus habiles de nos chefs en ont eu l'intuition. Les autres ont suivi. *« Le cercle des arômes commence au bouquet, sans lequel, en cuisine classique, on ne saurait rien faire »*, rappelle André Gamon, chef du *Coq de la Maison Blanche*.

Comme la petite boule de papier de Chine froissé, qui éclot sur l'eau en couronne florale multicolore, insoupçonnée, le bouquet garni, acheté frais sur nos marchés, prodigue ses saveurs dans les plats qu'il honore. Un bouquet simple, c'est le laurier, le thym et le persil liés, accompagnés parfois d'une branche de céleri, voire d'une feuille de poireau. Une marmite où l'on a jeté, comme pour un exorcisme, le poivre et le sel, puis la viande, deux queues de bœuf à braiser, le bouquet garni, et c'est la cuisson où bouillon, vin blanc, couennes et tomates vont s'imprégner subtilement de l'essence des plantes.

Thym et laurier habitent, depuis Ulysse, les casseroles ménagères du pourtour et des alentours de la Méditerranée. *Laurus nobilis* vient de loin. Il ceint le front des visiteurs de l'oracle à Delphes. Et la nymphe Daphnée, aimée d'Apollon, est métamorphosée en laurier au feuillage persistant. Destin cruel qui renvoyait la belle aux cuisines et *Laurus nobilis* à la catégorie de « laurier-sauce ». Mais destin prometteur, brillant : une belle saveur, de la mâche, un peu de tanin, une série d'alcaloïdes, dont la boldine qui favorise la sécrétion biliaire et la digestion. Le laurier n'est pas qu'une plante aromatique, il a aussi des vertus thérapeutiques.

Le thym est également une herbe médicinale. Le célèbre miel de l'Hymette, récolté sur des thyms, demeure translucide et clair comme l'esprit attique. Son cousin provençal, *Thymus vulgaris*, la farigoule, est le plaisir du promeneur des collines ensoleillées du début de l'été, lorsque, à la floraison, il exprime son odeur de thymol citronné. Il sert d'ailleurs aux fumigations : *thueien*, en grec, c'est brûler. Antiseptique, vermifuge, calmant la toux, *Thymus vulgaris* est si prodigue que Taven, la sorcière de *Mireïo* (2), celle qui habite le rocher des Baux, a fini, comme Ambroise Paré, par en faire bénéficier son fricot, le bouilli aux vertus immuables.

Le serpolet et la sariette viennent ajouter leurs nuances, leurs crus, au fameux haricot de mouton, noté par *le Ménagier de Paris*. Plantes délicates et bénéfiques, ces fleurs du bouquet soutiennent le goût, assistent la digestion, stimulent l'appétit. Ces essences sont multiples, leurs ramifications innombrables ; parmi bien d'autres il y a l'hysope et le romarin.

Sans oublier le persil ! Cher persil qui, hélas !, n'orne plus les narines de la tête de veau à l'étal du tripier, bientôt disparu. Ce *Petroselinum* qui pousse dans les pierres, dispensé négligemment, à la poignée, par le boucher, sait-on encore ce qu'il est et quels sont ses bienfaits ? *« Eminemment résolutif »*, affirme l'ancienne médecine, il contient de l'apiol. Aussi Galien le recommande-t-il. Aujourd'hui, l'Académie le chérit toujours, parce qu'il est riche en vitamines et que l'apiol prévient l'embolie et les spasmes. Les Libanais devaient le savoir, qui en ont fait un plat vert, le taboulé, à l'exquise saveur (3). Et puis le persil, cet habitué du fameux « jardin de Charlemagne », est *« une des quatre racines apéritives dont la décoction fait périr les poux... »*. Encore une vertu oubliée !

Pourtant, le bouquet garni ne fait pas l'unanimité. *« La cuisson pendant des heures du thym, du persil et du laurier leur fait perdre leur goût originel »*, affirme Christian Conticini, le cuisinier de *la Table d'Anvers* (4). Ce jeune chef a fait ses classes au *Pactole*, sous l'autorité de Jacques Manière. Il utilise le thym, le laurier et le persil, mais aussi la coriandre, le basilic ou le romarin, pour leur valeur aromatique propre. Mais il récuse l'emploi du bouillon et des fonds, et préfère les jus de cuisson. C'est un adepte de la cuisine spontanée. Et comme aujourd'hui ses créations sont un festival de saveurs, d'arômes et de textures – *« trois notions qu'il convient de ne pas confondre »*, précise-t-il justement – nous devons lui porter attention.

Les amuse-bouche, un usage souvent agaçant, sont ici traités avec le même souci de perfection que les propositions de la carte. *Ils* s'insèrent dans l'ordre de la table, comme l'ouverture d'un opéra esquisse les thèmes musicaux majeurs. Conticini, qui aime la métaphore musicale, précise : *« Je donne le tempo. »* Voici une crêpe de radis noir, poché croquant, soulignée d'un trait de vinaigre balsamique, puis une tartelette garnie d'une tranche de chorizo, décorée d'un calamar frit, suivie d'une bouchée de tartare de poisson sur un support croustillant. Bel exercice de contrepoint, en effet. Voici encore quelques grosses crevettes parées de tendres feuilles de pourpier, pimentées, flanquées de champignons caramélisés et d'un peu de vermicelle, façon « nouilles de riz sautées ». Est-ce déjà l'Orient compliqué ? Qu'on apporte le nuoc-mâm et les baguettes ! Mais non, au goût, les effets du piment sont contenus par celui du citron ! Chaque substance ou chaque ingrédient annoncé sur la carte est bien identifié par le palais. Nous voici tout simplement chez un chef avec qui il faut désormais compter, un virtuose des saveurs.

A *La Table d'Anvers*, *« les choses ont le goût de ce qu'elles sont »*. Ce goût demeure *sui generis*. Raison pour laquelle le chef n'aime pas l'ail poché. *« Il devient savonneux, c'est un fa dièse dans l'oreille »*, assure-t-il. Le paradoxe de Conticini est de *« faire simple »*, comme le veut Escoffier, tout en jouant de la complexité des saveurs et des textures. Démarche voisine de celle de Pierre Gagnaire à Saint-Etienne, que le premier défend et admire. Mais Gagnaire évolue dans un champ virtuel fait de rencontres maîtrisées ou fortuites, de transparences, quand l'autre affirme puissamment ses choix et atteint le plus souvent à la fusion des goûts.

Approche intellectuelle ? Nuançons : cuisine intelligente et intelligible. Le saumon et légumes nouveaux bardé du gras de jambon aux aromates, la selle d'agneau rôtie, olives au thym, aubergine farcie à la grecque sont deux plats juxtaposant, peu ou prou, tous les ingrédients de notre cher bouquet garni. La cuisson irréprochable de l'un et de l'autre a *été* le *point d'orgue de mon dernier* repas : une grande symphonie aromatique. Pour le « bis », c'est Philippe Conticini, le frère, pâtissier, qui instrumente dans le même registre avec Passion créole et Total régal.

Venu de notre plus vieux fond civilisé, le bouquet garni conserve quelques mystères en réserve pour les générations futures. Mais les plantes qui le composent ont su déjà, par leurs saveurs, convertir le brouet spartiate à l'atticisme des fumets.

Jean-Claude Ribaut

(1) *La Cuisine du sacrifice en pays grec*, de Detienne et Vernant, NRF, 1979.

(2) *Mireïo*, de Frédéric Mistral.

(3) Excellent taboulé au Pavillon Noura (21, avenue Marceau, Paris, 16ᵉ. Tél. : 47-20-33-33. Fermé sam. dim.)

(4) La Table d'Anvers, 2, place d'Anvers, Paris 9ᵉ. Tél. : 48-78-35-21. Fermé samedi à déjeuner et dimanche. En limite du quartier de la Nouvelle Athènes. Menu à 160 F. Grande carte : 340 F. Décor classique et service, notamment celui des vins, très professionnel.

VIN

Odeur de soufre

On ne sait pas assez à quel point le monde du vin est, en cette fin de millénaire, agité de violents courants identitaires. Un demi-siècle après le décryptage pasteurien du langage biologique de la fermentation alcoolique, cinquante ans après la traduction dans la réglementation française du concept d'appellation d'origine contrôlée, on assiste aux *prémices* d'une nouvelle révolution. Sans doute pourrait-on soutenir qu'il ne s'agit que de l'écho viticole des passions et des angoisses contemporaines dites écologiques. Il serait trop simple, trop confortable, de s'en tenir là.

Les préoccupations et les certitudes biologiques conduiront bientôt à un autre regard, à de nouvelles exigences à l'égard des vins, et ces derniers occuperont alors *une place prépondérante* dans notre alimentation et notre imaginaire. Comment, ici, anticiper ?

Un petit ouvrage d'ores et déjà indispensable situe avec précision les enjeux et vient doctement alimenter la controverse. Pas d'adresses de vignerons ici, pas de publicité, mais une somme de rappels techniques et de réflexions longtemps mûris à la lumière de l'expérience. Peut-on, sans risques, en conseiller d'urgence la lecture aux amateurs ?

Son auteur, Max Léglise, ancien directeur de la très célèbre station œnologique de Beaune, ose dire son *« inquiétude devant l'envahissement progressif des méthodes industrielles dans l'œnologie bourguignonne et française », [...] qui entraîne progressivement la disparition du savoir-faire artisanal et des méthodes traditionnelles qui ont fait la qualité de ces crus. C'est un danger sur lequel il faut lancer un vigoureux avertissement. »*

On goûtera en priorité le chapitre consacré aux teneurs en soufre (SO_2) des vins, qu'ils soient qualifiés de « biologiques » ou de « conventionnels ». Ce soufre – ses formes, son usage et sa présence dans les vins – fait aujourd'hui l'objet d'infinies discussions, d'âpres polémiques. Peut-on y avoir recours, quand, comment et surtout à quelles fins ? Pour M. Léglise, *« son emploi intensif est un des grands abus de l'œnologie chimique et est incompatible avec l'option biologique »*. Tout le travail, dès lors, est de parvenir à user avec tact et modération de cette substance antioxydante et antiseptique qui symbolise à elle seule la chimie et le mal.

Aux vignerons, M. Léglise apporte ses réponses techniques sur le sulfitage, le levurage et la chaptalisation. Ceux pour qui la vigne n'est qu'une plante lointaine et inaccessible trouveront dans ce manuel un *peu du savoir et de la poésie propres au monde du vin. On* y voyage ainsi depuis la rafle, charpente ligneuse et lien nourricier entre la souche et le grain, jusqu'aux bonnes moisissures noires des caves, celles qui ont la propriété de se nourrir de vapeurs d'alcool. Avec M. Léglise, on égrappe, on foule, on presse et surtout on échappe au passéisme, les acquis scientifiques permettant de faire la part entre ce qui était routine et ce qui est tradition, et donc d'innover.

Pour les travaux pratiques, il faut impérativement prendre contact avec le Club du vin authentique, l'association fort originale et encore trop méconnue de Pierre Paillard, qui est aujourd'hui, en France, le meilleur trait d'union avec cette viticulture d'une nouvelle ère, celle, *sans doute, du Verseau.*

Jean-Yves Nau

▶ *Les Méthodes biologiques appliquées à la vinification et à l'œnologie. Vinifications et fermentations*, de Max Léglise, 137 p., 115 F. Editions Le Courrier du livre, 21, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : 43-54-18-91. Le tome II, *Conservation, traitements, embouteillage* paraîtra dans quelques mois.

▶ Le Club du vin authentique : Pierre Paillard, 133, rue Quesnel, 14200 Hérouville-Saint-Clair. Tel. : 31-94-87-50. Cette association sans but lucratif propose de nombreux vins de toute la France, sélectionnés par un collège de dégustateurs tenant compte, notamment, des critères *biologiques*.

TOQUES EN POINTE

Marie et Fils

On allait autrefois chez *Georges*, l'aimable popote franco-russe qui *accueillait* les jeunes gens de Saint-Germain-des-Prés. Le décor a été rafraîchi et la cuisine est devenue plutôt méditerranéenne : sardines tièdes aux tomates confites, lotte au caviar d'aubergine, brandade de morue et canard rôti aux épices. Quelques incursions dans la cuisine paysanne et bourgeoise méritent l'attention, comme le chou farci et le rosbif purée. Desserts rassurants : pomme en croûte, babas au rhum et *charlotte aux marrons. Quelques* vins de petite soif pour ménager l'addition. Accueil et service un peu chics. Pas « branchés » s'abstenir. Aux alentours de 250 F.

▶ Paris. 34, rue Mazarine (6ᵉ). *Tél. : 43-26-89-49. Fermé* dimanche et lundi midi.

Au Moulin à Vent « Chez Henri »

Increvable formule, celle du bistrot parisien à toute épreuve ; comme si, cinq ans plus tard, nous y étions la veille. Les mêmes garçons, efficaces et débonnaires, un peu blanchis. La patronne veille au grain et le chef-patron est en cuisine. Saint-amour d'office. Salade de haricots verts aux champignons ou au crabe, jolies saint-jacques et côte de bœuf d'un kilo, parfaitement cuite, accompagnée de moelle et d'une réduction d'oignons au vin rouge, servie avec des pommes noisettes. Exquise charlotte au chocolat et gâteau de riz des familles. Il faut compter pour ces merveilles 350 F environ.

▶ Paris. 20, rue des Fossés-Saint-Bernard (6ᵉ). Tél. : 43-54-99-37. Fermé dimanche et lundi.

La Rotonde

La diététique n'est pas nécessairement triste. A *La Rotonde*, restaurant de l'*Hôtel Royal* à La Baule, l'assiette de tomate-mozzarella est généreusement arrosée d'huile d'olive ; le homard portion (entier), poché au court-bouillon, est accompagné d'une savoureuse émulsion de corail et de carcasse pilée. Et le gratin de fruits à la pistache ne fait pas du tout régime. Le *Royal* offre tout le confort d'un palace rénové et un service de qualité. Seuls les petits déjeuners sont anonymes. Thalassothérapie. Forfait demi-pension intéressant hors saison. Menu de la table d'hôte à 220 F.

▶ La Baule. Hôtel Royal, 2, avenue Pierre-Loti (44500). Tél. : 40-11-48-48.

Chez Fabrice

Quittant *le Camélia* à Bougival, où il partagea le sort de la brillante équipe de Jean Delaveyne, le jeune Fabrice Wolff avait suivi le fil de l'eau jusqu'à Médan. Il vient de remonter le fleuve, jusqu'à Paris. De ce voyage témoigne la salade du manouche au foie gras de canard, et aussi le pied de cochon farci aux truffes de M. Jean Delaveyne. Nous l'avons connu, certes, plus savoureux, mais l'équipe réduite autour du chef explique cette imprécision. Créer un restaurant, lui donner sa mesure, n'est pas l'affaire d'un jour. C'est pourtant bien parti pour ce jeune homme. Le menu est imbattable : terrine d'artichauts tièdes à la vinaigrette ou hure de volaille et ses condiments *« irlandais »* (sic), dos de cabillaud aux épices ou pièce de bœuf à la moelle, sauce bordelaise et pommes Maxim's (excusez du peu) ; avec un nougat glacé ou encore un suprême de chocolat amer, vous dépenserez 125 F. Carte des vins encore incomplète. Carte-menu à 185 F.

▶ Paris. 38, rue Croix-des-Petits-Champs (1ᵉʳ). Tél. : 40-20-06-46. Fermé samedi midi et dimanche.

Les Cévennes

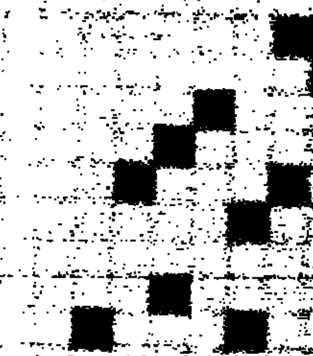
Daniel Vien, le chef, est bourru, mais l'aumônière de tourteau rend compte d'un vrai travail de cuisine, comme l'œuf cocotte en meurette, une tradition bourguignonne heureusement égarée ici. L'enseigne n'est solidaire que du nom de la rue. L'inspiration du patron-cuisinier est des plus classiques. La réussite est certaine avec le petit ragoût de ris d'agneau et pieds de veau dans son jus, servi avec des tagliatelles à la crème de civette. Un peu moins goûteux, ce jour-là, étaient les médaillons de lotte chemisés au lard avec les lentilles du Puy. Un beau plat de référence pourtant. Les produits sont choisis et les portions sérieuses. Une sélection de quatre fromages. Le truffier cévenol – chocolat et marron – est l'unique concession au terroir. Décor de fermette normande. Formule rapide à 95 F et macaronis en gratin dans l'intéressant menu à 120 F.

▶ Paris. 55, rue des Cévennes (15ᵉ). Tél. : 45-54-33-76. Fermé samedi midi et dimanche.

J.-C. Rt.

PRÉCISIONS. – *Le Bistrot de la Place*, petite ambassade du Sud-Ouest, est ouvert tous les jours au 2, place du Marché-Sainte-Catherine, 75004 Paris (tél. : 42-78-21-32). Terrasse de quarante couverts.

Entre notre passage, fin janvier, et la parution des dernières « Toques en pointe » (« le Monde-Temps libre » du 5 mars), *Le Cheval Blanc*, à Nîmes, a fermé ses portes.



Mots crois

Echecs

JEUX

PHILATÉLIE

1995... première

LA première partie du programme philatélique pour 1995 a été arrêtée. Les vingt-six timbres annoncés marquent plutôt un retour à une tradition peu excitante. Ainsi, après avoir tâté de l'art contemporain ces trois dernières années (Matta, Bacon, Burri, Debré, Takis, etc.), La Poste revient à plus traditionnel avec Berthe Morisot et Pierre Prud'hon dans la série artistique. Le carnet de six timbres avec surtaxe créé en 1985 et réservé jusqu'à 1993 aux célébrités des arts, des sciences ou de l'histoire, s'inspirant de Monaco, sera consacré aux santons de Provence.

Sous la rubrique « Arts décoratifs », John-James Audubon (1785-1851), célèbre peintre animalier américain, se voit attribuer quatre timbres, alors que les postes des Etats-Unis et d'une multitude de pays baignant dans leur mouvance l'ont déjà honoré à de nombreuses reprises il y a dix ans, pour le bicentenaire de sa naissance. La Poste répare enfin un autre oubli avec Jean Giono (1895-1970).

Timbres avec surtaxe. – Journée du timbre : la *Marianne* de Gandon (timbre sur timbre) ; santons de Provence (six timbres) ; Croix-Rouge : Saumur.

Timbres sans surtaxe. – Série artistique : la châsse de Saint-Taurin à Evreux (XIIIe siècle), Pierre Prud'hon (1758-1823), Berthe Morisot (1841-1895) et Zao Wou ki ; série Europa, sur le thème « Paix et Liberté », deux timbres ; arts décoratifs, Jean-Jacques Audubon (1785-1851), quatre timbres ; commémoratifs et divers : congrès de la Fédération des sociétés philatéliques françaises à Orléans, la sidérurgie lorraine, centenaire de la mort de Louis Pasteur, centenaire du cinéma, centenaire de la naissance de Jean Giono, 500e anniversaire de la création de la pharmacie hospitalière, pont de Normandie, bicentenaire de la création de l'Ecole des langues orientales.

P. J.

En filigrane

• ***Philippe de Champaigne à Sainte-Lucie.*** – Sainte-Lucie a émis, le 6 décembre 1993, trois timbres de Noël représentant des tableaux d'inspiration religieuse signés Murillo, Van Dyck et Philippe de Champaigne.



• ***Ventes.*** – Vente sur offres Renon (Paris, tél. : 42-25-58-20) clôturée le 31 mars. Plus de deux mille lots.

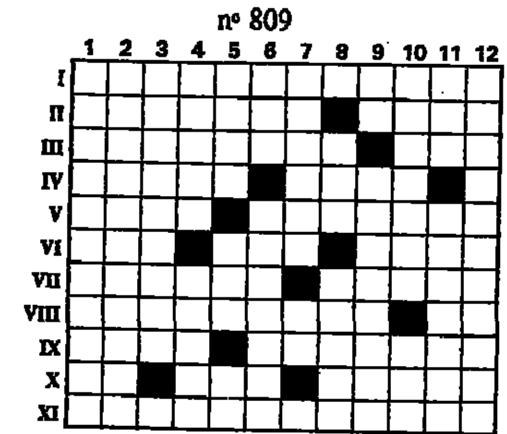
Vente sur offres Lahitte (39, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon) clôturée le 2 avril.

Ventes à prix nets et sur offres (clôturée le 2 avril) de cartes postales Alain Haon (route de la Serre, 03800 Bègues). Plus de deux mille lots dont nombreux attelages de chiens.

• ***Manifestations.*** – Le Service national des timbres-poste dispose d'un stand au SAGA, Salon de l'estampe contemporaine, jusqu'au 28 mars, au Parc des expositions de Paris, porte de Versailles, avec les originaux des timbres Sean Scully, Takis, Olivier Debré et les graveurs Claude Jumelet et Jacky Larrivière pour une démonstration de gravure d'un poinçon.

Mots croisés

n° 809



HORIZONTALEMENT

I. Une expédition a été organisée pour lui tout seul. – II. Après les fêtes. Laisse des traces. – III. Couvre-chef qui ne passait pas inaperçu. Au-dessous du précédent. – IV. Donnes de la couleur. Unisexe pour la justice. – V. Pas toujours facile à supporter. Mis au rang des dieux. – VI. Explosa jadis. Pour le relieur. Joint. – VII. Ne sont pas sans rien. Mini-catastrophe naturelle. – VIII. Précédent. Pronom inversé. – IX. Renvoie au précédent. Apparaît à cinq heures. – X. Note. Enthousiasma Baudelaire. En Bretagne. – XI. Furent assommants.

VERTICALEMENT

1. Gardien du dogme jadis, aujourd'hui il rencontre surtout la méfiance. – 2. Provoquent un malaise, physiquement ou moralement. – 3. Désagréable à l'oreille. – 4. Fatigue. Règle l'allure. – 5. Plantes. Les branchés recherchent celui du temps. Conjonction. – 6. Après les retenues. Plutôt Venise que Sarcelles. – 7. En plein jour nous pouvons les ignorer. Pour réagir. – 8. Volontiers travesti. Aujourd'hui sur pied. – 9. On y convie les petits porteurs. Sur la table, sauf si elle est trop misérable. – 10. Logé ou enfermé, selon l'accent. Aux Pays-Bas. – 11. Le plus souvent, il est bien né. Donne une certaine surface. – 12. Toujours au plus haut.

SOLUTION DU N° 808

Horizontalement

I. Saint Sulpice. – II. Arrosa. Ilmen. – III. Irréelle. Ars. – IV. Niel. Inonda. – V. Tes. Plots. An. – VI. Erosion. Ming. – VII. Bêlent. Pot. – VIII. Aguichées. Ta. – IX. Rosse. Trépan. – X. Bu. Menai. Art. – XI. Etrésillonné.

Verticalement

1. Sainte Barbe. – 2. Arrière-goût. – 3. Irrésolus. – 4. Noël. Séisme. – 5. Tsé. Pincées. – 6. Sel. Loth. Ni. – 7. Lion. Etal. – 8. Lient. Péril. – 9. Pl. Osmose. – 10. Iman. It. Pan. – 11. Cerdan. Tarn. – 12. Ensanglanté.

François Dorlet

Anacroisés (R)

n° 810

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEFORSTW. – 2. EIIKNRS. – 3. AAEGILL (+ 1). – 4. CEEMNOSU. – 5. AAEINNST (+ 3). – 6. EEIMRTT (+ 2). – 7. BDEEEMMR. – 8. CDEEILNRU. – 9. BCEELRUU. – 10. AAGIILRT (+ 1). – 11. DEGNNOO. – 12. AEOPSSSU (+ 1). – 13. BEEMOSS. – 14. ACENRRT (+ 2). – 15. ACEOSSTU. – 16. AEIOPRSS (+ 4). – 17. EEILRSV (+ 4). – 18. ABELSUX. – 19. EEEPPR.

VERTICALEMENT

20. ACDHINSW. – 21. ACEEPRT. – 22. ADILMNOU. – 23. ACEFHILM. – 24. BEIRSU (+ 1). – 25. IOORSTT. – 26. AEESTTW. – 27. EGOSSSU. – 28. DEEILRSU. – 29. AEEPSSS (+ 1). – 30. AAEELLNT. – 31. EEEMSTU. – 32. ACEGIIRR. – 33. AAEMORSU. – 34. CDEIILRU. – 35. EEILMPX. – 36. AAEIMNOS. – 37. BEILLRR. – 38. EEIRSUX. – 39. AEORSSTU (+ 5).

SOLUTION DU N° 809

1. VICARIAL. – 2. REACTIF (CREATIF). – 3. DENANTIR (DRAINENT, RADINENT). – 4. DEBOSSE (OBSEDES). – 5. SCINDANT. – 6. MAIRESSE (AREISMES...). – 7. AVOINAI, battis. – 8. BROIERAI (REBOIRAI). – 9. ELATIF, cas grammatical (FELAIT, FETIAL, FILETA). – 10. REELLE. – 11. VERDEUR (VERDURE). – 12. CETOINE. – 13. EMPOISES (EMPOISSE, EPISOMES, IMPOSEES). – 14. TARBOUCHE (BACHOTEUR, REBOUCHAT). – 15. IODERA (ERODAI). – 16. ORDREE (ERODER, REDORE). – 17. DEGENERER. – 18. ACIERES (CARIEES). – 19. VISNUITE (ENSUIVIT, UNITIVES). – 20. ANNATES. – 21. RESTES. – 22. EVISCERE. – 23. VIDIMA, certifia conforme. – 24. ECOTERA (ROTACEE). – 25. AVERERA. – 26. CABRIOLET. – 27. ROBINE (BORINE). – 28. OMBRIENS (OMBRINES). – 29. RISSENT (INSERTS, SINTERS). – 30. ODORAT. – 31. SAIGNEUR (INSURGEA, SERINGUA). – 32. ADESSIF, cas grammatical. – 33. ENCENSES. – 34. BRELEE. – 35. RAINURER. – 36. ŒDIPIENS. – 37. ATRABILE (BLATERAI, ETABLIRA, TABLERAI). – 38. OOGONES. – 39. ELUCIDE (EDICULE). – 40. TRITURER. – 41. SENTINE (INTENSE, TIENNES). – 42. FOREZIEN. – 43. SARRETE (RETERSA).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Bridge

n° 1579

LE DANGER D'UNE CHICANE

Il n'est jamais facile d'arriver au grand chelem avec chicane dans la couleur du partenaire. Et le jeu de la carte risque d'être moins facile, comme dans cette donne de la Coupe de France.

	♠ D 10 5 2 ♡ R V 8 3 ♢ A D 10 9 ♣ 8	
♠ V 9 8 6 ♡ 6 4 ♢ 7 6 4 3 2 ♣ 10 3	N O E S	♠ R 4 ♡ 10 7 5 ♢ R V 8 5 ♣ V 9 7 4
	♠ A 7 3 ♡ A D 9 2 ♢ – ♣ A R D 6 5 2	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Pascal	Clément	Abecas.	Meyer
Passe	1 ♢	passe	2 ♣
Passe	2 SA	passe	3 ♡
Passe	4 ♡	passe	4 ♠
Passe	4 SA	passe	5 ♣
Passe	6 ♡	passe	7 ♡

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau, *comment Jean-Paul Meyer en Sud a-t-il joué* pour gagner ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Meyer a fourni la Dame de Carreau, car Ouest pouvait avoir le Roi et avoir attaqué Carreau pour mettre le déclarant au pied du mur. Après avoir coupé le Roi de Carreau d'Abecassis avec le 2 de Cœur, Meyer a tiré *As Dame de Cœur* pour vérifier la répartition des atouts. En effet, si les Cœurs avaient été 4-1, les treize levées auraient été encore réalisables avec les Trèfles adverses 3-3 : 9 de Cœur pour le Valet, Roi de Cœur, As de Carreau, As de Pique et six Trèfles. Mais les atouts étant bien partagés, Meyer comprit qu'il fallait se protéger maintenant contre quatre Trèfles chez un adversaire. Il tira donc l'As de Trèfle, *coupa un Trèfle*, réalisa Roi Valet de Cœur et l'As de Carreau, puis il prit la main avec l'As de Pique et fit le reste des levées avec les quatre derniers Trèfles maîtres...

A CARTES OUVERTES OU FERMÉES

L'expression « à cartes ouvertes » signifie que les quatre jeux sont étalés sur la table, tandis que, si le coup se déroule « à cartes fermées », les mains d'Est-Ouest sont cachées. Bien entendu, un contrat est toujours plus difficile à réussir quand on ne voit que deux jeux, mais il arrive qu'un champion joue comme s'il voyait à travers les cartes de l'adversaire.

Voici un exemple tiré d'un Championnat de France.

	♠ A R 5 ♡ 10 9 8 ♢ A V 9 3 ♣ V 5 2	
♠ D V 6 ♡ D 5 3 2 ♢ R 10 4 2 ♣ A 6	N O E S	♠ 10 8 7 3 2 ♡ 6 ♢ 7 6 ♣ D 10 7 4 3
	♠ 9 4 ♡ A R V 7 4 ♢ D 8 5 ♣ R 9 8	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Soulet	Mari	Eisenberg	Reipl.
1 ♡	passe	2 ♢	passe
2 ♡	passe	4 ♡	passe...

Ouest (Mari) a entamé la Dame de Pique, le déclarant a mis le Roi et a joué le 10 de Cœur pour l'impasse. Ouest a fait la Dame et il a continué Pique. *Comment Philippe Soulet a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

La main de Nord est un peu trop belle pour répondre « 4 Cœurs » sur « 1 Cœur », car un chelem n'est pas exclu si Sud a une ouverture forte. Il est donc normal de commencer par un changement de couleur dans une mineure (qui pourrait n'être que de trois cartes).

COURRIER DES LECTEURS

Une étonnante précaution (n° 1560)

Deux lecteurs (Bringnier et Prat) suggèrent que dans cette donne une étonnante précaution aurait pu exister également à l'entame où Ouest, s'il raisonne bien, peut trouver *l'attaque exceptionnelle du Roi* avec R 10 9 8 4 3 à Cœur et deux As à côté pour faire chuter 3 SA. C'est assez logique, et ce problème d'attaque pourrait figurer dans une prochaine chronique des entames de la revue *le Bridgeur* (28, rue de Richelieu, Paris-1er).

Philippe Brugnon

Echecs

n° 1582

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES

Linares, mars 1994.
Blancs : U. Kramnik.
Noirs : A. Chirov.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. Cf3	d5	23. Dc2	Dd7 (p)
2. d4	Ff5 (a)	24. g3	Dxh3! (q)
3. c4	é6	25. Fg2	Dh5
4. Cc3 (b)	c6	26. gxf4	Cg4
5. Db3	Db6 (c)	27. Tf-d1 (r)	Ta-é8
6. c5 !	Dc7 (d)	28. Td3 (s)	Dh2+
7. Ff4 ! (é)	Dc8	29. Rf1	f5
8. é3 (f)	Cf6	30. Dd2 (t)	Tf6! (u)
9. Da4 (g)	Cb-d7	31. f3 (v)	Té4! (w)
10. b4	a6	32. Cxd5 (x)	cxd5
11. h3	Fé7	33. c6!	Txf4 (y)
12. Db3	0-0	34. cxb7 (z)	Té4
13. Fé2	Fé4 (h)	35. Tc1	Rh7
14. 0-0 (i)	Fxf3	36. b8=D (aa)	Dxb8
15. Fxf3	Fd8 ! (j)	37. fxg4	Dh2! (ab)
16. a4	Fc7	38. Tf3! (ac)	Txg4
17. Fg5 (k)	h6 (l)	39. b7 (ad)	Tf-g6!
18. Fxf6	Cxf6	40. Tg2 (aé)	Txg2
19. b5!	é5! (m)	42. Txg2	Dh1+
20. b6 (n)	Fb8	43. Rf2	Db1!
21. a5	éxd4	44. abandon (af)	
22. éxd4	Ff4! (o)		

NOTES

a) Une défense rarement jouée, bien dans le style original du grand maître letton, qui est un grand connaisseur de toutes les subtilités de la défense slave et des systèmes qui en découlent. La sortie du F-D est, sans doute, à ce stade, prématurée, mais sa réfutation n'est pas aisée.

b) Ou 4. Db3.

c) 5..., Dc8 semble plus économique.

d) 6..., Dxb3 ; 7. axb3 laisse *tout* de suite aux Blancs un net avantage de position.

é) Avec gain de temps puisque 7..., Dxf4 est puni par 8. Dxb7.

f) Ou 8. Ch4, Fg4 ; 9. h3, Fh5 ; 10. g4, Fé7 ; 11. Fg3 ! ou 8. Ch4, Fg6 ; 9. Cxg6, hxg6 ; 10. é3 comme 10. é4.

g) Libérant le pion b2.

h) Afin d'éliminer le Cf3 et d'alléger la pression sur la case é5.

i) Et non 14. Cé5 à cause de 14..., Fxg2.

j) La solution du problème stratégique est là : les Noirs savent qu'ils ne pourront s'opposer à la percée ennemie sur l'aile D *via* a4 et b5. Il leur faut, par conséquent, contre-attaquer au centre et ouvrir un front par é6-é5. D'où cette idée d'échanger le Ff4.

k) Si 17. b5, é5 !

l) Ou immédiatement 17..., é5.

m) Les deux ruptures ont lieu au même moment.

n) Créer un pion faible par 20. bxc6 est possible mais son exploitation est douteuse, les Noirs n'ayant aucun mal à contrôler la colonne b ouverte. La fermeture de l'aile D laisse aux Blancs des pions avancés qui peuvent devenir dangereux en finale.

o) Activant le Fb8.

p) Prévoyant 24..., Ta-é8 et 25..., Fb8 avec une position au moins égale.

q) Reculer le F en b8 reviendrait à jouer avec une T (a8) en moins. D'où ce sacrifice hautement spéculatif.

r) L'attaque de mat conduite par D et C est facile à parer, pour le moment.

s) Menace 29. Th3 et les Noirs peuvent abandonner.

t) Défendant le pion f4 et menaçant de gagner la D par 31. Th3.

u) Belle riposte : si 31. Th3, Tg6!! ; 32. Txh2, Cxh2+ ; 33. Rg1, Cf3+ et 34..., Cxd2. Notons aussi, après 31. Th3, Tg6, la menace de mat par 32..., Dxh3! ; 33. Fxh3, Ch2 mat.

v) Gagnant une deuxième figure.

w) Chirov jette toutes ses forces dans la bataille et offre maintenant une T entière.

x) Si 32. fxé4, fxé4 avec attaque de la T et diverses menaces de mat par 33..., Txf4+ et si 32. fxg4, fxg4 avec les mêmes menaces sur f4. D'où ce contre-sacrifice qui va permettre aux pions avancés de l'aile D de jouer un rôle actif. Il semble, cependant, que la variante 32. fxé4, fxé4 ; 33. Cé2!, éxd3 (ou 33..., é3 ; 34. Dé1!, Txf4+ ; 35. Cxf4, Dxf4+ ; 36. Ré2) ; 34. Dxd3 ne laisse aucune chance aux Noirs.

y) Si 32..., Txc6 ; 33. fxé4 ou 33. fxg4 et si 32... bxc6 ; 33. b7.

z) Après 34. c7, les Noirs, qui ont regagné le matériel sacrifié et un pion, ne peuvent poursuivre prudemment par 34..., Tf8 ; 35. Tc1, Tc8 (ou 35..., Tc6 ; 36. Tc1, Txc1+ ; 37. Dxc1, Dg3 ; 38. c8=D+, Rh7 ; et non 39. Dd2 ?, Ch2+ ; 40. Rg1, Txf3! ni 39. Dc2 ?, Ch2+ ; 40. Rg1, Dé1+ mais 39. Dc8-c2!, Ch2+ ; 40. Rg1, Cxf3+ – si 40..., Txf3 ; 41. Dé2 – ; 41. Txf3, Txf3 ; 42. Dd1 et les Blancs ont une D de plus.) ; 36. Dé1, Rh7 ; 37. Tc6!, Cd6 ; 38. Txf6, gxf6 ; 39. Dé6! Une nouvelle aventure, conforme à la tactique inaugurée au vingt-quatrième coup, exige de laisser les Blancs promouvoir le pion c7 en D ; 34..., Tg6! ; 35. c8=D+, Rh7 mais, après 36. Té1, Dg3 ; 37. Té1-é8, Ch2+ ; 38. Rg1, ce sont les Noirs qui sont menacés de mat en h8.

aa) Si 36. Tc8, Dg3 ; 37. b8=D, Ch2+ ; 38. Rg1, Té1+ ; 39. Dxé1, Dxé1+ ; 40. Rxh2, Dh4+ avec échec perpétuel.

ab) Menace 38..., fxg4+.

ac) Et non 38. Fxé4?, fxé4+ ; 39. Ré1, Dg1+ ; 40. Ré2, Tf2+ ; 41. Ré3, Dg3 mat.

ad) Si 39. Th3?, Tf4+! Quelle autre défense contre 39..., Tf-g6 ?

aé) 40. b8=D!, Dxb8 ; 41. Tf2 était à envisager.

af) En effet, la paire de T n'est ici pas de taille à résister à la D et aux nombreux pions noirs. Une partie étonnante où la fougue spéculative de Chirov a brisé la capacité défensive de son adversaire.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1581
J. LAMOSS (1966)

(Blancs : Rc2, Cé8 et f7, Pa5, a7, d3, f3. Noirs : Rc5, Da8, Pf4 et h7.)

1. Cc7!, Dxa7 (si 1..., Dxf3 ; 2. Rc3!, Dh1 ; 3. d4+) ; 2. Cd8!! zugzwang, h6 (ou 2..., h5 ; 3. Rd1) ; 3. Rc1!, h5 ; 4. Rd1, h4 ; 5. Ré2 (et non 5. Ré1?, Dxa5+), h3 ; 6. Rf1 (et non 5. Rf2?, Rb4+), h2 ; 7. Rg2 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1582
A. TATEV
(1960)

a b c d e f g h

Blancs (4) : Ré1, Cf3, Fh3, Pg4.
Noirs (3) : Rh6, Cd6, Pg6.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

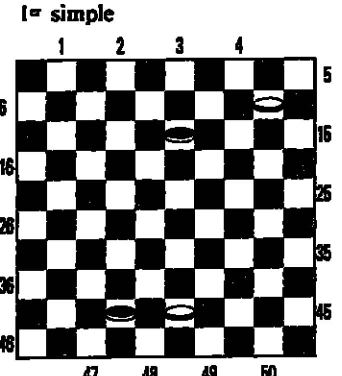
Dames

n° 478

LE COIN DU DÉBUTANT
ATTAQUES A DISTANCE

Sacrifice préalable à l'attaque de la dame blanche à distance. Attention alors au choix de la bonne case de harcèlement.

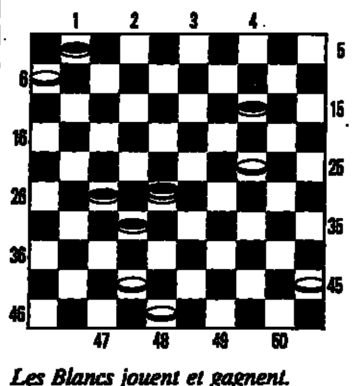
1re simple



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 43-38 (42x33) 10-4 (13-19) 4-10 (19-24) 10-15 (24-29) 15-20 (29-34) 20x38 [encore la seule] (34-40) 38-33 (40-45) 33-50!, +.

2e simple



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 23-19 (14x23) 45-50!, les Noirs sont mat. Une provocation.

• **L'UNIVERS MAGIQUE.**

Joli gain par attaque à distance obtenu pour Roussay au Damier grenoblois en 1955.

Les Blancs dominèrent et gagnèrent comme suit : 40-35 (6-11) 35-40! [joli coup intermédiaire] (11-17, a) 38-33! [le sacrifice préalable] (39x28) 40-49! (28-33, forcé) 49-43! [comment ne pas être pressé] (17-22) 43-16! (33-39, ou... ?) 16-11 ! voici l'attaque à distance mortelle instantanément.

a) (11-16) 38-33 (39x28) 40-49 (28-33) 43-43 (16-21) 43x16 (33-39) 16-49,+.

SOLUTION DU PROBLÈME n° 477
A. CLAVERIE (1991)

Blancs : pions à 20 27, 31, 32, 38, 43,49.
Noirs : pions 5, 8, 9, 10, 17, 18, 29.

20-14! (10x19, a) 38-33 (29x38) 27-21 (17x28) 43x23, +.

a) (9x20) 38-33 (29x38) 27-21, etc., +.

PROBLÈME n° 77
H. ABRAHAM (1955)

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION :
dans la prochaine chronique.

2e position naturelle (susceptible de se présenter en compétition), donc excellent service pour nouveaux amateurs. Promenade de santé pour expert.

Jean Chaze

ANNIVERSAIRE

Neige et sang sur les Glières

Le 26 mars 1944, en Haute-Savoie, les Allemands portent une attaque décisive contre les maquisards du plateau des Glières. A trente contre un.



MUSÉE DE L'ARMÉE/TALLANDIER

Enterrement de deux résistants sur le plateau des Glières au cours de l'hiver 1944.

Ils avaient vingt ans, ils aimaient la vie, l'aventure, le risque, leur terroir, peut-être plus encore que leur pays. Ils ne se prenaient pas pour des héros. Parisiens, Bretons, Alsaciens : ils venaient aussi d'ailleurs vers ces hautes vallées savoyardes enneigées et progressivement contrôlées par les maquis. Réfractaires au STO ou seulement soucieux de participer, ils n'avaient pas de vraie haine au cœur, mais ils voulaient de toutes leurs forces que l'occupant s'en aille. L'ennemi c'était d'abord le milicien honni, chaussures à clous et uniforme de gros drap noir. Le milicien sinistre chasseur de maquisards qualifiés de « *terroristes* » par les Allemands et Vichy.

La majorité étaient bien sûr des locaux : du Chablais, du Faucigny, des vallées du Fier et du Borne, du Grand-Bornand, des Bauges. Etudiants, ouvriers et surtout paysans, sommairement équipés, mal armés de fragiles mitraillettes Sten, de FM et plus tard de quelques bazookas et de mitrailleuses Hotchkiss. Ils n'étaient encore en août 1944 que quelques milliers, c'était une poignée. Assez nombreux pourtant et surtout assez audacieux pour que la Haute-Savoie soit le premier département français à se libérer totalement avec ses seules forces. Soldats de l'ombre, sans véritable instruction militaire, enrôlés au gré des rencontres ou des amitiés dans les rangs FTP ou de l'AS, ils ont dès 1943 multiplié les regroupements, puis les coups de main, les embuscades, les représailles aussi, et des bavures inévitables, préludes à celles de la Libération.

L'Histoire a retenu et justement magnifié l'épisode des Glières (janvier-mars 1944) : quatre cent soixante-cinq jeunes hommes en armes, rassemblés sur le plateau glacé à 1 500 mètres d'altitude, entraînés et encadrés par d'anciens officiers du 27e bataillon de chasseurs alpins (BCA) et finalement submergés le 26 mars par l'aviation, l'artillerie et les quelque douze mille soldats de la 157e division alpine de la Wehrmacht (1), commandée par le général Pflaum.

Une intervention foudroyante, sollicitée par les autorités de Vichy, dont les forces (policiers, gardes mobiles, GMR, groupes de réserve, miliciens) s'étaient montrés incapables pendant deux mois de réduire le bastion.

Une défaite, ce bref combat dans la neige épaisse, inégal, et dont personne, ni attaquants ni assiégés, ne semblait avoir une vue d'ensemble ? D'un strict point de vue militaire sans doute. Lourd bilan : deux cents morts et disparus. Une défaite suivie en outre d'une sanglante répression à Annecy, dans de nombreux villages des vallées. Mais les Glières, ce fut aussi pendant ce sinistre et glacial hiver 1943-1944 – jamais il n'avait fait aussi froid depuis le début de la guerre –, une lueur, un mythe, un symbole et presque tout de suite une légende. Pierre Schoendorffer, alors un gamin alsacien de quinze ans, réfugié à Annecy, a dit : « *C'était formidable. On commentait la moindre nouvelle. Les Glières, c'était la France. On regardait là-haut et on savait qu'il y avait la Résistance. On rêvait...* (2) ».

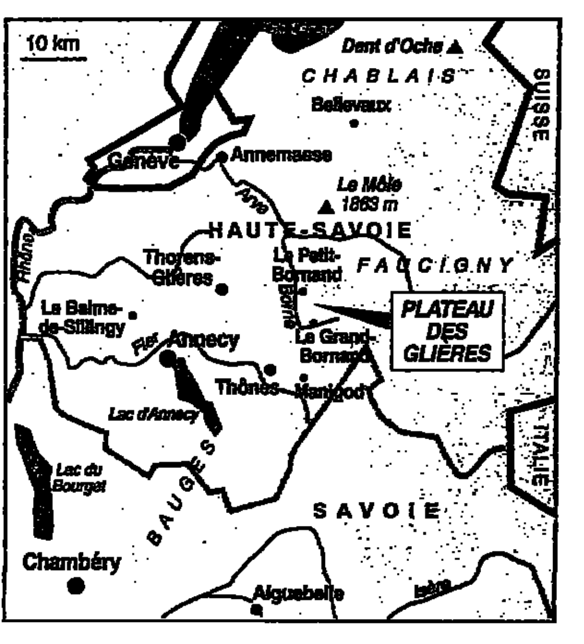
Le 26 mars a certes marqué la fin dramatique des Glières. Rayé et liquidé par le feu, comme l'avaient été auparavant des maquis plus modestes, de Platé, de Lanfon ou des Confins. Mais aventure exemplaire, les Glières ont contribué à dynamiser les groupes armés qui se développaient dans toute la Haute-Savoie et à accroître le désir de revanche. Point d'orgue de cette vague de fond qui allait balayer, en août, toutes les garnisons allemandes du département sans exception. Le 1er août, près de deux mille hommes, mille cinq cents pour l'AS et quatre cents pour les FTP se retrouvaient sur le plateau pour un parachutage massif. La veille, la radio de Londres avait envoyé un message codé : « *Sur mon balcon, je ferai pousser des volubilis* ». On attend 150 tonnes d'armement larguées par soixante-douze avions. En fait, le bilan est plus maigre, des incidents mineurs ont lieu. Pourtant, l'opération spectaculaire préfigure les succès militaires décisifs de la mi-août.

Les Glières, c'est Alamo. A un contre trente et la quasi-certitude que l'ennemi, s'il attaque, finira par l'emporter. Restent le courage, le sacrifice accepté, et l'exemple. Mais c'est un Alamo en surplomb, un haut plateau bosselé, entouré de montagnes boisées et abruptes, coupées de ravins. Au centre d'un massif montagneux de 20 kilomètres de long sur 15 kilomètres de large, à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau d'Annecy. Les accès étaient difficiles, surtout en hiver : au nord, par le vallon étroit d'Usillon et la piste (route asphaltée en 1994) qui débouche au col des Glières : à l'est, par le chemin forestier (également asphalté maintenant), qui part de l'Essert, près du Petit-Bornand. Ce dernier itinéraire fut choisi comme axe principal d'offensive le 26 mars, à 11 heures du matin, par les Allemands, vêtus d'uniformes blancs et utilisant des mulets pour hisser leurs mortiers. Un Alamo éparpillé : les quatre compagnies et les seize sections étaient judicieusement disposées sur l'ensemble du dispositif, mais très éloignées les unes des autres et du poste de commandement adossé à la montagne des Frettes. Accès *scabreux et versants abrupts* : les Glières sont apparues très vite comme un refuge naturel. En janvier 1943, un petit groupe de réfractaires s'est déjà installé dans l'un des quarante chalets d'alpage alors existants.

Dès mars 1943, les maquis sont nombreux en Haute-Savoie : dans le Chablais, à Manigod, à Bellevaux, au Sommand, au Môle. A la fin janvier 1944, ceux de Manigod, du Grand-Bornand et de La Roche montent aux Glières, choisies par Londres comme zone de parachutage. L'ordre est de « *rassembler le plus de maquisards possible sur le plateau* ». Comme au Vercors, cinq mois plus tard, pour les mêmes raisons et avec les mêmes objectifs, malgré le revers sanglant de mars, les stratèges alliés envisagent de créer aux Glières « *un réduit haut-savoyard* », capable de tenir en échec et de fixer des forces ennemies importantes dans la perspective encore lointaine du débarquement en Normandie. On affirme que Churchill fait alors dans les réunions d'état-major allusion à une « *autre Yougoslavie en Savoie* » (les partisans de Tito ont fixé cent soixante-quinze divisions allemandes pendant plusieurs années).

Le 31 janvier, le bataillon des Glières est officiellement constitué sous le commandement du lieutenant Théodose (Tom) Morel, ancien commandant de la section des éclaireurs-skieurs (SES) du 27e BCA. Une unité qui n'a pas de complexes. En juin 1940, elle a étrillé les forces italiennes sur la frontière. Ce chef va se révéler un exceptionnel meneur d'hommes. Ce même 31 janvier, arrive à Annecy le colonel Lelong, intendant de police de Vichy, chargé de réduire « *ce nid de terroristes* ». Il dispose de quatre cents GMR et de huit cents miliciens, qui entourent le plateau.

Pas de politique au bataillon. Tom est formel. Mais une discipline et une formation strictement militaires. Levée des couleurs et salut au drapeau. Admiré et respecté (« *parce qu'il était gonflé* », dit un ancien du plateau), le lieutenant Morel sait se faire obéir. De tous, des fortes têtes, des partisans FTP montés en force (3), de la cinquantaine de républicains espagnols qui s'étaient battus sur l'Ebre pendant la guerre civile. Les Glières, c'est l'union : étrange rassemblement d'officiers sortis de Saint-Cyr, et d'Espagnols « rouges », gaullistes, communistes ou anarchistes. Pas de distinction. Une vraie fraternité, qui va être cependant mise à rude épreuve.



GMR et miliciens se cassent les dents sur les postes avancés pendant plus d'un mois, ont de nombreux tués et blessés et même des prisonniers. Pour les maquisards, tout est problème : le ravitaillement (à dos d'homme) dès la mi-février, lorsque le plateau est totalement bouclé par les miliciens ; les liaisons effectuées par une section spéciale de vingt-cinq éclaireurs-skieurs ; un système de signaux lumineux devait suppléer l'absence de téléphone de campagne, mais il était inefficace par temps bouché, et ce fut souvent le cas ; la préparation des largages d'armes, moins nombreux que souhaités, en raison du très mauvais temps de février ; des parachutages qui attirent d'ailleurs l'attention des Allemands, exaspérés par l'incapacité des forces de police de Vichy à éliminer le maquis et qui lancent un ultimatum au colonel Lelong « *pour en finir avant le 10 mars* ». Dans la nuit du 9 au 10 mars, Tom monte une opération avec une centaine d'hommes à Entremont contre les GMR du poste commandé par Lefèvre.

Objectif : récupérer le médecin, adjoint du camp, Michel Fournier, appréhendé quelques jours plus tôt par les miliciens. Les GMR sont désarmés et capturés après un bref combat, mais Lefevre, qui a gardé son revolver – une courtoisie de Tom selon les témoins – abat le chef du maquis. C'est la consternation. Le corps du lieutenant Morel est ramené dans la nuit sur un traîneau jusqu'au plateau, veillé par ses compagnons, et inhumé sur une éminence où flotte aujourd'hui un drapeau tricolore. Cette disparition, décisive pour la suite des événements, coïncide avec une aggravation pour le camp retranché. La Luftwaffe commence les bombardements et détruit de nombreux chalets dès le 12 mars.

Le capitaine Anjot, breton d'origine, ancien de Saint-Cyr comme Tom, comme lui du 27e BCA, et l'un des organisateurs de l'AS dans le département, prend le commandement des Glières le 18 mars. Il a été volontaire pour ce poste difficile, mais il sait bien que la situation est désespérée. Avant de monter au plateau, il prend congé de sa famille, emporte sa vareuse de chasseur alpin. « *Si je dois mourir*, dit-il, *je veux mourir Anjot.* » Sur le terrain, l'hallali a commencé. Le souci d'Anjot est de sauver l'honneur et aussi le plus de vies humaines possible. Tom le fougueux aurait-il ordonné une résistance à la Sidi-Brahim ? Peut-être. Les dés en tout cas sont jetés. Le maquis est complètement isolé. Les Stuka continuent leurs bombardements systématiques et les lueurs d'incendie sont visibles depuis Entremont. Des miliciens attaquent au nord en montant d'Usillon. Sans succès. Ils laissent une douzaine de morts sur le terrain.

Les 24 et 25 mars, l'artillerie allemande bombarde le plateau. Le PC du général Pflaum s'est installé à Thônes. Des convois militaires allemands circulent sans cesse dans les vallées du Fier et du Borne, occupent les villages prochent. Les GMR et les miliciens multiplient les barrages. Des détachements de SS et même la Gestapo participent à cet encerclement total. Le 26 mars, les alpins – Bavarois et Autrichiens – de la 127e division – montent à l'assaut sur le flanc est, en fin de matinée. Ils ignorent, semble-t-il, la force exacte du maquis. Mais, pour les assiégés, le piège s'est refermé. Ce qui constituerait leurs atouts – la neige profonde, la grande extension du plateau (six heures de marche pour le traverser du nord au sud, et quatre heures d'est en ouest), les raides parois qui le protègent – deviennent des obstacles redoutables. Affamés, transis de froid, accrochés à leurs trous individuels, recouvert de branches de sapins, les maquisards font face. Les premiers postes épuisent leurs munitions, des servants de FM sont tués sur place. Toute la montagne résonne des échos de la fusillade et des explosions.

Les Allemands débordent dans l'après-midi les positions de Monthiévret, à l'aplomb du Borne et du chemin de l'Essert. Le secteur a été renforcé dans la nuit par le capitaine Anjot, qui n'est au commandement que depuis une semaine. Une centaine d'hommes en occupent les différents emplacements de combat. Mais depuis deux jours, leurs chalets ont été détruits. Ils sont exposés aux intempéries et surtout complètement surclassés en *nombre* et en *puissance de feu. Il* semble, selon des témoignages parfois contradictoires, que les combats se soient de part et d'autre déroulés dans une certaine confusion. Une certitude : les Allemands ont stoppé leur progression à la tombée de la nuit, à 19 heures. Pour mieux boucler les issues et repartir à l'assaut le lendemain ? Il est évident que le dispositif du maquis est bousculé, désorganisé, fragmenté. Il risque l'anéantissement total.

A 22 heures, ce 26 mars, le capitaine Anjot donne donc l'ordre de repli général : « *L'honneur est sauf* », dit-il. Il demande aux combattants de tenter de rejoindre leurs maquis d'origine respectifs pour « *continuer la lutte* ». Alors commence ce que les rescapés appellent encore aujourd'hui « *le martyre* ». La fuite dans la nuit et le froid, la neige et l'angoisse au ventre, par petits groupes, dans plusieurs directions, à la recherche d'une faille dans les barrages multiples dressés tout autour du plateau. « *Ce que nous avons fait*, dit un rescapé, évoquant Guillaumet et son épopée dans les Andes, *aucune bête au monde ne l'aurait fait.* » Les jeunes paysans, qui connaissent bien la topographie de la région, s'en tirent mieux, bien sûr. Ceux du Grand-Bornand, par exemple, réussissent à franchir le Borne en crue, grimpent à contre-pente vers le bois des Granges-Neuves, se scindent en plusieurs groupes pour redescendre sur le Grand-Bornand où leurs familles les cachent. Une équipée de six jours sans manger, en escaladant des couloirs d'avalanches verglacés.

A Morette, vingt-cinq maquisards tombent sous des feux croisés. Huit seulement en réchappent. Le capitaine Anjot est abattu sommairement au-dessus de Naves, sur les pentes du Parmelan. Son mémorial porte aussi les noms d'un lieutenant (Dancet, chef du SES), d'un sergent et de trois Espagnols. Les lieutenants Bastian et Lalande, capturés, sont torturés à Annecy, puis exécutés sur la route de Bluffy. La chasse à l'homme, les massacres se poursuivent. Six fusillés au Villaret, treize à La Balme. Le lieutenant Griffolet d'Aurimont est abattu à La Luaz, près de Thorens. La majorité des victimes, plus d'une centaine, ont été en fait exécutées sur place après leur capture. Ce fut le cas de Jacques Lebovici et de Lucien Rennard, massacrés côte à côte sur le sentier du Petit-Bornand. Lebovici, Parisien, étudiant israélite, était monté aux Glières pour venger un frère déporté à Auschwitz. Il avait dix-neuf ans. Rennard, Savoyard du Reposoir, militant de la Jeunesse agricole chrétienne, chef adjoint de la section Savoie-Lorraine, avait vingt-deux ans. Tous, ou presque, sont réunis aujourd'hui au cimetière militaire de Morette. Les mêmes croix, les mêmes fleurs, toujours renouvelées pour les Français, pour les neuf inconnus et les six Espagnols. La même stèle : « Morts pour la France ».

Arrestations, déportations, tortures, exécutions : après les Glières, une sauvage répression s'abat sur la région pendant plus d'un mois. La terreur. Les rescapés se cachent, certains sont repris. Les familles, les amis, les suspects de sympathies sont poursuivis. Des GMR qui avaient été traités en prisonniers de guerre sur le plateau aident la Milice et la Gestapo à identifier les maquisards détenus. Joseph Darnand, chef national de la Milice, vient à Thones avec Philippe Henriot, qui insulte les combattants tombés, les qualifie de «*bandits de grand chemin* ». La Milice rafle, torture, fusille à Annecy, à Annemasse, à l'Hôtel Pax, à Thonon, à l'Ecole hôtelière. Des Glières à la frontière suisse, la Haute-Savoie est couverte de taches de sang. Des villages, même les plus humbles, ont aujourd'hui des plaques du souvenir à la mémoire de leurs fusillés. Comme à Bernex, au pied de la dent d'Oche. Cinq victimes « *des hordes allemandes* » en décembre 1943, rappelle la plaque de l'Hôtel du Midi. Trois autres, Joseph Buttay, Paul Seydoux, et Ferdinand Roch, fusillés tout près, dans les bois de la Beunaz, en mai 1944. C'est beaucoup pour une modeste bourgade de montagne. La postière était là ; elle s'en souvient. Elle se tord les mains et des larmes lui montent aux yeux. Pour elle, c'était hier...

Marcel Niedergang

(1) La 157e division alpine a été engagée en juillet 1944 contre les maquis du Vercors (« le Monde Sans visa » du 16 janvier 1993).

(2) cité par Alain Dalotel dans son ouvrage *le Maquis des Glières*, Plon éd., 1992.

(3) Les responsables FTP, en particulier Charles Tillon, préféraient en principe appliquer une tactique classique de guérilla, frappant l'ennemi et se repliant aussitôt. Ils critiquaient les vastes regroupements de maquisards vulnérables aux manœuvres d'encerclement. Ils ont condamné après coup les Glières, bien qu'ils aient accepté d'y envoyer un détachement important. La polémique n'est pas terminée. Mais de Gaulle est allé aux Glières dès novembre 1944, et Maurice Thorez est monté au plateau en 1945.

▶ A lire :

– *Les Glières, première bataille de la Résistance.* L'ouvrage essentiel, rédigé par l'Association des rescapés. Annecy.

– *La Haute-Savoie dans la guerre,* de Michel Germain, Horvath, Lyon.

– *Vallée de Sixt et Glières,* revue des amis du Val-Saint-Jean-de-Sixt.

– *Un printemps de mort et d'espoir,* d'Henri Amouroux. Robert Laffont, 1985.